

Entente de principe

MONTREAL (PC) — Une entente de principe est intervenue, lundi matin, sur l'ensemble des clauses salariales entre la partie patronale et les 13 groupes d'employés de La Presse et de Montréal-Matin affiliés à la Fédération des travailleurs du Québec.

Les négociateurs syndicaux de ces 850 employés soumettront sous peu ces offres à leurs membres et en recommanderont l'acceptation. La seule réserve des syndicats a été de subordonner l'entente intervenue lundi matin au résultat des discussions à venir sur la prévoyance collective.

Par ailleurs, après une interruption de 12 jours, tout porte à croire que les pourparlers reprendront aujourd'hui entre la direction de La Presse et les représentants des six syndicats affiliés à la CSN (Confédération des syndicats nationaux).

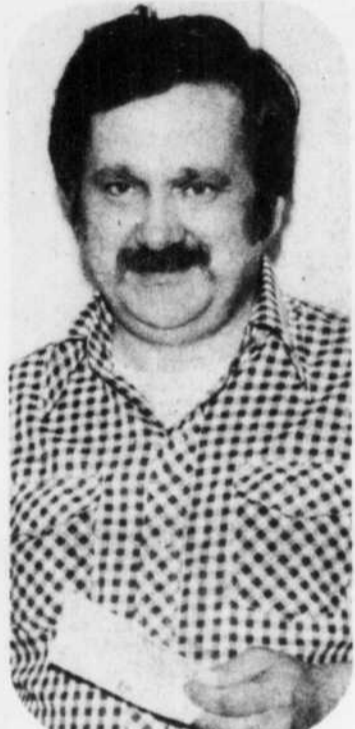
Le club "Islanders"

Rock Island foudroyé par son second million

ROCK ISLAND — Il paraît qu'il y a autant de chances de se faire frapper par la foudre que de décrocher le million de Loto-Canada; cette théorie en aura reçu un coup dimanche soir lorsque Rock Island a été foudroyé de son deuxième million en moins de quatre ans.

En novembre 1974, c'était un groupe ou un club, en terme de loterie, de l'usine Butterfield qui gagnait le million et, cette fois, c'est un club composé en bonne partie d'employés de l'usine Spencer Supports qui a cueilli le premier million tiré dimanche soir.

"J'avais remarqué que les trois derniers chiffres du premier numéro tiré au sort pour le million correspondaient à une série de chiffres inscrits sur la liste du club 'Islanders'; je n'ai pas vérifié davantage," a expliqué hier le promoteur du club gagnant, M. Raymond Beaudin, âgé de 41 ans, et travailleur du granit actuellement en chômage



M. Raymond Beaudin, le promoteur du club gagnant

et qui avait pas moins de 40 chances lors de ce tirage.

Il continua à prendre les autres numéros paisiblement, sans s'exciter, content d'avoir gagné un \$50, mais loin de se douter que \$1 million se trouvait sous ses yeux; jusqu'à ce que son épouse reçoive un appel d'un des membres du groupe millionnaire qui voulait vérifier son numéro et se faire confirmer qu'ils venaient de décrocher le million.

"J'ai alors réexaminé ma liste pour m'assurer que nous détenions bel et bien le billet gagnant."

A partir de ce moment, une foule d'idées lui traverse l'esprit; il veut réunir le groupe pour festoyer, mais il est saisi d'une crainte de laisser le billet gagnant à la maison pendant qu'ils en sont sortis.

"Que serait-il arrivé si le feu avait pris à la maison pendant que nous étions à l'extérieur et détruisait notre seule preuve", s'est-il rappelé hier s'être demandé dimanche soir pendant ces moments d'euphorie.

La solution? "J'ai appelé la gérante de la succursale locale de la Banque Canadienne Impériale de Commerce, une amie, qui nous a ouvert la voie pour abriter en toute sécurité notre précieuse document", raconte M. Beaudin, entre deux félicitations qu'il reçoit sur la rue à Rock Island hier de concitoyens qui s'informent s'il fait partie du fameux groupe gagnant.

Après qu'on eût trouvé refuge au billet, il fallait fêter! Un groupe de huit s'est donc retrouvé dans un hôtel local et on a fêté jusqu'aux petites heures, lundi matin.

C'est là que les premiers projets ont commencé à s'ébaucher, mais chacun refusant de se laisser attirer par une "dépense folle". On y a parlé de voyages, dans des pays plus chauds, le temps des vacances pour les uns, revoir un membre de la famille retenu en Europe depuis quelques années pour un autre; mais plusieurs songent, en tout premier lieu, de se débarrasser de leur bagnole et de dénicher un modèle tout neuf.

"Je termine mon cours de conduite, confie Mme Lucie Roy, âgée de 21 ans et contre-maitresse à l'usine Spencer, et je me propose de m'acheter une auto neuve très bientôt".

La construction d'une maison demeure aussi parmi les projets que caressera le couple Roy au cours des prochains mois.

Tout comme trois de ses confrères travailleurs à l'usine Spencer, Lucie Roy s'est présentée en retard au travail lundi matin. "Je n'ai pas dormi de la nuit," affirme-t-elle.

Sa première réaction, en apprenant que le groupe venait de remporter le million, a été de convaincre son époux qui s'est montré incrédule pendant quelques instants, ensuite elle s'est rendue chez son amie Pierrette Dubois pour partager sa joie.

Mme Dubois songe également à acquérir une nouvelle voiture, mais elle se propose d'investir dans un placement sûr le reste de la somme; elle n'a pas l'intention de quitter son emploi de couturière chez Spencer. Tout comme M. Luc Brazeau, gérant de la production à la même entreprise, que la manne millionnaire n'a pas épargné non plus.

Il voudrait également changer son auto pour un nouveau modèle, en guise de premier geste lorsqu'il aura reçu sa part du magot, mais il ne saurait être question de quitter son travail.

"J'étais certain d'avoir gagné \$50; j'ai dû vérifier le numéro à cinq reprises avant de me mettre à crier de joie", raconte Luc Brazeau à la sortie d'usine hier après-midi, après une journée qui a débuté un peu plus tard qu'à l'habitude.

A 62 ans, ce gain de \$100,000 permet à M. Clifford Redicker d'espérer une retraite plus hâtive qu'il ne l'avait prévue.

C'est par l'intermédiaire d'une amie qu'il s'est joint au groupe de M. Beaudin, non sans hésiter. "Tout ce que j'ai gagné jusqu'à maintenant c'est un \$10, j'ai répondu à cette amie que j'étais un perdant et que j'avais peu de chances de gagner quoi que ce soit."

Il y croyait si peu que dimanche soir, c'est un appel téléphonique de cette amie qui l'a tiré de son sommeil et c'est ainsi qu'il apprit qu'il faisait partie du club gagnant. "Elle me l'a répété à quelques reprises, mais je ne la croyais pas."

Il souligne que la nouvelle ne l'avait pas excité et qu'il était demeuré calme, mais il avoue qu'il a eu de la difficulté à retrouver son sommeil par la suite.

Maintenant, il s'agit de préparer le voyage qu'effectuera le groupe à Montréal jeudi. Le billet parviendra demain à Ottawa pour authentification, c'est là une procédure routinière, et dès cette étape franchie, un chèque sera signé à l'ordre des Islanders qui, cette fois, ont défait l'autre groupe mis sur pied par M. Beaudin et qui s'appelaient les Canadiens.

Après plus de trente heures de négociations intensives

Grève évitée à la Société Asbestos

THETFORD MINES — C'est après un marathon de plus de trente heures de négociations intensives et ininterrompues que les dirigeants patronaux et les représentants syndicaux des 1500 employés à l'heure de la Société Asbestos Ltée de Thetford Mines ont paraphé une entente de principe au sujet du renouvellement de la convention collective de travail.

Cette entente de principe, intervenue officiellement à 18h.15, hier soir, en présence du conciliateur spécial, M. Jean-Robert Gauthier, met fin à la menace de grève qui devait officiellement débiter à minuit une minute cette nuit.

Le président du syndicat, M. Oliva Lemay, a refusé de dévoiler à la presse les termes du nouveau contrat mais a affirmé que l'entente était satisfaisante et que le comité syndical de négociation la recommanderait aux membres lors d'une importante réunion qui se tiendra dimanche le 9 avril prochain, à l'église Ste-Marthe de Thetford Mines. Conscient de la situation économique encore précaire de la région depuis les événements survenus à la fin de 1974 et de la longue grève de sept mois en 1975, M. Lemay se dit heureux que le contrat ait été négocié sans grève à la Société Asbestos Ltée.

Pourtant, il s'en est fallu de peu pour que les opérations minières de la SAL soient entièrement paralysées avant minuit hier soir. En effet, la suspension d'un employé au puits de la mine British Canadian, dans la matinée d'hier, a envenimé la situation au point que les travailleurs du quart de jour ont refusé de reprendre le travail régulier. En outre, le transport du minéral du puits de la mine King-Beaver au moulin de la Normandie a été suspendu, des travailleurs ayant

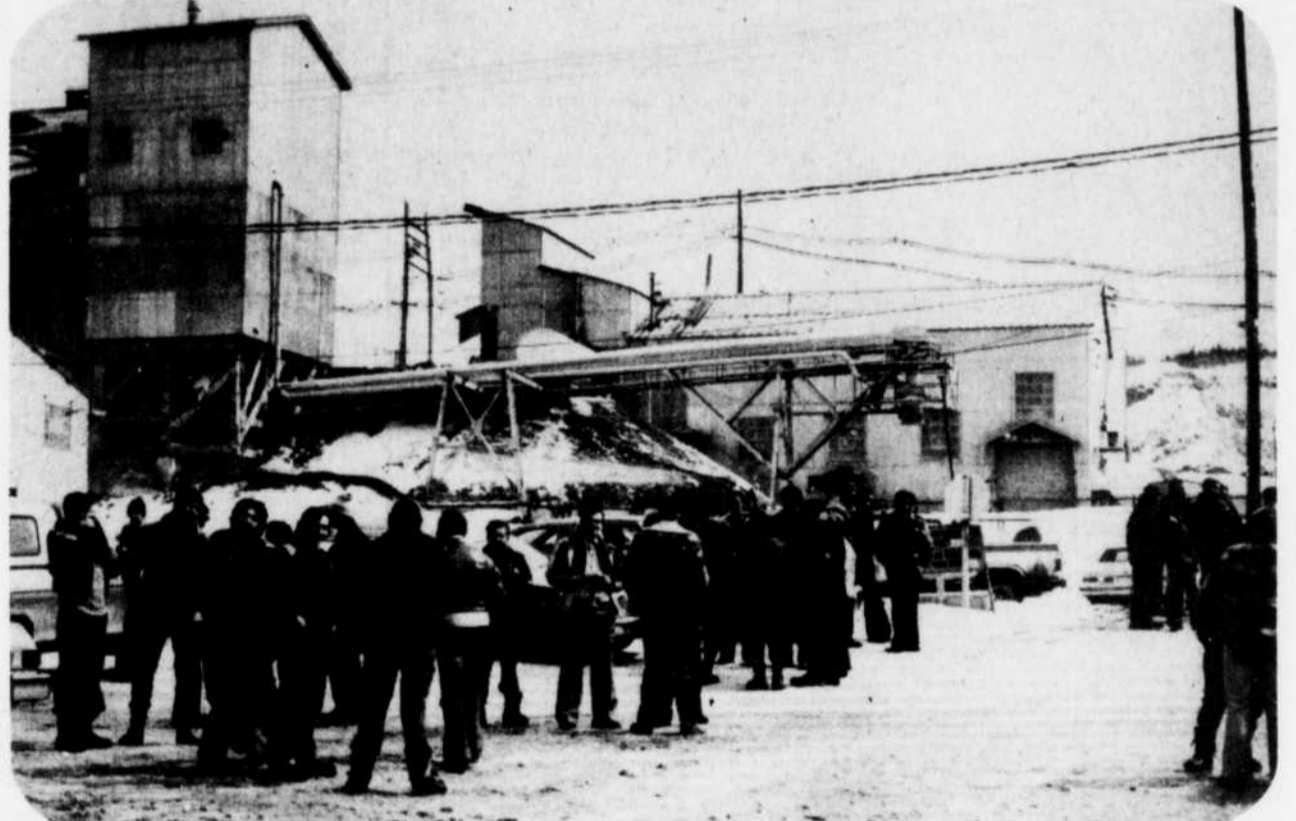
dressé une ligne de piquetage aux abords du chemin. Les travailleurs du quart de soir ne sont rentrés à la mine qu'après une invitation de leurs représentants syndicaux, compte tenu de l'imminence d'une entente.

Le conciliateur Gauthier a précisé

que le règlement intervenu à la SAL pourrait devenir le contrat-type pour les autres unités syndicales de la région en raison de l'effet d'entraînement considérable.

C'est le deuxième des neuf

syndicats miniers de la région de Thetford Mines à conclure une entente. Le syndicat de la Lake Asbestos, division Nationale, en avait fait autant samedi et les membres l'ont entériné dimanche. Ces deux syndicats sont affiliés à la CSN.



Les travailleurs miniers de la mine Bell ont été invités à quitter les abords de la compagnie vers les 11 heures hier matin afin de permettre à leurs di-

rigents de rencontrer la partie patronale en après-midi. C'était la condition de la compagnie pour amorcer des discussions.

(Photo Studio Jean-Charles Poulin)

Les élections approchent

Budget annoncé jeudi

OTTAWA (PC) — Le ministre des Finances, M. Jean Chrétien, a déclaré jeudi la date du prochain budget, qui, a-t-il dit, sera déposé tôt, ce mois-ci.

Les porte-parole de l'Opposition se sont empressés de commenter cette décision du gouvernement en soulignant l'imminence d'élections générales.

Au Congrès du Travail du Canada

L'autodétermination mais aussi l'unité

Par LOUIS LA ROCHELLE
 QUEBEC (PC) — Le Congrès du Travail du Canada veut bien reconnaître aux Québécois le droit à l'autodétermination, mais il formule également des bons souhaits pour l'unité canadienne.

En effet, les quelques milliers de délégués à la 12ème Assemblée statutaire du CTC ont massivement voté lundi en fin d'après-midi à Québec en faveur d'une déclaration préparée par un comité de la centrale auquel a participé le président de la FTQ, M. Louis Laberge, et unanimement approuvée par l'exécutif du Congrès.

"Nous les travailleurs du Québec, lit-on au document, membres du Congrès du travail du Canada, proclamons notre droit de déterminer no-

"C'est de l'opportunisme politique," a laissé tomber le critique conservateur en matière économique, M. Sinclair Stevens, soutenant que le gouvernement choisira de proposer des mesures propres à lui attirer la faveur populaire.

Selon le chef du Nouveau Parti démocratique, M. Ed Broadbent, si le gouvernement juge qu'il jouit d'un ap-

pui suffisant dans les régions contestées de l'Ontario, il déclencherà des élections peu après le dépôt du budget, sans prendre la peine de permettre le débat aux Communes.

Si les résultats du sondage qu'il mène en Ontario s'avèrent négatifs, le gouvernement pourrait bien remettre la tenue des élections à l'automne ou même l'an prochain, a ajouté M. Broadbent.

Dans les milieux fédéraux, il est généralement admis que le premier ministre Trudeau annoncera sous peu, d'ici la fin du mois, la dissolution des Chambres en vue d'élections générales avant la fin de juin.

Le présent gouvernement peut toutefois se maintenir au pouvoir jusqu'au 8 juillet 1979, soit après avoir complété le mandat de cinq ans que lui accorde la Constitution.

Hier aux Communes, le ministre Chrétien a annoncé, en réponse à une question du chef de l'Opposition, M. Joe Clark que la date du budget sera connue après la réunion hebdomadaire du conseil des ministres.

Depuis un certain temps déjà, les partis d'Opposition pressaient le gouvernement de présenter un budget pour redresser l'économie.

Jusqu'ici, le ministre Chrétien avait refusé de s'engager, disant préférer attendre pour mieux analyser les réductions sur l'économie des réductions fiscales et des mesures de stimulation de l'emploi, annoncées dans son exposé économique et fiscal d'octobre dernier.

Plus précise

De fait, la déclaration, bien qu'adoptée, a été assez critiquée, même par des délégués anglophones.

L'une d'elles, une jeune femme de Toronto, a soutenu que le document devrait être plus précis et affirmer sans détour "le droit du Québec à la Sécession".

aujourd'hui dans

LA TRIBUNE

- Bandes dessinées: 26
- Décès: 31
- Economie et finances: 22, 23
- Editorial: 4
- Météo: 31
- Mots croisés: 25
- Mot perdu: 26
- Petites annonces: 25, 26, 27, 28
- Sports: 17, 18, 19, 20, 21
- Variétés: 14, 15
- Vivre en 78: 6, 7
- INFORMATIONS LOCALES ET REGIONALES:
 - Sherbrooke: 2, 3
 - Région métropolitaine: 10
 - Drummondville: 11
 - Thetford Mines: 9, 12
 - Victoriaville: 6, 7
- Informations provinciales, nationales et internationales: 8, 13, 16, 28, 29, 31, 32

Persiflage

La photo officielle des Castors a sûrement été truquée... on n'y voit pas de sang!

— O —
 La rumeur a couru en fin de semaine que Joe Clark parlait français; c'était un poisson d'avril... — O —

La Ligue Richelieu vient de faire un grand pas pour éliminer la violence au hockey: elle a interdit aux joueurs de se donner la main après un match... — O —

L'objet flottant non identifié actuellement visible dans le ciel canadien s'appelle le dollar... et ne vaut plus tellement cher!
 Le persifleur



Diane Keaton

Annie Hall: meilleur film

Par Pierrette Roy

La cinquantième remise des Oscars de l'Académie des Arts et des Sciences cinématographiques a vu le film *Annie Hall* de Woody Allen mériter le titre de meilleur film de l'année 1977.

La remise annuelle des célèbres Oscars qui se déroulait hier soir, au Music Center de Los Angeles devant une salle bondée de personnes associées de près au monde cinématographique ou de stars en nomination pour l'un ou l'autre des Oscars, était

animée par l'incomparable Bob Hope.

Diane Keaton s'est méritée l'Oscar de la meilleure actrice avec son rôle dans *Annie Hall* alors que Richard Dreyfuss se méritait celui du meilleur acteur pour sa performance dans *The Goodbye Girl*.

Pour souligner d'une façon toute particulière ce cinquantième anniversaire de remise des Oscars, l'on avait invité l'actrice Janet Gaynor qui fut la première à recevoir l'Oscar de la meilleure actrice.

La plupart des acteurs et actrices

cités cette année pour un Oscar étaient présents, à l'exception de Jason Robards, qui s'est mérité l'Oscar du meilleur acteur de soutien avec son rôle dans *Julia*, Woody Allen et Anne Bancroft.

Malgré une centaine de membres de la Ligue de défense juive qui, au dehors, brûlaient une effigie de Yasser Arafat, le dirigeant de l'Organisation de libération de la Palestine pour protester contre la présence de l'actrice Vanessa Redgrave et sa collaboration à un film sur les Palestiniens, l'atmosphère de la fête n'a

pas été troublée; celle-ci s'est vue remettre l'Oscar de la meilleure actrice de soutien pour sa participation au film *Julia*. Toutefois, des sifflets et cris de protestation ont accueilli son discours. L'actrice a rendu hommage à ceux qui luttent contre l'antisémitisme et le fascisme.

Le film *Star Wars* s'est vu attribuer plusieurs Oscars, notamment celui de la meilleure musique originale, composée par John Williams, des meilleurs effets spéciaux, de la meilleure conception artistique, de même qu'un prix spécial pour les effets spéciaux.



Richard Dreyfuss

Le mémoire des municipalités sur l'électricité: ramassis de lieux communs ou document-choc?

Par Christian Bellavance

SHERBROOKE — C'est jeudi matin que les maires et représentants des 20 municipalités propriétaires d'un réseau électrique, en compagnie de leur plus haut fonctionnaire et de leur député provincial, remettront au ministre délégué à l'Énergie, M. Guy Joron, le mémoire qu'ils ont approuvé jeudi dernier concernant l'avenir des réseaux municipaux d'électricité au cours d'une assemblée générale de l'Association des gestionnaires de réseaux électriques municipalisés et coopératives (AGREMC), une association qui constitue en fait un regroupement mis sur pied spécialement pour permettre aux municipalités propriétaires de faire front commun dans cet important dossier.

Que contient ce mémoire? Se borne-t-il à décrire la situation des réseaux municipaux? Tente-t-il une analyse en profondeur de cette situation? Fait-il une ou des recommandations au ministre Joron? Le président du comité de travail de l'AGREMC responsable de la préparation du mémoire, le maire de Sherbrooke, Me Jacques O'Bready, refus

se de donner quelque indication que ce soit sur le contenu de ce document auquel il voudrait voir jouer un rôle déterminant dans ce dossier capital pour Sherbrooke dont le propre réseau d'électricité regroupe à lui seul 40 pour cent de tous les abonnés des 21 réseaux. Me O'Bready déclare, pour justifier son silence, que la courtoisie la plus élémentaire exige de remettre le document au ministre avant de le rendre public.

Statut de redistributeur

Toutefois, une analyse de la situation, faite à partir de données valables pour Sherbrooke tout au moins indique que les municipalités seront vraisemblablement tentées d'obtenir un statut de redistributeur d'électricité plutôt que de vendre les réseaux à l'Hydro-Québec, même à un prix raisonnable; et cette tentation sera particulièrement forte pour les municipalités dont les réseaux sont en bon état et ne nécessitent pas d'investissements massifs.

Le problème des réseaux municipaux repose en fait sur leur rentabi-

lité face au nouveau principe de tarification que l'Hydro-Québec, avec la bénédiction du cabinet des ministres, applique depuis le premier janvier. Si en effet les municipalités propriétaires d'un réseau électrique pouvaient acheter de l'électricité à un taux suffisamment bas pour leur permettre de la revendre avec profit à leurs propres clients au même prix que l'Hydro-Québec vend la sienne à ses propres abonnés domestiques, pourquoi vendraient-elles et d'ailleurs pourquoi voudraient-elles vendre?

Jusqu'au premier janvier 1978 en effet, la tarification en vigueur à l'Hydro-Québec faisait que, plus on achetait d'électricité, moins elle coûtait cher, et que moins on en achetait, plus elle était dispendieuse. Le rôle de distributeur que joue la municipalité était donc rentable puisqu'elle achetait l'énergie à bas prix en se la procurant en très grande quantité et en la revendant plus cher parce qu'en petite quantité. Et tant qu'il n'a pas été question de

changer ce système, les municipalités n'ont pas manifesté le désir de vendre leur réseau.

En outre, les réseaux constituent des actifs fort importants pour les municipalités. Ils ont en effet une valeur marchande recherchée par les financiers lors des émissions d'obligations, ce qui vaut aux villes de meilleurs cotes auprès des investisseurs, cotes qui se traduisent par de meilleures conditions.

Gouvernement et Hydro-Québec

Mais l'hypothèse de la vente des réseaux ou de leur achat par l'Hydro-Québec, dépendant du point de vue, ne doit pas non plus être négligée. Si les municipalités demandent vraisemblablement un statut de redistributeur, il n'est pas certain que le gouvernement les appuiera face au géant qu'est l'Hydro-Québec, géant qui sait fort bien qu'avec la nouvelle tarification il ne sera pas obligé de payer beaucoup pour les

réseaux municipaux. Le prix que la société d'Etat à d'ailleurs offert à Boleil récemment en constitue un exemple éloquent.

Que feront le ministre Joron et le gouvernement québécois entre ces deux groupes qui constituent les municipalités d'une part et l'Hydro-Québec d'autre part? Il est évidemment impossible de le prédire avec certitude, et il serait étonnant que le ministre Joron l'indique jeudi.

Pourtant, il ne serait guère surprenant de le voir pencher vers la nationalisation, notamment pour uniformiser une fois pour toute la production et la distribution de l'électricité sur le territoire du Québec, ce qui aurait pour avantage de mettre tout le monde sur le même pied partout tout en évitant des problèmes qui pourraient survenir dans cinq ans, 10 ou même 20 ans, problèmes qui viendraient à nouveau poser la question de l'avenir de ces réseaux municipaux. Le député péquiste de

Sherbrooke à l'Assemblée nationale, M. Gérard Gosselin, a même déjà laissé entrevoir que le gouvernement pencherait vraisemblablement en faveur de la prise en charge des réseaux municipaux par l'Hydro-Québec.

Si cette dernière solution est adoptée, les municipalités exigeront certainement du gouvernement de s'impliquer dans les négociations avec chacune des municipalités pour équilibrer les forces en présence. Le ministre Joron, au cours de deux rencontres avec la ville de Sherbrooke l'été et l'automne derniers sur ce sujet, n'a pas précisé quelle serait son attitude mais il a laissé entendre que le gouvernement prendrait ses responsabilités. Il reste maintenant à connaître le contenu du mémoire et les solutions qu'il soumettra vraisemblablement au ministre... et surtout, jusqu'à quel point il influencera le cabinet Lévesque qui prendra l'ultime décision.



C'est le mobilier qui a le plus souffert du feu. (Photo La Tribune)

La police était là!

SHERBROOKE — La cause de l'incendie qui a laissé sur son passage des dommages évalués à quelque \$3.000 au pavillon Lantagne de l'Institut Val-du-Lac, situé dans les limites de la municipalité de Rock Forest, est toujours indéterminée.

On sait que des membres de la police de Rock Forest se sont rendus sur place en soirée de dimanche pour recueillir des détails sur l'incident. Le feu se situe dans la catégorie des incendies à cause douteuse ou indéterminée et seule l'intention du responsable pourrait faire pencher la balance d'un côté ou de l'autre.

Cinq hommes de la caserne 1 du service d'incendie de Sherbrooke, dirigés par le lieutenant Yves Lacharité, ont été dépêchés sur place lorsque l'alerte, par voie téléphonique, vers 21h30, a été acheminée au quartier général de la rue Marquette.

A l'arrivée des pompiers, des lames de fumée s'échappaient par une fenêtre du premier plancher. C'est à cet endroit que la première attaque des sapeurs a été dirigée. L'extinction a par la suite été parfaite par l'intérieur. Environ 250 gallons d'eau ont été utilisés pour noyer l'élément destructeur qui a pris naissance dans une salle de jeu

Le théâtre de l'atelier LE PASSEPORT THÉÂTRE

4 SPECTACLES POUR LE PRIX DE 3

- JOUALEZ-MOI D'AMOUR de Jean Barbeau
- et le CORBEAU ET LA GRUE de Robert Thomas
- LA BONNE PLANQUE de Michel André
- ENCORE UN PEU de Serge Mercier
- A TOI POUR TOUJOURS TA MARIE-LOU de Michel Tremblay

PASSEPORT ÉTUDIANT: '5.50"
RÉGULIER: '10.00"
PREMIÈRE: '25.00"

RÉSERVATIONS: 563-1778

CONCOURS

563-1778

GAGNANTS DE LA SEMAINE DU 20 AU 24 MARS

Lundi, 20 mars:
Mlle Michelle Jutras, 166, rue Principale, La Visitation, comté de Yamaska, J0G 1C0

Mardi, 21 mars:
Mme Clément Gagné, C.P. 305, Saint-Léonard d'Aston, comté de Nicolet

Mercredi, 22 mars:
Madame Lilliane Maccarini, 1976 Le Montagnais, #210B, Sherbrooke, J1K 2X9

Jeudi, 23 mars:
Jeannine Vézina, 48, chemin Yamaska, R.R. 1, Saint-Germain de Grantham, J0C 1K0

Vendredi, 24 mars:
Liliane Blais, 239, rue Assomption, Sherbrooke

Toutes ces personnes se méritent un appareil radio-réveil AM/FM de marque Panasonic. La gagnante du tirage de la semaine est Madame Réjeanne Gosselin, du 2124 de la rue Dionne, à Pleissisville. Elle se mérite un voyage pour deux personnes à Miami, billets d'avion, transferts et chambre d'hôtel compris. (Publi-promotion) 17976

ON ACHÈTE!

vos pièces de monnaie et billets canadiens et américains
Nous achetons des pièces de monnaie en or de n'importe quel pays.
Nous achetons les médailles militaires.

NOUS PAYONS

pour 10¢, 25¢ et 50¢
1966 et en deça:
+ 125%
1967 et 1968:
+ 35%
pour 50¢ 1977 **1.00**



Voici un exemple des prix que nous payons:

Dollars en argent canadien

1935-37 ch.	\$ 8 ⁰⁰	1948 ch.	\$250 ⁰⁰
1938 ch.	\$12 ⁰⁰	1949 ch.	\$8 ⁰⁰
1939 ch.	\$ 3 ⁵⁰	1950-52 ch.	\$ 4 ⁰⁰
1945 ch.	\$40 ⁰⁰	1953 ch.	\$ 2 ⁵⁰
1946 ch.	\$12 ⁰⁰	1954-56 ch.	\$ 4 ⁰⁰
1947 ch.	\$25 ⁰⁰	1957-67 ch.	\$ 2 ³⁵

Nous achetons les montres de poche en argent et en or.

HOLIDAY INN

MERCREDI JUSQU'À SAMEDI, LES 5, 6, 7, 8 AVRIL - de 10h a.m. à 8h p.m.

**3535 RUE KING OUEST
CHAMBRE 125
Tél.: 563-2941**

LA TRIBUNE
Imprimé par LA TRIBUNE LTÉE 1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué. J1K 2X8 Tél. 563-9201
Courrier de deuxième classe
Enregistrement No 1539
Abonnement au Canada territoire immédiat, sauf endroits desservis par camélot et routes desservies par camélot et routes desservies par camélot: 6 mois \$20.00, 3 mois \$12.00, 1 mois \$7.00. Hors de notre territoire immédiat: 1 an \$120.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$45.00, 1 mois \$20.00. Aux États-Unis: 1 an \$120.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$45.00, 1 mois \$20.00. Autres pays, outre-mer, etc.: 1 an \$125.00.
La Tribune est socitaire de la Presse canadienne de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Radio, Agence France Presse. Le service de photos fac-similé de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisés à reproduire les informations de La Tribune. 106651



André Charpentier voulait tellement être certain que son anniversaire de naissance ne passerait pas inaperçu qu'il s'est lui-même organisé un "souper de fête"... Paul Gervais a maintenant son coiffeur privé qui lui coupe les cheveux en pleine nuit et à domicile...

Quand la bagarre éclate chez les spectateurs au Palais des sports, les gardiens de sécurité se précipitent tous ensemble au bureau de Vincent Roselli pour lui demander de faire appel à la police... incidemment, les gardiens de sécurité qui surveillent le stationnement autour du Palais des sports semblent être là comme décoration seulement...

Hubert Dufresne a gagné un billet de saison de golf au mont Orford... le seul problème: il ne joue pas au golf... Vianney Velleux a emprunté les skis de Gilles Niquette pour participer à une course en fin de semaine... ses amis se demandent s'il avait un seul bâton pour la circonstance...

Ceux qui croient que la police de Rock Forest est mal organisée doivent se détromper... en effet, l'assistant-lieutenant intérimaire Richard Parenteau a même son chauffeur privé quand il se rend à Québec... Attention producteurs d'érables... Georges Allard semble décider à enlever ce domaine... il a entaillé les deux arbres devant sa résidence...

Des dizaines de Sherbrookoïses seraient prêts à agir comme arbitres pour le hockey mineur si le Dr Jean-Guy Voyer persiste à offrir quelques centaines de dollars pour favoriser l'équipe de catégorie atome dans laquelle évolue son fils... Un camion de la brasserie Labatt obstruait presque toute la rue Wellington nord hier matin... pourtant il y avait de l'espace libre dans la zone de livraison à 10 pieds de l'endroit où il se trouvait...

Les voisins de Jean-Marie Bergeron lors des joutes des Castors au Palais des sports sont doublement chanceux... pour le même prix, ils peuvent voir le match et entendre ses commentaires toujours savoureux et pleins d'humour... Même si le Club de patinage artistique l'a inscrit au programme de son festival de dimanche prochain, Dick Nutter a déclaré qu'il avait définitivement pris sa retraite...

C'est le Festival des Cantons qui fera l'animation lors du match d'ouverture des Expos de Montréal la semaine prochaine au Stade olympique... 300 gigueurs, musiciens et chanteurs répartis en dix groupes feront chanter et danser les spectateurs... s'il fait toujours aussi froid, les spectateurs auront vraiment envie de danser...

Jacques "Jos" Lachance, qui avait été choisi l'instructeur par excellence au CEGEP l'an dernier, n'aurait pas l'intention de remettre le trophée qu'il avait reçu à cette occasion... en effet, il préfère l'avoir perdu (!)... Le chroniqueur de chasse et pêche J.B.S. Huard aurait tiré(?) de superbes photos de chevreuils... cependant personne ne les a encore vues...

Lionel Racine a réussi à conduire son auto en pleine nuit de Montréal à Granby sans s'apercevoir que ses phares n'étaient pas allumés... René Jacques et Lévis Bouliane, tous deux passagers dans la voiture, ont bien ri, mais le pire, c'est qu'ils ne s'en sont pas aperçus eux non plus...

Daniel "Gaspé" Huard a fait entrer Alain Boisclair et André Rainville au travail samedi, jour du Poisson d'avril... mais il aurait probablement dû s'en abstenir ayant par la suite trouvé un authentique poisson dans sa case au CEGEP... J.Clement Fortin représentera les Cantons de l'Est à l'Association canadienne d'urbanisme...

Pierre Soukini a été proclamé le meilleur pêcheur lors de la soirée du poisson d'avril au mess des officiers des Fusiliers de Sherbrooke... il a attrapé plusieurs truites à la main (oui, à la main)... quant à Armance Gauthier, on dit qu'il est préférable de ne pas tomber sous sa main, surtout depuis qu'on l'a vue arracher la tête d'un poisson en tentant de l'attraper... Rachelle Gagnon, elle, s'est retrouvée dans la piscine à poissons toute habillée... somme toute, on semble s'être bien amusé...

Qui que tu sois, où que tu sois... a un toit pour toi!

bo-plex

Approuvé S.C.H.L.

Garantie de 5 ans

ST-ÉLIE: 565-9844
FLEURIMONT: 565-9292

ville neuve

Autant de policiers sur la colline universitaire que dans tout Thetford Mines ou Victoriaville ...

par Michel Dionne

SHERBROOKE-Desservant une population quotidienne variant entre 9000 et 12.000 personnes, en incluant l'éducation permanente, le Service

Le "cheuf" en congé sabbatique

SHERBROOKE — L'Université de Sherbrooke a demandé à M. Gaston Côté de prendre des vacances pendant une étude sur le service de sécurité qu'il dirigeait.

Cette nouvelle a été annoncée hier par M. Marc Bernier, directeur des relations publiques.

L'université a toutefois dissocié la mise en congé de M. Côté aux perquisitions effectuées par la Sûreté du Québec et révélées dans notre édition de samedi.

On se rappellera que M. Côté avait indiqué qu'il ignorait tout de ces perquisitions parce qu'il arrivait de vacances à l'extérieur du pays.

M. Bernier a dit que l'étude en question devait conduire à une réorganisation du service de sécurité.

M. Côté avait mentionné qu'il reprendrait son poste le 17 courant.

de sécurité de l'Université de Sherbrooke se comparerait avantageusement aux services de police de municipalités comme Coaticook, Asbestos, Magog et pourrait même soutenir la comparaison avec le service de police des municipalités de 20.000 âmes et plus, comme Thetford Mines ou Victoriaville, tant par son budget que par ses effectifs et son équipement.

Il faut cependant se fier aux bribes d'information obtenues de diverses sources pour dresser un portrait du service de sécurité de l'Université car, hier, toutes les portes de l'Université de Sherbrooke se fermaient aussitôt qu'il était question du service de sécurité.

Quant à l'existence d'un présumé "système de justice pénale parallèle à celui du ministère de la Justice" évoquée dans un article publié samedi, on se heurtait à un implacable: "Pas de commentaire!"

D'ailleurs, même en temps normal, il a toujours été impossible de connaître le budget d'opération du service de sécurité de l'Université ni même ses statistiques d'opération policières.

"Le budget du service de sécurité n'est pas un document public ni le budget de l'Université", a déclaré hier M. Richard Béland, vice-recteur aux relations avec les personnels et les étudiants, en ajoutant que le budget détaillé demeurerait à l'intérieur de l'Université, qu'il était peut-être confié à certaines instances mais ne constituait pas un document public.

Lors d'une entrevue réalisée cet été, le directeur du service de sécurité se refusait encore une fois à dévoiler les statistiques annuelles de son département en invoquant des "directives de la haute administration".

Jusqu'à un million?

Dans un article publié dans l'édition du 6 août de La Tribune, le "chef" Gaston Côté évaluait son budget à environ \$500.000 mais, dans les corridors de l'Université de Sherbrooke, il n'est pas rare d'entendre parler d'un budget total de quelque \$800.000, voire même de \$1 million, pour le service de sécurité de l'Université.

Évaluant à 7000 le nombre d'automobiles et à 9000 le nombre de personnes circulant quotidiennement sur le campus, M. Côté avait alors estimé qu'il y avait suffisamment de boulot pour occuper ses 29 hommes incluant 15 constables spéciaux et 14 agents de sécurité.

Des informations obtenues hier laissent croire que le Service de sécurité est composé de 25 hommes incluant le directeur, un officier du service des enquêtes, deux enquêteurs, trois officiers de gendarmerie, douze constables spéciaux et 6 agents non assermentés sans parler du personnel auxiliaire.

Ce n'est un secret pour personne que le service de sécurité de l'Université peut également compter sur deux autos-patrouille identifiées et une auto fantôme. Au chapitre des équipements, il n'a pas non plus à rougir de ses deux ou trois salles d'interrogatoire modernes avec miroirs unidirectionnels à l'épreuve des balles, son système de communications ultra-moderne qui a nécessité des investissements considérables de même que son futur système de télévision en circuit fermé.

M. Luc Lamoureux, directeur du Service de l'équipement de qui relève le service de sécurité, ne peut donner d'informations sur les effectifs du service de sécurité ni sur son budget car, "dans les circonstances actuelles, c'est M. Béland qui est le plus apte à diffuser des chiffres".

Aux services financiers, le directeur, M. Jean-Claude Poulin, déclare que le budget n'est pas public et que, dans les circonstances actuelles, toute information concernant le service de sécurité doit venir du vice-recteur, M. Béland. "C'est la même consigne pour tout le monde." a-t-il commenté.

Quant à M. Béland, il a déclaré qu'il ne connaissait pas le budget du service de sécurité et qu'il n'avait pas les informations sur ses effectifs

et ses équipements à portée de la main avant de lancer que le budget de l'Université ne constituait pas un document public.

Dans les autres villes

Une rapide enquête dans quelques villes environnantes a permis de faire des comparaisons intéressantes.

Ainsi, le service de police de Coaticook dessert une population de 14.000 âmes avec six constables, le chef et le chef adjoint. Ils ont une auto marquée et une auto non identifiée. Le budget annuel est de \$166.300.

le, d'une auto non identifiée et d'une motocyclette.

La municipalité d'Asbestos emploie pour sa part 14 policiers-pompier incluant le directeur du service et cinq sergents pour protéger une population de 9500 âmes. Le budget d'opération est d'environ \$200.000 et le service dispose d'une auto-patrouille et d'une auto non identifiée.

A Thetford Mines, le service de police emploie 34 hommes incluant les officiers pour une population de 22.000 âmes. Ils utilisent deux autos-patrouille, une auto non identifiée et deux motocyclettes. Le budget est de \$700.000, ce qui englobe la plupart des dépenses des services de protection publique et de lutte contre l'incendie.

SHERBROOKE

- PUBLICITE 569-9201
- REDACTION 569-9184
- TIRAGE 566-6353
- PETITES ANNONCES 569-9501

A Magog, 18 policiers incluant le directeur, son adjoint et cinq sergents desservent une population de 14.000 personnes qui, selon certaines estimations, double durant la saison estivale. Comme la ville n'a que quatre pompiers à temps plein, les policiers doivent faire office de pompiers. Leur budget est de \$399.913 et ils disposent de deux autos-patrouille

tion publique et de lutte contre l'incendie.

Enfin, à Victoriaville, 33 hommes protègent une population de 23.000 personnes avec trois véhicules identifiés et deux véhicules non marqués. Le budget du service de police s'élève à quelque \$772.000 et celui des incendies, à \$60.000.

Dépolluer un peu ici, à un peu là...

(Marcel Léger)

SHERBROOKE — Le ministre d'Etat délégué à l'Environnement, M. Marcel Léger, a finalement rejeté l'idée de lancer le Québec dans un programme massif d'épuration des eaux qui aurait coûté de \$3,5 à \$4 milliards durant une période de plus de 10 ans, et opté pour l'assainissement total de tronçons de cours d'eau qui serviraient à l'usage récréatif des Québécois.

Ce nouveau type d'intervention devrait être mis en branle dès cette année; il donnera des résultats beaucoup plus rapides que ceux offerts par le précédent programme et coûtera aussi beaucoup moins cher, a assuré hier M. Léger, qui était de passage à Sherbrooke pour le lancement de la campagne de financement du Parti québécois du comté de St-François.

Dans une entrevue, le ministre a expliqué qu'il avait rejeté le programme d'épuration proposé par un comité interne de son ministère parce qu'il s'agissait finalement de "saupoudrer le Québec de beaucoup d'argent" sans avoir de possibilités d'usage des cours d'eau puisque l'épuration n'aurait touché que 50 pour cent de la charge polluante des cours d'eau. De plus, le programme visait surtout les municipalités.

M. Léger a donc formé un comité de spécialistes extérieurs au ministère, qui lui remettront prochainement un rapport intérimaire. Mais le ministre connaît déjà les grandes lignes de ce rapport et fait siennes les vues d'ensemble.

Grosso modo, au lieu de traiter tout un cours d'eau à 50 pour cent,

on traitera des tronçons à 100 pour cent en s'attaquant à toutes les sources de pollution, agro-alimentaires, industrielles et municipales.

Les citoyens seront consultés par le gouvernement pour le choix des tronçons et pour déterminer quelle vocation principale on devrait donner au tronçon en question, pour la baignade, la pêche ou l'approvisionnement en eau pure, par exemple.

Pour le ministère de M. Léger, les bassins des rivières St-François, Yamaska et du Nord figurent toujours parmi les priorités. Mais le dynamisme des citoyens riverains de ces di-

vers bassins influencera certainement le gouvernement dans la promptitude de ses interventions dans chacun de ces cas, a souligné le ministre.

D'ailleurs, ce dernier projette de rencontrer les comités de citoyens et autres gens intéressés au bassin de la St-François dans une tournée dans environ deux mois. Ceux qui ont déjà des vues sur l'assainissement pourront donc dire quels tronçons du bassin de la St-François devraient profiter d'une dépollution totale pour que les gens puissent en jouir. Evidemment le but ultime demeure toujours

l'assainissement total de tout le bassin.

Le ministre Marcel Léger a souligné que le plus grand pollueur au Québec est l'industrie agro-alimentaire, qui pollue autant qu'une population de 35 millions d'habitants. L'industrie des pâtes et papiers vient en second avec une équivalence de 18 millions.

Dans certains cas, des tronçons



Ginette Pépin, présidente du Syndicat des enseignants de l'Estrie, discute avec Guy Rondeau, de l'agence Tourbec, des conditions du concours qui commanditent les deux organismes.

(Photo La Tribune)

La plume à l'aide de la langue

par Yvon Rousseau

Prix

SHERBROOKE — Le Syndicat des enseignants de l'Estrie, conjointement avec le comité de soutien de l'année du français et Tourbec, a lancé hier un vaste concours littéraire destiné aux étudiants de niveau secondaire. Ce concours vise à la valorisation de la langue officielle du Québec.

Au cours d'une conférence de presse conjointe, Mlle Ginette Pépin, présidente du Syndicat des enseignants de l'Estrie, M. Marcel Labonté, président du comité régional de soutien de l'année du français, et M. Guy Rondeau, directeur de Tourbec pour la région de Sherbrooke, ont révélé que les élèves des secondaires I, II et III sont invités à composer un conte sur la langue, les mots, le langage, la communication et autres sujets du même ordre, alors que les étudiants des secondaires IV V feront un reportage sur la situation de la langue dans un milieu particulier, tels un garage, une épicerie, une industrie, un bureau, la radio, la télévision, etc.

Tous ces travaux pourront être réalisés collectivement ou individuellement. La date limite de participation sera le 5 mai 1978 et tout texte parvenant après cette date sera refusé. Il n'y aura aucune prolongation des délais. Les textes pourront être complétés par des dessins et illustrations.

Des prix seront attribués lors de la sélection régionale, soit un voyage à Paris pour le gagnant des secondaires IV et V et un voyage sur la Côte Nord pour le gagnant des secondaires I, II et III. M. Guy Rondeau a souligné que Tourbec veut ainsi s'intégrer aux activités régionales.

Mlle Pépin a souligné l'importance pour l'organisme qu'elle préside de participer à un tel mouvement.

M. Marcel Labonté a mentionné la structure provinciale et ensuite, la structure régionale à laquelle collaborent les commissions scolaires, la Société St-Jean-Baptiste, la Chambre de commerce, le milieu des affaires, les syndicats, les Caisses populaires et la ville de Sherbrooke.

Le comité se dit prêt à aider dans les cadres de la semaine du français et à toute autre occasion où la cause est jugée valable, comme ce fut le cas au collège régional Champlain, où il y eut un triennat de la francophonie, de même qu'une semaine du français qui fut tenue au Séminaire de Sherbrooke et une semaine du français qui doit avoir lieu cette semaine au Collège de Sherbrooke. L'école secondaire Le Triplet a aussi tenu son projet de français.

Un refus plus lourd de conséquences qu'un oui

SHERBROOKE — Si les Québécois votaient majoritairement non au prochain référendum, le Québec se retrouverait dans une position très défavorable vis-à-vis le reste du Canada, a indiqué hier M. Marcel Léger, ministre d'Etat délégué à l'Environnement.

"Ca fait 20 ans que les gens des autres provinces demandent: 'What does Quebec want?' et finalement, on irait dire: 'On ne veut rien, dérangez-vous pas!'", a ajouté M. Léger.

Parlant devant de nombreux militants péquistes du comté de St-François réunis pour le lancement de la campagne de financement dans ce comté, il leur demanda de contribuer financièrement au Parti québécois pour lui permettre de se doter d'un "immense tam-tam indigène", mais qui serait scientifique et bien organisé, pour contrer les immenses moyens financiers de l'établissement canadien qui se profile derrière les groupes pour l'unité canadienne.

Hier soir, le PQ de St-François avait déjà recueilli quelque \$2.000 sur un objectif de \$10.812 avant même que ne débute la réunion où les gens ont procédé à une séance de signature de chèques. Le député

Réal Rancourt, de St-François, et le président Jacques Duncan du PQ-St-François ont aussi adressé quelques mots aux militants et sympathisants.

M. Marcel Léger a soutenu que le "non" des tenants de l'unité canadienne prononcé avant même que ne soit connue quelle sera la question au référendum est une chose grave et une première erreur. Cela prouve que ces gens ont d'autres intérêts à protéger que ceux des Canadiens du reste du Canada, a-t-il ajouté.

Pour le référendum, le droit de vote sera acquis à compter de 18 ans et non pas 16 ans, comme il a déjà été envisagé. Pour le PQ, il s'agit de déterminer jusqu'où il peut aller dans la formulation d'une question qui doit décrocher une majorité de "oui".

Dans la structure en préparation pour le référendum, on prévoit avoir recours à des militants formateurs et organisateurs. Il y aura des programmes de formation politique pour ceux qui seront appelés à mettre leur talent à profit pour convaincre leurs concitoyens. D'autres seraient appelés surtout à l'organisation de la campagne.

A un pas d'une entente

SHERBROOKE — Une entente de principe est intervenue entre la ville de Sherbrooke et les cols blancs à son emploi.

Cette entente, toutefois, devait être soumise à l'approbation du conseil de ville, hier soir, en même temps que l'exécutif du syndicat devait en prendre connaissance dans ses modalités, avant la consultation de l'assemblée générale.

Ni Denis Denault, président du syndicat, ni Martin Thibodeau, négociateur de la ville, n'ont voulu rendre publiques les ententes de principe, préférant que les syndicats soient d'abord consultés.

L'offre finale de la ville à ses employés paraît acceptable mais le tout est laissé à la décision des membres.

L'assemblée générale des cols blancs doit avoir lieu ce soir.

pourraient être dépollués dans deux ans ou même une année. Le rapport final des spécialistes recrutés hors du ministère ne serait remis qu'en août mais le ministre a déjà décidé de leur enboîter le pas. Les gens du ministère et spécialistes de l'extérieur travailleront finalement ensemble pour mettre tout cela au point.

GRANDE VENTE

DU 3 au 8 AVRIL 78
sur tous nos

20% à 60%

de rabais

- LIVRES
- DISQUES

en magasin

LIBRAIRIE DES ÉDITIONS PAULINES

250 nord, boul. St-François
Sherbrooke

569-5535

LA PAGE EDITORIALE

Même chez les jeunes

La violence au hockey fait le sujet de nombreuses conversations et de multiples commentaires depuis quelques jours. Des incidents disgracieux survenus tant dans la Ligue junior majeure du Québec que dans la Ligue Richelieu (qui réunit aussi des joueurs d'âge junior) sont au centre des discussions.

Pourtant, la violence au hockey n'est pas faite uniquement de batailles, de coups de poing ou de bâton comme trop de gens semblent enclins à la croire. Quand les joueurs ne tentent pas de se blesser au cours d'un match, ces gens croient dur comme fer qu'il n'y a pas eu de violence.

Dans un volumineux document connu sous le nom de rapport Néron et qui vient d'être remis au Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports, on parle de plusieurs sortes de violence. Il y a la violence physique, bien sûr, mais il y a également la violence psychologique. Il y a la violence des joueurs, bien sûr, mais il y a également la violence des dirigeants, celle des instructeurs, celle des arbitres, celle des législateurs, celle des spectateurs et celle des parents. Mais oui, celle des parents!

Il fut un temps, pas tellement lointain, où les slogans des associations de hockey mineur à travers le Québec étaient faits de formules du genre: "N'allez pas conduire vos enfants à l'aréna, allez les voir jouer..." Aujourd'hui, il se trouve de plus en plus d'éducateurs et de responsables qui songent à dire à la majorité des parents: "N'allez plus voir jouer vos enfants; contentez-vous d'aller les conduire à l'aréna..."

Ainsi, pas plus tard que dimanche soir, dans une aréna de Sherbrooke, un médecin (le titre de médecin n'est peut-être pas important en soi, mais cela démontre qu'il s'agit, en principe du moins, d'une personne avec une bonne éducation!) a fait un fou de lui en injuriant un arbitre sous prétexte que celui-ci avait rendu de mauvaises décisions contre l'équipe — de catégorie atome — dans laquelle jouait son fils, équipe qui venait de perdre, évidemment.

Quel exemple extraordinaire pour le fils et tous ses compagnons de jeu! Cela aussi c'est de la violence. Mais qui s'en inquiète?

La semaine dernière, l'Association du hockey mineur de Sherbrooke tenait son assemblée générale annuelle, une assemblée qui a traîné en longueur et qui a failli tourner en queue de poisson parce qu'un avocat (une autre per-

sonne avec une bonne éducation!) avait décidé de contester des règles du jeu établies depuis longtemps et se foutait sans doute éperdument du temps que des centaines de bénévoles donnent année après année à cette organisation.

Cela aussi c'est de la violence au hockey. Et pourtant, ce même avocat, pas plus que les autres personnes présentes à la réunion, ne s'est pas inquiété du rapport du comité de discipline disant qu'au cours de la saison qui vient de se terminer pas moins de 191 cas ont été étudiés entraînant un total de 308 joutes de suspension.

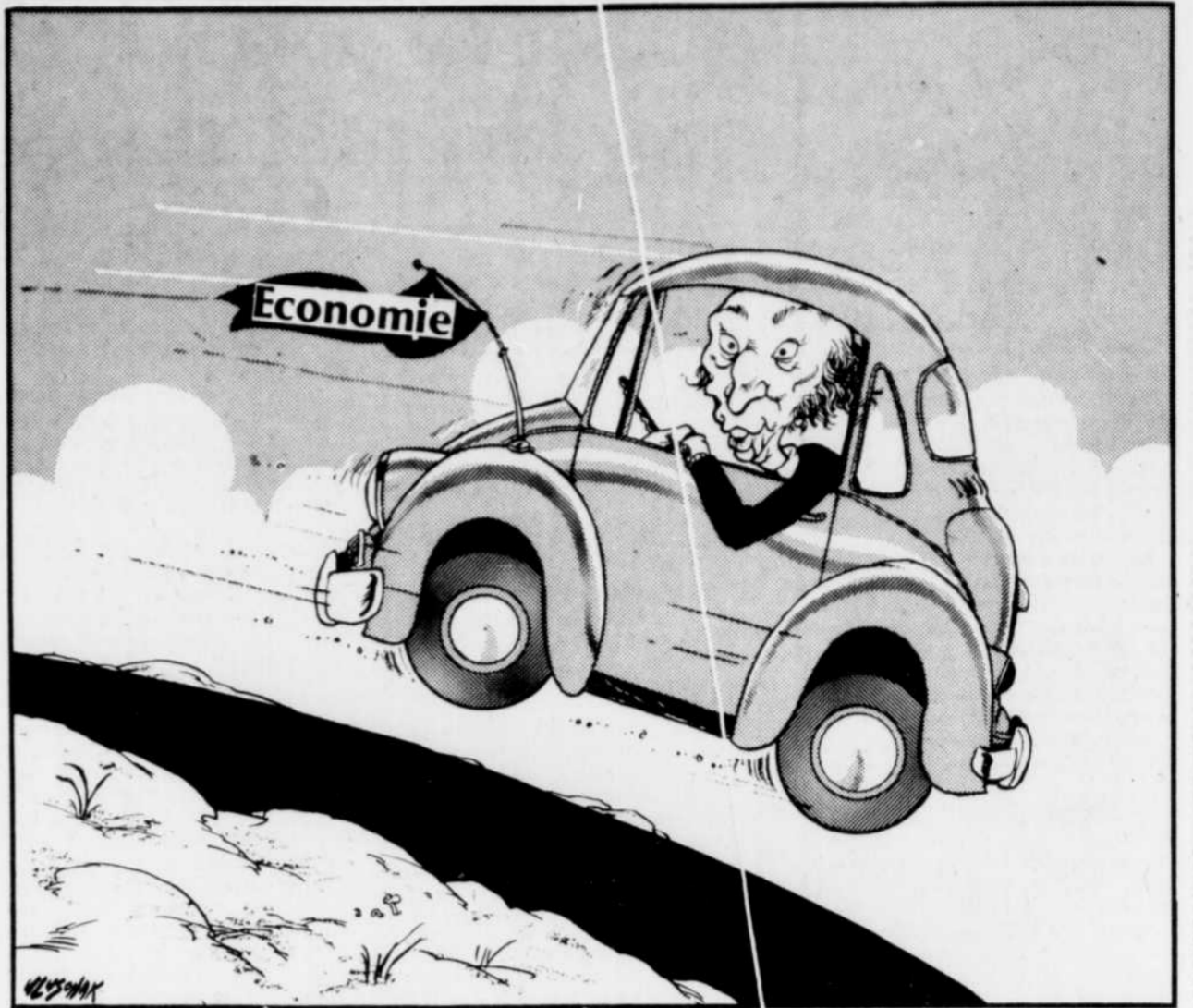
Oui, 308 joutes de suspension à des jeunes de 8 à 16 ans dont la plupart ne demandent qu'à s'amuser. Cela aussi c'est de la violence au hockey. Il faut vraiment que le hockey soit malade pour que des enfants soient suspendus pour 308 joutes dans un hiver à Sherbrooke sans que personne ne s'en inquiète le moins du monde.

On est bien loin du temps où les jeunes garçons s'amusaient sur les patinoires des écoles, à 20, 30, 50 et même davantage sur la glace en même temps, sans arbitre, sans instructeur, souvent sans règles rigides et surtout sans parents. Les bagarres étaient rares, pour ne pas dire inexistantes. Chacun rentrait chez lui après une heure, deux heures ou même cinq ou six heures de jeu, fatigué, mais aussi convaincu de s'être bien amusé. Et n'était-ce pas là le but de l'exercice?

Quand les jeunes garçons qui jouent au hockey ne s'amused plus, il faut définitivement se poser des questions. Le hockey mineur est devenu une véritable industrie impliquant chaque année des millions de dollars avec les équipements vendus aux jeunes, les investissements dans les arénas municipaux, les arbitres et autres officiels payés, les tournois, la publicité. Le budget du hockey mineur au Québec dépasse de plusieurs fois celui d'une prestigieuse organisation professionnelle comme les Canadiens de Montréal.

Mais, il faut bien se rendre à l'évidence, les jeunes s'y amusent de moins en moins. Doit-on alors discuter de procédures pendant des heures, doit-on injurier les arbitres? Est-ce ainsi qu'on corrigera la situation? Si les gens de bonne volonté ne s'arrêtent pas bientôt pour réfléchir sérieusement (pourquoi pas à la lumière du rapport Néron?) et surtout pour prendre des mesures drastiques de nature à corriger la situation, la violence aura bientôt raison du hockey mineur...

Alain GUILBERT



"Qu'est-ce que je vous disais? nous prenons de la vitesse!"

OPINION DES LECTEURS

Duplessis et le cardinal Villeneuve

Il est absolument faux de laisser croire que le Cardinal Villeneuve ait pu demander à Duplessis de passer à une communauté religieuse la propriété de l'administration d'un hôpital quel qu'il soit, sous le prétexte que la province y sauverait de l'argent parce qu'on ferait des économies en versant des salaires de famine et en écartant la syndicalisation des employés. C'est exactement le contraire qui est la vérité.

Le Cardinal Villeneuve, tout au long de sa vie, a toujours été un fervent propagateur et défenseur du syndicalisme. D'autres évêques l'ont été, mais plus que n'importe quel autre, il a insisté sur l'obligation morale de payer un juste salaire. Enfin, à plusieurs reprises, il a spécialement rappelé aux prêtres et aux communautés religieuses le grave de voir qu'ils avaient de se conformer à ces directives et de donner l'exemple aux fidèles.

Ces positions, il les avait déjà soutenues avant de devenir évêque à Gravelbourg et à Québec. Un des premiers gestes qu'il a posés en arrivant à Québec a été d'émettre une ordonnance à tous les administrateurs de biens religieux (fabriques et communautés religieuses) les enjoignant de n'accorder leurs contrats de construction ou de réparation qu'à des entrepreneurs qui s'engageaient à n'embaucher que des travailleurs syndiqués (Semaine religieuse 5 mai 1932, Lettre pastorale du 31 décembre 1932).

Deux ans plus tard, le 31 décembre 1934, il prenait la peine d'adresser "au clergé et aux communautés religieuses du diocèse de Québec" une lettre circulaire de 23 pages sur "le sens social" qu'il introduisait dans les termes suivants: "Bien des fois m'avez-vous entendu, à la suite des souverains Pontifes, recommander aux fidèles de développer chez eux le sens social, saisissant à cet effet toute occasion de le mettre en exercice. Souffrez que je vous invite à examiner si nous n'en manquons pas nous-mêmes parfois, non certes de propos délibéré, mais par surprise, irreflexion ou ignorance à ce sujet".

Avec qui que ce soit, d'une façon polie cependant, le Cardinal n'y allait pas de main morte lorsqu'il s'agissait de dénoncer une situation ou d'exposer un principe.

Chez le Cardinal Villeneuve, le syndicalisme était un instrument indispensable pour la solution de ce que l'on appelait la question sociale: "Si l'on veut qu'il y ait une solution, collaboration entre la ville et la campagne, entre le capital et le travail, que la paix sociale existe non d'une façon locale et précaire, mais qu'elle se stabilise, il faut d'abord que les syndicats et les unions professionnelles existent, vivent, et agissent."

Ils ont besoin du concours de tous. Non seulement de l'admiration théorique pour l'oeuvre que font les aumôniers, mais d'actes positifs propres à en favoriser le recrutement, et à en perfectionner l'organisation. L'un des soutiens nécessaires au syndicalisme catholique consiste dans la règle de préférence accordée non seulement aux travailleurs syndiqués mais aux patrons qui eux-mêmes appuient efficacement ceux-ci. On pourra relire les directives précises que j'ai données à ce sujet". (p. 381).

En présentant à ses lecteurs ce troisième épisode, la revue ici Radio-Canada (semaine 18-24 février) qui doit être bien informée sur les intentions de l'auteur et du metteur en scène disait:

"Les propos qui se tiennent entre Duplessis et le Cardinal Villeneuve nous donnent l'exemple de la complexité qui existait déjà entre l'Eglise et l'Etat, complexité qui s'accroîtra d'ailleurs avec les années."

Sans fausse prétention, je crois connaître un peu la nature, les modes et les degrés de connivences qui ont existé entre certains représentants de l'Eglise et le régime Duplessis. J'admets bien aussi que l'on prenne des licences pour fins de dramatisation. Je ne me scandalise point non plus de la caricature. Cependant, une caricature est une exagération qui a pour point de départ un trait réel. Or, dans ce cas, il n'y a aucun fondement dans la réalité. Ce sont purement et simplement des bobards.

Je ne sais pas quel intérêt il y a à fausser ainsi l'histoire et à créer pareilles légendes.

Gérard Dion,
Professeur,
Université Laval,

Accueillir l'enfant

"Quand j'approche un enfant, disait Pasteur, il m'inspire deux sentiments: la tendresse pour le présent, le respect pour ce qu'il sera plus tard". Que c'est beau un tout-petit! Chacun est touché par sa candeur, par la limpidité de son regard. Chacun frémit à la pensée de tout ce que le menace. Chacun s'émervaille devant cet être unique qui en est à son commencement, riche des merveilles du possible...

L'enfant n'est pas un petit homme, un adulte en miniature, mais un petit bout d'homme en germe, destiné à "pousser" pour devenir peu à peu un adulte. Le XXe siècle a fait des progrès immenses dans la connaissance de l'enfant. Maria Montessori, par exemple, qui a consacré sa vie à l'enfance, disait qu'à 4 ans, l'enfant est achevé d'imprimer et que c'est de 4 à 7 ans que se fait sa véritable éducation, car c'est l'âge absorbant.

Bon nombre de parents aimants et conscients de tout le potentiel de l'enfant, désirent lui donner ce qu'il y a de meilleur: ils se préoccupent de son alimentation, de son habillage, de son langage, de son perfectionnement artistique, de son développement physique et intellectuel. Quand on considère le nombre grandissant d'enfants délaissés et sans amour, c'est une chance d'avoir de tels parents intentionnés et attentifs.

Mais le développement spirituel de leur enfant? Peu de parents s'en soucient, même parmi les chrétiens. Que c'est dommage, que c'est lourd de conséquences d'oublier que son enfant est appelé à une destinée éternelle... S'il a eu la chance d'être baptisé, il vit de la vie même de Dieu et cette vie surnaturelle, au-dessus de la nature humaine, a besoin de croître progressivement dès la petite enfance, comme toutes les facultés de sa vie naturelle.

"Si tu prévois pour un an, sème du blé; si tu prévois pour dix ans, plante des arbres; si tu prévois pour cent ans, forme des hommes" (proverbe). Jamais la formation de l'enfant, de l'adolescent, de l'adulte même, ne sera complète si Dieu en est délibérément écarté. "Sans moi, vous ne pouvez rien faire" affirme Jésus. Par contre, quelle oeuvre éducative peut être la nôtre s'il y travaille avec nous, Lui qui est à la fois le moyen et la fin, Lui qui est amour et sagesse, Lui qui est force et reconfort, Lui qui est chemin, vérité et vie...

"Laissez venir à moi les petits enfants", disait Jésus. Il avait un tel amour de prédilection pour eux qu'il demandait même à ses disciples de leur ressembler pour avoir part à son Royaume. Et cette parole n'a pas seulement été prononcée en faveur de quelques enfants juifs d'il y a deux mille ans; c'est une parole vivante pour notre temps, s'adressant à tous ceux qui sont près de l'enfant, parents d'abord. "Laissez venir à moi les petits enfants". Accueillir cette parole, en faire le leitmotiv de notre mission d'éducateur, voilà ce qui peut faire le bonheur véritable de notre enfant.

Gisèle Savard
Lennoxville

Mise au point à propos de l'abandon des études

Je ne peux comprendre comment le Président du syndicat des professeurs du CEGEP de Victoriaville puisse me reprocher les propos que j'aurais supposément tenus devant les membres de la Caisse Economique des Bois-Francis en décembre 77.

D'abord il n'était pas là, en second lieu s'il appuie sa stratégie sur un compte rendu, forcément restreint d'un journal; c'est assez faible comme base à son argumentation. De plus à deux reprises, les quatorze et quinze décembre dans une rencontre au salon des professeurs je lui ai noté le fait que ce texte était inadéquat. Décidément, il tient à me faire un procès d'intention; me faut-il douter de sa bonne foi?

Si les étudiants invoquent comme cause d'abandon des études des raisons monétaires, c'est sûrement manquer de nuances que de me faire dire, par la voie du journal, que toutes les autres causes d'abandon sont attribuables aux professeurs et à l'enseignement. Je n'ai jamais cité le chiffre de 70%. Ce nombre n'était pas non plus dans le court reportage impliqué. Les quelques statistiques que j'ai citées furent extraites de la "RELANCE" parue en août 77.

Là où le bât blesse c'est dans la juxtaposition de deux membres de phrases où il y a contradiction. Il n'est pas nécessaire d'être très fort pour s'en rendre compte. Je le dis bien clairement que les professeurs sont attentifs à tout ce qui se passe, qu'ils se préoccupent des problèmes que confrontent les étudiants. Que c'est eux qui ont le plus de contacts avec les étudiants par le fait de l'enseignement. Voilà le sens de mon intervention. Je ne crois pas déprécier personne en disant cela, tout au contraire.

J'ai assez de principes pédagogiques et d'éthique professionnelle pour m'abstenir de toute déclaration qui pourrait nuire à des collègues ou groupes travaillant dans la même institution que moi. J'écris cela bien simplement même si le Président cherche à ironiser sur mon expérience.

L'article paru insinue que lui le Président renseigne le public sur les véritables causes d'abandon des études par les étudiants, naturellement la simplification et les citations faites disent que cela dépend de l'orientation. C'est de la rigolade, car tout le monde sait que se sont justement ces étudiants qui ne consultent pas ou presque jamais un conseiller.

Je lui rappelle et lui retourne son conseil; pour plus de nuances il faudrait relire correctement les statistiques avant d'essayer de me discréditer auprès des enseignants du CEGEP de Victoriaville et de deux des collèges publics.

Cyrille Picard,
Conseiller en orientation
Victoriaville

Propos insolents et insolites

Joe Clark s'attend de remporter 35 sièges au Québec. Il n'a pas dit combien d'élections ça lui prendrait pour réaliser ce tour de force.

— O —

Il y a encore des gens qui prennent leur automobile pour parcourir un mille ou moins et qui s'offusquent de la fumée de cigarette.

— O —

La cause de Raymond Garneau est vraiment perdue puisque le pompier de service du gouvernement Bourassa, M. Jean Cournoyer, serait tenté d'appuyer le député de Jean-Talon.

Lu dans un journal: "Deux personnes trouvent la mort". L'avaient-elles cherchée?

— O —

Le parti conservateur a recruté plein de personnalités prestigieuses. C'est intéressant à la condition que ce ne soit pas le prestige de Joe Clark qui soit la mesure de comparaison.

— O —

En choisissant Claude Ryan comme chef, les libéraux opteront pour la continuité avec Robert Bourassa. Les deux sont beaux et sont équipés pour sentir les problèmes de loin.

Epinionondas

DOCUMENT

L'aurons-nous cette décentralisation?

Monsieur André Ouellet
Ministre des Affaires Urbaines
Chambre des Communes
Objet: La décentralisation du service de la cartographie du Ministère fédéral des mines, ressources et énergie.

A la suggestion du représentant du comté de Sherbrooke aux Communes, Monsieur Irénée Pelletier, nous désirons attirer votre attention sur le projet ci-haut mentionné, afin d'obtenir des clarifications de nature à accélérer sa réalisation ou bien son rejet, selon l'hypothèse optimiste ou pessimiste.

Pour l'Estrie et en particulier la région immédiate de Sherbrooke, ce projet de décentralisation comporte suffisamment d'intérêt pour que tout soit mis en oeuvre en vue de savoir exactement à quoi s'en tenir à son sujet. Depuis l'annonce de ce projet par votre gouvernement à l'automne dernier, les nombreuses interventions publiques faites à son sujet ont surtout porté sur les difficultés possibles de réalisation occasionnées par l'application de la loi 101 du Québec, plus particulièrement concernant l'inscription des enfants du personnel à l'école de leur choix.

Un groupe de travail de la région a fait le nécessaire afin d'obtenir le maximum de clarification sur le dernier point. Les députés de la région ont également fait les démarches et interventions requises, à Québec comme à Ottawa, et ils ont pressé les autorités gouvernementales de clarifier cet aspect du dossier. A notre connaissance, les représentants des deux niveaux de gouvernement ont procédé sérieusement et avec diligence dans ce dossier, considérant les recommandations portées à leur attention par le gouvernement de travail de la région.

Le Ministre d'Etat au développement culturel, monsieur Camille Laurin, s'est déplacé ces jours derniers à Sherbrooke, afin d'expliquer l'attitude et la position du Québec à ce sujet. Pour notre part, nous estimons que dans le respect de la loi 101, le Ministre

Laurin a donné une interprétation suffisamment souple et flexible du règlement en question pour que les personnes concernées par le projet de décentralisation puissent évoluer à leur aise dans l'Estrie. Pour la progression du dossier, quelques questions formulées par le Ministre Laurin à l'endroit de votre gouvernement auraient avantage à être examinées. Nous savons par ailleurs que le député Irénée Pelletier a fait les démarches nécessaires à ce sujet à Ottawa.

En nous préoccupant de l'aspect économique de ce projet, sans pour autant nous impliquer dans sa dimension éminemment politique, nous insistons auprès de vous et votre gouvernement pour qu'avec Monsieur Pelletier vous parveniez à clarifier dans les meilleurs délais tous les aspects de ce dossier susceptibles de faire difficulté, surtout que tous nous savons maintenant la position exacte du Québec. L'Estrie se rejouit à l'idée d'accueillir le personnel du service de la cartographie, si c'est possible, et souhaite vous voir intervenir promptement à cet effet.

Nous vous remercions de l'attention accordée à notre demande. Nous sommes confiants que votre intervention sera déterminante à cet égard. L'Estrie est très attentive au traitement de ce dossier majeur pour son économie. Nous vous saurions gré de voir activement à sa progression avec Monsieur Pelletier, comme Monsieur Laurin l'a fait avec Messieurs Gosselin et Rancourt à Québec.

Veuillez recevoir, Monsieur Ouellet, l'expression de nos sentiments distingués et soyez assuré de notre entière collaboration.

Denis Bertrand
Président
Chambre de Commerce de Sherbrooke
Robert Routhier
Président
Conseil régional de développement
des Cantons de l'Est

Le Festival de l'Enfance en Couleurs: deux ans et déjà plus de 1000 enfants

Par Michel Chrétien
SCOTSTOWN - Il semble bien que le Festival de l'Enfance en Couleurs de Scotstown tende à s'élever au rang des événements culturels importants de l'Estrie.

En effet, à sa deuxième année à peine, le Festival a réussi à faire participer à son concours de dessins plus de 55% des enfants de la Commission scolaire La Sapinière et de l'école de Bury, soit plus de 1000 enfants du primaire.

Stimulés par la tournée

de Frédéric dans les neuf écoles, les enfants ont mis leur imagination au service de la peinture. C'est ainsi que, de cire, d'encre, d'huile, d'eau colorée, les dessins des émules de Frédéric éclaircissaient de gaieté les murs du salon de la Moustache, au Centre Culturel de Scotstown, ensoleillant ce morne week-end.

Plus de 900 dessins inspirés du "Petit Prince" de St-Exupéry, exprimaient à leur façon l'allégorie fascinante du pilote-écrivain: des

planètes de toutes formes et couleurs, des renards, des serpents, des déserts, des roses, des allumeurs de réverbères, des soleils... le Petit Prince imaginé de tous temps et de tous espaces: tantôt astronaute, tantôt féodal, tantôt moderne, en jeans.

Il semble bien que ce thème aura démontré tout le potentiel imaginatif des enfants car très peu de dessins avaient été plagés des esquisses de St-Exupéry dont les lignes naïves

étaient plutôt faciles à imiter.

Il faut dire que le thème était assez difficile à illustrer, surtout pour les plus petits et les organisateurs se proposent de revenir à des thèmes plus vagues lors des prochains festivals.

Malgré tout, aux dires de Frédéric, très peu de dessins étaient hors thème et la sélection des dessins fut une tâche plutôt ardue pour le jury composé, outre de Frédéric, de Mme Joyce Schweitzer-Cochrane, de Sherbrooke, et de Mme June Moller, de Scotstown, qui n'en sont pas à leurs premières armes dans ce domaine. Evidemment, on a dû éliminer les dessins plagés ou calqués et ceux où la touche des parents était évidente.

C'est le respect du thème, l'originalité, l'harmonie des couleurs et des lignes qui servaient de critères principaux à la sélection des lauréats de chaque catégorie. On a ainsi eu droit à de véritables petits chefs-d'oeuvres dévoilés dimanche après-midi devant une foule enthousiaste qui avait bravé le mauvais temps pour assister à l'événement.

Ce fut d'ailleurs la seule ombre au tableau du Festival, la pluie du samedi et la poudrière de dimanche ayant limité considérablement l'affluence des visiteurs qu'on estime tout de même à plus de 700 venant de tous les coins de l'Estrie.

Plus de \$300 de prix furent distribués aux gagnants, 4 prix par catégorie d'âge et 14 prix de participation. Les premiers prix de chaque catégorie consistaient en un ensemble de peinture à l'acrylique, de grande valeur, tout comme le grand prix de participation du Centre culturel de Scotstown offert par Yvette Labonne, artiste-peintre et membre du comité culturel. Tous les présents étaient du matériel artistique à l'exception des colliers de pièces de \$0.50 offerts par la Banque Canadienne Impériale de Commerce de Scotstown.

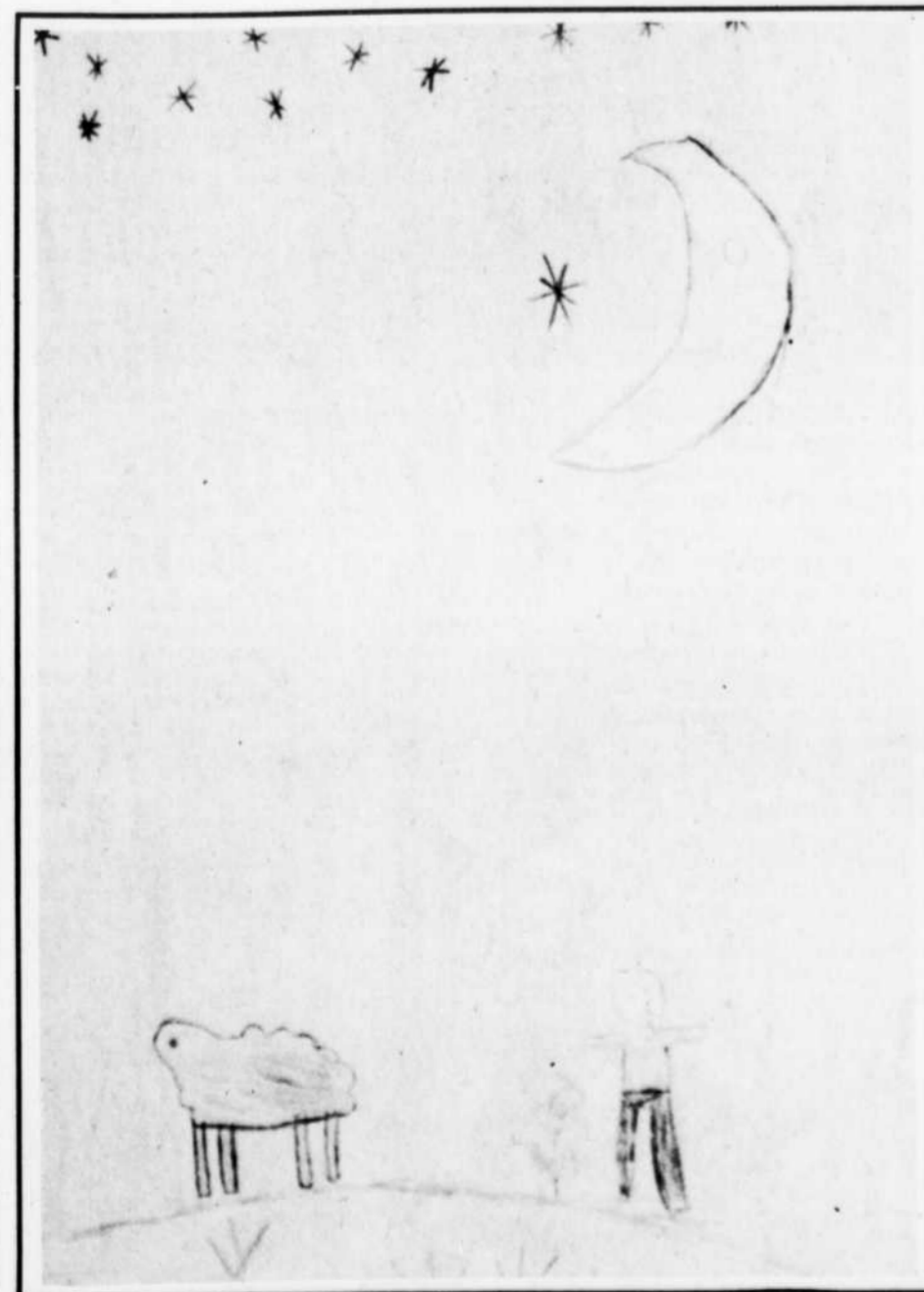
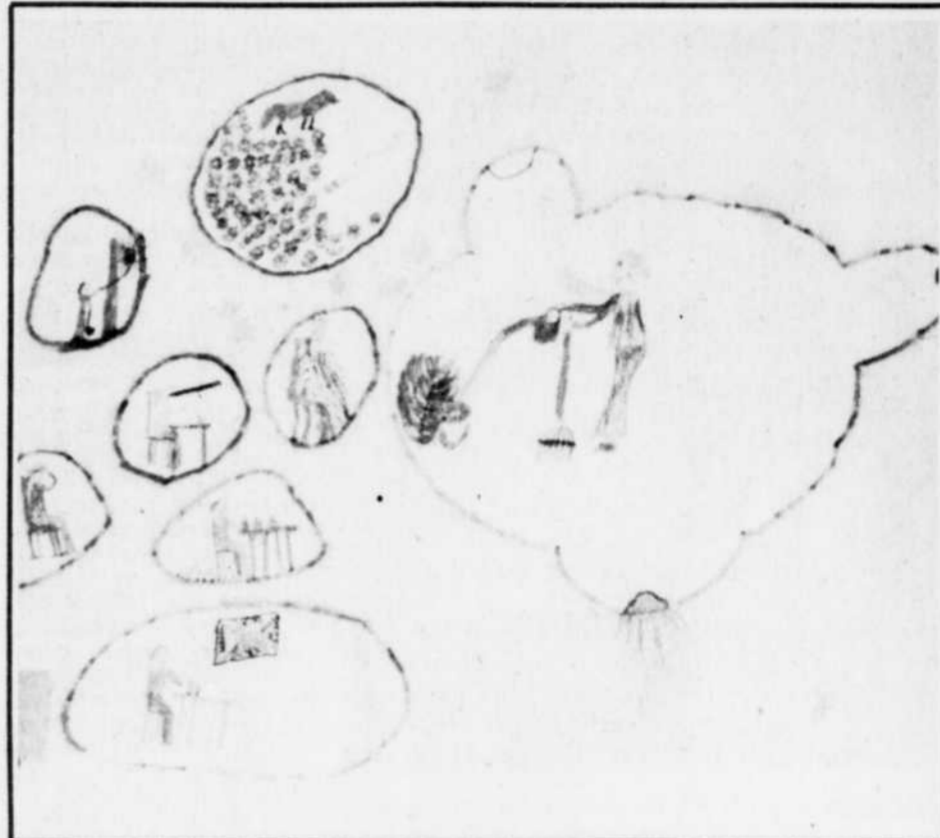
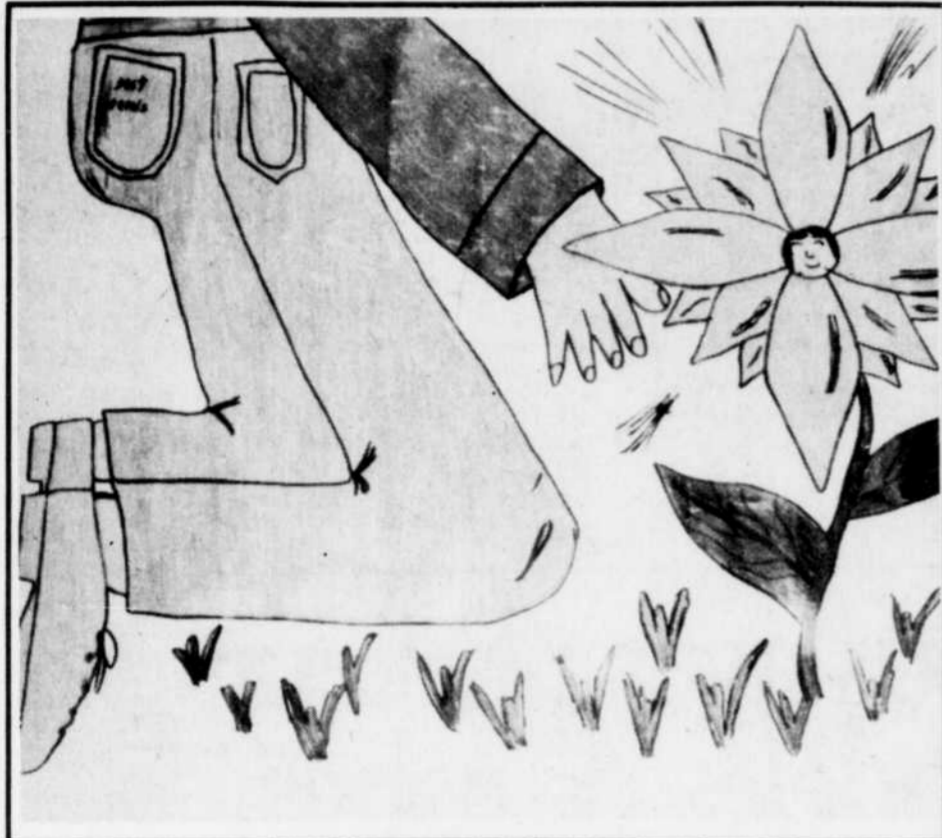
C'est grâce à la participation financière du journal La Tribune, des Caisses populaires de Weedon et d'East Angus et de quelques autres commanditaires que l'attribution de ces prix fut possible, car leur valeur dépasse de beaucoup le budget de ce Centre culturel. Les promotions de CHLT-AM et Cité-FM, La Tribune, la collaboration de Art et Photo, Claude Payette, Imprimerie Sherbrooke et de la Commission scolaire La Sapinière auront permis la réalisation de ce Festival original et de caractère vraiment culturel.

Liste des lauréats

Catégorie 5-6 ans
 1er prix: Daniel Rousseau, école Notre-Dame du Sacré-Coeur, Weedon.
 2e prix: Julie Roy, Ecole Notre-Dame de la Garde, East Angus.
 3e prix: Marie-Josée Lapierre, Ecole N.D. de la Garde, East Angus
 4e prix: Danièle Boullanger, Ecole St-Pierre, La Patrie
Catégorie 7-8 ans
 1er prix: Jill Bishop.

Ecole des Trois-Cantons, St-Isidore
 2e prix: Benoit Genesse, Ecole Notre-Dame du Paradis, St-Adolphe
Catégorie 11-12 ans
 1er prix: Caroline Anderson, Ecole Pope Memorial, Bury
 2e prix: Ginette Bilodeau, Ecole des Trois-Cantons, St-Isidore
 3e prix: Lisa Audy, Ecole N.D. du Paradis, St-Adolphe
 4e prix: René Huard, Ecole N.D. du Sacré-Coeur, Weedon

3e prix: Daniel Mun-Kittrick, Ecole N.D. du Paradis, St-Adolphe
 4e prix: Linda Rousseau, Ecole St-Paul, Scotstown



Un merci bien senti...

SCOTSTOWN - Le Centre culturel de Scotstown, par l'entremise de sa présidente Délia Cloutier, tient à remercier chaleureusement tous ceux qui ont permis la réalisation éclatante du 2e Festival de l'Enfance en Couleurs de Scotstown.

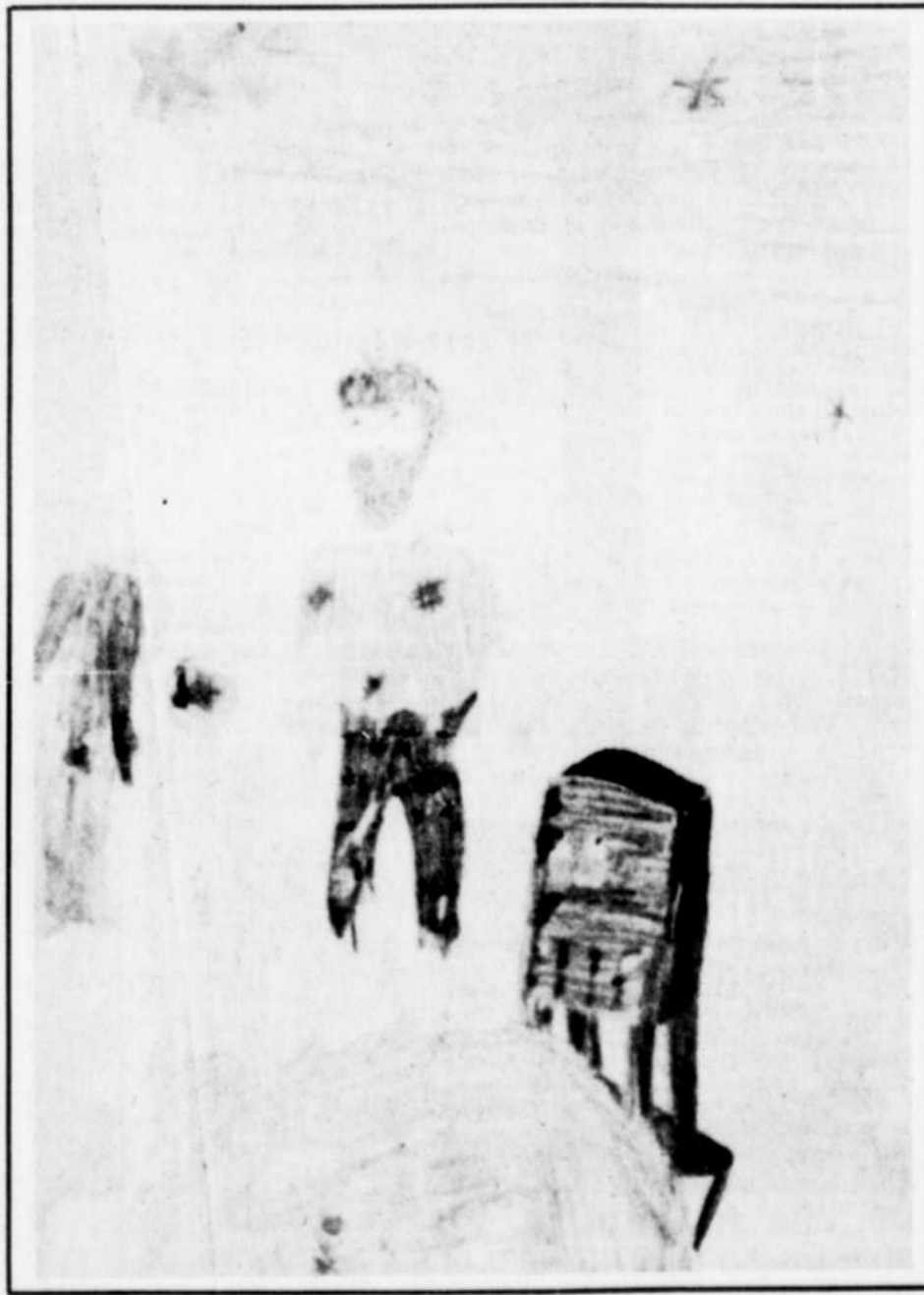
"Malgré le bénévolat des membres du comité culturel, notre petit budget ne nous aurait jamais permis de donner autant d'envergure à ce Festival sans la participation de nombreux commanditaires et donateurs. J'aimerais également souligner la collaboration enthousiaste des différentes autorités de la Commission scolaire La Sapinière, des professeurs, des directions d'école et du frère Raymond Boursier.

Ce qu'il est surtout merveilleux de constater c'est la participation des enfants; dans certaines écoles, près des trois-quarts des petits bouts de chou ont tenu à participer au concours et c'est ce qui est le plus important. C'est le but que nous visons; c'est pourquoi nous avons ajouté plusieurs prix de participation cette année.

Notre but est de stimuler les activités culturelles et artistiques, ce Festival de l'Enfance en Couleurs s'inscrit dans nos objectifs. En plus de permettre aux enfants de s'exprimer par le dessin, et de communiquer par l'exposition, le thème du Petit Prince leur a permis de se familiariser avec une oeuvre littéraire importante, même si ce fut quelque peu difficile pour les plus petits, ils auront au moins été sensibilisés.

Finalement les prix que nous avons distribués étaient tous à caractère artistique et culturel. Il faut bien donner quelques instruments d'expression à nos jeunes talents.

Après le succès incontestable des deux premiers Festivals de l'Enfance en Couleurs, je crois que nous devons donner l'occasion l'an prochain à un plus grand nombre d'enfants de démontrer leurs aptitudes créatrices. Nous rêvons de pavoiser tout Scotstown de dessins d'enfants une fois par année. Cela inspirerait peut-être les adultes..."



Mariage interdit aux moins de 18 ans

HULL (PC) — Les personnes de moins de 18 ans ne pourront plus se marier religieusement dans le diocèse de Hull à compter

de samedi prochain. De plus, tous les couples qui projettent de se marier devront s'y préparer pendant une période de six mois.

Ce ne sont là que deux des importantes restrictions qu'a annoncées, hier, l'évêque du diocèse de Hull, Monseigneur Adolphe

Proulx, au cours d'une conférence de presse. Selon lui, le pourcentage "très élevé de divorces et de séparations dans le diocèse"

a forcé l'administration religieuse à adopter des mesures "d'avant-garde" qu'on ne retrouve nulle part ailleurs au Québec.

Non seulement le règlement est-il sévère sur l'âge des futurs époux, mais il l'est aussi sur l'honnêteté des personnes qui demanderont un mariage à l'église.

moins de 20 ans, eux, devront se soumettre à "une préparation humaine au mariage".

A cela vient s'ajouter le fait qu'à peine 20 pour cent des futurs époux avaient participé au cours du Service de préparation au mariage dans l'ensemble du diocèse en 1975.

Mariage civil

Répondant aux questions des journalistes, Monseigneur Proulx n'a pas caché que les nouvelles exigences auraient probablement pour effet d'augmenter le nombre de mariages civils sur le territoire.

Si les personnes ne sont pas prêtes à accepter les nouvelles normes, rien ne les empêchera de se marier

au Palais de justice, de dire l'évêque de Hull.

"Nous ne voulons pas limiter le nombre de mariages, a-t-il ajouté, nous voulons seulement que l'acte matrimonial soit pris au sérieux, que les gens acceptent que c'est un contrat pour la vie."

Pour que le mariage soit conçu comme tel, il faut, selon Monseigneur Proulx, une certaine maturité religieuse et humaine. C'est pour cette raison que l'Eglise de Hull a décidé d'agir en imposant des restrictions additionnelles.

D'autres diocèses du Québec réfléchissent présentement sur le sujet, mais aucun n'est encore allé aussi loin que celui de Hull.



vivre en '78

Vaccin contre la pneumonie

TORONTO — Des hommes de sciences des Etats-Unis et du Canada, participant à une conférence scientifique à Toronto, ont reconnu l'opportunité de recourir à la vaccination pour lutter contre les bactéries responsables de maladies graves, comme la pneumonie bactérienne.

Un tel vaccin est sur le marché aux Etats-Unis depuis deux mois et il sera mis sur le marché au Canada d'ici quelques jours, par la société Merck, Sharp and Dohme de pointe-claire.

Les hommes de sciences américains et canadiens sont convenus qu'à titre de mesure préventive le vaccin devrait être administré à toutes les personnes âgées de même qu'à toutes les personnes de plus de deux ans souffrant de maladies chroniques.

On estime que la pneumonie tue près de 6,000 personnes par an au Canada et environ 25,000 aux Etats-Unis.

Les recherches exposées aujourd'hui par les scientifiques ont montré que dans beaucoup de cas les antibiotiques ne parviennent pas à enrayer la maladie.

Ils estiment que la gamme étendue des antibiotiques, lancés avec la pénicilline et considérés depuis comme une longue suite de médicaments-miracles, n'est plus aujourd'hui la panacée à prescrire sans réserve dans tous les cas d'infections bactériennes.

D'une part, les antibiotiques tendent à décimer des flores bactériennes nécessaires à l'organisme. D'autre part, certains microbes leur opposent à divers degrés une résistance fort dangereuse pour l'être humain.

C'est ainsi que, depuis 1967, on a pu siler certaines souches résistantes de pneumocoques, bactéries responsables de maladies graves et trouvant mortelles, comme la pneumonie et la méningite. Ces souches ont été découvertes en Australie, en Grande-Bretagne,

en Afrique du Sud et même au Canada. Le risque est grand que ces mutants, chez les micro-organismes, prolifèrent de par le monde.

Pour pallier l'inefficacité relative des antibiotiques dans certains cas tenaces d'infection pneumococcique, médecins et chercheurs en viennent donc aujourd'hui à une méthode prophylactique qui a fait ses preuves, la vaccination.

Les participants à la conférence ont fait ressortir que, malgré l'importance qu'on accorde toujours aux antibiotiques dans l'arsenal médical, pneumonie bactérienne et méningite ne semblent pas regresser et constituent toujours des causes majeures de décès dans les deux pays.

Selon le docteur Robert Austrian, du service de recherches médicales de l'université de Pennsylvanie, la pneumonie bactérienne occupe le cinquième rang pour le nombre de décès aux Etats-Unis.

Le docteur Austrian a contribué de façon éminente à la mise au point de vaccin

polyvalent contre la pneumonie bactérienne.

Ce vaccin, qui n'est sur le marché que depuis quelque temps aux USA et que la maison Merck, Sharp and Dohme doit distribuer au Canada dès le début d'avril, se compose des enveloppes "capsules" a polysaccharides de 14 des 84 pneumocoques identifiés de la pneumonie.



Ces mignons chandails de laine à col roulé peuvent être tricotés à la broche dans les tailles 2, 4 et 6 ans. En employant deux laines de couleurs différentes, l'on pourra créer des rayures fascinantes. Pour obtenir ce patron, vous n'avez qu'à faire parvenir vos nom et adresse, CODE POSTAL, le numéro du patron, dix cents et une enveloppe affranchie pour le retour à la Rédaction féminine, La Tribune, 1950 rue Roy, Sherbrooke, J1K 3X8.

Citron et poisson

Filets de sole au four
Jus de 1/2 citron frais
1 avocat, en rondelles
1 banane, en rondelles
1 lb de filets de sole, ou autre poisson blanc
Sel et poivre
2 tasses de riz cuit
2 c. à table d'échalote, en rondelles
1/2 c. à thé de cari en poudre
1/2 citron frais, en rondelles
1/4 tasse de beurre, fondu (ou margarine)

Arroser les rondelles d'avocat et de banane de jus de citron pour éviter qu'elles noircissent. Disposer les filets dans un plat à gratin de 13 x 9 x 2"; saler et poivrer. Bien mélanger riz, échalote et cari; verser, à la cuiller, sur le poisson. Disposer les rondelles de citron, d'avocat et de banane sur le dessus, en les alternant. Arroser de beurre. Recouvrir d'une feuille de papier aluminium. Faire cuire au four, à 350 F, pendant 20 minutes ou jusqu'à ce que le poisson s'effeuille sous la fourchette. Pour 4 personnes.

Filets de poisson citronnés à la poêle
Zeste râpé de 1/2 citron frais
Jus de 1 citron frais
1 c. à thé de sel d'oignon
1 lb de filets de sole, de morue ou autre poisson blanc
1/3 tasse de farine
2 à 4 c. à table de beurre ou d'huile de table
Quartiers de citron
Persil

Mélanger zeste, jus et sel d'oignon dans un grand plat peu profond. Y mettre les filets; laisser reposer de 5 à 10 minutes, en les retournant une fois. Entre-temps, mélanger farine et paprika dans un plat peu profond. Rouler légèrement les filets dans la farine. Faire chauffer le beurre dans un grand poëlon. Faire sauter les filets (3 ou 4 minutes de chaque côté) jusqu'à ce qu'ils soient

légèrement dorés et que la chair s'effeuille sous la fourchette. Servir avec quartiers de citron et persil. Pour 4 personnes.

ENTREPOSAGE DE FOURRURES

365, rue Alexandre
562-6898
Fournitures P GAUMOND inc.
• Vente
• Réparation
• Remodelage
• Nettoyage
• Livraison
ESTIMATION GRATUITE

LE YILDIZ

Centre d'Achats King
Biftecks - Brochettes
Fondues - Truites

Mangez de très bons plats bien préparés accompagnés de très bons vins à prix VRAIMENT abordables

Réervations: 569-7029

..... Spécial
tous les jours

BIFTECK & \$2.99

BIERE de 11:00 à 11:00

PETIT DEJEUNER JUSQU'A 11:00

1 jus d'orange, 1 oeuf, bacon, patates sautées, rôties et café \$1.29

MAINTENANT HEURES D'OUVERTURE

LUNDI au SAMEDI: 7:30 a.m. à MINUIT

Dimanche seulement: 10:00 a.m. à 10:00 p.m.

FOURRURES TEL 569-1256

SERVICE DE: REPARATION NETTOYAGE DE ENTREPOSAGE FOURRURES

VOUTE FRIGORIFIQUE de FOURRURES

GERARD Perreault

Depuis 1945

59, rue Alexandre, Sherbrooke Stationnement municipal en face.



Vous avez plusieurs modèles de robes, alors vous avez besoin de plusieurs modèles de soutiens-gorge.



Pour porter avec vos vêtements les plus audacieux. Voici un soutien-gorge Daisyfresh* rehaussé d'une magnifique dentelle de nylon. Le décolleté plongeant qui attache à l'avant et les insertions de fiberfill créent une allure extraordinairement séduisante et élégante. On peut aussi le porter en licou. En blanc ou beige. Modèle #2928: A 32-36, B 32-36, C 34-36. Prix sugg.: \$11.00.

Jamais vous n'avez vu un soutien-gorge aussi facilement adaptable à toutes sortes d'occasions car on peut le porter de six façons différentes. Sans couture, fait de simplex de polyester, il est bordé d'une fine dentelle de nylon. Ce soutien-gorge Nuance* est parfait sous n'importe quel vêtement mais il convient particulièrement bien sous les blouses qui découvrent les épaules ou sous les robes du soir les plus décolletées. L'effet est saisissant. En blanc ou beige. Modèle #2934: A 32-36, B 32-36, C 34-36. Prix sugg.: \$13.00.

Délicatement féminin et romantique, ce soutien-gorge Natur-Elle* léger, sans couture est conçu pour créer une ligne douce et naturelle (on le porte sans soutien-gorge sous une blouse transparente ou un chandail moulant). Ses bretelles transformables en licou permettent aussi de le porter sous plusieurs types de robes. En beige ou blanc. Modèle #2951: A 32-36, B 32-36, C 34-36. Prix sugg.: \$8.00.

CREATIONS Daisyfresh

Nous connaissons les dessous de la mode.

Lors de votre prochaine visite à votre magasin préféré, n'oubliez pas votre exemplaire gratuit de notre nouveau dépliant sur les "Profils de la mode."



FERNAND GROLEAU

Centre d'escomptes Belmont

610 est, rue King



F. Groleau, propriétaire

FILM COULEUR
 AGFA et ETCO
 110-12 poses Rég. 1.59
 126-12 poses Rég. 1.41
 135 mm-36 poses Rég. 2.97
2 pour 1 avec coupon
PRIX SPECIAL sur développement du 4 au 13 avril

COUCHES PAMPERS (jour)
 Super absorbantes
 Rég. \$3.05
\$2.49 SPEC. avec coupon

RINCE-BOUCHE SCOPE
 1 litre rég. \$3.79
2.89 SPECIAL avec coupon
 500 ml. rég. 2.31
1.59 SPECIAL avec coupon

CIGARETTES
 1 carton par client -
 Rég. \$6.44 King Size **\$6.54**

TONIQUE WAMPOLE
 450 ml. **\$2.65** SPECIAL avec coupon

DENTIFRICE CLOSE UP
 150 ml. **\$1.49** SPECIAL avec coupon

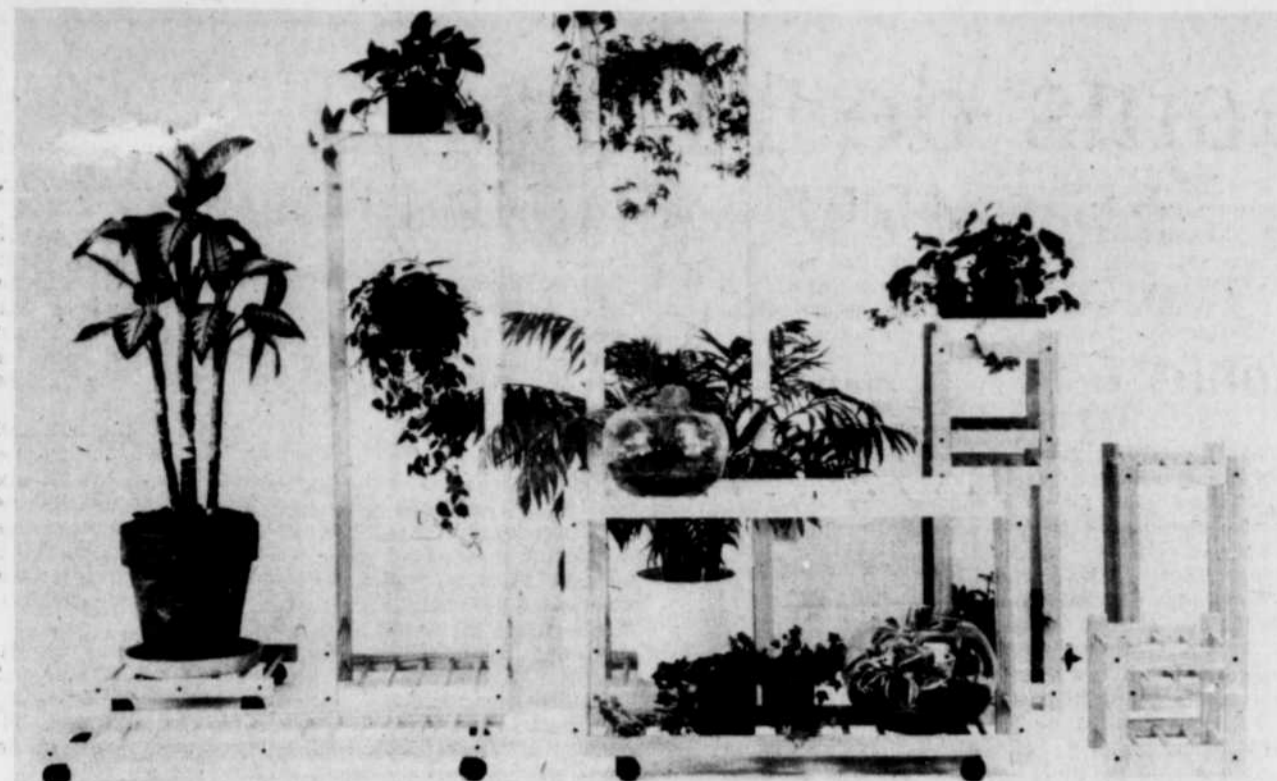
BRIQUETS
 gaz butane
 Meilleur prix en ville **64¢**

DENTIFRICE CREST
 150 ml. **\$1.89** SPECIAL avec coupon

SHAMPOING POUR BEBE
 Johnson 850 ml. **\$3.88** SPECIAL avec coupon

GELEES DE FRUITS
 Fiesta, 300 gr. **\$1.39** Avec coupon

Prix en vigueur jusqu'au 13 avril 1978, au comptoir seulement. Quantités limitées.
 Nous acceptons les coupons de nos concurrents. 610 est, rue King Sherbrooke **569-9251**
 • Bureau de poste
 • Salon d'esthétique
 • S.O.S. orthopédie
 • Cadeaux



Cette gamme pratique et séduisante de meubles pour plantes est conçue et fabriquée au Canada, en pin naturel, qui résiste au gauchissement, à l'humidité et aux taches d'eau.

Recettes faciles

Lait fouetté aux bananes
 3/4 tasse de lait
 1 oeuf
 1 banane mûre
 1/2 c. à thé de vanille
 Fouetter le tout au "blender".
 et griller jusqu'à coloration dorée.
 Banane glacée à la noix de coco
 1/2 banane
 yogourt nature
 noix de coco râpée
 Placer la banane sur un bâtonnet de popsicle. Tremper dans le yogourt et rouler dans la noix de coco. Congeler. Délicieux à la collation.

Yogourt aux bananes
 1 banane tranchée + 8 onces de yogourt nature ou à la vanille. Mélanger et réfrigérer 30 minutes. Saupoudrer de muscade.

Banane, jambon beurre d'arachides
 1 tranche de jambon cuit
 2 tranches de pain de blé entier
 2 c. à table de beurre d'arachides
 1 banane tranchée
 Margarine
 Placer le jambon sur une tranche de pain. Tartiner de beurre d'arachides et recouvrir de tranches de bananes. Ajouter l'autre tranche de pain et tartiner de margarine. Frire au poêlon ou au four et retourner de côté.

Laforest
 GRAND INC.
 tapis coussiné-tulle
 1360 Conseil, Sherbrooke, Qué.
 562-4751
 SABLAGE DE PLANCHER FINI URETHANE PARQUET DE BOIS ET POSE

NETTOYAGE DE TAPIS ACTON
 VAPEUR DEEP STEAM SYSTEM TRAVAIL GARANTI **563-4864**
 G. Roberge et R. Préfontaine, props.

Vos FOURRURES SERONT EN SECURITE
 dans notre voûte frigorifique à l'épreuve du vol, du feu, des insectes et des chaudes journées d'été.
C'EST LE MEILLEUR TEMPS POUR LES REPARATIONS, LE NETTOYAGE ET LE REMODELAGE
CUEILLETTE GRATUITE
562-4006
J.A. ROBERT Ltée
 1084 ouest, rue King — 562-4006

SACHEZ METTRE LE PIED AU BON ENDROIT!
SPECIALIAUX

ECHANTILLONS DE TAPIS
 Harding, Armstrong, Crossley Karastan, Bigelow, Venture, etc.

PRELARTS ARMSTRONG En vinyle coussiné, Imperial Accotone. 3.90 v.c.	PRELARTS DOMCO Crystal Floor, coussiné et sans cirage. 5.70 v.c.
TAPIS HARDING "SHAG" Qualité commerciale, fibre 100% nylon très dense, endos jute. Choix de 6 couleurs. Prix rég. 12.95 6.95 v.c. En spécial	
TAPIS COMMERCIAL Bouclé en fibre 100% nylon, endos caoutchouté. Choix de couleurs. 4.50 v.c.	TAPIS HARDING "SHAG" 100% nylon, très belle qualité. Approuvé par la S.C.H.L. Sur endos de jute. Choix de couleurs. Rég.: 14.95 8.95 v.c. En spécial
TAPIS MONTERREY Bouclé ciselé, trois tons 100% acrylique. Approuvé S.C.H.L. Prix rég. 12.95 6.25 v.c.	TAPIS HARDING A motifs, 100% nylon, traité Scotchgard, endos caoutchouté, pour cuisine, salle de jeux boudoir. Prix détail 9.95 5.75 v.c. En spécial

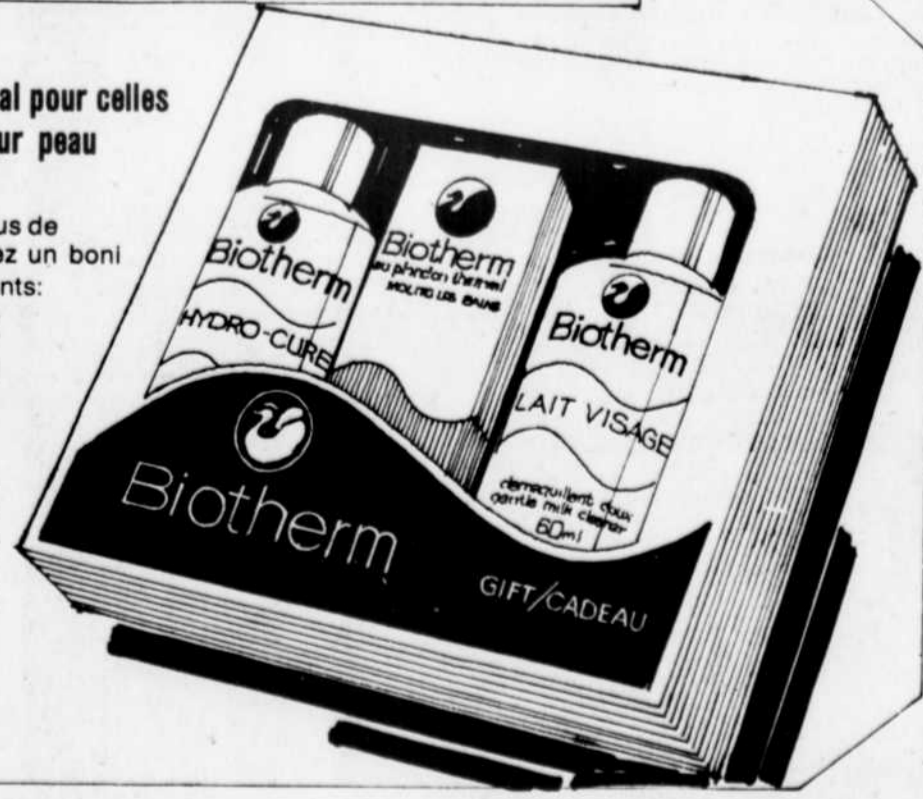
LES TAPIS
 BUREAU & BUREAU INC.
 385 ALEXANDRE, SHERBROOKE,
 Membre du regroupement **expansol**
 SPECIALISTES EN COUVRE-PLANCHER

Sears CARREFOUR DE L'ESTRIE SHERBROOKE EN VIGUEUR DU 4 AU 15 AVRIL INCLUSIVEMENT

Biotherm



Biotherm a un boni spécial pour celles qui prennent soin de leur peau quotidiennement.
 Avec l'achat de \$8.50 et plus de produits Biotherm, recevez un boni contenant les items suivants:
 60 ml de tonique hydrocure, 60 ml de "Lait visage" démaquillant doux, 30 ml hydrothermal.
 Un cadeau par client.
 Venez au département des cosmétiques chez Sears, où il y a 5 esthéticiennes diplômées pour vous servir et vous conseiller.



COSMÉTIQUES - RAYON 08
 19838
 Simpsons-Sears Ltée

Onze partis en lutte aux prochaines élections

OTTAWA (PC) — Bien que seulement quatre partis politiques pourraient se faire la lutte aux prochaines élec-



politiques sont représentés à la Chambre des communes, il existe sept autres partis officiels reconnus aux termes de la Loi électorale du Canada.

En effet selon une réponse écrite fournie à un député hier à Ottawa, 11 partis poli-

tiques. Le directeur-général des élections, Jean-Marc Hamel a précisé qu'outre les principaux partis, Le Parti libéral, le Parti progressiste conservateur, le Crédit social et le Nouveau Parti démocratique, la loi reconnaît

le Parti communiste du Canada, et le Parti marxiste-léniniste du Canada.

Il existe également le Parti Rhinocéros, le Canada Party, le United Provincial National Party of Canada, le National Reform Party of Canada et le Libertarian Party of Canada.

Dans le cas de ces cinq partis, avertit le directeur général, leur inscription au registre n'entraîne pas en vigueur acaia irochaine élection générale.

Ces cinq partis devront alors présenter des candidats dans au moins 50 circonscriptions, sans quoi ils ne pourront voir leur nom apparaître sur le bulletin de vote où émettre des reçus pour fins d'impôt.

Lors des dernières élections, en 1974, les partis reconnue marxiste-léninistes avaient présenté plus de 50 candidats, c'est pourquoi ils ont un statut officiel.

Selon le relevé du directeur général des élections, Jacques Ferron, un médecin de Longueuil et écrivain est toujours le chef du Parti Rhinocéros. On sait qu'en 1974, il avait recueilli 1,110 voix dans la circonscription de Longueuil où le libéral, Jacques Olivier, avait remporté 21,500 voix.

Par ailleurs R. Bailey de Toronto demeure le chef du Libertarian Party, et R. A. Gilson de North Bay est chef du National Reform Party tandis que le leader du United Provincial National Party est Joe Lehnert

Le Canada scindé en deux "solitudes économiques"

(Mme Judith Maxwell)

TORONTO (PC) — Le Canada est en passe de se scinder en "deux solitudes" économiques, a déclaré lundi une économiste montréalaise, Mme Judith Maxwell, directrice du C.D. Howe Institute, dans un discours prononcé au Canadian Club de Toronto.

Les cinq provinces de l'ouest, dit-elle, empruntent politiquement, socialement et économiquement des voies différentes de celles des cinq provinces de l'est.

Parmi ces dernières, ce sont les provinces atlantiques qui offrent les meilleures perspectives d'un renversement favorable de la tendance économique.

Leurs atouts ? Mme Maxwell cite au hasard : la pêche, qui tire avantage de l'extension à 200 milles des eaux territoriales du Canada; la potasse au Nouveau-Brunswick et la possibilité de trouver des gisements de pétrole et de gaz naturel sur le plateau continental.

"En sommes, dit-elle, les provinces atlantiques possèdent des atouts pour renverser la tendance économique. Il reste à voir si elles sont en mesure de

les exploiter." **Le Québec**

Cependant, de toutes les provinces de l'est, c'est le Québec qui semble être le moins fortuné. Et cela, non pas uniquement en raison de la conjoncture politique, dit-elle.

"Le dilemme économique du Québec est étroitement lié à la situation internationale, notamment au sort d'industries telles que les textiles, la chaussure, etc.

"Ces industries sont les principaux employeurs et il existe un risque réel de voir des emplois disparaître sous la pression des importations."

En outre, poursuit Mme Maxwell, "bien que riche en ressources naturelles, on ne voit pas très bien encore l'orientation que va prendre le Québec".

Dans l'ensemble, dit-elle, les autorités portent une telle attention aux divisions politiques du Canada qu'elles en arrivent à perdre de vue les courants économiques fondamentaux qui font qu'il est difficile de gouverner le pays et de gérer son économie.



Le premier ministre Trudeau, de retour de vacances dans les Caraïbes, est escorté par un assistant jusqu'à la porte des Communes hier, à Ottawa. Les Communes ont repris leurs travaux après un arrêt d'une semaine pour Pâques.

Les enseignants fourbissent leurs armes en Ontario

OTTAWA (PC) — Les enseignants franco-ontariens commencent à fourbir leurs armes en vue d'une guerre éventuelle avec le gouvernement de l'Ontario, face à sa politique de financement de l'éducation.

Dans une résolution adoptée lors de son 39e congrès annuel, l'Association des enseignants franco-ontariens s'élève contre les tendances actuelles du gouvernement de réduire sa participation financière aux budgets scolaires, et elle entend faire connaître au premier ministre William Davis, ainsi qu'aux ministres Thomas Wells et Darcy McKeough son mécontentement.

S'il est assuré que l'AEFO s'associera aux autres associations membres de la Fédération des enseignants de l'Ontario pour proclamer bien haut son désaccord avec la politique du trésorier McKeough sur le financement des conseils scolaires, l'organisme représentant les enseignants franco-ontariens tient quand même à élaborer son propre plan d'attaque.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

N.B. - Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la Rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la loi numéro 50. Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

569-9201

Compagnie pétrolière recherche les services d'un REPARTITEUR "DISPATCHER"

Le candidat devra avoir beaucoup d'initiative, sera apte à diriger, connaissance de l'anglais, responsable.

Salaires avantageux ainsi que avantages sociaux des plus complets.

Faire parvenir curriculum vitae à:

Casier 11, La Tribune
1950 rue Roy,
Sherbrooke, P.Q.
J1K 2X8

19992

CHAMPLAIN REGIONAL COLLEGE

Campus de Lennoxville

recherche un AGENT DE LA GESTION FINANCIÈRE

FONCTIONS:

Le titulaire s'occupera des programmes et procédures administratives et assistera les divers services administratifs en ce qui a trait aux affaires financières, planification et contrôle budgétaires, comptabilité, rapports et états financiers, perception des revenus, planification des dépenses, application des divers programmes d'assurance collective.

QUALIFICATIONS:

Doit posséder un diplôme premier cycle dans un champ de spécialisation appropriée, de préférence dans la gestion ou sciences administratives.

DATE D'EMPLOI:

Le 17 avril 1978

SALAIRE:

Selon les normes prévues par le ministère de l'Éducation du Québec.

Les applications pour ce poste seront acceptées jusqu'au 10 avril 1978.

Veillez soumettre votre Curriculum Vitae à:

Dr. Peter Hill,
Directeur de Campus,
CHAMPLAIN REGIONAL COLLEGE,
Campus de Lennoxville,
Lennoxville, P.Q. J1M 2A1

20022



Champlain Regional College
OF GENERAL AND VOCATIONAL EDUCATION



DIMANCHE APRES-MIDI LE 16 AVRIL A 2 HRES

à l'Aréna de Sherbrooke sur le terrain de l'Exposition

PRIX DE PRESENCE AUTOMOBILE "TOYOTA" OU \$5,000.00 EN ARGENT

15 TOURS DE BINGO POUR \$4.00 PRIX DE \$200.00 CHAQUE TOUR

2 TOURS SPECIAUX \$2,000.00 EN PRIX CHAQUE TOUR

4 TOURS SPECIAUX \$1,000.00 EN PRIX CHAQUE TOUR



CE NOUVEAU SUPER BINGO sera dirigé par

J.E. PRUD'HOMME

Organisé pour l'Association Agricole des Cantons de l'Est

19389

Débrayage de 1,500 travailleurs miniers

"Notre grève est justifiée"

(les syndiqués)

THETFORD MINES — Le débrayage de 1,500 travailleurs miniers de la région de Thetford Mines, sur une possibilité de 3,400, a pour but de forcer les com-

défendons une cause juste. Que la compagnie nous donne ce que nous demandons et le travail va reprendre rapidement. D'ailleurs, je crois que cette

bestos: "Ca vaut la peine de se battre pour le fonds de pension, les vacances et le boni de vie chère qui nous permettra de suivre la hausse du coût de la vie. La

syndicaux. Les patrons sont négligeants. Nous allons gréver longtemps si la partie patronale ne fait pas mieux qu'au cours des dix derniers mois."

Michel Leblond, Carey-Canadienne: "Je suis en faveur du débrayage parce que la compagnie ne nous a pas encore offert des clauses normatives satisfaisantes et qu'elle ne nous a même pas présenté des propositions monétaires. Selon moi, la grève sera courte si les patrons font preuve de bonne volonté dans les négociations."

voulu pour obtenir satisfaction."

Laurent Chabot, Carey-Canadienne: "L'annonce de l'achat de la Société Asbestos Ltée par le gouvernement est la conséquence de la situation actuelle dans les négociations de tout le secteur minier. La Carey pourrait possiblement être dans le même cas dans un avenir plus ou moins rapproché. Selon moi, ces compagnies voudraient que le gouvernement négocie avec les employés. Toutefois, compte tenu du règlement déjà in-



Dieudonné Dostie

pagnies minières impliquées à négocier sérieusement et à présenter des offres acceptables. C'est ce qui se dégage d'un sondage effectué hier matin par La Tribune auprès de neuf grévistes des compagnies Lake Asbestos, Bell et Carey-Canadienne.

Dieudonné Dostie, Lake Asbestos: "Je suis en faveur de l'arrêt de travail car nous



Alcide Laplante

grève sera de courte durée." Roger Bergeron, Lake Asbestos: "La compagnie avait jusqu'au 2 avril pour nous présenter des propositions acceptables et elle ne l'a pas fait et c'est ce qui explique notre vote de grève. Nous avions, encore dimanche, trop de clauses importantes non réglées comme le fonds de pension, les assurances et les salaires. Ca vaut la peine de se battre pour obtenir satisfaction. Je m'attend à de gros changements d'ici dimanche prochain."

Alcide Laplante, mine Bell: "La compagnie a retardé volontairement la négociation et j'étais d'accord pour ne pas prolonger le délai de grève. La compagnie n'a pas l'excuse de dire qu'elle n'avait pas le temps de négocier. Ça fait six mois que les pourparlers traînent. Quant à la durée de la grève, je ne peux pas me prononcer."

Alain Dumas, Lake As-



Alain Dumas

compagnie ne s'attendait pas à ce que nous déclenchions une grève mais nous étions prêts à tout pour obtenir satisfaction. Selon moi, le conflit devrait être réglé d'ici une semaine, sinon ce sera très long."

Noel Bolduc, mine Bell: "La compagnie n'est pas de bonne foi car elle refuse de négocier avec nos dirigeants

Gérard Vallières, mine Bell: "Nous avons raison de sortir car la compagnie ne veut pas négocier. Pour moi, les points importants touchent le fonds de pension et le boni de vie chère. Je n'ai pas grévé sept mois en 1975 pour me faire retirer, à la première occasion, ce que nous avons durement ac-



Gérard Vallières

quis. Pour la durée de la grève, je ne sais pas. On sait quand ça commence mais pas quand ça fini."



Hervé Lessard

matif ni sur le monétaire en dépit des nombreuses séances de négociations. Je suis prêt à prendre le temps



Laurent Chabot

tervenu et des autres probables, la grève à la Carey devrait être de courte durée."



Roger Bergeron



Noel Brochu

Rien à déplorer en rapport avec la grève

THETFORD MINES — Aucun incident n'est à déplorer dans la région de Thetford Mines en rapport avec le déclenchement d'une grève légale hier au niveau de 1,500 des 3,400 travailleurs miniers.

Une ligne de piquetage a officiellement été formée à la Carey-Canadienne d'East Broughton et le tout s'est déroulé dans l'ordre. Quant aux barrières de la Lake Asbestos et de lamine Bell, quelques grévistes ne sont présentés, sans plus.

Entre-temps, les négociations intensives se sont déroulées entre les dirigeants de la Lake Asbestos et le

syndicat des Métallos, local 7649. Les deux parties semblent avoir entrepris un sprint final et, au moment d'écrire ces lignes, les pourparlers se poursuivaient toujours. Le conciliateur spécial, Jean-Robert Gauthier, semblait très optimiste quant à l'éventualité d'un règlement prochain.

Un important déblocage a été signalé entre la compagnie Bell et le syndicat Métallos, local 7285, alors qu'hier, les parties ont procédé à des échanges fructueux.

Quant à la Carey-Canadienne et le syndicat CSN des employés à l'heure,

les pourparlers doivent reprendre aujourd'hui.

M. Gauthier veut également s'occuper des dossiers relatifs aux quatre syndicats de bureau des quatre compagnies minières d'amiante de la région. Peu de rencontres ont eu lieu à ce niveau et le conciliateur veut y porter une attention particulière d'ici la fin de la présente semaine.

Les employés de bureau de la mine Bell ne sont pas présentés au travail hier alors qu'en avant-midi, ils se sont réunis pour voter en faveur de la grève dans une proportion de 88,8 pour cent.

Victoriaville

Hausse du coût du contrat pour le rôle d'évaluation

VICTORIAVILLE — S'il faut en croire les chiffres fournis à la hâte hier soir à l'Hôtel de ville de Victoriaville, les amendements du deuxième projet de contrat pour la confection du rôle d'évaluation municipale, par des fonctionnaires québécois, occasionneront des déboursés légèrement supérieurs aux contribuable de l'endroit pour cette réalisation globale.

Le maire P. A. Poirier, ne donnant que les grandes lignes de ces modifications, a précisé que le contrat avec la firme SDR est estimé maintenant à 231,357. La prime de bonification, pou-

vant atteindre jusqu'à 8 5,000, demeure toujours disponible.

Il a rappelé que le tout premier contrat faisait état d'un chiffre de 249,372 dont il faut soustraire environ 30,000. Ce montant représente le remboursement du salaire payé par la ville à Alain Roy, alors qu'il doit travailler chez SDR à la réalisation du rôle d'évaluation.

La Direction générale de l'évaluation, au ministère des Affaires municipales, a refusé ce premier projet, prétextant que la ville doit défrayer le salaire d'Alain

Roy, pour éviter la possibilité que la ville soit à la merci de la firme d'évaluateurs, une fois le rôle complété.

Deuxième contrat

Un second projet de contrat était aussitôt acheminé à Québec, parlant cette fois d'un coût de 222,552 dollars.

Le maire Poirier n'a pas expliqué pourquoi la Direction générale de l'évaluation a refusé une deuxième fois de projet, exigeant pour son approbation finale des modifications. Ce sont ces amendements, non détaillés, qui font que la ville devra déboursier 231 357. Ce chiffre inclut une somme d'environ 10 000 dollars à titre d'indexation et 13 875 dollars sont rajoutés pour la compilation cadastrale.

En terminant, une parenthèse mérite d'être ouverte à ce sujet: la firme SDR exigeant cinq dollars pour la matrice graphique et cinq dollars pour la compilation cadastrale. Le ministère des Affaires municipales abaisse à deux dollars cinquante le coût de la compilation cadastrale, pour compenser la perte. Les arpenteurs recevront d'une toujours dix dollars pour chacun des lots compris par ce travail. Et, lorsqu'on pense qu'il y a 5 500 lots, la somme à rajouter au coût du contrat est appréciable, plus de 13 000 dollars.

La situation se détériore au Cégep de Victoriaville

VICTORIAVILLE — Alors que la situation se détériore toujours de plus en plus au Cégep de Victoriaville, comme ailleurs dans le secteur de l'enseignement collégial au Québec, le syndicat des enseignants de l'endroit trouve pour le moins "défaillante et contradictoire l'attitude des administrateurs".

Le syndicat, qui revient à la charge au sujet du non-renouvellement de trois professeurs qui ont acquiescé durant l'année le statut d'enseignements à temps plein, et qui désapprouve ce geste, estime que le collège ne respecte pas la convention.

On laisse effectivement savoir que la convention fixe entre le 1er avril et le 1er mai l'inscription d'un nom de professeurs que l'administration doit mettre à pied. Dans ce cas-ci, cette formalité a été remplie

avant même la mi-mars, soutient en outre le syndicat.

Les dirigeants de ce groupe estiment aussi que le collège ne respecte pas ses propres décisions. On donne l'exemple de la plus récente réunion du comité exécutif, alors que ses membres ont décidé d'accorder à un professeur sa permanence pour l'an prochain. Deux jours après, le même professeur apprend qu'il n'est pas engagé pour l'an prochain et, le lendemain, une lettre l'informe qu'on maintient la première décision. Cet exemple, pour le syndicat, témoigne de la "contradiction" qui anime les administrateurs du Cégep.

On s'interroge sur l'image que cela projette, quand une "administration va à l'encontre d'une décision de son propre comité exécutif et d'une convention collective qu'elle a signée".



Carmella Ivy, employée de W.H. Schwartz & Sons Ltd., la plus vieille maison d'épices en Amérique du Nord, est en train de vérifier une livraison destinée à l'exportation. Schwartz, qui a des usines à Halifax et au Québec, exporte (grâce à l'assurance et aux garanties d'investissement à l'étranger de la SEE) à plus de 50 pays.

L'exportation...c'est de l'emploi pour des gens comme vous et moi.

Vous avez raison, Carmella Ivy, des millions d'emplois au Canada dépendent de l'exportation. Et c'est le rôle de la SEE de financer et d'assurer les ventes à l'étranger qui favorisent la création d'emplois au pays.

Peut-être travaillez-vous pour une compagnie qui ne fait pas directement de l'exportation. Mais il est plus que probable que certains produits ou services de votre compagnie soient utilisés par d'autres qui, elles, vendent à l'étranger.

A la SEE, nous finançons les ventes destinées à l'exportation. Nous pouvons aussi les assurer. Nous pouvons même garantir les investissements canadiens à l'étranger. Chaque dollar ainsi investi rapporte au Canada l'équivalent d'environ \$7 en dividendes, intérêts, contrats

d'équipement et de services, et crée de nouveaux emplois au pays.

La SEE est une entreprise à but lucratif du gouvernement fédéral. Elle est, par conséquent, financièrement autonome.

Par l'intermédiaire de nos bureaux à Ottawa, Toronto, Vancouver, Montréal et Halifax, nous apportons quotidiennement un appui financier aux exportateurs canadiens. Cela représente des emplois supplémentaires pour les années à venir.

Je veux savoir comment la SEE aide les exportateurs et les investisseurs canadiens.

Je veux savoir comment la SEE protège des emplois existants ou en favorise la création.

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ PROV. _____ CODE POSTAL _____

COMPAGNIE _____

TITRE _____ TEL. _____

Bureau régional de l'Est
Société pour l'expansion
des exportations
C.P. 124
Succursale postale "Tour de la Bourse"
Montréal, Qué. H4Z 1C3

Tél.: (514) 878-1881
Télex: 05-25618

Société pour l'expansion des exportations



Les marchés mondiaux à la portée des Canadiens.

ST-4-4-78

LA REGION METROPOLITAINE

- Magog - Asbestos
- Coaticook
- Rock Forest - Deschênes
- Lac-Mégantic
- East Angus - Fleurimont
- Richmond - Bromptonville
- Villes frontalières
- Weedon - Windsor

Festival de la construction

L'enthousiasme règne à la Chambre de Lac-Mégantic

LAC-MEGANTIC - Beaucoup d'enthousiasme règne présentement au sein du comité provisoire de la Chambre de commerce de Lac-Mégantic qui a pris en main la mise sur pieds du "Festival de la Construction 78 de Lac-Mégantic". Des cette année, le festival de construction accueillera ses visiteurs à Lac-Mégantic. Cette manifestation d'envergure provinciale se déroulera les samedi et dimanche, 15 et 16 juillet 1978.

Festival

Dernièrement, un comité provisoire était mis sur pieds par la Chambre, ayant à sa tête, M. Pierre Fecteau. Ce comité aura pour objectif de mener à bien la destinée de ce premier festival de la construction à Lac-Mégantic. M. Pierre Fecteau, a signalé "que le festival de la construction aura lieu cette année les 15 et 16 juillet 78. Pour les prochaines années, le festival sera tenu toujours la première fin de semaine des deux semaines de vacances des employés de la construction, soit en général les deux dernières semaines de juillet." "Actuellement a signalé M. Pierre Fecteau, le programme n'est pas déterminé de façon précise, les personnes qui travaillent à ce comité provisoire ont lancé plusieurs suggestions naturellement mais rien ne peut être dévoilé pour l'instant." "Signaler cependant que le festival ouvrira ses portes aux visiteurs et à la population de la région des le samedi midi, avec

ouverture officielle et soirée regroupant des participants de toutes les paroisses des environs. Le lendemain, dimanche matin, il y aura sans doute des compétitions dans le domaine de la construction, par la suite des finales et en soirée clôture des activités." "M. Pierre Fecteau a ajouté que 7 à 8 activités de compétition avaient été suggérées par le comité, tel que concours de clouage, mais que ces dernières seront dévoilées d'ici quelques semaines. D'ici là les modalités dans chaque domaine seront fixées."

M. Pierre Fecteau, a signalé que "l'idée originale de ce festival de la construction à Lac-Mégantic avait été suggérée par M. Réjean Beaudoin, personne ressource du Conseil régional de développement des Cantons de l'Est. M. Beaudoin, travaille à mettre sur pied l'Association touristique de l'Estrie présentement. Naturellement afin d'alimenter l'ATE. M. Beaudoin a pensé à diverses activités, dont le festival de la construction pour notre région. Il a fait l'ébauche du projet, projet qui m'a plu tout de suite personnellement et j'ai alors décidé de pousser et mousser, l'idée à Lac-Mégantic et de réaliser celui-ci chez nous. Cependant, originairement, ce projet était prévu pour une autre municipalité." M. Fecteau a déclaré "qu'il était assez difficile de dire si oui ou non un tel festival existait déjà ailleurs, chose difficile à vérifier. Mais, il semblerait que ce festival est unique, du moins au Québec."

La Chambre de commerce en campagne de recrutement

LAC-MEGANTIC - La Chambre de commerce de Lac-Mégantic est en pleine campagne de recrutement présentement. Le comité de recrutement, ayant à sa tête, M. Guy Dallaire, président, s'est fixé un objectif de 200 membres pour 1978. D'après M. Guy Dallaire, président, s'est fixé un objectif de 200 membres pour 1978. D'après M. Dallaire, cet objectif ne sera pas un problème à atteindre.

Recrutement

Cette année, le comité de recrutement a fait parvenir par courrier à chaque membre en règle au 31 décembre 77, une lettre leur expliquant brièvement les principaux buts de la Chambre de commerce de Lac-Mégantic pour l'année 78. Ces mêmes personnes ont reçu une formule d'inscription et une enveloppe de retour à la Chambre. Un délai a été fixé par le comité afin de permettre la réception des formulaires des membres. Une fois le délai écoulé, les cinq personnes faisant partie du comité de recrutement visiteront les commerçants, industriels et particuliers afin de permettre à ces personnes de joindre les rangs de la Chambre.

A qui?

Qui peut devenir membre de la Chambre de commerce de Lac-Mégantic? A cette ques-

A Magog

Voleurs arrêtés

MAGOG - La persévérance de la Sûreté municipale et le flair d'un policier ont, une fois de plus, contribué à arrêter un voleur qui se serait rendu coupable d'au moins deux vols.

Un agent de la force constabulaire locale avait, le soir du vol, remarqué la présence d'un individu à l'allure louche dans les environs du restaurant Fernand Lemay, situé sur la rue St-Patrice Est.

Le lendemain, l'image du malfaiteur lui revenait vite à la mémoire, au moment où il apprenait qu'un vol avait été perpétré au restaurant Lemay. Ce même soir, trois voleurs à bord d'un véhicule attiraient l'attention des constables. C'est à ce moment que le policier, témoin des faits de la veille aux environs du commerce, reconnaissait un des

individus comme étant celui qu'il avait repéré le soir du vol.

Conduits au poste de police, les trois suspects étaient soumis à un interrogatoire qui permettait d'élucider quelques délits. Le principal suspect, âgé d'une vingtaine d'années aurait effectivement admis avoir commis le vol au restaurant Lemay de même qu'un autre vol commis en juillet dernier à l'épicerie Théo Charland, située sur la rue Brassard.

A la suite d'une information anonyme, la Sûreté municipale a assisté les membres de la G.R.C. lors d'une perquisition qui a conduit à la saisie d'une quantité appréciable de drogue, destinée au marché noir, et d'une certaine somme d'argent provenant de la vente de drogue.

En bref

Magog

MAGOG - M. Roger Renaud, de la Société d'aménagement de la Rivière Nord, sera le conférencier invité au dîner-causerie mensuel de la Chambre de commerce Magog-Orford demain midi, à la pizzeria Orford.

Lac-Mégantic

LAC-MEGANTIC - Le comité de direction du Parti Crédit Social du Canada du comté de Compton a annoncé à la population, la tenue prochaine d'une convention qui aura pour but de choisir le candidat du parti en vue des prochaines élections fédérales. La date et le lieu de la convention seront annoncés dans les jours suivants le congrès à la chefferie du parti qui aura lieu le 6 mai 1978.

L'industrie coaticookoise devrait reprendre du poil de la bête d'ici la fin de l'année

COATICOOK - Des perspectives plus encourageantes pour l'industrie coaticookoise sont envisagées pour 1978, après avoir dressé un bilan sur la situation industrielle qui prévaut actuellement dans la région.

Après la piètre année qu'a connue Coaticook dans le domaine de l'industrie en 1977, il semble bien que l'on désire reprendre du poil de la bête. 1977 fut marquée par la fermeture de la Kilgour ainsi que par la mise à pied de plusieurs travailleurs de diverses industries locales. Cependant, la situation semble vouloir se corriger légèrement. A la Celanese, par

exemple, on a confirmé que les métiers sont tous en opération. La production atteint donc son maximum. Pour ce qui est de la Barnish, on nous dit que du côté productivité, tout va bien. On prévoit même une augmentation de la machinerie ainsi que du personnel de l'ordre de 5%, ces derniers s'ajoutant au cent trente-quatre personnes qui y travaillent présentement.

Chez Sheard Geo Fabrics Canada Ltd, il semble que ça aille mieux. Après avoir stoppé ses opérations temporairement l'an dernier, cinquante employés sont à présent au travail reprenant la production qui de-

vrait passer de 70% à 85% d'ici la fin de l'année. A la Codet, on a enregistré une légère baisse du côté de la production, une diminution de 10% ne devrait rien changer du point de vue de la main d'oeuvre. Pour ce qui est du Building Corticelli, on en est toujours au même point. Depuis près d'un an et demi, le pourcentage de production est demeuré à 60%. On ne perd cependant pas espoir de voir hausser ce dernier. De combien? Personne n'ose avancer de chiffre mais on semble tout de même optimiste. A la maison Condelle, les cent quinze employés de l'endroit en

arrivent à une productivité d'environ 80% de son potentiel normal. On prévoit d'ici la fin de 1978 une baisse dans la production de couvre-pieds imputable à l'ouverture d'un autre plan semblable à celui-ci, à Montréal. Cependant on prévoit que cette diminution sera compensée par une augmentation de la production de rideaux. La stabilité de production de la Rockmart se maintient à 60% avec ses huit employés. Les informations recueillies à la Niedner's permettent de croire que tout va bien de ce côté, tant à la production que pour ses qua-

ranté travailleurs. Chez Andy's Sportswear, on prétend que la production qui est de 80% diminuera un peu sans pour autant nécessiter de mises à pied. A la Tubular Ind. Ltd on se prépare à prendre un peu d'expansion. En effet, on nous dit que le nombre d'employés devrait passer de huit à environ douze d'ici 1979.

Certains attribuent cette légère amélioration à la fermeture d'autres usines qui ont dû fermer boutique n'ayant pas pu tenir le coup. D'autres prétendent que la dévaluation du dollar y fait pour beaucoup. Les

gens achètent plus au Canada et l'exportation est favorisée. Il y a également les nouvelles lois sur l'importation qui semble-t-il commencent à porter fruits.

On apprenait dernièrement qu'une nouvelle industrie ouvrira ses portes vers le mois de juillet. On affirme qu'une fois mise en marche cette dernière donnera du travail à environ soixante-douze personnes.

Bref, on ne peut pas dire que l'industrie de Coaticook est en parfaite santé, mais elle semble tout de même se porter un peu mieux qu'en 1977.

Pour des programmes de logements

Brome-Missisquoi a reçu \$202,107

MAGOG - Au cours de l'année 1977, le comté Brome-Missisquoi a bénéficié de prêts et de subventions s'élevant à \$202,107 en vertu des programmes d'aide de la Société centrale d'hypothèques et de logement. C'est ce que révélait récemment l'honorable André Ouellet, ministre d'état aux Affaires urbaines.

Les villes de Magog et de Cowansville ont respectivement joui de subventions de \$32,000 et de \$36,000. C'est à titre d'encouragement à la réalisation d'ensembles d'habitation à densité

moyenne que ces octrois ont été versés à ces deux municipalités.

A Farnham, le programme d'aide pour la remise en état des logements a permis la restauration de 25 unités de logement. Les montants des prêts totalisent la somme de \$142,333 dont \$72,389 en remise gracieuse.

La SCHL a également versé une subvention de \$91,874 à la municipalité de Farnham pour la réalisation de son programme d'amélioration de quartier dans le secteur Centre-Ouest.

Ambulance Magog: contrat renouvelé

MAGOG - Après avoir vécu quelques semaines d'incertitude quand à son avenir, le Service Ambulance Magog et son directeur, M. Jean-Claude Martin, ont reçu du Ministère des Affaires sociales le renouvellement de leur contrat pour une autre année.

Deux autres organisations avaient présenté des soumissions en vue d'obtenir le contrat du service ambulancier pour la région de Magog. Aussi, à cause des investissements de plusieurs milliers de dollars qu'il s'était accordés ces derniers mois, M. Martin se disait inquiet sur la décision du Ministère. On sait que depuis qu'il a pris en main ce service communautaire, en juin 1972, M. Martin n'a rien ménagé pour améliorer la qualité et l'efficacité de ses opérations.

Ainsi, il annonçait cette semaine l'embauchement à temps plein, d'un ambulancier diplômé qui aura la charge de l'entraînement des autres membres du corps ambulancier.

Nouveau membre de l'équipe

M. Martin faisait récemment l'acquisition d'un nouveau véhicule doté des équipements les plus modernes. Une autre acquisition, la première du genre à apparaître au Canada, est celle du mannequin mécanisé qui servira aux ambulanciers lors de leur entraînement. Ce cobaye artificiel, dont le coût d'achat est de \$1,400 est conçu pour la pratique de la respiration bouche à bouche et pour les massages cardiaques. "Pendant qu'on entend battre le coeur du mannequin, un cardiogramme qui sort du côté de ce dernier, indique le graphique suivi par la pulsation et les battements de l'organe vital, le coeur."

"Dans quelques jours, tous les ambulanciers, les membres de l'Ambulance St-Jean de Magog et quelques policiers pourront bénéficier de cet équipement", précidait M. Martin.



M. Jean-Claude Martin, directeur du Service Ambulance Magog, explique sommairement le fonctionnement de cet nouveau pièce d'équipement, un mannequin avec un coeur et des voies respiratoires. (Photo par Bertrand Gosselin, La Tribune)

Relocalisation d'élèves de la Maternelle à Omerville

Les commissaires de Magog approuvent le projet de classement

MAGOG - Les commissaires de la Commission scolaire de Magog ont majoritairement voté en faveur du projet de classement 1978-79 concernant la relocalisation de 12 élèves de la maternelle d'Omerville dont le nombre de 32 dépasserait la norme fixée par convention collective.

Le commissaire André Brousseau est le seul à s'être présenté contre le projet de classement. Quelques parents ont d'ailleurs partagé l'opinion de M. Brousseau qui, au lieu de voyager les 12 élèves d'Omerville et des environs au couvent St-Jean Bosco de Magog, envisageait plutôt d'engager un professeur de plus, pour garder les enfants à Omerville. Pour ne pas dépasser, au total, le nombre d'enseignants prescrit par les règles du ministère de l'Éducation, M. Brousseau suggérait de réduire le nombre de spécialistes en éducation physique. Etant donné que certains locaux sont disponibles au collège d'Omerville, des parents ont demandé d'ouvrir une classe pour éviter le transport des élèves à Magog.

D'autres parents d'Omerville voyaient la situation d'une façon différente. Contrairement à ceux qui se voulaient de l'opinion de M. Brousseau, ce deuxième groupe de parents se disaient favorable au classement projeté, préférant que leurs enfants soient transportés à Magog. Ceci pour éliminer l'obligation des enfants de traverser le Boulevard Bourque et pour apporter une sécurité accrue.

Le commissaire Ernest Simard, qui avait antérieurement demandé au directeur de l'enseignement certaines précisions pertinentes au problème, laissait entendre que ce projet de classement n'était pas conçu dans l'intention de favoriser certains gens au détriment de d'autres, mais bien dans le but d'être le plus profitable à l'ensemble des élèves de la CSM, et le plus équitable envers tous, compte tenu évidemment des contraintes imposées par les conventions collectives.

Une rencontre où l'on s'est parlé

LAC-MEGANTIC - Le directeur général du foyer Jeanne-Mance, M. Mario Grimard, a révélé que l'assemblée générale du foyer avait été présentée à la population sous une nouvelle forme car les personnes rassemblées au foyer ont eu la chance de prendre contact avec les dirigeants et pensionnaires de l'institution et connaître les projets et besoins des personnes vivant au foyer. Ainsi, peu de chiffres sont venus ennuyer les visiteurs. La rencontre a débuté

Nouveau sigle pour la polyvalente Montignac

LAC-MEGANTIC - Dernièrement la direction de la polyvalente Montignac de Lac-Mégantic lançait un concours afin de trouver un "sigle" distinctif pour représenter la polyvalente. Ce concours a finalement abouti à quelques chose et un sigle a été choisi. L'idée de ce petit concours avait été formulée par l'un des professeurs de l'institution, Lisette Fillion. Il s'adressait à tout le personnel de l'établissement, autant professeurs, directeurs, étudiants etc. Au cours du délai du concours, un

grand total de 70 suggestions ont été soumises par une quarantaine de personnes. Un jury composé de 5 personnes, soit de M. Gilles Gagnon, commissaire, Mme. Monique Bourque de l'Association des parents, Mlle. Micheline Gagnon, directeur adjoint, M. Yvan Inkel, professeur et de Mlle. Martine Labbé étudiante à Montignac.

Le sigle gagnant représente un étudiant au travail, centre d'intérêt de l'école qui l'entoure.

La perte du pouvoir par le PQ créerait un risque de recul pour le Québec

LAC-MEGANTIC - "Si les Québécois votaient non au référendum, quelle serait ensuite la force du gouvernement pour aller négocier à Ottawa?" C'est la question que posait le député de Mercier, M. Gerald Godin, dernièrement à Sherbrooke, devant une soixantaine de personnes, dont plusieurs venues de la région de Lac-Mégantic. "Admettons même que le référendum soit battu et que M. Claude Ryan, après avoir été choisi chef des libéraux provinciaux, gagne les prochaines élections provinciales. Quelle sera sa force pour négocier un fédéralisme renouvelé? Qu'irait-il faire à Ottawa avec un mandat qui dit "non"? Trudeau lui répliquera d'aller se chercher un mandat clair et de revenir", disait M. Godin. "Et on ne sera pas plus avancés qu'avant, sans compter que nos adversaires fédéralistes et anglophone diront: Ils ont fait tout ce "chiard-là" pendant des années et maintenant qu'il est temps de prendre leur décision, les francophones ne se sentent même pas debout. Les risques d'un fort recul de la cause du Québec seraient alors inévitables", a expliqué le député de Mercier.

La réunion à laquelle participaient M. Godin et deux de ses collègues de l'Assemblée nationale, MM. Jean-Pierre Charbonneau de Verchères et Gilbert Paquette de Montréal-Rosemont, avait pour but de jeter les bases d'un programme de formation de membres en vue du référendum. Les participants à qui on avait parlé des réalisations du gouvernement au cours de la dernière session, la plus longue de son histoire, ont déploré le peu de publicité qui a entouré la loi de l'assurance-automobile, ce à quoi M. Charbonneau a répliqué que tant qu'une loi n'était pas votée au parlement, il était interdit de se servir des deniers publics pour en faire la publicité. M. Paquette, lui, croit que les avantages de la nouvelle loi seront sa meilleure publicité.

Auparavant, 40% des dommages corporels n'étaient pas payés. Pour avoir des compensations financières, il fallait se lancer dans de longs et coûteux procès. A l'avenir, contrairement à ce qui était le cas auparavant, les compensations seront indexées à la croissance du niveau de vie.

Chef de police de Beebe honoré

STANSTEAD - L'organisme I.O.D.E. (Ordre International des Filles de l'Empire) a tenu à honorer d'une façon particulière le chef de police de Beebe, M. Georges Francoeur. Cet honneur a été rendu public au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée au collège de Stanstead lors d'une réunion de l'organisme.

Même si le chef Francoeur a été remercié de ses services par la municipalité de Beebe qui a éliminé le poste de chef de police et en même temps le département, la décision qui sera effective le 6 mai, l'organisme de l'I.O.D.E. a voulu quand même marquer d'une façon par-

ticulière le travail de ce chef de police.

L'on a même souligné que l'on aimerait bien qu'il demeure chef. L'I.O.D.E. est un organisme international qui aux Villes frontalières est composé de canadiennes-anglaises qui se préoccupent de différents aspects de bien-être des citoyens par le truchement de différents comités. Il sera intéressant de voir si le geste posé par cet organisme qui est une première aux Villes frontalières, aura pour incidence de faire changer l'opinion des édiles de Beebe en ce qui a trait à l'avenir du département de police.



Vous projetez de vous construire une résidence ou immeuble à logements bientôt, profitez des avantages d'un

CHAUFFAGE ELECTRIQUE de 1ère QUALITE

EN CONSULTANT

BERNARD LAMARCHE

Entrepreneur électricien Installation - Réparation

THETFORD MINES - 1089, rue St-Jean-Baptiste - 335-7179

VEILLEUX AUTO ELECTRIQUE ENR. REMORQUAGE

Réparations de générateurs, alternateurs, régulateurs, démarreurs, etc.

Vente et réparation de moteurs électriques, 110/220 volts

Centre autorisé pour la vente et la réparation des outils Black & Decker

Rabais sur achat d'outils B & D

Theftord Mines, 86 Dodier ouest - Tél.: 335-7060

HABITS pour hommes, 3 pièces, 100% polyester, toutes grandeurs	JUPES longues, à plis. Tailles 5 à 18 ans.
\$99	\$14.98

MANTEAUX
de printemps pour dames

Vaste choix. Tailles 5 à 22 1/2 ans.

de \$30 à \$90

D. BOILARD Route 112, Black Lake

"Aux Canadiens de se discipliner"

(Alphonse Riverain)

DRUMMONDVILLE — Pour les Canadiens, la seule façon d'éviter une hausse de l'inflation à la fin des mesures de contrôle, c'est de se discipliner volontairement et d'agir en consommateurs rationnels.

C'est ce qu'a soutenu hier soir M. Alphonse Riverain, de la commission de contrôle de l'inflation, dans une conférence donnée à Drummondville hier soir.

Pour cet économiste reconnu, qui parlait de

vant moins de 100 personnes, c'est la discipline individuelle et collective qui a permis aux Suisses et aux Allemands d'éviter des poussées inflationnistes comme dans la plupart des grands pays du monde.

Pour M. Riverain, le rôle de M. Tout-le-monde dans la lutte à l'inflation est beaucoup plus grand que le consommateur moyen peut le croire. Ainsi, à son avis, sur une inflation de 10 pour cent, 3 à 4 pour cent peut être

attribuée directement à l'attitude du consommateur.

A son avis, le Canadien et surtout le Québécois est mauvais consommateur: il suffit qu'une plus grande publicité soit faite sur tel ou tel produit pour qu'il l'achète davantage, même si les prix viennent d'augmenter. Il a donné de nombreuses exemples de ce comportement irrationnel à son avis.

Comme les contrôles prennent tous fin entre le

51 avril et le 31 décembre 1978, M. Riverain croit que si la discipline des patrons, des ouvriers et des consommateurs n'intervient pas, tout est à craindre. Le Conseil économique du Canada qui exercera une certaine surveillance, après le premier janvier 1979, ne

pourra surement pas endiguer l'inflation si les Canadiens ne prennent pas eux-mêmes de jouer ce rôle.

De ses trois années à la commission de lutte à l'inflation, M. Riverain tire trois conclusions: ce fut "une dure chevauchée dans l'économie ca-

nadienne" et une expérience à vivre, dit-il en premier, on a connu les grands chefs patronaux, syndicaux et les grandes sommités de l'économie, rapporte-t-il deuxièmement et enfin "personne parmi nous ne voudrait recommencer l'expérience"...

DRUMMONDVILLE
et région

- Acton Vale
- St-Germain
- St-Cyrille
- N.D. du-Bon Conseil
- St-Nicéphore

Abon.: 478-1328 Nouv.: 478-1328.

Encan important à Wickham Industries

DRUMMONDVILLE — Un encan d'importances s'est tenu cette semaine à l'usine Wickham Industries de St-Nicéphore, à la suite de la fermeture des portes de cette usine de portes, fenêtres et accessoires pour maisons mobiles et roulottes.

Après cette date, cette importante usine fermera vraisemblablement ses portes. Cet encan, que d'aucuns estiment à plusieurs dizaines de milliers de dollars, a été fait sous la direction d'une maison spécialisée de Montréal.

Des acheteurs de plusieurs provinces canadiennes sont venus acquérir une grande quantité de matériel, notamment des pièces de métal et des articles finis, qu'ils devront ap-

porter chez eux d'ici jeudi prochain. On se rappelle qu'il y a deux ou trois ans, un encan similaire, beaucoup plus gros cependant, s'était produit à Wickham, à une dizaine de milles de St-Nicéphore, au moment de la fermeture de l'usine Skiroule.

Audiences le 11 avril

DRUMMONDVILLE — C'est le 11 avril prochain que le ministre de l'éducation, M. Jacques-Yvan Morin, sera à Drummondville pour y diriger les audiences publiques sur le livre vert de l'enseignement primaire et secondaire au Québec. Une quinzaine d'intervenants de la région drummondvilloise déposeront alors leur mémoire au nom des différents orga-

nismes ou associations qui oeuvrent dans le domaine scolaire. Les audiences publiques sont la dernière étape de cette consultation sur le livre vert de l'éducation. Elles se tiendront à la polyvalente La Poudrière de Drummondville-Sud, durant l'avant-midi du 11 avril et à l'école De-La-Salle de Trois-Rivières, l'après-midi de la même journée.

Quatre étapes pour un scénario économique efficace selon Garneau

DRUMMONDVILLE — Quatre étapes sont à franchir, selon M. Raymond Garneau, pour arriver à redresser la situation économique du Québec. "Il faudra tout d'abord, selon lui, changer le climat des relations entre le gouvernement et les hommes d'affaire, arrêter tout processus de nationalisation de nos industries, améliorer les relations de travail employeurs-employés et enfin, assainir les dépenses publiques."

C'est dans une atmosphère de fête que ce colloque s'est tenu de la grande responsabilité qu'ils avaient à assumer quant à leur avenir. "C'est à vous, a-t-il déclaré, qu'il incombe de préparer les années 80". Il a formulé le souhait de voir se bâtir au Québec une "société basée sur la générosité, ouverte sur le monde, axée sur l'entre-

prise privé et les initiatives personnelles afin, a-t-il souligné, de pouvoir relever efficacement le défi américain."

Parlant de l'indépendance du Québec, "dont certains disent qu'elle fit parti d'un mouvement historique irréversible", M. Garneau a déclaré "que l'histoire nous démontre le contraire. A chaque fois, a-t-il spécifié, que des positions extrémistes semblaient vouloir se manifester à travers notre histoire, elles ont été écartées et seules des positions modérées, dites de centre, ont été adoptées".

"L'indépendance n'est pas irréversible pour les gens raisonnables, devait conclure M. Garneau, et c'est dans une fierté raisonnée, basée sur le respect des autres, que nous devons bâtir la société de demain".

son discours a porté sur l'avenir du Québec. Il a tenté de convaincre, non sans y réussir, les jeunes militants présents, de la grande responsabilité qu'ils avaient à assumer quant à leur avenir.

Différents ateliers de discussion étaient à l'ordre du jour, dont les thèmes portaient

Exposition industrielle: la permanence assurée

DRUMMONDVILLE — Unique au Québec et probablement au Canada, l'exposition industrielle de Drummondville, établie dans les locaux de l'ancienne école St-Philippe de Drummondville-Sud, est assurée de survivre.

En effet, le gouvernement du Québec vient de la prendre sous sa tuelle par l'intermédiaire du ministère de l'industrie et du commerce et du volet 4 de programme de relance économique.

Une subvention de \$34.000, correspondant au déficit prévu de la première année d'opération, a été consentie hier par le gouvernement provincial et annoncée avec éclat lors d'une conférence regroupant près de 100 personnes sur le site même de l'exposition.

C'est M. Gérard Desrochers, permanent régional à l'OPOQ, qui a annoncé la nouvelle, en

présence et avec l'appui de Me Michel Clair, député de Drummond, Marcel Bundock, président du Conseil économique Drummond et Reynald Gonthier, représentant régional du MIC, pour ne nommer que ceux-là.

La subvention de cette année est appuyée par une autre subvention qui sera versée l'an prochain, d'environ \$20.000 celle-là, qui assurera la permanence de l'exposition tout en permettant aux responsables de trouver des moyens d'autofinancement.

Car, c'est là la condition du versement de la subvention cette année, l'exposition devra parvenir à se financer elle-même et la directrice générale, Mme Rita Lafrance, a fait sentir aux industriels exposants qu'ils seront sollicités très bientôt dans des conditions qui restent à déterminer.

Pour Me Clair, cette sub-

vention est le reflet du dynamisme et de l'efficacité des fonctionnaires du Québec. Pour M. bundock, cette exposition unique en son genre est à voir par résidents et passants; pour M. Gonthier, cette initiative comble un besoin. Pour M. Jean-Guy Moreau, directeur général du CED, il ne faut pas oublier que cette exposition a d'abord été lancée grâce à des subventions fédérales.

On sait que cette exposition, ouverte en janvier, regroupe une centaine d'industriels de tous ordres de la région de Drummondville, depuis les fabricants de souffleurs à neige jusqu'aux grandes industries textiles, depuis les industries de pointe jusqu'aux entreprises traditionnelles, depuis la petite usine locale à quelques ouvriers jusqu'aux succursales des grandes multinationales.

Son véhicule aurait "tassé vers la gauche"

DRUMMONDVILLE — Dans une déclaration produite devant le grand jury hier après-midi, aux Assises du district de Drummond, M. Laurent Dupont aurait déclaré par écrit que le camion qu'il conduisait, le 17 avril 1977, à Wickham, aurait "tassé vers la gauche" et que lui, comme conducteur, n'aurait pas été "capable de le ramener et n'a pas été assez vite pour éviter l'accident".

Cette déclaration-choc, faite hier devant le jury de 8 hommes et de 4 femmes, a été la pièce de résistance présentée pendant plusieurs heures de procès sur la tragédie routière qui a coûté la vie, on se le rappelle, à Michel Maurice, 20 ans, d'Acton Vale, passager dans le véhicule conduit par son frère, Denis Maurice, de la même ville.

C'est devant le juge Louis Paradis de la Cour Supérieure, chambre criminelle, que se déroulent les procédures. M. Dupont, un résident de Longueuil, est accusé de conduite dangereuse selon l'article 233 du code criminel.

Le reste de la journée d'hier s'est passé à la production de 19 photos des lieux de l'accident, d'un croquis préparé par l'agent Jean-Luc Alix de la Sûreté du Québec et de divers documents reliés à l'affaire.

On a expliqué que l'accident s'était produit un peu avant 3 heures du matin, sur une route droite et sans grande dénivellation. Les photos ont démontré que l'auto occupé par les deux frères Maurice avait été endommagée à gauche depuis la place du conducteur jusqu'à l'arrière, en s'accrochant.

Quant au camion de M. Dupont, un véhicule d'une demitonne, il était peu endommagé à l'avant, mais, comme l'auto, les dommages allaient croissant vers l'arrière, au point que le camion avait perdu, à la suite du choc, son train de roues motrices.

La Couronne est représentée par Me Jean Côté et la défense par Me Bernard Blanchard. Une grande partie des témoignages a été reléguée directement, notamment hier

après-midi, à la description des lieux, des traces laissées par les pneus sur le pavage et aux débris trouvés sur les lieux de l'accident.

Branle-bas au palais

DRUMMONDVILLE — Comme il arrive une seule fois par année, c'était grand branle-bas hier matin au palais de justice de Drummondville, alors que débutaient les Assises annuelles en même temps que se tenait la Cour des sessions de la paix.

Les corridors étaient engorgés par la foule trop dense pour l'espace disponible: candidats-jurés curieux ou inquiets, badauds venus encore une fois voir le déroulement des grands procès, avocats et officiers de cour affairés passant en coup de vent.

Comme cela se produit chaque fois aux ouvertures des Assises la grande salle d'audience, avec ses 85 places et ses 150 candidats, était encore beaucoup trop petite et près de la moitié des personnes assignées durent rester plusieurs minutes debout.

A l'issue des premières procédures, il fut déterminé qu'un procès débiterait dans la même journée, soit celui de M. Laurent Dupont de Longueuil, accusé de conduite dangereuse, et celui de MM. Denis Cardinal et Richard Gagné, accusés tous deux de séquestration et respectivement de vie et attentat à la pudeur. Dans ces deux derniers cas, les causes ont été remises au 17 avril pour procès.



Autre mandat

Le conseil d'administration du Conseil régional de la santé et des services sociaux pour la région administrative de Trois-Rivières (CRSSS-04) a décidé à l'unanimité de procéder au renouvellement du mandat du directeur général, M. Pierre Duguay. Ayant participé à la mission d'implantation du Conseil régional en 1972, et nommé secrétaire général exécutif de cet organisme à sa fondation, M. Duguay en devenait le président l'année suivante. Son mandat, d'une durée de quatre ans, sera échu en 1982.

A brûle pourpoint

Une conférence sur le chômage est annoncée pour mercredi, le 5 avril, au café-tilleul du cégep. Un spécialiste, M. Gilbert Rousseau, professeur d'économie, en parlera, surtout à propos de la situation au Québec.

La Cité de Drummondville vient de faire connaître son appui à la Chambre de commerce qui met sur le marché des plaques d'immatriculation décoratives pour automobiles, dans le but de faire la promotion de la Cité. Au conseil municipal, on apprécie surtout le fait que le nom de Drummondville soit associé encore davantage au Centre du Québec, ce qui, en plus d'être vrai, est favorable à l'image de la ville à l'extérieur de la région.

Le conseil économique Drummond vient de réclamer, aux autorités de Drummondville, une rencontre pour connaître l'opinion des édiles sur le renouvellement du protocole liant la Cité et le CED. Selon ce dernier organisme, les élus municipaux suggèrent que la rencontre soit reportée à l'automne, ce que le CED conteste en disant que l'entente prend fin prochainement et que les administrateurs veulent savoir si elle va être continuée.

A la suite d'un sondage, les résidents de St-Léonard d'Aston (comté de Nicolet) ont refusé dans une proportion de 53,4 pour cent une liaison téléphonique directe avec Drummondville viennent de faire savoir les dirigeants de la firme Télébec qui dessert cette localité sise à 15 milles au nord de Drummondville.

Le club de l'Age d'or de St-Frédéric tient à aviser ses membres qu'il y aura une grande partie de sucre, samedi prochain, le 8 avril, à St-Simon de Bagot. Le départ par automobiles se fera du collège Ellis situé sur la rue Hériot, à 10 heures. Les membres sont priés de réserver au moins quelques jours à l'avance.

Faits divers

DRUMMONDVILLE — Hier matin, à la suite des représentations de son procureur, Me Normand Corriveau, le jeune Pernand Dion, 19 ans, a été remis en liberté par le coroner du district de Drummond. Dion, on le sait, s'était rendu à la police au début de la présente semaine, quand il a su qu'il était recherché comme témoin en rapport avec le meurtre de Claude Monty. Dion a cependant été tenu par le coroner, comme les autres témoins dans cette cause, de se rapporter à la police chaque jour, tant que l'enquête du coroner ne sera pas tenue.

Les 100 professeurs du Cégep de Drummondville ont tenu une journée d'études hier, comme ils l'avaient fait le Jeudi-Saint, pour protester contre le congédiement de 10 de leurs confrères. Ils soutiennent qu'il n'y a pas de surplus de personnel au Cégep de Drummondville et que la direction ne doit pas ainsi réduire le nombre de ses enseignants.

Le nouveau Skin Quencher



Fragrance Free
Moisturizing
Hand & Body
Lotion

Lotion hydratante
non parfumée
pour la peau
et les mains

240 ml

Fragrance Free
Moisturizing
Hand & Body
Lotion

Lotion hydratante
non parfumée
pour la peau
et les mains

120 ml

Le moment est venu de faire peau douce... avec Skin Quencher, la nouvelle lotion hydratante non parfumée pour la peau et les mains. Skin Quencher contient une combinaison exclusive d'émollients protecteurs et d'ingrédients adoucissants qui aident à redonner fraîcheur, confort et douceur à votre peau. De la pointe de vos orteils au bout de votre nez, faites peau douce... avec le nouveau Skin Quencher.

Nous vous offrons 25¢ pour faire peau douce.



25¢ 25¢ DE RABAIS SUR N'IMPORTE QUEL FORMAT DE LA LOTION HYDRATANTE POUR LA PEAU ET LES MAINS SKIN QUENCHER. 25¢

Au marchand La compagnie Miller-Morton du Canada Ltée vous remboursera 25¢ plus 5¢ de frais de manutention, pourvu que ce bon ait été échangé à l'achat de n'importe quel format de lotion hydratante Skin Quencher. Toute autre utilisation constitue une fraude. Des preuves d'achat de stock suffisant

pour justifier le nombre de bons remboursés devront être fournies sur demande. Ce bon a une valeur marchande de 1/20 de le Pour remboursement, écrivez à La compagnie Miller-Morton du Canada Ltée, B.P. 3000, Saint-Jean, Nouveau-Brunswick. Cette offre se termine le 30 juin 1978.

25¢

25¢

1360370

Concert annuel de la chorale Clair-Matin

THETFORD MINES - Fidèle à la tradition, la chorale Clair-Matin de Thetford Mines offrira aux mélomanes de la région son concert annuel au cours du week-end du 8 et 9 avril courant.

Fêtant son 17^e anniversaire, cet organisme culturel n'a plus besoin de présentation dans la région alors que ses activités sont attendues impatiemment et suivies attentivement par un public fidèle.

Clair-Matin a prouvé depuis longtemps sa grande versatilité. En décembre dernier, cette chorale a interprété l'Agnus Dei de Haydn, l'Alleluia du Messie de Bach ainsi que la Cantate 144 de Bach et ce, accompagnée par l'Orchestre symphonique de Québec. En février, dans le cadre des Matinées symphoniques, Clair-Matin présentait un répertoire

varié à but éducatif, à plus de 500 enfants. Et, dernièrement, dans le cadre des activités du festival de la municipalité de St-Ferdinand, Clair-Matin produisait un spectacle qui fut des plus appréciés.

Mais, depuis plusieurs semaines, les membres de cette chorale consacrent plusieurs heures à la préparation du concert annuel qui sera présenté les 8 et 9 avril à 20.30 heures à l'auditorium de l'école polyvalente de Thetford Mines.

Plus d'une vingtaine de mélodies seront offertes au public lors de ce récital. Dans la première partie, la chorale interprétera des airs aussi variés que Bienvenue chez-nous (Tex Lecor), Vivre en amour (Cousineau, Magnan), Pavane du 15^e siècle (Thoinot-Arbeau),

Neiges (André Gagnon). Pour une chanson (Claude Léveillé), Swing Low (Negro spiritual), Un pays pour nous (extrait de West Side Story). La plus courte chanson (Gilles Vigneault) et Alleluia (Charles Aznavour). Une ambiance visuelle complètera cette première partie.

Sous le thème "La boîte à chansons", la 2^e partie du récital permettra aux membres de la chorale d'évoluer dans un décor approprié. On y entendra: C'est dans les chansons (Jean Lapointe), Je me ris d'eux (chanson à boire du 17^e siècle), La Youtse (folklore suisse), Meli-Melo (fantaisie de J. Bovet), Une jolie fleur (Georges Brassens), C'est beau la vie (Jean Ferrat). On va t'y'n'avoir du plaisir (folklore canadien), Petrouchka (folklore russe), The Frog song (Chevriers-Charlebois), Le printemps (Michel Fuguain), La Boîte à chansons (Georges Dor), Gens du pays (Gilles Vigneault) et Chacun dit je t'aime (Groupe des 5).

En somme, un programme choisi qui saura plaire aux plus difficiles.

La réalisation de ce contrat a été rendu possible grâce à l'accroissement d'une subvention du Haut commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports.

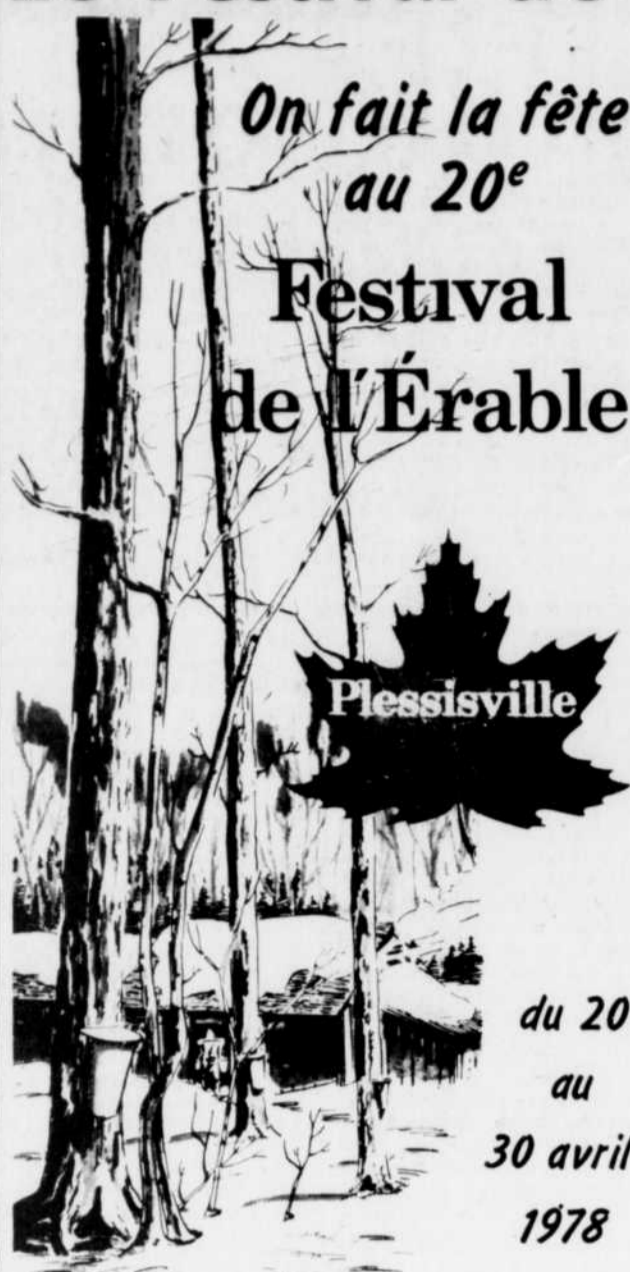
Théâtre à la polyvalente

DISRAELI - En collaboration avec le Comité culturel de Disraeli et dans le cadre de la Tournestre, le Théâtre de l'atelier présentera, jeudi le 6 avril à 20 heures à l'auditorium de l'École polyvalente de Disraeli, une pièce de Jean-Claude Germain ayant pour titre "Un pays dont la devise est je m'oublie".

Décrite par la critique comme l'un des plus remarquables morceaux d'écriture de tout le répertoire québécois, "Un pays dont la devise est je m'oublie" évoque toute la galétrie de ces originaux dépareillés et "ben indépendants" qui, sans trop s'en rendre compte, se font un pays dans une province, une langue dans un patois et une culture dans un folklore. D'ailleurs, l'auteur, Jean-Claude Germain, vient de se voir décerner le prix Victor-Morin 1977 pour l'ensemble de son oeuvre par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Les comédiens Pierre Gobeil et Michel Côté, dans une mise en scène collective et un environnement signé Patrice Potvin et Stéphane Caron, interprètent les deux rôles de cette oeuvre. Tantôt coureur de bois, tantôt habitant, découvreur ou politicien, bérêt blanc, général des troupes du Roy, curé de paroisse ou Monsieur, Louis Cyr et Maurice Richard, Episode Surprenant et Berthelot Pettiboire parcourent au gré de leur mémoire les trente arpents de cette terre qui, du jour qu'on lui fixe le souvenir comme but à atteindre, se vit condamnée à chercher son avenir par en arrière plutôt que de le trouver tout naturellement dans son présent.

Le Festival de l'Érable a 20 ans



VICTORIAVILLE - La vingtième édition du Festival de l'Érable de Plessisville, présidée cette année par M. Roger Dubuc, se tiendra du 20 au 30 avril prochain et, outre les nombreuses activités des années antérieures, on retrouvera cette fois des activités nouvelles et continues.

C'est sous l'invitation toute spéciale à la population québécoise de "venir faire la fête", que le président a fait part du programme de cet événement. Les festivités se veulent l'occasion pour les invités de constater et déguster la gamme variée des produits de l'érable, dans une atmosphère de réjouissances et d'hospitalité qui, aux dires de M. Dubuc, caractérise tellement bien les gens de la région de Plessisville.

Durant ces dix jours, l'organisation du festival de cette ville qu'on appelle "le carrefour des produits de l'érable", veut mettre l'accent

tout spécialement sur l'accueil. Le Centre d'études de Plessisville a été gracieusement prêté pour cette occasion et l'on fournira informations et guides pour les visiteurs.

Ce Festival de l'Érable, qui permet aussi aux marchands, restaurateurs et hôteliers de Plessisville de faire leurs profits avec les touristes, comprend différents éléments nouveaux cette année, surtout durant la période pré-festival. Spectacle folklorique le 1^{er} avril avec les "Katrevants", présentation de princesses en vue du dévouement de la Reine du Festival, tournée de promotion dans différentes villes de province; telles sont les activités permettant de faire parler de cet événement à l'extérieur et d'attirer ainsi plus de gens dans les murs de la ville.

Activités

Les activités seront nombreuses tout le long du Festival

de l'Érable, entre le 20 et le 30 avril, alors que la Place festival sera située cette année sur la rue St-Calixte, face à l'Hôtel de ville.

Ainsi donc, durant cette période, les gens pourront assister à des activités continues, comme le déjeuner à tous les matins, l'exposition des produits de l'érable et de travaux culturels et artisanaux, le "5 à 7" qui consistera en une dégustation de biscottes et de fromage et l'exposition industrielle et agricole.

Mais il ne faut pas oublier les activités qui furent aux premières heures de ce festival populaire: magasinage à l'ancienne dans les commerces de la ville, trois jours d'affilée le Bal des guénilous, le 21 avril; les soirées dansantes, parades de mode et autres. Et, naturellement, il ne faut pas omettre les parties de sucre à la cabane du festival, dans une ambiance de fête et de réjouissance, typiquement canadienne.

Trois morts identifiés

VICTORIAVILLE - La Sûreté du Québec, détachement d'Arthabaska, a terminé son travail d'identification des trois personnes qui sont décédées dimanche, près de Warwick, lors d'une collision entre deux véhicules.

L'agent André Lemay, chargé des constatations et de l'enquête, a fourni les noms de ces trois personnes: Serge Carrier, 18 ans, de Warwick, conducteur d'un des véhicules, Johanne Plamondon, 19 ans de Princeville, sa passagère et Jonathan Côté, 7 mois, fils de M. et Mme Robert Côté, de Victoriaville, qui prenait place dans le second véhicule.

La collision mortelle s'est produite en fin d'après-midi, dimanche, plus exactement à 16h.27, à environ un quart de mille de la sortie de Warwick, sur la route 116.

Les informations recueillies au lendemain de cette triste affaire permettent d'y voir plus clair. Ainsi, Serge Carrier venait de traverser Warwick, en compagnie de Johanne Plamondon, et se dirigeait en direction de Kingsley Falls. Il semble avoir perdu le contrôle

de la petite camionnette qu'il conduisait, à cause de la glace qui recouvrait l'asphalte en certains endroits sur la route. C'est à ce moment que M. Robert Côté, accompagné de son

d'urgence à l'hôpital L'Enfant Jésus de Québec. C'est là qu'elles sont décédées.

L'agent Lemay a aussi révélé que les dégâts matériels sont

VICTORIAVILLE
et région

- Arthabaska
- Princeville
- Plessisville
- Warwick
- St-Louis de Blandford
- Kingsley Falls
- Ham Sud - Ham Nord
- Ste-Clotilde

Abon.: 758-8777 Nouv.: 758-8203.

En quelques lignes

VICTORIAVILLE - La dixième campagne de financement annuelle du PQ-Arthabaska sera lancée le 6 avril prochain et, avec un objectif fixé à 7,268 dollars, le thème en sera "Oui, ça s'en vient, ça s'en vient vite". Le député Jacques Baril et le ministre d'Etat au Développement social, Pierre Marois, prendront part à ce lancement.

"Vous avez un problème? une difficulté? Vous n'avez qu'à signaler 758-7374, à n'importe quelle heure du jour et de la nuit, un ami à l'aide peut vous aider". Voilà le message de ce groupe placé sous la responsabilité de Thérèse Perreault.

C'est samedi soir prochain, au Collège d'Arthabaska, qu'aura lieu le concours oratoire du club Optimiste de Victoriaville. Douze jeunes, provenant de cette institution, de l'école Albert Morissette et de l'école JPH Massicotte, prendront part à cette activité où toute la population est invitée. Cela débute à 20 heures et le thème choisi est "Succès de demain, défi à relever".

Kino-Québec, qui ne cesse de nous chanter "Va jouer dehors", et qui veut promouvoir l'activité physique sous toutes ses formes pour l'amélioration de la condition des Québécois, possède un module à Victoriaville. Il se trouve au Centre communautaire et le responsable en est Denis Hébert.

Ce soir, à 19h.30, le club de l'Age d'or de Victoriaville organise au Centre culturel une conférence donnée par le docteur Jean-Paul Roux, intitulée "Pour une meilleure santé".

La grève terminée chez ERB Transport

SHERBROOKE - Le ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre du Québec annonce la fin d'une grève qui durait depuis le 21 février chez les employés de transport scolaire de la firme E.R.B. à Ste-Anastasié-de-Mégantic.

Quelque soixante salariées concernées par le conflit et représentées par la CSN sont rentrées au travail le lundi 3 avril 1978. Le différend portait sur la négociation d'une pre-

mière convention collective. Le conciliateur gouvernemental, René Lorrain, a tenu plusieurs séances de pourparlers avec les deux parties. Quinze sujets différents étaient en litige. Ces entretiens ont comporté entre autres trois jours de négociation directe. La conciliation avait été demandée le 2 novembre 1978.

Les trois personnes alors blessées ont été transportées

très élevés: les deux véhicules sont des pertes totales et le camion de Serge Carrier a quant à lui été littéralement éventré sur la chaussée.

Les trois personnes alors blessées ont été transportées

ALUMINIUM
FORTIN

Revêtements aluminium et vinyle. Gouttière émaillée, toutes longueurs (sans point), fabriquée sur place. Portes, fenêtres, persiennes, etc. Matériaux vendus installés ou non.

THETFORD MINES
1351, Rue South, (418) 338-4343
LA GUADELOUPE (418) 456-8402
Nous acceptons les appels à frais versés.

Nouveaux prêts à terme pour votre entreprise.

Là BCN offre aux petites et moyennes entreprises (P.M.E.) une nouvelle option dans le domaine du financement bancaire.

Les prêts à terme BCN conviennent parfaitement aux projets d'expansion et d'immobilisations tels que:

- amélioration, acquisition, modernisation d'équipement ou de locaux
- refinancement d'actifs immobilisés
- acquisition d'entreprises

Caractéristiques des prêts à terme:

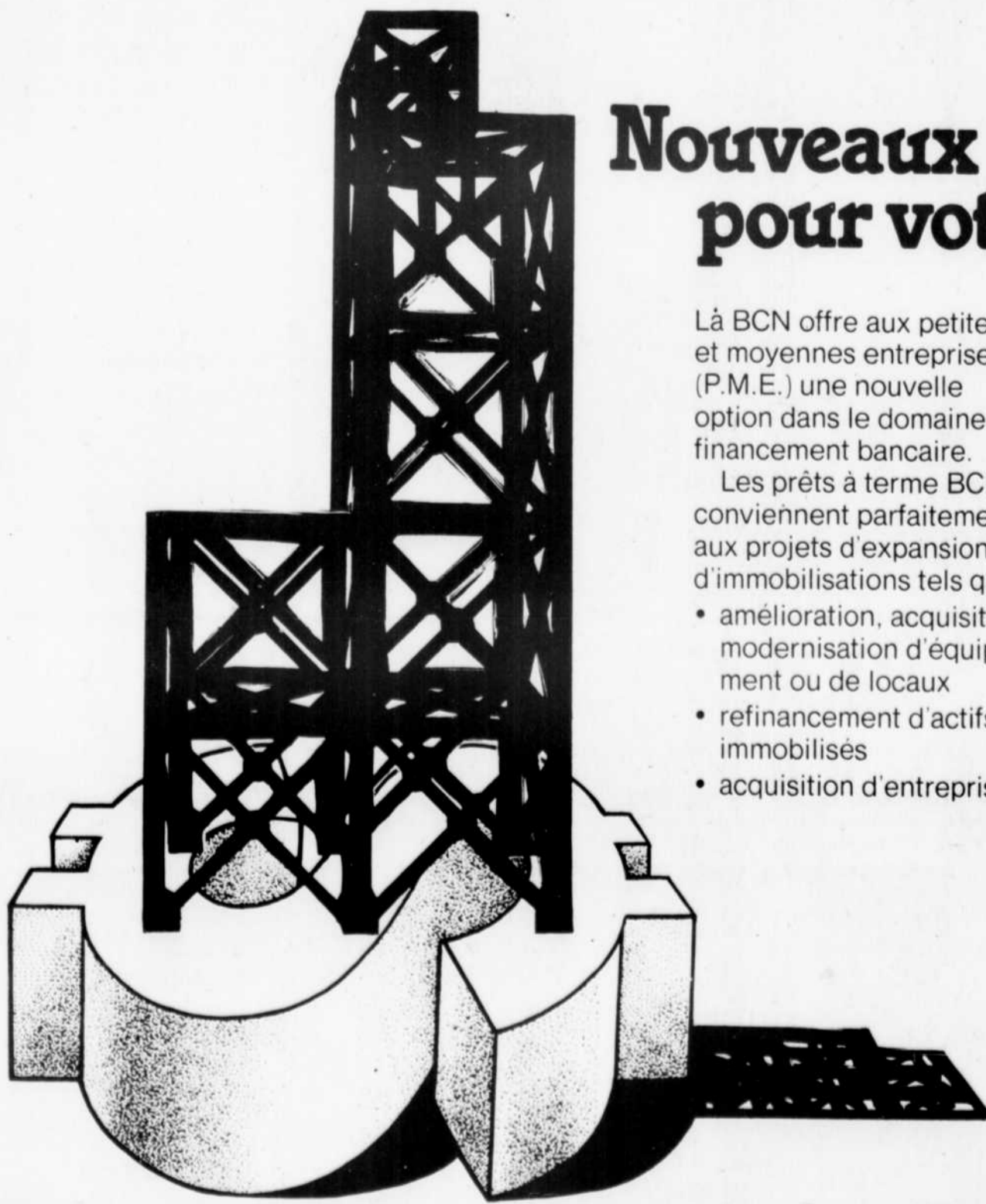
- **Durée:** maximum 15 ans, renouvelable annuellement
- **Remboursement:** versements mensuels égaux (capital et intérêts) ou versements mensuels égaux du capital, plus les intérêts
- **Remboursement par anticipation sans pénalité**

Vous êtes manufacturier?

Vous vendez des biens ou des services? N'hésitez pas à nous consulter pour vos projets de financement ou d'expansion. Nous pouvons vous prêter jusqu'à \$1 000 000 et plus dans certains cas, à un taux d'intérêt concurrentiel. Nos experts en gestion financière seront heureux de répondre à toutes vos questions et d'étudier vos besoins particuliers. Passez à la BCN. Il y a une succursale tout près.



La banque des gens d'affaires.



Ottawa établit les règles du jeu de son référendum



Joe Morris, président du CTC (à droite) et Dennis McDermott, vice-président des Ouvriers unis de l'automobile, bavardent avant l'ouverture du congrès du CTC, à Québec, hier. McDermott est le principal candidat à la présidence cette année, pour remplacer Morris.

(Téléphoto PC)

Mettre l'accent sur la solidarité des travailleurs

(Joe Morris)

QUEBEC (PC) — La position du mouvement syndical canadien à propos de l'unité nationale devrait mettre l'accent sur la solidarité des travailleurs anglophones et francophones. C'est ce qu'a affirmé dimanche le président du Congrès du travail du Canada, M. Joe Morris.

Parlant à la veille de l'assemblée du CTC, qui se déroule à compter de lundi dans la Vieille Capitale, M. Morris a indiqué que la prise de position tant attendue du CTC sur la question constitutionnelle allait esquiver l'appui énergique à l'unité nationale.

Cette résolution, préparée par un sous-comité spécial et approuvée jeudi dernier par les 30 membres du conseil exécutif, doit être présentée aux délégués à la session d'ouverture de lundi.

Selon M. Morris, l'adoption d'une résolution prenant parti d'un côté ou de l'autre "ne résoudra pas" le problème de l'unité. "Pour nous, l'élément le plus important doit être la solidarité... des travailleurs du pays, que celui-ci se maintienne à l'avenir comme entité unique ou deux entités."

On sait que les dirigeants de la Fédération des travailleurs du Québec, dont le président Louis Laberge, sont opposés à une prise de position en faveur de l'unité nationale car ce serait préjuger du verdict du référendum sur la souveraineté du Québec.

Priorité aux problèmes économiques

(Louis Laberge)

QUEBEC (PC) — S'ils endossent une résolution de leur conseil exécutif, les 2,3 millions de membres du Congrès du travail du Canada s'engageront à "respecter le droit fondamental des travailleurs du Québec de... déterminer leur propre avenir politique".

Le président de la Fédération des travailleurs du Québec, qui a participé à la rédaction de la résolution, a cependant prévenu les délégués au congrès du CTC, lundi, que les problèmes économiques demeureraient la priorité du mouvement syndical.

Les hommes politiques, a déclaré M. Louis Laberge, se servent de la question de l'unité canadienne pour détourner l'attention des gens du chômage, de l'inflation et d'autres maux économiques.

"Nous croyons en un mouvement ouvrier fort et uni, a-t-il ajouté, et nous ne nous en faisons pas avec le débat actuel (sur l'unité)."

La résolution soumise aux congressistes n'en affirme pas moins: "Nous, les travailleurs du Québec, qui sommes membres du Congrès du travail du Canada, affirmons le droit de déterminer notre propre avenir politique. Cela est fondamental et essentiel pour établir la balance des négociations futures."

"Nous, les travailleurs des autres régions du Canada, qui sommes membres du Congrès du travail du Canada, respectons le droit fondamental des travailleurs du Québec d'exercer cette responsabilité. En agissant ainsi, nous exprimons l'espoir qu'on dialogue continu va conduire à la restructuration des relations entre nous, ce qui va servir les intérêts de nos deux communautés dans une nouvelle société palpitante."



Louis Laberge, président de la FTQ, souhaite la bienvenue aux délégués au congrès du CTC hier à Québec.

Par les corporations

Le CTC réclame la divulgation des renseignements

QUEBEC (PC) — Le Congrès du Travail du Canada a unanimement approuvé lundi après-midi à Québec le texte d'une déclaration réclamant la divulgation de renseignements par les corporations.

"Le mythe dominant de la liberté de l'entreprise n'a nulle part survécu et ne s'est nulle part perpétué davantage qu'en Amérique du Nord, lit-on dans la déclaration dont le texte a été ratifié par les quelques milliers de délégués présents à la 12ème Assemblée statutaire du CTC."

Bien que le monde de la finance et des affaires se soit radicalement transformé au cours des dernières décennies, et même s'il est devenu fortement concentré, les notions de libre entreprise, de libertés individuelles et de démocratie sont demeurées intimement associées dans l'esprit des hommes politiques.

Le document de la centrale canadienne observe qu'en dépit de la concentration du pouvoir économique, la liberté politique repose encore sur la liberté économique des personnes.

"Dans les temps de détresse que nous vivons, affirme le CTC, la fausseté de ce mythe est plus évidente que jamais. Nous ne sommes plus au XIXème siècle."

"Pour que les syndicats réussissent à défer la puissance de l'entreprise, pour qu'ils accroissent leurs propres puissances, influences et connaissances, pour qu'ils obtiennent la planification économique et sociale et pour qu'un jour les corporations rendent compte de leurs actes, il est absolument essentiel qu'elles divulguent leurs politiques de financement, d'investissement et d'établissement des prix, ainsi que leurs plans de production."

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral est entré hier dans la bataille du référendum en soumettant aux Communes un projet de loi qui établit les règles du jeu d'une éventuelle consultation populaire sur la constitution canadienne.

Après le dépôt du projet de loi, le ministre d'Etat aux relations fédérales-provinciales, M. Marc Lalonde, a expliqué qu'il est indispensable que le gouvernement canadien dispose du même instrument de consultation que le Parti québécois.

M. Lalonde a affirmé que le projet de loi qu'il a présenté au Parlement fédéral devrait servir de modèle à la tenue de référendums puisque celui qui sera mené au Québec porte atteinte, selon lui, aux libertés d'expression et d'association.

Annoncé le 19 octobre dernier au cours du débat sur le Discours du Trône par le premier ministre Trudeau, ce projet de loi stipule essentiellement que ce référendum ne portera que sur des questions constitutionnelles, qu'il aura un caractère consultatif, que la question donnera le choix entre un oui et un non et qu'il pourra se tenir dans une ou plusieurs provinces.

Le projet de loi déposé aux Communes contient également des dispositions en ce qui concerne le temps d'antenne que les radiodiffuseurs doivent mettre gratuitement à la disposition des partis politiques. Selon cette législation, la moitié du temps d'antenne serait octroyée aux partis fédéraux, l'autre moitié étant affectée, dans chaque province, aux partis provinciaux.

Aura-t-il lieu? Même si le gouvernement fédéral a donné hier un cadre législatif à son projet de référendum constitutionnel il n'est pas assuré qu'il sera déclenché.

Un document qui accompagne le projet de loi de M. Lalonde mentionne que cette consultation directe sera autorisée "dans l'éventualité où la population du Québec ne puisse exprimer clairement."

M. Lalonde a énuméré hier trois situations qui inciteraient le fédéral à mettre en marche ce processus référendaire: — si la question posée par le gouvernement québécois est "injuste" et donne à choisir, par exemple de dire M. Lalonde, entre la souveraineté-association et le statu quo; — si le référendum du

Québec ne porte que sur la souveraineté-association; — si le Québec retarde indéfiniment la tenue de son référendum.

Quant au moment où il sera tenu, le ministre fédéral n'a écarté aucune possibilité. Ainsi, il pourrait se dérouler avant ou après des élections fédérales, ou après le référendum québécois. M. Lalonde a dit qu'il conservait même l'hypothèse qu'il chevauche celui du Parti québécois.

Pour bien démontrer le caractère éphémère de cette nouvelle législation, soulignons qu'elle disparaîtra après cinq ans, à moins qu'elle ne soit prorogée par le Parlement.

Contrepoids Le premier ministre Trudeau a affirmé par le passé que son gouvernement pourrait se servir de ce référendum pour faire contrepoids à celui du Québec et que, par conséquent, la consultation sur l'unité nationale ne se tiendrait peut-être que dans cette province.

En réponse au Discours du Trône, M. Trudeau avait indiqué par contre qu'il est injuste que seuls les Québécois touchent à

l'ensemble du pays. "C'est comme le chirurgien qui ne consulterait pas son patient dont il veut amputer un bras sous pré-

texte qu'après l'opération, le bras ne fera plus partie du corps," avait dit M. Trudeau.

Signalons que la procédure suivie serait sensiblement la même que celle d'une élection générale pour ce qui est du droit de vote, du recensement, de la vérification du scrutin, et du recomptage judiciaire.

Le rôle du président général des élections sera étendu incidemment pour couvrir cette consultation populaire.

Un recomptage judiciaire s'effectuerait si le résultat dans une province ou un territoire était contesté ou, si l'écart est très mince entre les deux factions.

Le projet de loi déposé aux Communes contient également des dispositions en ce qui concerne le temps d'antenne que les radiodiffuseurs doivent mettre gratuitement à la disposition des partis politiques. Selon cette législation, la moitié du temps d'antenne serait octroyée aux partis fédéraux, l'autre moitié étant affectée, dans chaque province, aux partis provinciaux.

Signalons que la procédure suivie serait sensiblement la même que celle d'une élection générale pour ce qui est du droit de vote, du recensement, de la vérification du scrutin, et du recomptage judiciaire.

Le rôle du président général des élections sera étendu incidemment pour couvrir cette consultation populaire.

Un recomptage judiciaire s'effectuerait si le résultat dans une province ou un territoire était contesté ou, si l'écart est très mince entre les deux factions.

Le projet de loi déposé aux Communes contient également des dispositions en ce qui concerne le temps d'antenne que les radiodiffuseurs doivent mettre gratuitement à la disposition des partis politiques. Selon cette législation, la moitié du temps d'antenne serait octroyée aux partis fédéraux, l'autre moitié étant affectée, dans chaque province, aux partis provinciaux.

Signalons que la procédure suivie serait sensiblement la même que celle d'une élection générale pour ce qui est du droit de vote, du recensement, de la vérification du scrutin, et du recomptage judiciaire.

Le rôle du président général des élections sera étendu incidemment pour couvrir cette consultation populaire.

Un recomptage judiciaire s'effectuerait si le résultat dans une province ou un territoire était contesté ou, si l'écart est très mince entre les deux factions.

Le projet de loi déposé aux Communes contient également des dispositions en ce qui concerne le temps d'antenne que les radiodiffuseurs doivent mettre gratuitement à la disposition des partis politiques. Selon cette législation, la moitié du temps d'antenne serait octroyée aux partis fédéraux, l'autre moitié étant affectée, dans chaque province, aux partis provinciaux.

Signalons que la procédure suivie serait sensiblement la même que celle d'une élection générale pour ce qui est du droit de vote, du recensement, de la vérification du scrutin, et du recomptage judiciaire.

Le rôle du président général des élections sera étendu incidemment pour couvrir cette consultation populaire.

Un recomptage judiciaire s'effectuerait si le résultat dans une province ou un territoire était contesté ou, si l'écart est très mince entre les deux factions.

Le projet de loi déposé aux Communes contient également des dispositions en ce qui concerne le temps d'antenne que les radiodiffuseurs doivent mettre gratuitement à la disposition des partis politiques. Selon cette législation, la moitié du temps d'antenne serait octroyée aux partis fédéraux, l'autre moitié étant affectée, dans chaque province, aux partis provinciaux.

Signalons que la procédure suivie serait sensiblement la même que celle d'une élection générale pour ce qui est du droit de vote, du recensement, de la vérification du scrutin, et du recomptage judiciaire.

Le rôle du président général des élections sera étendu incidemment pour couvrir cette consultation populaire.

Un recomptage judiciaire s'effectuerait si le résultat dans une province ou un territoire était contesté ou, si l'écart est très mince entre les deux factions.

Le projet de loi déposé aux Communes contient également des dispositions en ce qui concerne le temps d'antenne que les radiodiffuseurs doivent mettre gratuitement à la disposition des partis politiques. Selon cette législation, la moitié du temps d'antenne serait octroyée aux partis fédéraux, l'autre moitié étant affectée, dans chaque province, aux partis provinciaux.

Signalons que la procédure suivie serait sensiblement la même que celle d'une élection générale pour ce qui est du droit de vote, du recensement, de la vérification du scrutin, et du recomptage judiciaire.

Le rôle du président général des élections sera étendu incidemment pour couvrir cette consultation populaire.

Un recomptage judiciaire s'effectuerait si le résultat dans une province ou un territoire était contesté ou, si l'écart est très mince entre les deux factions.

Le projet de loi déposé aux Communes contient également des dispositions en ce qui concerne le temps d'antenne que les radiodiffuseurs doivent mettre gratuitement à la disposition des partis politiques. Selon cette législation, la moitié du temps d'antenne serait octroyée aux partis fédéraux, l'autre moitié étant affectée, dans chaque province, aux partis provinciaux.

Signalons que la procédure suivie serait sensiblement la même que celle d'une élection générale pour ce qui est du droit de vote, du recensement, de la vérification du scrutin, et du recomptage judiciaire.

Le rôle du président général des élections sera étendu incidemment pour couvrir cette consultation populaire.

Un recomptage judiciaire s'effectuerait si le résultat dans une province ou un territoire était contesté ou, si l'écart est très mince entre les deux factions.

Le projet de loi déposé aux Communes contient également des dispositions en ce qui concerne le temps d'antenne que les radiodiffuseurs doivent mettre gratuitement à la disposition des partis politiques. Selon cette législation, la moitié du temps d'antenne serait octroyée aux partis fédéraux, l'autre moitié étant affectée, dans chaque province, aux partis provinciaux.

Signalons que la procédure suivie serait sensiblement la même que celle d'une élection générale pour ce qui est du droit de vote, du recensement, de la vérification du scrutin, et du recomptage judiciaire.

Le rôle du président général des élections sera étendu incidemment pour couvrir cette consultation populaire.

Un recomptage judiciaire s'effectuerait si le résultat dans une province ou un territoire était contesté ou, si l'écart est très mince entre les deux factions.

Le projet de loi déposé aux Communes contient également des dispositions en ce qui concerne le temps d'antenne que les radiodiffuseurs doivent mettre gratuitement à la disposition des partis politiques. Selon cette législation, la moitié du temps d'antenne serait octroyée aux partis fédéraux, l'autre moitié étant affectée, dans chaque province, aux partis provinciaux.

Signalons que la procédure suivie serait sensiblement la même que celle d'une élection générale pour ce qui est du droit de vote, du recensement, de la vérification du scrutin, et du recomptage judiciaire.

Le rôle du président général des élections sera étendu incidemment pour couvrir cette consultation populaire.

Un recomptage judiciaire s'effectuerait si le résultat dans une province ou un territoire était contesté ou, si l'écart est très mince entre les deux factions.

Le projet de loi déposé aux Communes contient également des dispositions en ce qui concerne le temps d'antenne que les radiodiffuseurs doivent mettre gratuitement à la disposition des partis politiques. Selon cette législation, la moitié du temps d'antenne serait octroyée aux partis fédéraux, l'autre moitié étant affectée, dans chaque province, aux partis provinciaux.

Signalons que la procédure suivie serait sensiblement la même que celle d'une élection générale pour ce qui est du droit de vote, du recensement, de la vérification du scrutin, et du recomptage judiciaire.

Le rôle du président général des élections sera étendu incidemment pour couvrir cette consultation populaire.

Un recomptage judiciaire s'effectuerait si le résultat dans une province ou un territoire était contesté ou, si l'écart est très mince entre les deux factions.

Le projet de loi déposé aux Communes contient également des dispositions en ce qui concerne le temps d'antenne que les radiodiffuseurs doivent mettre gratuitement à la disposition des partis politiques. Selon cette législation, la moitié du temps d'antenne serait octroyée aux partis fédéraux, l'autre moitié étant affectée, dans chaque province, aux partis provinciaux.

Signalons que la procédure suivie serait sensiblement la même que celle d'une élection générale pour ce qui est du droit de vote, du recensement, de la vérification du scrutin, et du recomptage judiciaire.

Le rôle du président général des élections sera étendu incidemment pour couvrir cette consultation populaire.

Un recomptage judiciaire s'effectuerait si le résultat dans une province ou un territoire était contesté ou, si l'écart est très mince entre les deux factions.

Le projet de loi déposé aux Communes contient également des dispositions en ce qui concerne le temps d'antenne que les radiodiffuseurs doivent mettre gratuitement à la disposition des partis politiques. Selon cette législation, la moitié du temps d'antenne serait octroyée aux partis fédéraux, l'autre moitié étant affectée, dans chaque province, aux partis provinciaux.

Signalons que la procédure suivie serait sensiblement la même que celle d'une élection générale pour ce qui est du droit de vote, du recensement, de la vérification du scrutin, et du recomptage judiciaire.

Le rôle du président général des élections sera étendu incidemment pour couvrir cette consultation populaire.

Un recomptage judiciaire s'effectuerait si le résultat dans une province ou un territoire était contesté ou, si l'écart est très mince entre les deux factions.

Le projet de loi déposé aux Communes contient également des dispositions en ce qui concerne le temps d'antenne que les radiodiffuseurs doivent mettre gratuitement à la disposition des partis politiques. Selon cette législation, la moitié du temps d'antenne serait octroyée aux partis fédéraux, l'autre moitié étant affectée, dans chaque province, aux partis provinciaux.

Signalons que la procédure suivie serait sensiblement la même que celle d'une élection générale pour ce qui est du droit de vote, du recensement, de la vérification du scrutin, et du recomptage judiciaire.

Le rôle du président général des élections sera étendu incidemment pour couvrir cette consultation populaire.

Un recomptage judiciaire s'effectuerait si le résultat dans une province ou un territoire était contesté ou, si l'écart est très mince entre les deux factions.

Le projet de loi déposé aux Communes contient également des dispositions en ce qui concerne le temps d'antenne que les radiodiffuseurs doivent mettre gratuitement à la disposition des partis politiques. Selon cette législation, la moitié du temps d'antenne serait octroyée aux partis fédéraux, l'autre moitié étant affectée, dans chaque province, aux partis provinciaux.

Signalons que la procédure suivie serait sensiblement la même que celle d'une élection générale pour ce qui est du droit de vote, du recensement, de la vérification du scrutin, et du recomptage judiciaire.

Le rôle du président général des élections sera étendu incidemment pour couvrir cette consultation populaire.

Un recomptage judiciaire s'effectuerait si le résultat dans une province ou un territoire était contesté ou, si l'écart est très mince entre les deux factions.

Le projet de loi déposé aux Communes contient également des dispositions en ce qui concerne le temps d'antenne que les radiodiffuseurs doivent mettre gratuitement à la disposition des partis politiques. Selon cette législation, la moitié du temps d'antenne serait octroyée aux partis fédéraux, l'autre moitié étant affectée, dans chaque province, aux partis provinciaux.

Signalons que la procédure suivie serait sensiblement la même que celle d'une élection générale pour ce qui est du droit de vote, du recensement, de la vérification du scrutin, et du recomptage judiciaire.

Le rôle du président général des élections sera étendu incidemment pour couvrir cette consultation populaire.

Un recomptage judiciaire s'effectuerait si le résultat dans une province ou un territoire était contesté ou, si l'écart est très mince entre les deux factions.

Le projet de loi déposé aux Communes contient également des dispositions en ce qui concerne le temps d'antenne que les radiodiffuseurs doivent mettre gratuitement à la disposition des partis politiques. Selon cette législation, la moitié du temps d'antenne serait octroyée aux partis fédéraux, l'autre moitié étant affectée, dans chaque province, aux partis provinciaux.

Signalons que la procédure suivie serait sensiblement la même que celle d'une élection générale pour ce qui est du droit de vote, du recensement, de la vérification du scrutin, et du recomptage judiciaire.

Le rôle du président général des élections sera étendu incidemment pour couvrir cette consultation populaire.

Un recomptage judiciaire s'effectuerait si le résultat dans une province ou un territoire était contesté ou, si l'écart est très mince entre les deux factions.

Le projet de loi déposé aux Communes contient également des dispositions en ce qui concerne le temps d'antenne que les radiodiffuseurs doivent mettre gratuitement à la disposition des partis politiques. Selon cette législation, la moitié du temps d'antenne serait octroyée aux partis fédéraux, l'autre moitié étant affectée, dans chaque province, aux partis provinciaux.

Signalons que la procédure suivie serait sensiblement la même que celle d'une élection générale pour ce qui est du droit de vote, du recensement, de la vérification du scrutin, et du recomptage judiciaire.

Le rôle du président général des élections sera étendu incidemment pour couvrir cette consultation populaire.

Un recomptage judiciaire s'effectuerait si le résultat dans une province ou un territoire était contesté ou, si l'écart est très mince entre les deux factions.

Le projet de loi déposé aux Communes contient également des dispositions en ce qui concerne le temps d'antenne que les radiodiffuseurs doivent mettre gratuitement à la disposition des partis politiques. Selon cette législation, la moitié du temps d'antenne serait octroyée aux partis fédéraux, l'autre moitié étant affectée, dans chaque province, aux partis provinciaux.

Signalons que la procédure suivie serait sensiblement la même que celle d'une élection générale pour ce qui est du droit de vote, du recensement, de la vérification du scrutin, et du recomptage judiciaire.

Le rôle du président général des élections sera étendu incidemment pour couvrir cette consultation populaire.

Un recomptage judiciaire s'effectuerait si le résultat dans une province ou un territoire était contesté ou, si l'écart est très mince entre les deux factions.

Le projet de loi déposé aux Communes contient également des dispositions en ce qui concerne le temps d'antenne que les radiodiffuseurs doivent mettre gratuitement à la disposition des partis politiques. Selon cette législation, la moitié du temps d'antenne serait octroyée aux partis fédéraux, l'autre moitié étant affectée, dans chaque province, aux partis provinciaux.

Signalons que la procédure suivie serait sensiblement la même que celle d'une élection générale pour ce qui est du droit de vote, du recensement, de la vérification du scrutin, et du recomptage judiciaire.

Le rôle du président général des élections sera étendu incidemment pour couvrir cette consultation populaire.

Un recomptage judiciaire s'effectuerait si le résultat dans une province ou un territoire était contesté ou, si l'écart est très mince entre les deux factions.

Le projet de loi déposé aux Communes contient également des dispositions en ce qui concerne le temps d'antenne que les radiodiffuseurs doivent mettre gratuitement à la disposition des partis politiques. Selon cette législation, la moitié du temps d'antenne serait octroyée aux partis fédéraux, l'autre moitié étant affectée, dans chaque province, aux partis provinciaux.

Signalons que la procédure suivie serait sensiblement la même que celle d'une élection générale pour ce qui est du droit de vote, du recensement, de la vérification du scrutin, et du recomptage judiciaire.

Le rôle du président général des élections sera étendu incidemment pour couvrir cette consultation populaire.

La Belle Auto ENRG.

43, 9e Avenue Nord, SHERBROOKE

- Pare-brise • Toits de vinyle • Housses
- Rembourrage • Nettoyage d'intérieur

REJEAN ST-HILAIRE Rés. 878-3402 EMILE LAPOINTE Rés. 569-6508

569-9543

nos étudiants sont vaillants!

embauchons-les!

Nos étudiants sont vaillants! Leur enthousiasme, et aussi leurs connaissances en font des employés de première classe. Pour tout l'été, pour une semaine ou seulement une journée, embauchons un étudiant!

Employment and Immigration Canada
Bud Cullen, Minister

Centre de Main-d'oeuvre du Canada pour étudiants
121 Ouest rue King, Sherbrooke.

PERSONNE DEMANDEE

Personne ayant une 12e année, sérieuse demandée pour travail stable de nuit. Préférence sera accordée au candidat ayant notions de mécanique industrielle. Bon salaire, fonds de pension etc.

Ecrire à: Casier 14 La Tribune Ltée, 1950 rue Roy, Sherbrooke, Qué. J1K 2X8

AU BOULOT AVEC GARNEAU!

- 1 Que la popularité du gouvernement péquiste ait passé de 57.2% à 38.5% (une chute de 18.7% en 10 mois), n'est-ce pas là la meilleure preuve que ce gouvernement est en train de se battre de lui-même?
- 2 Que 58.1% des Québécois trouvent que ça va mal au Québec (Sondage Dimanche-Matin du 19 mars 1978), n'est-ce pas là la meilleure preuve qu'il faudra reconstruire?
- 3 Que plus d'un Québécois sur 10 soit en chômage (342,000 chômeurs en février 78), n'est-ce pas là la meilleure preuve que le problème de l'heure est d'abord et avant tout de nature économique?

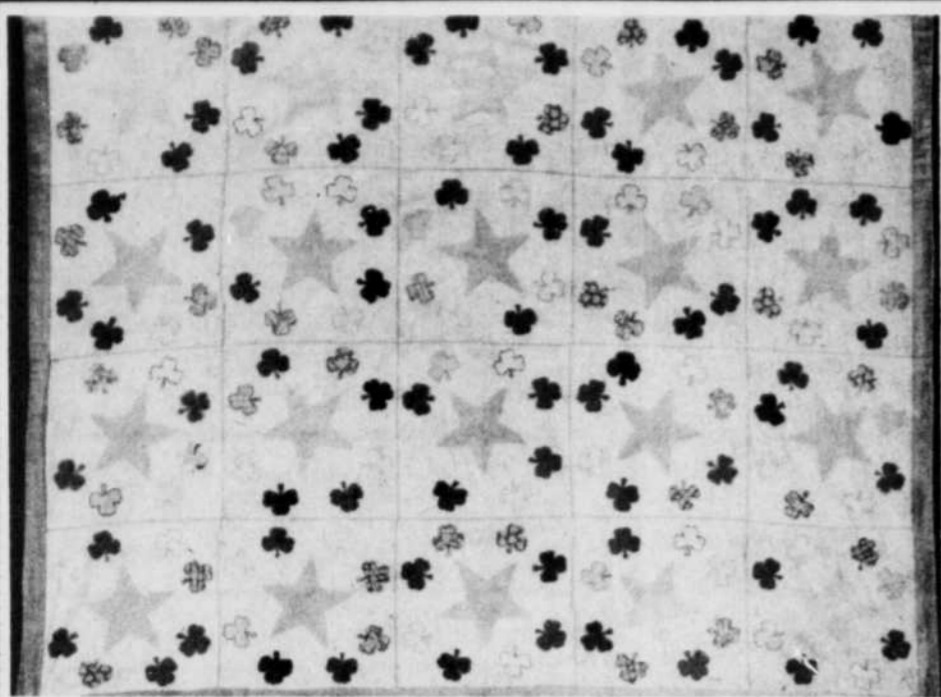
Si votre réponse à ces 3 questions est OUI, vous croyez comme nous que le véritable homme de la situation est Raymond Garneau!

La population est déjà très inquiète des conséquences du «renouveau» au pouvoir depuis le 15 novembre 1976. La déception des citoyens est à la mesure des espoirs qu'ont fait naître les messies péquistes.

Économiste de formation, homme politique par vocation, Raymond Garneau est un homme d'action qui s'est toujours voulu constant dans l'effort, loyal dans l'adversité, parlable dans le succès.

Frais d'inscription \$15. par personne
Montant inclus par chèque ou mandat-poste à Parti libéral du Québec
a/s Équipe Raymond Garneau, 845 ouest, boul. St-Cyrille, Québec G1S 1T5

LE QUÉBEC A BESOIN D'UNE VALEUR SÛRE: RAYMOND GARNEAU!



Cette courtoise, attribuée à la famille Joseph Giguère de St-Frédéric, dans la Beauce, et datant du début du XXe siècle, est réalisée avec des appliqués, étoiles et fleches. Elle fait partie de l'exposition qui se déroule actuellement au Centre culturel de Valcourt.

(Photo Musée du Québec)

Exposition de courtoises à Valcourt jusqu'au 24 avril

VALCOURT — Depuis hier et jusqu'au 24 avril prochain se déroule, au Centre culturel de Valcourt, une exposition de courtoises québécoises.

Cette exposition, présentée en collaboration avec le Musée du Québec, fera voir plusieurs courtoises anciennes provenant de

diverses régions du Québec. La plupart de celles-ci datent de la fin du XIXe siècle et représentent ce qui s'est fait à l'époque.

Quinze courtoises anciennes, parmi les plus belles de cette collection, ont été choisies pour l'exposition "Courtoises québécoises". Ces chefs

d'oeuvre de l'art populaire témoignent de la sensibilité artistique et du grand talent de nos ancêtres.

Cette exposition sera également complétée par une exposition de quelques beaux outils utilisés par le courtoisier, tels les pelottes à épingles, les ciseaux, les dés à coudre, le métier à piquer.

Une sorte de retour pour Charlebois

SHERBROOKE — C'est un tour de lui-même, de son jardin, en chanson que nous propose ce soir Robert Charlebois à l'occasion du

une scène du Québec, celui-ci préparait ce "retour" que l'on nous présente comme une sorte de kaléidoscope qu'il braque sur lui-même.

Dans ce tour de jardin qu'il a fait, Robert Charlebois a récolté quelque 150 chansons; il en interprétera près de la moitié, intégralement ou en pot-pourri. Le public pourra ainsi voir et entendre plusieurs Charlebois, le doux sauvage du temps de la Boulé, le gros rocker de l'Egg Generation, le gars ordinaire qui court tout le temps après le soleil et qui dit au monde ses quatre vérités, l'homme sage devenu papa, et le reste.



Robert Charlebois

spectacle qu'il présente ce soir, sur la scène de la salle Maurice O'Bready.

Depuis dix-huit mois qu'on ne l'avait pas vu sur

Nouvel éclairage

Pourtant, ce nouveau show ne constitue pas une rétrospective mais plutôt un nouvel éclairage donné à ces chansons, à ces Charlebois par le Charlebois d'aujourd'hui.

"L'Ailleurs" au café-tilleul

DRUMMONDVILLE — Sous le titre général de "L'Ailleurs", une exposition d'oeuvres d'artistes drummondvillois a lieu jusqu'au 9 avril à Drummondville, plus précisément au café-tilleul du Cégep.

Parmi les artistes représentés on trouve Pierre Rondeau, Normand Blanchette, Lorraine Lafamme, Denis Painchaud, Paul-José Migliaccio, Normand Lefebvre et Gello.

Selon les organisateurs, l'Ailleurs, c'est le règne du surréalisme, du fantastique, de l'inconnu, tout en étant le prolongement d'une vie, la voie de l'équilibre et de l'harmonie.

Menu

PRESENTATION — Dans la série des grandes énigmes, une présentation de documents authentiques: L'Enigme des soupouces volantes, avec M. Jimmy Giguère, spécialiste. (Centre culturel de Drummondville, samedi le 15 avril à 20h30).

LOCATION OPTION D'ACHAT

TV

COULEURS NOIR ET BLANC SYSTEMES DE SON

TELEPHONE: 567-8485 De 9h a.m. à 9h p.m.

ATLANTIQUE



Billets en vente aux guichets Réservez 569-6227 Aussi à la Boutique Cupidon, du Carrefour de l'Estrie

John Wayne: opération à coeur ouvert

BOSTON (AFP) — L'acteur américain John Wayne a subi, lundi matin, une opération à coeur

ouvert pour remplacer une valve de l'aorte, a-t-on appris lundi à l'hôpital de Boston où l'inter-

vention a eu lieu. Selon la même source, l'opération s'est déroulée normalement et l'état du malade est satisfaisant.

Un porte-parole de l'hôpital avait de son côté assuré que l'hospitalisation de John Wayne n'était pas due à une récurrence du cancer qui l'avait affecté en 1964.



les variétés

Poussin lacéré

LONDRES (AP) — La toile de Nicolas Poussin "L'Adoration du veau d'or" a été lacérée et déchirée lundi par un visiteur à la National Gallery de Londres.

Un porte-parole du musée situé Trafalgar Square a déclaré que la toile avait été "gravement endommagée et réduite en plusieurs morceaux".

Un homme dont l'identité n'a pas été révélée est interrogé par Scotland Yard.

Selon un témoin, un homme a enjambé la corde retenant le public et a porté un coup de couteau dans la toile. Puis, de l'autre main, il a élargi le trou et déchiré le tableau qu'il a jeté sur le sol.

"C'est là la peinture la plus grande et la plus importante que nous avons de Poussin", a dit le porte-parole du musée. "Elle a été emmenée dans nos services pour examen, mais nous pensons qu'elle pourra être restaurée".

Quand on veut acheter et faire un bon marché 566-6353

Quand on veut vendre rapidement

La folie du PLAISIR! 18 ANS Adultes

CORPS & CORPS

DEMOISELLE de SERVICE

Cinéma CAPRI 63 rue KING Ouest 566-0330

HORAIRE: 7.00 - 8.00 - 9.45

UN GRAND SUCCES!... que dire de plus

DEMAIN SERA TROP TARD

VE de "TOMORROW IS TOO LATE"

JAMES WHITMORE • LEE J. COBE

MARINA MALFATTI

RENATO CESTIE • ADOLFO CELLI

realisation: M. GARZOLI - distribution: FRANCE FILM

cinéma de paris 372 RUE KING 569-2626

DÈS VENDREDI

CHLT 63 présente

Charlebois

LE MARDI, 4 AVRIL

Billets en vente aux guichets. Réservez: 569-6227

Salle Maurice O'Bready Tel.: 569-6227

CENTRE CULTUREL Université de Sherbrooke

Après le spectacle, terminez la soirée au restaurant Tony du Centre-ville.

Cinéma CARREFOUR DE L'ESTRIE

Boulevard Portland - SHERBROOKE - tel. 565-0366

RON HOWARD est un VERITABLE DESASTRE SUR 4 ROUES!

LACHEZ LES BOLIDES!

3e SEMAINE

Vendette: 7.55

Lâchez les bolides: 6.30 - 9.40

CINEMA 1

EN NOMINATION POUR L'OSCAR DU MEILLEUR ACTEUR

JOHN TRAVOLTA dans

SATURDAY NIGHT FEVER

VERSION ANGLAISE 4e

Musique écrite et exécutée par Bee Gees SEM.

CINEMA 2 6.45 - 9.00

ET L'IMMENSE POURSUITE DEVIENDRA UN VERITABLE ENFER!

ASSAUT SUR LA VILLE

Plus 2e film

HORAIRE: Assaut: 6.30 - 9.40 Impossible: 7.50

MOULIN ROUGE

lun. mar. merc.

l'orchestre CHRISTIAN & Cie

MARDI, 4 AVRIL

Grande Finale

du PROGRAMME D'AMATEURS

10 finalistes

Commencant le 6 avril

Le formidable orchestre **"LES MAITRES"**

HOTEL NORMANDIE

5 sud, rue Wellington - Sherbrooke 563-9373

MARDI SUPER MODE

Vous êtes cordialement invités à assister au spectacle

MARDI SUPER MODE

présenté par les Boutiques

MARIE ELLE

et

Jean-Paul Morin

MARDI - 4 AVRIL

DISCO-CLUB

LE CARROUSEL

80, rue Therrien, Sherbrooke

A tous les mardis soir, attrapez la fièvre de la mode du Carrousel.

VENEZ VOIR NOS DANSEUSES dans des CAGES ELECTRIQUES

10 DANSEUSES et **1 GOGO BOY**

le 17 AVRIL 1978

Du mardi au dimanche inclus. de 3 h p.m. à 3h a.m.

HOTEL UNION INC

569-3621

CHLT 63AM présente

Julie Arel

SAMEDI 8 AVRIL A 20H30

Salle Maurice O'Bready Tel.: 569-6227

CENTRE CULTUREL Université de Sherbrooke

Après le spectacle, terminez la soirée au Restaurant Tony du Centre-Ville.

Licence complète.

Restaurant Palmaris

STEAKS - B.B.Q. - SPAGHETTI

Fruits de mer

Essayez notre tendresse maison

298 ouest, rue King Sherbrooke Tél: 567-8686

SPECIAL DU JOUR

\$2.25

Plus qu'un plat, c'est un moment.

19935

L'UN DES PLUS GRANDS SUCCES DU FESTIVAL DE CANNES 18 ANS Adultes

JEAN DE BARONCELLI • LE MONDE

DE TOUTE EVIDENCE, L'UN DES PLUS BEAUX FILMS EROTIQUES DE TOUTE L'HISTOIRE DU CINEMA

ANDRE LEROUX • LE DEVOIR

JE NE TROUVE AUCUN EQUIVALENT A CE FILM SUBLIME.

LUC PERREAU LA PRESSE

L'EMPIRE DES SENS

(IN THE REALM OF THE SENSES)

UN FILM DE NAGISA OSHIMA

version originale sous-titres français

26 FILM DRAMES DE JEDRES

HORAIRE: Orde de zèbre: 7.30 L'empire des sens: 9.30

cinéma de paris 372 RUE KING 569-2626

CENTENNIAL THEATER

Lennoxville, Qué.

Réervations: 563-4966

Centaur Theater

production de:

"SIZWE BANSI IS DEAD"

MARDI - 4 AVRIL - 20 H 30

Billets \$3.00 - Etudiants: \$2.00

L'ORCHESTRE DE CHAMBRE MCGILL

sous la direction **d'Alexander Brott**

PROGRAMME: Schubert, Handel, Mozart, Patriquin

MERCREDI - 5 AVRIL - 20H30

Billets \$4.50 - Etudiants: \$3.50

RURAL ROOTS

Grand spectacle-festival (jazz - folklore - western)

Avec: **Bug Alley Blues Band,** Bruce Jackson, Chris Rawlings, Lucien Beauchemin, et Alex Bowie et ses amis.

VENDREDI - 10 AVRIL - 20 H 30

Billets \$3.00 - Etudiants: \$2.00

La compagnie de danse **ENTRE-SIX**

"Partout ils suscitent l'enthousiasme et savent faire partager leur amour de la danse à tous les publics".

VENDREDI - 21 AVRIL - 20 H 30

Billets: \$4.00 - Etudiants: \$2.00

Billets également en vente au Centre culturel, Université de Sherbrooke.

Une pièce sur le thème de la ségrégation raciale



Une scène de la pièce "Sizwe Bansi is dead".

SHERBROOKE — Une pièce ayant pour thème le problème de la ségrégation raciale en Afrique du Sud sera présentée ce soir, au théâtre Centenaire de l'Université Bishop's.

Immortalisée

Intitulée **Sizwe Bansi is dead**, cette pièce, qui a été écrite par le Sud-Africain Athol Fugard, a été immortalisée lorsque les deux acteurs noirs qui faisaient partie de la troupe ont été emprisonnés par les autorités sud-africaines.

Sizwe Bansi, homme au coeur simple et naïf, entre dans le studio Styles afin de faire une photo de lui-même qu'il enverra à sa femme. Il était venu de King Frederickstown, sa ville natale, pour travailler dans cette ville étrangère qu'est Port Elizabeth. Malheureusement, il pense au retour trop tard et son permis de déplacement, cette définition bureaucratique de l'identité d'un homme, n'est plus valide.

Celui-ci ne peut donc plus voyager et il n'a plus la permission de continuer à chercher du travail. En conséquence, quoi qu'il fasse, retourner à la maison ou rester à Port Elizabeth, il est hors-la-loi. Le dénouement de cette situation s'accomplit avec une sombre ironie. D'ailleurs, le message de la pièce est transmis avec humour tendre et ironie.

Dans le double rôle de Buntu et Styles, l'acteur africain Alton Kumalo a un jeu qui est un vrai tour de force de comédie humoristique. "Il se déplace avec la grâce et l'agilité d'un danseur et son habileté à passer d'un caractère à un autre fait preuve d'une remarquable faculté d'adaptation, en dit le Montreal Star. Quant à Errol Slue qui joue Sizwe Bansi, il a un jeu qui, on peut le garantir, fait fondre les coeurs les plus durs", ajoute-t-on.

Cette pièce est présentée à compter de 20h.30.

LA SEMAINE A CHLT 63



CHARLES OUELLET

DU LUNDI AU VENDREDI

6:00h à 9:00h "LES PROUESSES DU MATIN" avec Charles Ouellet
9:00h à 12:00h "POEMES ET CHANSONS" avec Pierre Couture
12:00h à 16:00h "JEAN-MARC RANCOURT"
16:00h à 20:00h "ROBERT JEAN"
20:00h à 23:00h "DE LA CULTURE ET DES HOMMES"
23:00h à 24:00h "A TOI JEAN MAURICE"

TOUT L'MONDE ECOUTE

6:10h "LE MONDE DE L'HUMOUR" 8:10h
7:10h "LES NOUVELLES INSOLENCES"
7:20h "METEO AVEC LE PROFESSEUR LEBRUN" 8:20h
7:30h "LE SPORT JEAN AREL" 8:30h
7:45h "DIMENSION" JACQUES MORENCY
9:55h "LE SUPER BINGO"
10:00h "POEME ET CHANSON"
11:00h "LA PENSEE DU JOUR" MGR J.M. FORTIER

* LE NUMERO 1 DE L'INFORMATION AU 15 ET 45 MINUTES.



(Publi-promotion)

17975

REGARDEZ BIEN LE GRAND GALA DES HECTORS

au réseau de Radio-Canada le mercredi, 5 avril à 21h

Mettant en vedette **JEAN LAPOINTE**

accompagné de:

Dominique Michel, Yvon Deschamps, Robert Charlebois, Jean-Guy Moreau, Danielle Ouimet, Louise Latraverse, Claude Léveillé, Jacques Normand, Gilles Latulippe, et des surprises...

une présentation des brasseurs de la bière **50**

Labatt

UNE PRODUCTION KÉBEC FILMS



«Votre caisse populaire peut vous accorder rapidement un ou plusieurs prêts, à l'un des taux les plus avantageux. Pourquoi emprunter ailleurs?»

«Votre caisse populaire vous offre plus que de l'argent. Vous pouvez obtenir un prêt et discuter avec vos conseillers financiers d'arrangements flexibles en cas de problèmes: maladie, perte d'emploi, grève...

«Pour plus d'une raison, c'est profitable d'emprunter de votre caisse populaire.»

LA CAISSE POPULAIRE

C'est profitable...
POUR NOUS, QUÉBÉCOIS.



18739

Salvail devenait informateur de police chaque fois qu'il pouvait en tirer profit

SOREL (PC) — Le présumé chef de la pègre de Sorel, Marcel Salvail, se transformait en informateur de police à chaque fois qu'il pouvait tirer profit de la situation. De documents déposés hier à l'audience publique de la Commission d'enquête sur le crime organisé ont permis d'apprendre que sur la foi de renseignements communiqués par Salvail, la police avait pu retrouver plus de 600 caisses d'alcool volées à la Société des alcools en 1969.

"J'avais toujours considéré Marcel Salvail comme un informateur et j'avais recours à lui lorsque c'était possible", a affirmé l'ancien commandant du détachement de Sorel de la Sûreté du Québec, le sergent Robert Déry, dans une déposition écrite lue devant les commissaires.

Deux autres témoins, dont l'identité ne peut être révélée pour des raisons de sécurité ont expliqué les circonstances de ce vol d'al-

cool et le rôle subséquent de Salvail dans cette affaire. Le premier a expliqué que Salvail passait pour un homme ayant beaucoup de contacts à Sorel.

Incendiat
Un jour, l'homme d'affaires lui offrit d'intervenir auprès d'un procureur du ministère public qui, pour une somme de \$5,000, aurait été disposé à "oublier" des accusations de vol à main armée portées contre le témoin.

L'homme a cependant précisé qu'il n'avait jamais donné suite à l'offre de Salvail et qu'il avait été condamné plus tard à une peine de prison.

Le témoin anonyme a par la suite raconté à la commission que Salvail l'avait engagé pour incendier l'un de ses bars à Sorel en lui promettant \$2,000 en guise d'"honoraires". L'homme a accepté, mais Salvail ne lui a versé par la suite que \$1,500 en invoquant que le feu avait été mal allumé et qu'il allait être difficile de

toucher l'argent des assurances.

Puis, l'ancien détenu a narré les circonstances du vol d'alcool. Accompagné d'un complice, il s'était em-

paré d'un camion de la SAQ à la pointe du revolver.

Le véhicule contenait des caisses d'alcool d'une valeur de \$45,000.

Des vedettes pour le financement

QUEBEC (PC) — Une brochette de vedettes péquistes présideront cette semaine dans la région de Québec l'inauguration ou le lancement de la campagne de financement de leur parti.

Parmi elles figurent outre le ministre des Affaires inter-gouvernementales, M. Claude Morin, ses collègues des Communication, M. Claude Morin, et de la Réforme électorale et parlementaire, M. Robert Burns.

Par un porte-parole de la justice du Québec

Cinq membres du FLQ interrogés à Paris

QUEBEC (PC) — Un porte-parole du ministère québécois de la Justice a confirmé lundi qu'un enquêteur, chargé de démêler les dessous de la crise d'octobre 1970, a interrogé cinq membres du Front de Libération du Québec vivant actuellement à Paris.

Il a précisé que ces interviews se sont déroulées depuis une semaine à 10 jours, à Paris, et qu'elles ont été dirigées par Me Jean-François Deschênes, procureur spécial chargé d'enquêter sur la crise d'octobre.

Parmi les Felquistes interrogés par Me Deschênes et un assistant, on cite M. Jacques Cossette-Trudel et son épouse, et Mme Louise Lanctôt, qui participèrent précédemment à l'enlèvement du haut commissaire de Grande-Bretagne à Montréal, M. James Cross.

Le diplomate britannique fut relâché sain et sauf par ses ravisseurs après 62 jours de détention, en échange d'un sauf-conduit pour Cuba.

Un autre présumé ravisseur de M. Cross, M. Jean-Marc Charbonneau, ainsi que MM. Jacques Lanctôt et Pierre Séguin, seraient également en France où ils auraient obtenu un statut de réfugiés politiques.

Reconstitution du dossier
Le porte-parole du ministère de la Justice a précisé que les interrogatoires conduits par Me Deschênes s'inscrivaient dans une tentative de "reconstituer le dossier" de la crise d'octobre.

Selon lui, le but de Me Deschênes est de "remettre en place toutes les pièces du casse-tête."

Les époux Cossette-Trudel avaient écrit au premier ministre René Lévesque l'automne dernier, demandant au gouvernement du Québec d'abandonner les accusations portées contre eux, pour des "raisons humanitaires."

Le ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard, a toutefois répliqué qu'aucun traitement spécial ne sera accordé au couple. Il peut revenir au Québec mais il devra y faire face aux accusations qui ont déjà été portées contre lui.

Le porte-parole du ministère de la Justice a tenu à préciser que les interviews menées à Paris ne signifient aucunement un changement d'attitude du gouvernement à l'endroit des Felquistes réfugiés à l'étranger.

LA RENAULT 5 TL

Équipement standard: pneu radial Michelin - freins à disques - sièges baquets - dégivreur lunette arrière - traction avant-suspension indépendante sur 4 roues - garantie moteur et boîte de vitesse: 24 mois ou 40,000 km.

\$3,995.

seulement

ça c'est fort!



De plus en plus de Québécois ont du plaisir à conduire.

Automobiles Jean-Paul Boisvert Inc.

RENAULT

2222 ouest, rue King - Sherbrooke - 562-0504

la vie qu'on vit

C'est celle qu'on retrouve dans NOUS: intelligente, évoluée, pleine de bon sens et de bonnes choses. Avec un arrière-goût d'humour et quelques coins sombres. Puisque c'est la vie. Quelques idées qui vous en donneront une idée:

Pour aider les producteurs québécois

Ottawa doit réduire les importations de fromage

(Jean Garon)

QUEBEC (PC) — Le gouvernement fédéral devra réduire les importations de fromage de 15 millions de livres en 1978-79, afin de venir

La mesure est d'autant plus nécessaire que le ministère québécois de l'Agriculture a favorisé une modernisation des usines laitières afin de les orienter vers la production de fromages de qualité récemment, ajustant la production à la fois aux goûts des consommateurs.

En diminuant les exportations de fromage et, en augmentant les quotas de lait des producteurs québécois, le fédéral assurerait de meilleurs revenus aux quelque 25,000 producteurs agricoles du Québec, estime M. Garon.



Jean Garon en aide aux producteurs québécois. C'est ce qu'a réclamé lundi, le ministre québécois de l'Agriculture, M. Jean Garon, dans un communiqué remis à la presse.

CKE FAISANT, Ottawa ferait diminuer de 50 millions à 35 millions le contingentement d'importations de fromage et permettrait ainsi aux producteurs de lait industriel québécois de voir augmenter de 1.6 p.c. leurs quotas de lait.

Selon M. Garon, la qualité des fromages maintenant produits au Québec "se compare avantageusement aux importations" qui viennent de France, de Suisse et du Danemark.

Nouvelle cabane à North Hatley
Clubs Groupes Associations

MENU

- Fèves au lard
- Jambon fumé à l'érable
- Omelette et lard grillé
- Choix de hors d'oeuvre marinades
- Oeufs dans le sirop
- Crêpe-sirop d'érable
- Tire sur la neige
- Thé - café - lait
- Permis complet

Montjoye
NORTH HATLEY, QUÉBEC
842-8309 — 842-2928

UN BANQUET ?
567-3941
À votre service
CP Hôtels & Le Baron

LA PASSION, OU LE COUP DE PEAU

Il y a l'Amour et l'amour, les fleurs bleues et les bleus du plaisir. C'est ce coup de sang, ce goût du plaisir pour le plaisir qui s'appelle la passion que tout le monde aimerait bien vivre au moins une fois. Tout le monde, ou presque...



L'ANTI-STAR

Aucune Québécoise n'avait remporté, avant Monique Mercure, un prix international aussi important que celui du Festival de Cannes. Pourtant, qu'on la considère vraiment impressionnée, Monique Mercure, NOUS s'est demandé pourquoi...

LE "COME BACK" DE MAURICE DUPLESSIS

Depuis sa sortie des enfers, l'ex-Premier ministre du Québec est devenu une super-star. Pourquoi? Et pourquoi maintenant? NOUS a là-dessus quelques idées...



"TOI ÉCOUTE-MOI BIEN, LÀ..."

C'est souvent de cette manière que débutent des discussions à sens unique: la personne qui parle le fait dans ses propres mots, comme pour elle-même, et celle qui devrait écouter pense... à ce qu'elle va répondre quand son tour sera venu de dire: "Toi, écoute-moi bien, là..." Un psychologue explique comment il faut dire les choses quand on veut être entendu. Et compris.

MADAME OU MADEMOISELLE?

Question fascinante. Car s'il n'y a plus de "vieilles filles", les femmes célibataires abondent dans notre société. Or, cette société-là est faite pour les couples, pas pour les "personnes seules". Comment, alors, vivre sans douleur et au singulier dans cette société qui ne pense qu'au pluriel? Une réponse rassurante.

NOUS

LA PASSION, OU LE COUP DE PEAU

LES ANS LES CARTES? UNE MINOUNE POUR L'ÉTÉ

NEW YORK? YES, SIR!

LA TÉLÉVISION IDÉALE EXISTE: JE L'AI INVENTÉE!

Les critiques, c'est connu, sont des êtres bêtes et méchants, qui ne rêvent que de dire du mal des choses — ou des gens — qu'ils ont à juger. Pour une fois, NOUS reverse les rôles: Louise Cousineau, chroniqueur de télévision à la Presse, dit comment la télévision idéale serait... si elle existait, bien sûr.

Pour avoir NOUS chez vous
Pour vous assurer de sa présence chaque mois, une semaine avant sa parution dans les kiosques, il suffit de nous faire parvenir ce coupon.

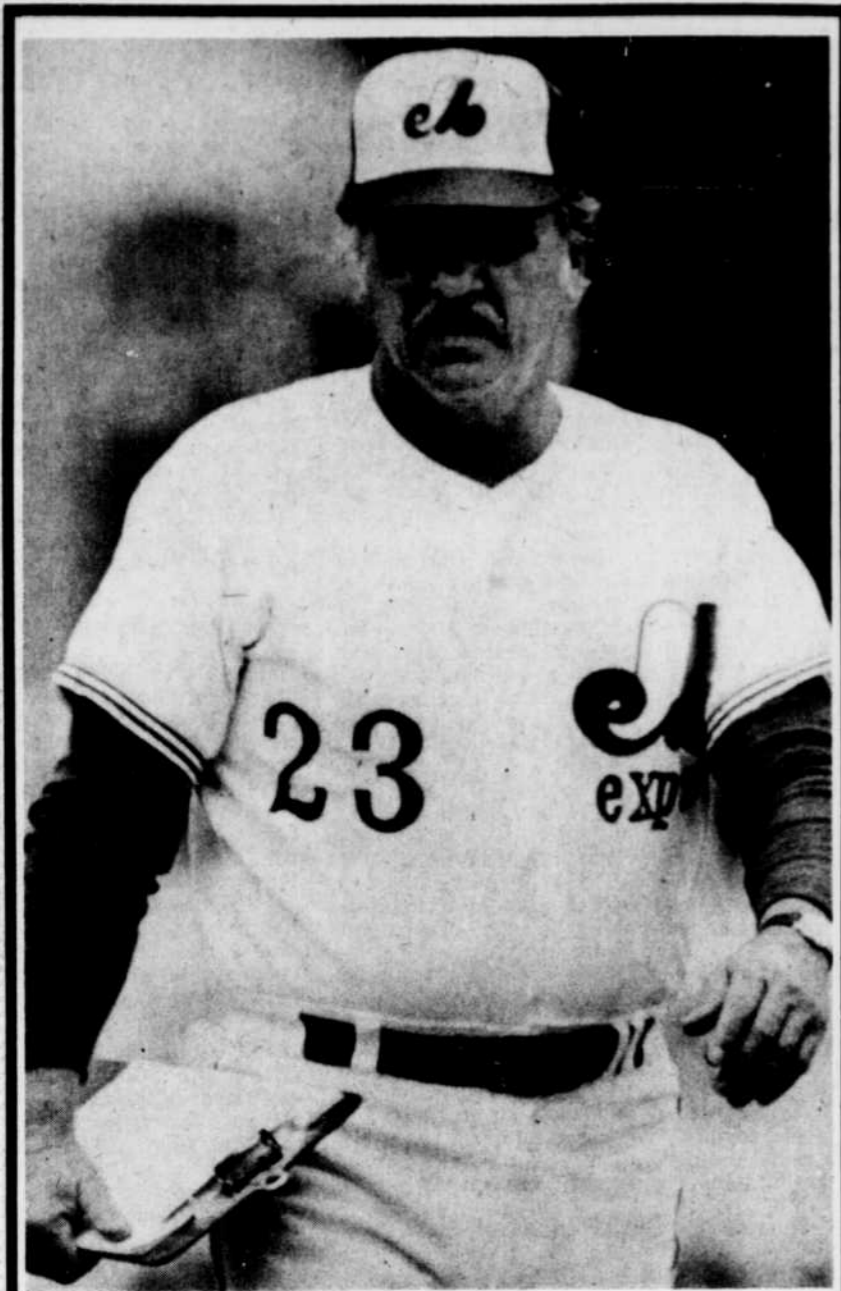
12 numéros: \$10 (vous économisez \$8) TR

Faites-moi parvenir les douze prochains numéros de NOUS (1 an) au tarif économique de \$10.

Nouvel abonnement
 Renouvellement
 Paiement inclus
 Chargex no _____

Nom _____
Adresse _____
Ville _____
Prov. _____ Code postal _____

(Cette offre n'est valable qu'au Canada S.V.P., allouer six semaines.)
NOUS, C.P. 28, Succ. H. Montréal, Québec H3G 2K5



Dick Williams, le gérant des Expos, est d'avis que si son club ne gagne pas un nombre plus grand de parties que l'an dernier, il pourrait bien être dans l'obligation de se chercher du travail ailleurs. Williams aimerait voir son club avec une moyenne supérieure à .500 pour '78.



les
sports

Quoi qu'on en dise...

La bonne entente règne à Philadelphie

PHILADELPHIE (AP) — Quoi qu'on en dise, la bonne entente règne au sein des Phillies de Philadelphie. L'équipe réunit un groupe d'hommes, grassement payés, qui prennent plaisir à jouer au baseball, et s'il survient certains écarts de conduite, comme en ont fait état récemment les journalistes américains, il n'en reste pas moins qu'elle continue de fonctionner et remportera vraisemblablement en 1978 son troisième championnat consécutif dans la section est de la Ligue nationale. Les hommes de Danny Ozark, en fait, se qualifieront cette année pour la Série mondiale. Le champ intérieur est solide, offensivement aussi bien que défensivement. Quant au champ extérieur, c'est peut-être le meilleur du baseball majeur. Les receveurs sont plus qu'adéquats et le personnel de lanceurs — surtout les lanceurs de relève — devrait être en mesure de fournir l'appui qu'on attend de lui. Mike Schmidt, un des frappeurs les plus puissants du baseball, s'impose en outre comme un des meilleurs joueurs défensifs au troisième coussin. Larry Bowa est un superbe joueur d'inter, il frappe pour .280 et il court fort bien. Ted Sizemore est un excellent deuxième-but défensif et a conservé l'an dernier une moyenne au bâton de .281. Les réservistes sont Dave Johnson, Bud Harrelson et Jay Johnstone, à qui il arrive aussi de jouer comme voltigeur. **Puissance, rapidité, régularité**

Le champ extérieur, composé de Greg Luzinski, Garry Maddox et Bake McBride, est caractérisé par la puissance, la rapidité et la régularité. Aussi bien Maddox que McBride sont capables d'enlever le championnat des frappeurs et l'un comme l'autre captent à peu près tout ce qui ne quitte pas le terrain. Luzinski ne brise rien en défensive mais sa puissance au bâton dépasse, et de loin, l'intensité des sautes d'humeur qu'on lui reproche. L'an dernier, il a frappé pour .309, a réalisé 39 circuits et a produit 130 points. Les substituts sont Johnstone, Jerry Martin et Jose Cardenal, trois hommes qui joueraient régulièrement à de nombreux autres endroits.

Au poste de receveur, la situation est aussi bonne, sinon meilleure, que chez n'importe quelle autre formation du circuit. Bob Boone dirige tous les lanceurs à l'exception de Steve Carlton, qui a son receveur désigné, Tim McCarver. McCarver a conservé une moyenne au bâton de .320 en 1977. Barry Foote, que la direction des Phillies apprécie au point d'avoir songé à échanger Boone contre un lanceur, est également disponible. Carlton, qui est âgé de 33 ans, a compilé en 1977 un palmarès de 23-10, ce qui lui a valu le trophée Cy Young. Ozark attend encore beaucoup de lui cette saison, de même que de Larry Christenson (19-6), qui devrait améliorer sa moyenne de points mérités de 4.07. Randy Lerch, qui a mérité 10 victoires, contre six défaites, à titre de recrue la saison dernière, pourrait atteindre le cap des 15 victoires.

Le quatrième partant, Jim Lonborg, n'est pas entièrement rétabli d'un malaise à l'épaule droite, sans quoi les Phillies ne se préoccuperaient plus de chercher un autre lanceur d'expérience. La relève, assurée par Tug McGraw, Ron Reed, Gene Garber et Warren Brusstar, fait l'envie de nombreuses équipes. L'an dernier, ces quatre lanceurs ont préservé 46 victoires pour Philadelphie. Reed de surcroît peut être utilisé comme partant.

Les Yankees favoris à 5-7

RENO, NEVADA — Les Yankees de New York, champions de la LA et de la Série mondiale, sont favoris pour remporter le titre à nouveau cette année. Ceci résulte des prédictions de Harrah's Reno-Tahoe Racebook de Nevada. Dans la LN, les Reds de Cincinnati et les Dodgers de Los Angeles sont les co-favoris, les deux à 7 contre 5. Les Yankees sont un choix à 5 pour 7 devant Kansas City et les Rangers du Texas, les deux à 7 pour 2.

Même s'ils sont cotés à 20 contre 1

Les Expos croient en leurs chances

DAYTONA BEACH, Floride (PC) — On n'a jamais ménagé d'exprimer sa confiance au camp des Expos de Montréal en vue des saisons à venir depuis quelques années, mais, de leur propre admission, les joueurs faisaient ces prédictions plutôt pour la forme que par conviction.

La situation est différente à la veille de la saison 1978. Cotés à 20-1 par les preneurs aux livres de Las Vegas, les Expos croient vraiment en leurs chances.

Le fait que le club évolue dans la division est de la LN, en compagnie du Philadelphia, Pittsburgh et St. Louis, semble minimiser ses chances, mais, après avoir terminé à 26 matches du premier rang l'année dernière, une saison de .500 serait réconfortante.

"Un des trois premiers rangs est définitivement possible pour nous", a affirmé le droitier Steve Rogers, considéré comme le seul lanceur du club digne des majeures l'an dernier.

"Au cas où Philadelphie ne jouerait pas aussi bien que les Phillies peuvent le faire sur papier, nous pourrions bien être dans la course au premier rang, a ajouté Rogers.

"Je crois vraiment que nous avons des chances dans la course au titre cette saison."

Cromartie

Warren Cromartie, qui s'est classé derrière son coéquipier André Dawson dans la course à la recrue de l'année, partageait cet avis.

"Je crois que nous pouvons maintenant tenir tête à n'importe lequel

club du circuit, ce que nous avons prouvé l'an dernier. De plus, avec une année d'expérience et l'addition de deux nouveaux lanceurs, nous pourrions faire nos preuves."

Les Expos ont présenté une fiche de 75-87 la saison dernière, mais l'addition des gauchers Rudy May et Ross Grimsley pourrait jouer un grand rôle dans la tenue du club cette saison.

Releveurs

Les releveurs Darold Knowles et Stan Bahnsen s'avèreront aussi importants que les deux autres nouveaux lanceurs.

Knowles est reconnu comme un bon artilleur à courte relève tandis que Bahnsen est prêt à jouer son rôle de longue relève, d'où la grande importance de leur tenue en 1978.

Knowles, 36 ans, a été acquis des Rangers du Texas de la LA au mois de novembre dernier. Il a compilé un record de 5-2 avec Texas et une moyenne de points mérités de 3.24. Tant qu'à Bahnsen, son record a été de 8-9 et une moyenne de points mérités de 4.81.

Chez les huit réguliers, les Expos sont solides à toutes les positions à l'exception du 3e coussin disputé par Larry Parrish et Wayne Garrett, aussi le gérant Dick Williams se verra obligé, malgré lui, à les utiliser en peloton.

Tony Perez cédera sa place de quatrième frappeur au receveur Gary Carter, mais demeurera au premier coussin.

Dave Cash, au 2e but, sera encore probablement le premier frappeur

dans l'alignement et Chris Speier sera de retour à l'arrêt-court.

Au champ extérieur, la situation est entre bonnes mains avec Valentine, Cromartie et Dawson.

Bob Reece sera l'adjoint de Carter, possesseur d'un nouveau contrat de cinq ans, derrière le marbre.

Les Expos alignent de bons réservistes en Del Unser au premier coussin et au champ extérieur; Pepe Frias, Stan Papi et Sam Mejias au champ intérieur.

Williams

Williams, considéré comme un des meilleurs gérants du circuit, veut gagner absolument, "car, si nous n'en gagnons pas plus que nous en perdons cette saison, je ne serai probablement pas de retour l'an prochain."

Il n'en est pas question à moins qu'un autre club ne convoite les services du gérant.

Les Expos ont besoin d'assistances locales de 1.7 million pour boucler cette saison. S'ils atteignent la moyenne de .500, ils devraient atteindre leur objectif budgétaire.

Les assistances, à leur première saison au Stade olympique l'an dernier, ont atteint les 1,433,757 amateurs.

Les Expos croient qu'une fiche de .500 leur permettrait de devancer Chicago et les Mets dans l'Est.

Il ne s'agit là que de prévisions, car Cash a conclu avec ces mots: "Si je savais les résultats d'avance, nous n'aurions pas besoin d'évoluer cette saison".

Avec encore une semaine à faire

Un tas d'interrogations en marge des séries

MONTREAL (PC) — Avec encore une semaine à faire en saison régulière de la Ligue nationale de hockey pour 1977-78, quelques positions en vue des séries de fin de saison sont encore à décider, dont la plus importante est celle qui doit décider du championnat de la Conférence Clarence Campbell qui va au club de la division Smythe ou Patrick qui a accumulé le plus grand nombre de points au cours de la saison.

Les Canadiens de Montréal sont déjà assurés du titre de champions de la Conférence Prince-de-Galles, mais les Islanders de New York et les Flyers de Philadelphie sont encore à batailler pour décider du titre de la division Patrick et du championnat de la Conférence Campbell. Les Islanders ont actuellement une avance de cinq points sur les Flyers, mais ces derniers ont un match de plus à faire. Le club qui l'emportera recevra une somme d'argent assurant à chacun de ses joueurs le montant de \$5,000 puisque chacun des titres vaut \$2,500 par joueurs.

Dans la course pour la dernière position assurant une participation aux éliminatoires selon le nouveau système dit de l'atout, les Rangers ont encore besoin d'un point dans leurs derniers matches si les Penguins de Pittsburgh ne l'emportent quatre fois en autant de matches. Ils ont actuellement 29 victoires et 71 points, contre 23 victoires et 64

points pour Pittsburgh.

Le Colorado et le Vancouver se livrent actuellement une chaude lutte pour l'autre poste dans les séries à venir et avec chacun trois matches à faire pour les deux clubs, le Colorado mène actuellement par deux points. Si les deux clubs terminent avec le même nombre de points, le nombre des victoires remportées au cours de la saison décidera du vainqueur et, s'il est le même, le nombre des défaites subies décidera du vainqueur. Jusqu'ici, Vancouver a réussi 19 victoires contre 18 pour Colorado, mais le Colorado a subi 39 défaites contre 42 pour Vancouver.

Marqueurs

Chez les compteurs, Michel Bossy, des Islanders de New York, est devenu la première recrue et le 2e plus jeune joueur dans l'histoire de la LN à compter 50 buts quand il enfilait les deux buts avec avantage numérique lors de la victoire des Islanders, 3-2, sur le Washington, samedi. Pierre Larouche, du Canadien, compte 53 buts en 1975-76 alors qu'il s'alignait avec Pittsburgh et il réussit alors son 50e but cinq mois après avoir célébré son 20e anniversaire de naissance. Bossy lui, a célébré son 21e anniversaire le 22 janvier dernier. Ses deux buts de samedi soir lui ont assuré un total de 24 buts comptés alors que son club jouait avec un avantage numérique et seulement un

joueur a pu faire aussi bien ou mieux dans toute l'histoire de la LN. Ce joueur a pu faire aussi bien ou mieux dans toute l'histoire de la LN. Ce fut Phil Esposito, des Rangers, qui a récolté 28 alors qu'il portait les couleurs des Bruins de Boston en 1971-72 et Esposito eut également des saisons de 27 et 25 buts dits de jeu de puissance.

Guy Lafleur, du Canadien, avec 129 points en lère place et une avance de 10 points sur son plus proche rival, Bryan Trottier, des Islanders, semble devoir remporter son 3e championnat consécutif des compteurs et, si tel est le cas, il deviendra seulement le 3e joueur à ce faire dans l'histoire de la Nationale. Gordie Howe, alors avec Detroit, enleva quatre titres des compteurs de suite de 1951 à 1954 inclusivement et Phil Esposito, alors avec Boston, y alla lui aussi de quatre championnats d'affilée, de 1971 à 1974 inclusivement.

Lafleur, avec 58 buts, et Bossy, avec 51, sont les deux seuls joueurs à avoir compté 50 buts ou plus jusqu'ici cette saison. Steve Shutt, du Canadien, en a réussi 47 et la dernière fois que moins que trois joueurs ont atteint le chiffre magique de 50 buts au cours d'une saison fut en 1970-71 quand Phil Esposito, alors avec Boston, établit son record de buts de 76 et que son coéquipier des Bruins, John Bucyk, en eut 51.

Création de l'Union des athlètes...

Washington (PC) — Six associations d'athlètes professionnels, dont celui des joueurs de la Ligue canadienne de football, se sont amalgamés pour former l'Union internationale des athlètes professionnels.

Les délégués des six syndicats, qui représentent quelque 2,800 athlètes, ont adopté une constitution lors d'une réunion tenue dimanche.

Ils ont nommé Ed Garvey, directeur exécutif de l'Association des joueurs de la Ligue nationale de football, comme directeur de l'Union internationale, et Doug Strong, de l'Association des joueurs de la Ligue canadienne de football, comme secrétaire-trésorier.

En plus des deux associations déjà mentionnées, le corps international regroupe les syndicats des joueurs de l'Association mondiale de hockey, de la Ligue de soccer nord-américaine, de l'Association des joueurs de tennis professionnels et de l'Association des conducteurs professionnels, qui représentent les motocyclistes.

L'Association des joueurs de la Ligue nationale de hockey et celle des joueurs de la National Basketball Association ne sont pas intéressées à se joindre au groupe, tandis que l'Association des golfeuses professionnelles et l'Association des joueuses de tennis professionnelles ont exprimé leur appui en faveur du nouveau syndicat.

Ed Garvey a ajouté que l'Association des joueurs de baseball majeur étudiera la possibilité de suivre le mouvement, lorsque ses représentants se réuniront le 11 juillet prochain, à l'occasion du congrès du match annuel des étoiles.

Le protêt du Laval est à l'étude

SHERBROOKE — Les membres du comité exécutif de la Ligue Junior Majeure du Québec se sont réunis hier soir à Québec afin d'étudier le protêt logé par le National de Laval à l'issue du troisième match de la série quart-de-finale contre les Castors de Sherbrooke il y a de cela une semaine maintenant.

Paul Dumont, directeur-exécutif de la LJM, a laissé entendre que le comité exécutif fera connaître sa décision officielle au lendemain de cette réunion, alors que les deux clubs impliqués par ce protêt, à savoir Laval et Sherbrooke, seront informés de la décision finale de la ligue.

On se souviendra que les dirigeants du National avait décidé de loger un protêt sur ce match gagné au pointage de 8 à 4 par les Castors.

Paul Dumont a également exprimé l'avis que la Fédération de Hockey sur Glace du Québec n'interviendrait pas dans le but de rendre plus excessives les sanctions prises par le comité de discipline contre les équipes de Laval et Sherbrooke pour la bagarre générale d'avant-partie mardi soir dernier. Aussitôt que l'histoire du protêt sera réglée, la série Laval-Sherbrooke passera donc aux oubliettes car il est peu probable que le National ait gain de cause dans cette histoire.

Début demain de la série Draveurs-Castors

SHERBROOKE — Le bureau de la Ligue Junior Majeure du Québec a dévoilé hier les dates de la série demi-finale Draveurs-Castors, même si aucune décision n'avait encore été prise en rapport avec le protêt logé par le National de Laval.

La série Draveurs-Castors s'ouvre donc mercredi soir au Colisée de Trois-Rivières et le second match aura lieu vendredi soir au Palais des Sports. Le 3e match de la série à Trois-Rivières dimanche et le 4e au Palais des Sports mardi le 11 avril. Les autres dates dans le cas d'une 5e partie ainsi que pour la 6e, 7e et une 8e si nécessaire sont les 14, 16, 18 et 19 avec alternance entre les deux villes.

Ghislain Delage, le gérant-constructeur des Castors, aura donc eu le meilleur sur Michel Bergeron des Draveurs de Trois-Rivières. On sait que ce dernier voulait que la série débute ce soir.

L'autre série demi-finale de la LJM se mettra en branle ce soir à Cornwall entre les Royals et le Junior de Montréal.

Korab suspendu pour 3 parties

MONTREAL (PC) — Jerry Korab, des Sabres de Buffalo, a été suspendu pour trois matches par la LN pour avoir rudoyé le juge de lignes Bob Hodges dans la 2e période d'un match à Toronto samedi soir.

Brian O'Neil, vice-président à l'exécutif de la LN, a tenu une enquête hier à Toronto en présence des principaux intéressés, plus l'arbitre en chef Scotty Morrison et Punch Imlach, directeur-gérant des Sabres.

Les films ont prouvé que Korab avait repoussé Hodges à trois reprises à la suite d'une bagarre avec Dave Williams.

Korab a expliqué qu'il avait poussé Hodges à trois reprises parce qu'il voulait absolument s'en prendre à Williams. Korab a alors écopé d'une majeure, d'une inculpation et d'une pénalité de match.

O'Neil a rejeté les raisons invoquées par Korab, aversant les autres joueurs qu'il serait plus sévère à l'avenir quand des joueurs s'en prendraient aux officiels.

MacLeish blessé sérieusement

PHILADELPHIE — Le centre Rick MacLeish, des Flyers de Philadelphie, a eu le cou lacéré par un coup de patin accidentel de Marcel Dionne, des Kings de Los Angeles samedi soir et il a fallu 80 points de suture pour refermer l'entaille.

Le médecin des Flyers, le Dr Everett Borghsani, a affirmé que MacLeish a été très chanceux de s'en tirer ainsi. Il a fallu une heure pour compléter l'opération.

Le médecin a expliqué que la blessure avait à certains endroits jusqu'à trois pouces de largeur et qu'il s'en est fallu de peu que des organes vitaux soient atteints. L'entaille était d'une profondeur de trois pouces et quart et tout près de vaisseaux sanguins, de la glande thyroïde et de la glande sous-maxillaire.

L'accident s'est produit en deuxième période, au cours d'une mêlée devant le gardien Bernard Parent. C'est en se jetant sur la glace pour arrêter un tir de Dionne que MacLeish a été coupé par un patin. —

Championnat provincial Juvénile de water-polo

Une grande aventure pour athlètes et organisateurs

Par Doris Baker

SHERBROOKE — Une fois de plus, le Centre de l'activité physique du collège de Sherbrooke bourdonnera d'activités tout au long du prochain week-end alors qu'il réunira en ses lieux plus de 144 adeptes du water-polo.

12 formations masculines de water-polo, catégorie Juvénile, se rassembleront à la piscine du CAP pour se disputer la victoire à l'occasion du championnat provincial Juvénile de water-polo.

Le Comité de parents chargé de la direction des quatre formations des Piranhas de Sherbrooke, travaille activement depuis plusieurs semaines à la réalisation de cette manifestation sportive. Paul et Lise Rousseau, Armand Gagnon, Réal Vézina et plusieurs autres supportés par la brasserie Labatt espèrent de tout coeur récolter ce qu'ils ont semé au cours des derniers mois c'est-à-dire un éclatant succès.

Les équipes de St-Hyacinthe, Sherbrooke, Chicoutimi, Laval, Haut-Richelieu, CAMO, St-Jérôme, Tracy, Québec, du collège Marie-Victorin ainsi que les deux formations de Ste-Foy ont manifesté leur intention de participer à ce championnat provincial. Les équipes seront regroupées en quatre divisions et batailleront pour le titre à l'intérieur d'un tournoi à la ronde.

A l'issue des préliminaires, les équipes victorieuses dans chaque division s'entasseront dans une autre division. Les équipes ayant terminé en deuxième position formeront une deuxième division et les équipes après avoir obtenu troisième place dans leur section respectivement retrouveront dans une troisième division pour les éliminatoires. Les éliminatoires dans la première division suivant les préliminaires détermineront les quatre premières positions au classement général final. Dans la deuxième division, les équipes seront susceptibles de récolter une position allant de la cinquième à la huitième place et dans la troisième division, une position variant de la neuvième à la douzième place.

Le premier match du tournoi opposera la formation Juvénile sherbrookoise à celle du collège Marie-Victorin.

Cette joute sera présentée à partir de 7H samedi matin. Les compétitions se dérouleront tout au long de la journée et se poursuivront le dimanche pour se terminer par une remise de médailles.

"A mon avis, ce sera le match du tournoi," de dire l'instructeur de l'équipe sherbrookoise, Marcel Paré.

Dans sa tentative de promouvoir le water-polo à Sherbrooke, le Comité de parents régissant cette discipline sportive attend beaucoup de la population.

"Nous espérons que les Sherbrookoises répondront à notre invitation et se déplaceront pour encourager notre équipe locale," de lancer Réal Vézina, président du Comité de parents.

On constate à travers le Québec une croissance accrue de la participation dans cette discipline sportive qui demande passablement d'endurance. L'an dernier, neuf équipes étaient inscrites au championnat provincial qui avait pris l'affiche au collège Marie-Victorin et cette année, 12 équipes se feront la lutte pour l'obtention du titre provincial.

L'organisation

Pour le Comité de parents nouvellement élu, le dossier s'avérait énorme mais les membres de ce Comité ont retroussé leurs manches pour bâtir un comité organisateur prêt à toute éventualité.

"Nous avons relevé le défi et c'est tout à notre honneur," de dire Réal Vézina.

Si Réal Vézina avait été seul pour relever le défi sûrement que le championnat n'aurait pas eu lieu à Sherbrooke. Il aura fallu que des personnes dynamiques s'impliquent pour permettre la tenue du championnat provincial. Ces personnes, on les retrouve au sein des comités d'information, de finances, d'accueil, de secrétariat et du comité technique. Sans les énumérer tous, on peut souligner l'apport considérable de ces gens à l'organisation du championnat provincial de water-polo. Inutile de dire que le déroulement de cette grande aventure représente beaucoup pour eux, qui souhaitent voir le succès leur sourire.

Une défaite de 16-4 contre le St-François

Les Aramis ne savaient plus à quel saint se vouer

Par Jean-Paul Ricard

SHERBROOKE — Les Aramis d'Asbestos ne savaient plus à quels saints se vouer hier soir à l'Aréna Eugène Lalonde de Sherbrooke. Des "Saints", ils en ont vu venir de tout bord et de tout côtés alors qu'ils ont encaissé un cinglant revers de 16-4 devant le St-François de Sherbrooke.

Les "Saints" de l'instructeur André Boisvert ont ainsi pris les devants 3-0 en série finale de la Ligue Junior "B" de l'Estrie. Ils en ont fait voir de toutes les couleurs aux protégés de l'instructeur Camille Boudreau.

Les Sherbrookoises ont dirigé 58 lancers en direction de la forteresse des visiteurs. Le cerbère Marco Lacasse, qui a déjà connu de meilleurs moments, a cédé son poste au substitut Richard Bachand dans les dernières minutes de jeu de la période médiane après avoir concédé huit buts au St-François. Lacasse a toutefois repris son poste en début de troisième période après que son remplaçant ait alloué quatre filets.

Le plus drôle de toute

l'affaire c'est que les Aramis ont trouvé le moyen de blâmer l'officiel Ray Matthews et ses adjoints. C'est ainsi qu'à l'issue du match le cerbère Marco Lacasse, Michel Giguère et Mario Beaudoin allaient rejoindre les officiels pour se moquer d'eux en leur tendant la main pour les féliciter.

Matthews et ses adjoints ne méritaient peut-être pas de médaille pour la façon dont ils ont officié le match mais de là à être blâmés par une équipe qui alloue 16 buts à l'adversaire, il y a une marge.

L'instructeur Camille Boudreau était le premier à l'admettre. "C'est bien évident, qu'on ne peut pas blâmer l'arbitre quand on perd 16-4. Il faut donner le crédit à l'équipe de Sherbrooke. Ils ont disputé un excellent match et ils ne nous ont donné aucune chance. Je ne blâme pas l'arbitre, mais le simple fait de voir Ray Matthews sur la glace en début de partie peut avoir dérangé mes joueurs psychologiquement. Nous avons toujours eu des ennuis quand il a officié un de nos matchs", de dire Boudreau. L'instructeur des Aramis n'a

toutefois pas encore lancé la serviette. "Nous avons un esprit de défaitisme. Si seulement nous pouvions remporter une victoire, je suis certain que nous pourrions changer cette mentalité. De toute façon nous n'avons plus le choix maintenant".

De son côté l'instructeur du St-François, André Boisvert, avait peu de commentaires à formuler après ce match qui n'avait rien de commun avec un match de séries éliminatoires. "Mon équipe a bien travaillé. Je suis satisfait de mes gars. Le seul reproche que j'ai à faire c'est que nous avons manqué de discipline en première période" de dire Boisvert.

Ce premier vingt laissait présager un match qui serait très long, car même en fermant les yeux sur de nombreuses infractions l'officiel Ray Matthews a imposé 69 minutes de punition au cours de cette première période. Les choses se sont calmées en période médiane pour se ranimer à nouveau au dernier engagement. Au total dans le match, Matthews a imposé 101 minutes de punition, dont 65 minutes aux visi-

teurs. Les Aramis ont écopé de 10 punitions mineures, cinq majeures et deux extrêmes inconduites de partie comparativement à huit mineures et quatre majeures pour les Sherbrookoises. Carol Carrier portageait la cage du St-François et il a fait face à 28 lancers.

Les compteurs

Guy Perreault a signé une performance de quatre buts et trois passes pour diriger l'attaque des vainqueurs. Les autres compteurs du St-François ont été: Gervais Nolet (2-4), Danny Garand (2-3), Sylvain Maheu (2-2), Richard Bergeron (2-1), Daniel Tisdell (1-1) ainsi que Bernard Boutin, Claude Landry et Mario Beaudette qui ont complété le total avec un but chacun.

Jean Pellerin, Marco Champagne, Gaétan Viens et Pierre Lallier ont répliqué pour les visiteurs.

Le quatrième match de cette série sera disputé vendredi soir prochain au Centre Récréatif d'Asbestos.

Langlois, premier Québécois à la Fédération

Le water-polo n'a pas échappé au "nettoyage"

SHERBROOKE (DB) — "Ce ne sont pas l'argent ni les facilités sportives à notre disposition mais bien la rareté des personnes-ressources qui freine le développement du water-polo au Québec."

Pierre Langlois conseiller technique de la Fédération de water-polo, était emballé par les réalisations du Comité de parents du water-polo quelques jours avant la tenue du championnat provincial au CAP.

"Les gens ont abattu de la grosse besogne et le succès de l'entreprise est assuré," dit-il.

Ces paroles ont eu pour effet de réjouir les membres du Comité qui ont multiplié les heures pour la réussite de l'événement.

La Fédération de water-polo du Québec n'a pas

échappé à l'opération nettoyage entreprise par le gouvernement québécois dans sa restructuration du sport au Québec. En fonction depuis peu de temps, Pierre Langlois est devenu le premier permanent québécois à la Fédération de water-polo du Québec depuis sa création.

"Les Européens ont toujours dirigé les destinées de la Fédération. Cinq Hongrois ont subi les retombées de la restructuration lors du dernier "balayage" à la Fédération," poursuit-il.

Selon Pierre Langlois, le Haut-Commissariat à la jeunesse aux loisirs et aux sports organisme subventionné par le gouvernement du Québec, serait sur le point de signer l'arrêt de mort de la Confédération du Sport du Québec (CSQ)

et de l'Institut des Sports du Québec (ISQ) dans son programme de restructuration du sport au Québec.

"Le Haut-Commissariat à la jeunesse aux loisirs et aux sports possède un document certifiant la rencontre Nationale des Jeux du Québec comme l'événement majeur en province et vouant la CSQ et l'ISQ à une mort certaine puisqu'il préconise la gerance éventuelle du sport québécois," d'affirmer Pierre Langlois.

Avec tout le remu-ménage que subi présentement certaines Fédérations notamment celle du ballon sur glace, on peut prévoir des changements majeurs sous peu dans le merveilleux monde du sport au Québec.

Pembroke gifle le Fleur de Lys

PEMBROKE — Matt Murray a réussi un tour du chapeau pour conduire les Lumber Kings de Pembroke à une victoire de 8-1 sur le Fleur de Lys dans le second match de la série quart-de-finale en vue de l'obtention de la Coupe du Centenaire.

La série quatre de sept se poursuivra maintenant au Centre des loisirs à compter de jeudi alors que le Fleur de Lys, champion Junior "A" du Québec tentera de remonter la pente. Même si l'écart entre les

deux clubs fut de sept points hier, un rapport voudrait que ce pointage n'indique pas réellement ce que fut cette partie, tout au moins dans les deux premières périodes.

Contrairement à dimanche dernier alors que la troupe de Nelson Tremblay avait été déclassée, ils se seraient bien comportés hier considérant le fait que Pembroke a marqué six de ses huit buts durant des avantages numériques. Le Fleur de Lys a écopé de la majeure partie des

punitions, se retrouvant du même coup en désavantage numérique plus souvent que l'opposant. Selon les rapports, plusieurs des punitions imposées au Fleur de Lys n'étaient nullement méritées.

Pembroke a pris les devants 2-0 au premier vingt, grâce à deux filets sur la fin de l'engagement.

Michel Côté marqua l'unique filet du Fleur de Lys en seconde période, réduisant la marge à 2-1. Pembroke a répliqué avec deux buts dans la période médiane pour en réussir quatre au dernier vingt.

En plus de Matt Murray, il faut souligner la paire de buts de Swann. Les autres sont allés à Jackson, Nickson et Richardson.

Avec la série se transportant au Centre des Loisirs, on pourrait bien y retrouver un changement chez le Fleur de Lys.

Le Fleur de Lys s'est heurté à un Jenner en pleine forme devant le filet.

INSTALLATION de GOUTIÈRES ALUMINIUM
En longueurs sans joint.
Maurice Bergeron
Entrepreneur ferblantier
19615 563-5855

Circuit de Wayne Garrett

DAYTONA BEACH, Floride (PC) — Wayne Garrett a produit le point victorieux avec un circuit dans la 6e manche hier et les Expos de Montréal ont supplanté les Phillies de Philadelphie 5-4 dans un match hors concours.

Garrett a aussi obtenu un but sur balles alors que les coussins étaient tous occupés dans la 3e reprise.

Les Expos ont marqué trois points dans la 1ère manche à l'aide d'une erreur et d'un double de Tony Perez.

Mike Schmidt a produit le premier point des Phillies avec un retrait à l'intérieur de la première manche, mais les Phillies n'ont pas croisé le marbre de nouveau avant la 8e manche, à l'aide d'une erreur et d'un simple de Schmidt.

Les Phillies ont complété leur total dans la 9e, mais Randy Miller a ensuite mis fin au match.

Hal Dues a mérité le gain au cours des deux premières manches tandis que Steve Rogers tenait le coup pendant six manches en relève.

Par ailleurs, Larry Parrish, dont le contrat avait été renouvelé automatiquement, a signé un nouveau contrat, de même que Steve Ramos qui a été envoyé à Denver, en compagnie du lanceur Dans Schatzeder.

Don Demola et Pete MacKanin, qui a encore trois jours pour signer avec un autre club.

Enfin, Randy Miller a aussi été envoyé à Denver en permettant aux Expos de réduire leur personnel à 24 joueurs.

ATTENTION OPÉRATEURS ET CONTRACTEURS FORESTIERS

LES ÉQUIPEMENTS BROMPTONVILLE INC.

Dépôtaires autorisés pour pièces de

TIMBERJACK-TREE FARMER - FRANKLIN
Informent leurs clients qu'à partir du 1er AVRIL

ils sont OUVERTS TOUS LES SOIRS
sur demande téléphonique, en plus des heures régulières d'ouverture.


Nous sommes également dépôtaires des chaînes à anneaux "CHAINSELECT" et des pneus 4 à 16 pils nylon ou acier, pour machines forestières, industrielles et de ferme, à des prix très compétitifs.

Tél. Jour: 846-4343
Soir: 846-2843

Demandez Gilles Messier

PÊCHE 78

VOICI LES GRANDES LIGNES:



La nouvelle politique de gestion de la faune a pour but de permettre à tous les Québécois l'accès aux ressources fauniques et aux loisirs en forêt. Avec l'ouverture de la saison de pêche le 28 avril 1978, les pêcheurs seront les premiers bénéficiaires de l'abolition des droits exclusifs de chasse et de pêche. QU'EST-CE QUI CHANGE AU JUSTE? • Les clubs privés ne détiennent plus de droits exclusifs de chasse et de pêche. • Les citoyens du Québec ne sont plus tenus d'obtenir un permis de pêche (sauf pour le saumon). • Créations de ZEC — Zones d'Exploitation Contrôlée: ces territoires sont assignés à des Associations sans but lucratif agréées par le Ministère. Pour avoir accès aux ressources fauniques d'une ZEC, un citoyen devra détenir une carte de membre d'une association agréée (environ \$15,00 pour la famille, par an). • Terres publiques qui ne sont pas aménagées en parc, réserve, ZEC, pourvoies sont accessibles à tous sans autres formalités. • Protection de la faune: contrôle et surveillance accrue des ressources fauniques par l'apport d'un plus grand nombre de biologistes, de techniciens et d'agents de conservation (gardes-chasse, gardes-pêche, etc.). CE QUI NE CHANGE PAS • Les règlements relatifs à la pêche et à la chasse sportives (durée de la saison, limite de prises, genre d'armes, zones, etc.) restent en vigueur et continuent d'être appliqués par les agents de conservation de la faune. • Parcs et réserves: ouverts à tous. Pour la pêche à la journée ou avec séjour, système de réservations par téléphone comme par le passé. • Pourvoies: possibilités de voyages de chasse et de pêche à forfait. Les amateurs désireux de s'y adonner doivent communiquer avec les pourvoyeurs, tout comme avant.

• **Terrains privés:** le propriétaire d'une terre, d'un club établi sur un terrain privé, d'un terrain en bordure d'un lac, d'un chemin non public, etc., peut permettre ou interdire l'accès de sa propriété comme cela a toujours été.

Pour tout connaître de la nouvelle politique de gestion de la faune et ses répercussions sur la pratique de la chasse et de la pêche sportives, demander une ou plusieurs de ces brochures:

- Pêche 78 (Opération Faune)
- Pourvoies Québec
- Pêche sportive au Québec (résumé des règlements)
- Chasse sportive au Québec (résumé des règlements)
- Parcs et réserves du Québec (activités et tarifs)

Cocher et poster à: _____ Nom _____

FAUNE-QUÉBEC _____ Adresse _____

C.P. 1726 _____ Ville _____

QUÉBEC, _____ Comté _____ Code postal _____

G1R 7K7

Pour tous renseignements additionnels, communiquer avec le bureau régional du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche.

Ken Knowles proclamé l'athlète de l'année à Bishop

LENNOXVILLE — Les livres des Gaiters de Bishop, membres de l'Association Sportive Universitaire du Québec, se sont fermés hier alors que le département athlétique de Bishop proclamait les athlètes de l'année en plus de la nomination du joueur par excellence au niveau de chacune des disciplines sur le plan interuniversitaire.

"Jamais le département athlétique de Bishop n'a jamais été aussi fier de ses athlètes", de dire Bruce Coulter, directeur athlétique, alors qu'il traçait le bilan de 1977-78.

En effet, les Gaiters de Bishop se sont mérités à l'intérieur de l'ASUQ quatre championnats sur le plan des équipes. Pour la première fois dans l'histoire des Gaiters, ils sont les monarques du basketball universitaire avec des titres chez les hommes et les femmes. De plus, les Gaiters sont les champions au football. Finalement, Bishop s'assure le titre sur le plan féminin en ski.

Ken Knowles de Pointe Claire, Québec, a été proclamé l'athlète masculin de l'année à Bishop. Ken, capitaine de l'équipe de

hockey des Gaiters, succède à Blair Shier au titre de l'athlète de l'année.

Knowles, le meilleur pointeur des Gaiters, s'es avéré un général pour les Gaiters tout au long de la dernière campagne et il fut nommé sur l'équipe d'Etoiles de l'ASUQ au poste de défenseur. Knowles a aussi été nommé sur l'équipe Canadienne et il a représenté notre pays en Europe à l'occasion d'une tournée à la période des Fêtes de '77.

Debbie Huband et Joan Wilson sont les élues à titre d'athlètes féminins de l'année à Bishop. Une première sur le plan féminin. Bruce Coulter nous confia que par le passé, la même situation se présentait chez les hommes.

Debbie Huband est une Montréalaise. Elle était co-capitaine des Gaiterettes, les championnes de l'ASUQ. Membre du club d'Etoiles, elle hérita du titre de la joueuse la plus utile à son club au tournoi national de Calgary.

Joan Wilson est de Fort Hawkesbury. Membre de l'équipe na-

tionale de ski alpin, elle devait conduire l'équipe féminine de Bishop au championnat de l'ASUQ. Joan s'assura la victoire sur le plan individuel dans le slalom spécial et le slalom géant sur le circuit.

Les plus utiles

Bruce Wilkins a été proclamé le joueur par excellence au football. La saison '78 a été remarquable pour cet athlète de St-Hubert. Bruce a été proclamé sur l'équipe d'Etoiles en plus d'être élu le joueur le plus utile à son club et sur l'équipe nationale canadienne. Wilkins a dominé l'ASUQ dans les gains au sol et les points en plus de marquer le seul majeur du match Can-Am en Floride. Bruce Wilkins a signé un contrat avec les Riders d'Ottawa de la LCF.

Wayne Hussey de Sherbrooke a été proclamé le plus utile à son club en basketball. Instructeur des Gaiterettes qu'il a conduit au championnat national et à une victoire en ronde consolation, Wayne a été élu sur la première équipe d'étoiles de l'ASUQ en plus de

mener son club au pointage avec une moyenne de 18.3.

Debbie Huband, athlète de l'année, hérite aussi du titre de la plus utile à son club en basketball.

Ken Knowles, athlète masculin de l'année, est aussi proclamé le joueur le plus utile à la formation de hockey des Gaiters.

**Le titre féminin
à Debbie Huband
et Joan Wilson**

On a plein d'trucs pour vous aider!



"Le premier d'une nouvelle série de guides pratiques offerts gratuitement par Shell"

Découvrez des trucs du métier dans le guide Comment faire durer sa voiture.

Six détaillants Shell, dont l'auteur, monsieur Marcel St-Jean, ont mis à profit leur expérience et leur talent pour résumer les principaux trucs du métier pouvant servir à prolonger la vie d'une voiture. Des trucs pour aider à prolonger la durée de la boîte de vitesses automatique. D'autres concernant l'entretien suivi, le système de refroidissement, les lubrifiants, et les effets des conditions climatiques sur la durée de votre voiture.

Le début d'une nouvelle série de guides pratiques offerts par Shell pour aider les consommateurs dans plusieurs domaines. Vous pouvez obtenir gratuitement ces guides chez votre détaillant Shell ou en écrivant à: "Aide-toi, Shell t'aidera!", C.P. 430, succursale B, Montréal, Québec H3B 3K2



**Aide-toi,
Shell t'aidera!**

Hockey mineur

Un match qui promet chez les Juvéniles

SHERBROOKE — Les amateurs de hockey seront choyés ce soir avec la présentation du match décisif en série finale de la Ligue Juvénile "A" de Sherbrooke.

Cette série finale est égale 3-3 et le dernier match sera disputé à 20h.30 ce soir à l'aréna Eugène Lalonde. La série a été chaudement disputée jusqu'à maintenant et la sixième rencontre a nécessité trois périodes supplémentaires.

Les Voyageurs ont remporté une victoire de 5-4 lors du troisième match et ils ont remporté une victoire de 8-3 lors de la quatrième rencontre. Les Nordiques sont revenus à la charge avec des victoires de 4-1 et 5-4 pour éviter l'élimination et créer l'égalité 3-3 dans la série. Le match décisif qui sera disputé ce soir promet donc d'être très intéressant.

Les Nordiques mènent 1-0

Les Voyageurs champions de la Ligue Midget "B"

SHERBROOKE — Les Nordiques ont pris les devants 1-0 en série finale de la Ligue Midget "A", grâce à une victoire de 5-3 contre les Barons lors du premier match de cette série trois de cinq. La prochaine joute de cette série sera disputée jeudi soir à 20h.30 à l'aréna Eugène Lalonde.

Les Barons ont disposé des Castors 15 ans en trois joutes consécutives en demi-finale avec une victoire de 3-2 lors de la troisième joute.

Pour leur part les Nordiques ont atteint la finale en disposant des Éclaireurs 3-1 en demi-finale. Les deux dernières victoires des Nordiques contre les Éclaireurs l'ont été aux comptes de 4-1 et 3-2.

Ligue Midget "B"

Dans la Ligue Midget "B", les Voyageurs ont remporté le championnat des séries éliminatoires en disposant des Éclaireurs en trois joutes consécutives. Les champions ont remporté des verdicts de 5-2, 5-4 et 4-0.

Ligue Bantam "B"

Les Expos et les Sénateurs ont du mal à s'imposer...

SHERBROOKE — Les Expos et les Sénateurs ont du mal à s'imposer en finale de la Ligue Bantam "B". Les Expos avaient remporté une victoire de 2-0 lors du premier match de cette série trois de cinq, mais lors du deuxième match, le compte était toujours égal 1-1 après trois périodes de jeu supplémentaire. Il faudra donc reprendre ce match au complet demain soir à 20h.30 à l'aréna Eugène Lalonde.

Les Expos qui mènent 1-0 en finale, ont défait les Canadiens 2-1 en série demi-finale avec une victoire de 3-1 lors du match décisif.

Pour leur part les Sénateurs avaient disposé des Lions en deux joutes consécutives, avec une victoire de 5-2 dans le deuxième match de la série.

Les Expos évitent l'élimination

Les Tigres prennent les devants 2-1

SHERBROOKE — Les Expos ont évité l'élimination face aux Tigres dans la série finale de la Ligue Pee-Wee "B", en remportant une victoire de 4-3 dans le troisième match de la série. Les Tigres mènent présentement 2-1 dans cette série trois de cinq. Le prochain match sera disputé jeudi soir à 19h.30, à l'aréna Eugène Lalonde.

Par ailleurs dans la Ligue Pee-Wee "C", les Tigres ont pris les devants 1-0 sur les Expos dans la série finale deux de trois, grâce à une victoire de 8-5.

Les Tigres ont atteint la finale en disposant du Royal en deux joutes consécutives en demi-finale, avec une victoire de 2-0 dans le deuxième match.

Pour leur part les Expos ont disposé des Léopards 2-1 en demi-finale, l'emportant 3-2 dans le match décisif. Le prochain match de la série finale de la Ligue Pee-Wee "C" sera disputé ce soir à 19h.30 à l'aréna Eugène Lalonde.

Les Aigles champions Atome "B"

Les Éclaireurs réussissent un vrai coup de maître...

SHERBROOKE — Les Éclaireurs Atomes, qui ont connu plus que leur part d'ennuis cette année, ont réussi un coup de maître en remportant le championnat des séries éliminatoires.

Les Éclaireurs avaient remporté le premier match de la série finale, pour ensuite s'incliner 2-1 contre les Aigles dans la deuxième rencontre. Le troisième et dernier match a été tout aussi chaudement disputé alors que les Éclaireurs l'emportaient 2-1 après trois périodes de jeu supplémentaire. En périodes supplémentaires, l'arbitre a refusé deux buts aux Nordiques: un qui avait marqué une fraction de seconde après la fin de la période et l'autre ayant été marqué avec le patin. Bien sûr, les parents ne l'entendaient pas ainsi et quelques-uns ont fait une "crise terrible".

Quoi qu'il en soit, les Éclaireurs ont remporté un championnat bien mérité, eux qui ont connu toutes sortes de mésaventures cette saison: joueurs surclassés, instructeurs et gérant suspendus, etc.

Ils ont fêté de belle façon après le match, mais malheureusement aucun des organisateurs de la fête ne s'est donné la peine d'inviter les trois personnes qui ont accepté de prendre charge de l'équipe après la suspension des instructeurs: Gaétan Guénette, Claude Sylvain et André Aubé sont les trois bénévoles qui ont accepté de diriger les Éclaireurs pour les conduire au championnat. Certains gens nnes auraient aimé, semblent-il, que personne n'accepte de remplacer les instructeurs suspendus par la Fédération...

Ligue Atome "B"

Dans la Ligue Atome "B", ce sont les Aigles qui ont remporté le championnat des séries éliminatoires en disposant des Lions en deux joutes consécutives. Les Aigles ont remporté des victoires de 2-1 et 4-0 en finale pour mériter le titre.

On honorera le Joueur Junior B

DRUMMONDVILLE (RJ) - Encore une fois cette année, on proclamera le "Joueur Junior B de l'année" lors de la 10e édition du Championnat provincial Junior "B" qui se déroulera à Rimouski, les 20, 21, 22 et 23 avril prochains.

On se rappellera que ce concours a été institué l'an dernier par l'exécutif de ce championnat et que ce concours vise à honorer de façon particulière un joueur qui a non seulement excellé sur la patinoire mais également dans ses autres activités, qui se conduit en bon sportif et qui possède des qualités de meneur.

En 77, lors du championnat tenu à Drummondville, cet honneur avait été mérité par Mike Dixon des Mariners d'Aylmer de la Ligue Junior "B" de l'Outaouais.

Au cours des prochains jours, chacune des huit ligues Junior "B" de la province présentera un candidat qui selon les dirigeants semble répondre le plus aux critères établis. Chaque candidat sera soumis par la suite à un comité de sélection. Ce comité, tout à fait neutre, qui aura à faire le choix du joueur de l'année, est composé de trois personnes fort bien connues sur la scène du hockey. Ces responsables sont M. Paul Dumont, directeur administratif de la Ligue Junior Majeure du Québec, M. Fernando Dicaire, gérant du Centre Civique de Chicoutimi et ex-président de la Ligue Junior "B" Saguenay-Lac St-Jean et M. Michel Bisailon ex-coordonnateur de la Régie et Services de la FQHG et maintenant responsable des Services des loisirs de la ville de Montréal.

Les critères de sélection seront l'efficacité du joueur sur la glace, sa conduite en général, sa facilité d'expression, sa participation à d'autres activités sociales, sportives ou culturelles et sa performance aux études.

Lors d'un banquet préparé à cette intention, le joueur élu se verra remettre notamment une montre-bracelet, un sac de voyage et une bicyclette 10 vitesses, dons des principaux commanditaires impliqués dans la tenue du 10e championnat.

Thetford Mines...

Classement final Atomes "A"					
	PJ	PG	PP	PN	Pts
Guepards	18	8	4	4	20
Loup	18	9	7	2	20
Lions	18	9	7	2	20
Renards	18	5	11	2	12

Atomes "B"

Lynx	18	11	3	4	26
Fantômes	18	6	7	5	17
Lievres	18	6	7	5	17
Bisons	18	3	9	6	12

Pee Wee "A"

Iberville	20	14	4	2	30
Dollard	20	9	9	2	20
Levis	20	7	10	3	17
Frontenac	20	6	13	1	13

Pee Wee "B"

Laval	19	3	4	2	28
Remparts	19	8	5	6	22
Citadelles	19	6	11	2	14
Cartier	19	5	12	2	12

Bantam "A"

Albatros	28	17	6	5	39
Vautours	28	13	10	5	31
Eperviers	28	5	19	4	14

Bantam "B"

Carillon	26	12	9	5	26
Voltigeurs	26	11	11	4	26
Orioles	26	9	12	5	23

Midget "A"

Cougars	26	17	4	5	39
Aigles	26	9	15	2	20
Caribous	26	6	13	7	19

Midget "B"

Braves	18	14	2	2	30
Flammes	18	8	8	2	18
Nordiques	18	5	10	3	13
Pirates	18	4	11	3	11

Magog...

ATOME "C"	
Lions 2 Aramis 1	Caisse Pop Magog-Est 5
Caisse Pop St-Patrice 1	ATOME "B"
Caisse Pop 4 Optimistes 1	Canadian Tire 3 Chevaliers 3

PEE-WEE "B"	
Nordiques 3 Caisse Pop St-Patrice 2	Sabres 7 Habitations 4
Saisons 2	Garage Rosaire Giguère 8
Canadiens 2	Caisse Pop St-Patrice 4
Caisse Pop Magog-Est 2	Garage Rosaire Giguère 2
Caisse Pop St-Patrice 2	Sabres 2 Garage Rosaire Giguère 2
Caisse Pop St-Patrice 5 Canadiens 2	Sabres 3 Nordiques 1
Caisse Pop Magog-Est 4	Habitations 4 Saisons 3

BANTAM "B"	
Lacasse 1 Frère 4 Caisse Pop St-Patrice 3	Caisse Pop Magog-Est 5
Eperviers 1	Lacasse 1 Frère 3 Royaux 2

MIDGET "B"	
Caisse Pop St-Patrice 5	Voyageurs 3
Caisse Pop Magog-Est 4	Voyageurs 4

Les Corsaires

Belvédère champions

Atomes

SHERBROOKE — Un but réussi par Eric Orichéfski à la 13e minute de jeu de la période médiane a permis aux Corsaires-Belvédère de 4-1 sur les Kings de Lennoxville, dans le troisième match de la série finale de la Ligue Atome "B" Len-Forest.

Cette victoire permettait aux jeunes troupiers de l'instructeur Jean-Guy Courschesne de remporter le championnat des séries éliminatoires aux dépens des Kings qui eux avaient remporté le championnat de la saison régulière.

Après le but réussi par le jeune Orichéfski, les Kings de l'instructeur Robert Gill ont redoublé d'efforts pour combler le déficit, mais la brigade défensive des Corsaires a réussi à tenir le coup.

Les autres buts des vainqueurs ont été réussis par Alain Laverdière avec deux buts et Benoît Ruel avec un but et deux passes. Le capitaine Marc Hébert et Pascal Lamarche ont récolté deux mentions d'assistance chacun. André Courschesne a obtenu une aide.

Mike Prévost des Kings a privé les cerbères Martin Houde et Eric Martin d'un blanchissage.

Un Canadien dans le baseball majeur

Puhl heureux à Houston

DAYTONA BEACH, Flo. — Terry Puhl de Melville, Saskatchewan, est non seulement un des rares Canadiens dans le baseball majeur, mais il fait voir une moyenne offensive à vie de .301.

Membre des Astros de Houston de la LN, Puhl est d'autant plus heureux qu'il a atteint cette moyenne en seulement une moitié de saison avec les Astros. Il ne compte que 229 apparitions au bâton.

Puhl, 21 ans, fut rappelé par les Astros le 11 juillet dernier. A sa première partie, il n'assassa qu'un coup sûr en six présences officielles au bâton, et ce contre les Dodgers de Los Angeles. Il se retrouva tout de même le régulier des Astros au champ gauche pour la balance de la saison. Il r'apporta pour une moyenne de .306 avec les Charles de Charleston de la classe "AAA" avant son rappel.

Puhl, un athlète de 6'1" pesant 190 livres et frappant de la gauche, a indiqué que pour lui son statut de majeure avait été difficile.

"La différence est le jour et la nuit avec le "AAA". Le lanceur n'arrête pas un instant de se battre avec vous. On ne tarde pas non lui à déceler si vous êtes bons sur un tel lancer et médiocre sur un autre", de dire Puhl.

Puhl a fait ses débuts dans le baseball dans sa

ville natale de Melville. Il a signé comme agent libre avec les Astros de Houston le 19 septembre '73. En '74, il devait rejoindre le club Covington, Ky. pour la première de ses trois saisons et un peu plus dans les mineures, et ce avant de se retrouver sur la liste de 25 joueurs des Astros.

Puhl a indiqué que sa première année n'avait pas été facile. Il laisse entendre que la différence est grande entre le calibre de baseball au Canada et la forte compétition aux États-Unis.

"Vous savez, nous sommes en arrière au niveau de la base du jeu. Ainsi, j'avais beaucoup de chemin à parcourir".

Puhl ne pense pas que ce fut plus difficile pour lui que ceci pourrait l'être pour un lanceur, un position jusque'à date fut celle des Canadiens dans le baseball majeur.

"Je ne pense pas que ceci puisse faire une différence. La position n'importe peu. Si vous avez du succès dans les ligues mineures et après une couple d'années, vous vous retrouverez sur le même pied que les jeunes Américains".

"Au Canada, dans les ligues mineures, vous n'avez pas la même qualité d'instructeurs. Mais, au niveau supérieur, nos gérants sont aussi bons que les Américains".

'78 marque le premier

camp de Terry Puhl dans les majeures.

Le camp est dirigé par Bill Virdon et Puhl a confié que le travail ne manquait pas.

"Je pense que nous allons avoir une très bonne équipe cette année", de dire Puhl qui fut l'un des arti-

sans de la saison de .500. (81-81) des Astros en '77 et un retard de 17 parties sur Los Angeles.

L'attitude est bon et ceci est certes à cause du dernier mois de '77 qui a été merveilleux pour les Astros.

MAINTENANT OUVERT!

LES ATELIERS

G. C. Moto Sport Ltée

Pièces et accessoires
Le tout à très bas prix



1385 Borlase, coin Des Sables

Sherbrooke, Qué.

Tél.: 566-1331



Toujours en avance d'un saut avec la Pagette dans votre poche!

- téléappel trans-ville
- signal au voix
- composition en direct ou par l'opératrice

Démonstration gratuite sans obligation



SHERBROOKE:
260 rue Ball
563-2244

Venez jeter un coup d'oeil



1978 Ford Thunderbird. Jean-Marie Gagnon. 4141 ouest, ru. s King - Sherbrooke - 563-4466 Rés.: 562-7169

EAGLE de GOODYEAR

Une nouvelle norme d'excellence en fait de rendement d'un pneu radial!



Goodyear offre maintenant un pneu radial très spécial... le pneu radial Eagle de Goodyear avec ceintures en câble Flexten. Il sera bientôt la norme selon laquelle les autres pneus de type radial seront jugés.

Qu'est-ce qui fait du radial Eagle un pneu spécial?

En un mot, le "FLEXTEN". Le Flexten est un câble de pneu exclusif à Goodyear. Il est fait d'aramide, une fibre faite de main d'homme qui, livre pour livre, est plus robuste que l'acier.

Les ceintures en Flexten aident à assurer un plus long millage du pneu. L'expérience de Goodyear avec ce câble de pneu exceptionnel pour la fabrication d'autres pneus de type radial (radial à glace, radial Custom-gard GT et radial spécial pour voitures de police) indique que le radial Eagle offrira long millage exceptionnel et performance exceptionnelle.

Lors d'essais sur route du radial American Eagle, le prédécesseur de notre Eagle, des résultats exceptionnels ont été atteints. Après 45,000 milles de conduite, les pneus avaient encore près de la moitié de leur semelle. Ces essais ont été effectués

sur des grand-routes ordinaires aux vitesses légales par des conducteurs non-professionnels. La pression de gonflage, l'alignement et l'équilibrage furent strictement maintenus et les pneus ont été mutés régulièrement. Le millage attendu du radial Eagle dépend beaucoup de votre façon de conduire et du soin apporté à l'entretien de vos pneus et de votre voiture.

Le Flexten est plus souple que l'acier et cette souplesse contribue à un roulement doux.

Nous savons que vous serez ravis par le radial Eagle... sa maniabilité, sa puissance de freinage, son roulement doux et silencieux. Vous serez surtout ravis par son long millage exceptionnel.

Demandez à votre détaillant ou à votre magasin de service Goodyear de poser un train de ces pneus sur votre voiture dès aujourd'hui et commencez à profiter d'une nouvelle norme en fait de rendement d'un pneu radial au même instant.

MAGASINS DE SERVICE GOODYEAR

2025 OUEST, RUE KING, SHERBROOKE — 569-9288

Heures d'ouverture: Du lundi au jeudi: de 8h. a.m. à 5h.30 p.m. Vendredi de 8h. a.m. à 9h. p.m. Samedi de 8h.00 a.m. à midi.



Magog...

MAGOG (JGR) — Deux équipes championnes en saison régulière n'ont pu se tailler une place dans les séries finales des ligues de hockey mineur locales. Il s'agit des Aramis dans la ligue Atome "C" et des Voyageurs dans la ligue Midget "B".

Par ailleurs, deux surprises de taille à signaler dans ces deux mêmes ligues alors que les Lions et la Caisse Pop St-Patrice ont atteint la finale dans les catégories Atome "C" et Midget "B" respectivement. En saison régulière, ces deux clubs ont terminé au dernier rang. Dans ces finales deux de trois, les Lions se mesureront à la Caisse Pop Magog-Est, tandis que la Caisse Pop St-Patrice croisera le fer avec la Caisse Pop Magog-Est au niveau Midget "B".

Les finalistes des autres ligues seront les Caisses Pop et les Chevaliers dans l'Atome "B", les Nordiques et les Sabres dans la ligue Pee-Wee "B" et finalement la Caisse Pop Magog-Est et le Lacasse & Frère dans le Bantam "B".

Toutes les finales sont de deux de trois et elles seront disputées cette semaine. Donc, de l'excellent hockey en perspective pour les sportifs cette semaine à l'aréna de Magog.

Si vous rencontrez des personnes qui marchent avec difficulté cette semaine, il y a de fortes chances que ce soit quelqu'un qui s'est présenté au camp d'entraînement des Aramis de Magog en fin de semaine dernière. John Davis a soumis ses joueurs à un entraînement on ne peut plus ardu. Demandez-le aux joueurs ou simplement regardez-les marcher...

Que dites-vous de cela? Les As Atome de Magog, une équipe composée de jeunes de neuf et 10 ans, auront disputé tout près de 60 parties en 1977-78 après leur participation aux championnats provinciaux du Hockey Mineur à la mi-avril à Montréal. Une année chargée s'il en est une pour ces jeunes hockeyeurs qui doivent également s'occuper de leurs études...

Les jeunes désireux de pratiquer le sport de la crosse en 1978 peuvent encore s'inscrire cette semaine en téléphonant au bureau du Hockey Mineur de Magog dont le numéro de téléphone est 843-1182. Les jeunes de neuf à 18 ans peuvent s'inscrire...

Windsor...

WINDSOR (JPL) — Tel que prévu le tournoi de hockey amical Labatt a connu un grand succès et il n'est pas exagéré de dire que près de mille personnes ont été témoins des différentes rencontres. C'est un chiffre approximatif bien sûr puisque l'entrée était libre. L'esprit de camaraderie dominait et ce n'est certainement pas lors d'événements semblables que l'on peut parler de violence au hockey.

La victoire de 1 à 0 des Chevaliers de Colomb en finale de la classe A devant les Copains du dimanche a donné lieu à du jeu intéressant. Le gardien Jacques St-Laurent a donné toute une démonstration de son savoir faire. Dans la classe B, c'est le Restaurant Olympia une équipe de Drummondville qui a eu le meilleur sur le Bégin Electric au compte de 5-2.

Les statistiques finales de la ligue Junior B de l'Estrie nous révèlent que pour les Athlétiques de Windsor c'est Michel Nadeau qui a terminé la saison en tête des compteurs avec un total de 64 points pour une onzième position chez les compteurs de la ligue. Gilles Dubois est le deuxième marqueur de l'équipe avec 53 points.

Une compétition de gymnastique se tenait à la polyvalente "Le Triplet" en fin de semaine et l'équipe de Windsor a alors décroché le trophée pour l'équipe ayant accumulé le plus de points lors des différentes rencontres présentées au cours de la saison. L'équipe de Windsor s'est mérité 22,69 points comparativement à 20,83 pour l'équipe du collège Sacré-Coeur qui a décroché une deuxième place.

Chantal Boudreau qui s'est méritée une place sur l'équipe qui représentera l'Estrie aux championnats inter-régionaux grâce à ses nombreuses performances au cours de l'année n'a pas déçu en fin de semaine se méritant une médaille d'or pour les exercices au sol. Lyne Lapierre, Chantal Morissette et Hélène Plante se sont également illustrées pour l'équipe de Windsor.

Au badminton, la polyvalente "Le Tournesol" aura quatre délégués aux Championnats inter-régionaux qui se tiendront le 15 avril prochain. Ce sont Marc Richard et Jocelyn Trifiro en double masculin; Andrée Houle et Chantal Morin en double féminin.

Dans la ligue de tennis intérieur, Néré Chabot est loin d'avoir lancé la serviette et le retard de 12 points qu'il accusait sur Michel Cayer après 30 programmes a été réduit à 2 points. Dans la section A le classement se lit maintenant comme suit: Michel Cayer 515, Néré Chabot 513, Léonard Lemelin 449, Marcel Bédard 428, André Tétrault 427, Paul Champagne et Yvon Cloutier 419, Gaëtan Codère 401, Jean-Paul Labrecque 400 et Denis Dupré 382.

Dans la section B, Alain Véronneau est en tête avec 443. Roger Godbout et Jean-Claude Boutin qui ont joué 3 programmes de moins totalisent 439 et 418 points. En quatrième position on retrouve Georges Woolley avec 400 points suivi de Jean Stratford 393, Aimé Lupien 392, Clément Trotter 378 et Julien Daigneault 376.

Thetford Mines...

André Tanguay a été élu président du hockey mineur pour la zone Amiante, lors de l'assemblée générale annuelle. Gérard Auger a été élu vice-président. Onil Houle assumera les fonctions de secrétaire-trésorier tandis que Mme Denise Bergeron conserve son poste de registraire. Maurice Vachon sera encore le représentant des entraîneurs que Richard sera encore en charge des arbitres. Gaston Gagné sera le représentant de la zone Amiante à l'assemblée générale régionale.

La journée annuelle du hockey mineur à Thetford Mines, se tiendra dimanche prochain le 9 avril. A cette occasion, on assistera aux toutes des séries finales dans toutes les catégories.

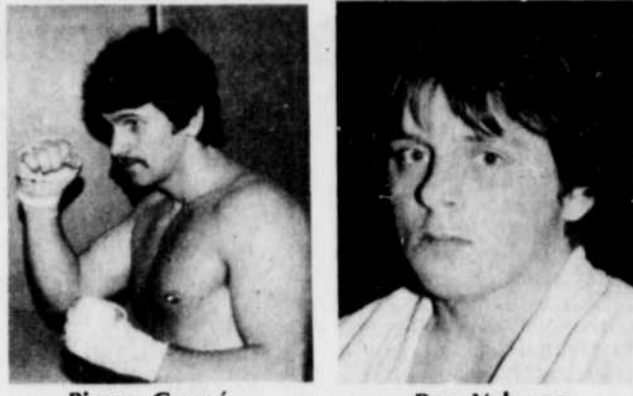
Inscription au baseball mineur

MAGOG (JGR) — L'Association du Baseball Mineur de Magog procédera à sa séance d'inscription pour la campagne qui vient jeudi et vendredi prochains les 6 et 7 avril. Les jeunes devront se présenter au centre des loisirs de Magog pour l'inscription. Encore cette année des équipes seront formées dans les catégories Atome, Moustique, Pee-Wee, Bantam et Midget. Aux niveaux Bantam et Midget, une seule formation compétitionnera et, ce, dans un circuit Inter-cités. Pour les autres catégories, il s'agira strictement de ligues locales.

Par ailleurs, la populaire ligue de balle-molle pour les filles de 14 ans et moins existera toujours en 1978 et encore là les inscriptions seront acceptées jeudi et vendredi prochains au centre des loisirs.

En ce qui concerne la clinique des jeunes de quatre et cinq ans, les inscriptions devront également être faites les 6 et 7 avril toujours au même endroit.

Dans un autre ordre d'idées, Denis "Bébé" Asselin, responsable des instructeurs, avise les sportifs intéressés à diriger les équipes Bantam et Midget Inter-Cités à communiquer avec lui le plus tôt possible.



Pierre Gagné Ben Valence

Les Aramis à l'entraînement

Davis n'entend pas badiner..

MAGOG (JGR) — Les supporters des Aramis de Magog n'ont pas à s'inquiéter pour la forme physique des joueurs lorsque s'ouvrira la prochaine saison de la ligue de crosse Senior du Québec.

Le camp d'entraînement ayant débuté en fin de semaine dernière, les joueurs qui tentent de mériter un poste sur l'équipe ont été soumis à 15 heures de conditionnement physique en l'espace de deux jours. Le jour-instructeur John Davis n'entend pas badiner et les quelques 25 joueurs qui se sont présentés à cette première fin de semaine d'entraînement ont été en mesure de s'en rendre compte.

Des l'ouverture du camp d'entraînement, Davis a laissé savoir aux joueurs qu'il désirait diriger une équipe combative, rapide et solide à la défensive, un point faible au sein des Aramis en 1977 selon lui.

"Tous les joueurs sans aucune exception devront être en excellente condition physique pour avoir une place dans le système de jeu que je veux implanter ici. Je me suis donné trois semaines pour y arriver et j'entends bien le respecter" mentionne Davis qui n'a pas été impressionné plus qu'il le fallait par la forme physique des joueurs à l'ouverture du camp d'entraînement.

D'ailleurs, plusieurs joueurs sont d'avis que ce camp d'entraînement est le plus difficile auquel ils ont participé depuis plusieurs années. D'ailleurs, une réflexion amusante de Luc Goyette démontre bien que les joueurs ne se sont pas amusés lors des premières pratiques. "Lorsque je me suis levé dimanche matin, il m'a fallu environ cinq minutes avant d'enfiler mes pantalons tellement j'avais mal partout".

Plusieurs joueurs qui ont endossé l'uniforme des Aramis la saison dernière sont de retour à l'entraînement. On retrouve notamment Roger Bouchard, Adrien Mercier, Luc Goyette, Jean-Marie Bergeron, Yves Noury, André Bouffard, André Bergeron et plusieurs autres. Chez les recrues, deux joueurs proviennent de la Conférence de crosse Junior du Québec, soit Daniel Ferland et Jean-Guy Rancourt. Ces deux joueurs ont passé les trois dernières années dans la Conférence Junior, le premier dans l'uniforme des Caribous Junior de Québec, le deuxième avec les Aigles de Windsor.

On s'attend à ce que le nombre de joueurs participant au camp d'entraînement grimpe à 30 d'ici la fin de semaine. Certes le meilleur camp d'entraînement qui s'annonce depuis les débuts de la crosse à Magog.

Pierre Dumas, le meneur des Athlétiques Midgets

WINDSOR (JPL) — La belle victoire d'équipe remportée par les Athlétiques midgets contre le McMasterville représentant la région du Richelieu n'a pas été ternie par des gestes disgracieux ou des actes de violence mais elle a permis à certains joueurs de s'illustrer sur le plan individuel sans nuire au rendement de l'équipe.

C'est ainsi qu'après avoir marqué 6 buts et récolté 2 passes lors de la première rencontre Pierre Dumas a à nouveau fourni une étincelante performance lors de la deuxième partie présentée au centre Lemay marquant quatre buts et amassant trois passes. Pierre a donc participé à 15 des 22 buts comptés par son équipe lors de cette série et il ne s'est pas mérité une seule minute de punition. Son trio complété par Claude Labbé et Bruno Fortin a été formidable autant défensivement qu'offensivement puisqu'ils ont accordé un seul but à l'adversaire alors que Labbé participait à 9 buts et Fortin à cinq.

La deuxième rencontre n'a pas apporté de surprise et Windsor a réaffirmé sa supériorité l'emportant 9 à 1. La défensive a été des plus alerte tout comme les deux gardiens de buts Maurice et René Houde qui se sont partagés la tâche devant le filet. En plus des joueurs mentionnés plus haut Luc Therrien a disputé une forte partie à l'attaque marquant deux buts et démontrant beaucoup d'agressivité. Son trio complété par Alain Morissette et Stewart McIntosh s'est avéré une menace constante pour l'adversaire. Mario Desrosiers avec 2 buts et Luc Bachand ont complété le pointage. Daniel Bienvenue a évité le blanchissage au McMasterville.

300 amateurs se sont rendus au centre Lemay encourager les Athlétiques et leur souhaiter bonne chance pour les championnats provinciaux. Leur première partie est prévue pour jeudi le 13 avril à 9h45 AM et ils seront alors opposés aux représentants de la Côte-Nord.

Robin Yount et le circuit PGA

SUN CITY, Arizona — L'inter Robin Yount, des Brewers de Milwaukee, un des jeunes joueurs les plus talentueux du baseball majeur à l'heure actuelle, songerait sérieusement à faire le saut dans le golf professionnel, du moins pour un an.

Selon un journal de Milwaukee, Yount, qui a eu du mal à s'entendre avec la direction des Brewers dans les négociations pour un nouveau contrat, a déjà mentionné qu'il aimerait se retirer du baseball pour un an afin de se joindre à la PGA.

La revanche Gagné-Etienne au CAP

Par Jean-Paul Ricard

SHERBROOKE — Les amateurs de boxe ont patienté assez longtemps. C'est ce soir au Centre de l'Activité Physique du Collège de Sherbrooke qu'ils pourront assister au combat revanche entre le Sherbrookois Pierre Gagné et le Montréalais Harry Etienne. Gagné avait remporté une victoire par décision partagée lors du premier combat et cette victoire avait été contestée par plusieurs amateurs de boxe.

Afin de faciliter le travail des juges ce soir, ce combat comptera cinq reprises. Par contre Pierre Gagné a bien l'intention d'obliger l'arbitre à arrêter le combat avant la fin du cinquième round. "Je vais faire mon possible pour gagner par knock out technique. S'il n'en tient qu'à moi, ce combat finira avant la cinquième ronde" de dire le boxeur Sherbrookois. Gagné possède de une expérience de 20 combats comparativement à 35 pour le boxeur de couleur Harry Etienne.

Le programme de ce soir débutera à 7h30 et la carte compte 12 combats qui promettent tous beaucoup d'action. Il est à noter que sept des boxeurs inscrits au programme de ce soir participeront à la finale des gants dorés qui sera disputée à Sorel à la fin d'avril.

Ces boxeurs sont Jean Déziel, Normand Allard, Ghislain Lavoie, Ben Valence, Marcel Toulouse, Marc Fabi ainsi que le vainqueur du combat qui opposera Pierre Raymond à Guy Beauré.

Déziel et Allard se feront face dans la catégorie de 132 livres et moins. Lavoie sera opposé à Marc Bouchard de Coaticook chez les 165 livres et moins. Dans la même catégorie, Ben Valence fera face au Montréalais Charles Dubé. Marcel Toulouse en viendra aux prises contre le Drummondvillois Yves Bélar dans la classe 178 livres et moins tandis qu'en demi-finale le jeune Sherbrookois Marc Fabi sera opposé au Montréalais Joe Picciani, qui avait remporté une victoire par K.O. technique lors de sa première visite au CAP.

Pierre Gagné n'est pas éligible aux compétitions des gants dorés qui sont réservés aux boxeurs ayant disputé moins de 10 combats depuis le début de leur carrière.

Dans les autres combats à l'affiche ce soir, le jeune Sherbrookois Richard Lafond disputera un "combat très important" contre Yves Aubin d'East Angus. Luc Pélouin de Coaticook sera opposé à Hervé Guay de Lac-Mégantic, Jean-Louis Gagnon du club du CAP fera face à Mario Dupuis d'Ayers Cliff. Tandis que Raymond Bélar de Drummondville aura pour adversaire Peter Rabban d'Ayer's Cliff.

EATON
où la mode est en valeur

Lancaster a plus d'un tour dans son sac

Avec la ligne "Specifics" Lancaster prend soin de votre épiderme. Quel que soit le type de votre peau Lancaster a la solution à votre problème. La ligne "Specifics" est une ligne complète basée sur des substances naturelles pour aider votre peau à être belle. Offre spéciale: avec tout achat de 10.00 ou plus de produits Lancaster vous pourrez acheter pour seulement 10.00 un très joli sac contenant des tampons nettoyants, un vernis à ongles Brilliant, du rouge à lèvres argent et du mascara.

Specific Cleanser: pour tous les types de peau, quel que soit votre âge. 5 onces. **20⁰⁰**

Specific Lotion: sans alcool, à utiliser matin et soir. 5 onces. **20⁰⁰**

Crème de jour Specific Day Cream pour les peaux sensibles et les peaux sèches. 1.3 once. **22⁵⁰**

Specific Vitalizer: un traitement d'une durée de 30 jours. .67 once. **30⁰⁰**

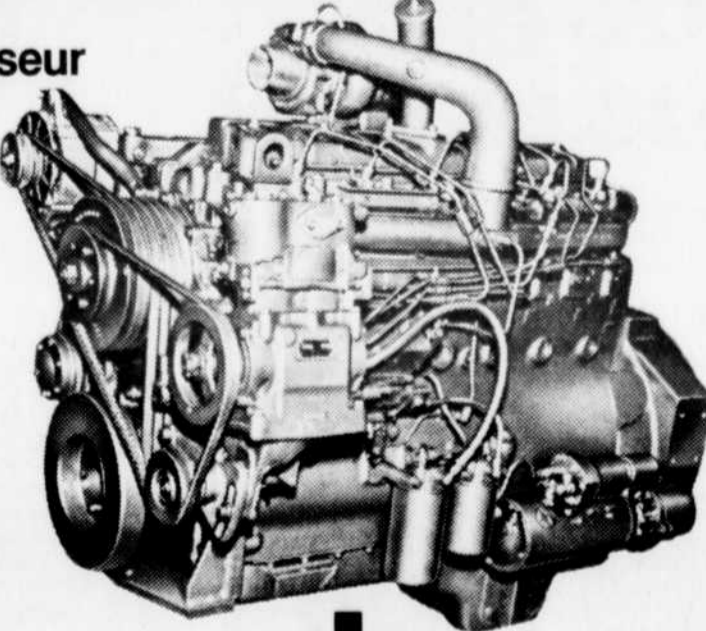
Eaton Carrefour de l'Estrie, Rayon 216

Des usagers vous parlent du six économique

Le 6-cylindres diesel DT466 International à turbocompresseur et chemises remplaçables.

"Le DT466 marche en grand!"
"Ce moteur de 180 ch fait le travail d'un moteur de 210 ou 225 ch sur notre camion-citerne. Parmi tous nos diesels, c'est le plus propre le matin, au démarrage. Le conducteur dit qu'il est aussi silencieux que son ancien moteur 345 à essence. Ajoutez à cela la fiabilité du Loadstar, et vous avez un camion vraiment fiable et économique."

William Longrigg, chef du parc automobile H. Boehmer Ltd.



INTERNATIONAL HARVESTER CANADA
c'est la réponse.

"Nous pensons que ce sont les meilleurs moteurs moyens."
"Dans notre parc de camions frigorifiques, nous avons plusieurs marques de moteurs diesel moyens. Nos camions les plus récents sont équipés du DT466. Avec ce moteur fiable, silencieux, au fonctionnement doux et très économique, nous faisons jusqu'à 10 milles au gallon."

Vernon Erb, président Erb Transport Ltd.



- Henri Girard Ltée., 1470 King W., SHERBROOKE, 819-569-5943
- Charest Automobile Ltée., C.P. 443, VICTORIAVILLE, 819-752-2190
- Garage Mercier Inc., 4466 Laval, LAC MEGANTIC, 819-583-1433
- Centre du Camion Beaudoin, Enrg., 5360 St. Roche, DRUMMONDVILLE, 819-478-4119

\$ l'économie

bourse de Toronto

A.G.F.M.	838	200	190	200	+5
AdHibi	3258	121/2	121/2	121/2	-
AdHibi 7/8	220	54 1/2	57 1/2	57 1/2	+1/2
AdHibi 10	280	53 1/2	53 1/2	53 1/2	+1/2
AdHibi 15	135	11 1/2	11 1/2	11 1/2	+1/2
AckindSp	100	11 1/2	11 1/2	11 1/2	+1/2
ActionTrd	300	102	102	102	-
AdnacoM	2800	32	31	31	-1/2
AlfonMin	1400	57	56	56	-1/2
AgnicoE	12251	5	5	5	-1/2
AgriIndA	4605	56	57	57	+1/2
AhedM	750	135	131	131	-4
Akaltcho	1800	90	90	90	-4
Albany	3000	55	54	54	-2
AlEnergy	4580	117	116 1/2	116 1/2	-1/2
AltaGasA	7056	14 1/4	14 1/4	14 1/4	+1/2
AltaG	2580	28 1/2	28 1/2	28 1/2	+1/2
AltaG 7/8	410	52 1/2	52 1/2	52 1/2	+1/2
AltaG 1/2	3750	25 1/2	25 1/2	25 1/2	+1/2
AltaNat	110	39 1/2	39 1/2	39 1/2	+1/2
Alican	6928	52 1/2	52 1/2	52 1/2	+1/2
Alimex	242	11 1/2	11 1/2	11 1/2	+1/2
AlimixA	2900	410	400	405	-5
AllarcoDv	5080	21 1/2	21 1/2	21 1/2	+1
Alminex	10900	305	295	305	-10
Almudex	15000	27	27 1/2	27 1/2	+1/2
AndresW	3950	15 1/2	15 1/2	15 1/2	+1/2
AngCT 1/2	100	32 1/2	32 1/2	32 1/2	+1/2
AngCT 2/3	100	34 1/2	34 1/2	34 1/2	+1/2
AngCT 3/4	100	37 1/2	37 1/2	37 1/2	+1/2
AngDev	5950	131	110	125	-5
AngExp	430	62 1/2	62 1/2	62 1/2	+1/2
ArgusB	400	15 1/2	15 1/2	15 1/2	+1/2
ArgusB 1/2	400	15 1/2	15 1/2	15 1/2	+1/2
ArgusB 3/4	400	15 1/2	15 1/2	15 1/2	+1/2
Asamara	8100	12 1/2	12 1/2	12 1/2	+1/2
Asbestos	350	53 1/2	53 1/2	53 1/2	+1/2
AshtlandC	100	16 1/2	16 1/2	16 1/2	+1/2
AtcoA	2531	14 1/4	13 1/2	13 1/2	-1/2
BICCoP	2600	100	100	100	+3
BCSugarA	150	28 1/2	28 1/2	28 1/2	+1/2
BCCan	400	15 1/2	15 1/2	15 1/2	+1/2
BankerC	1825	21 1/2	21 1/2	21 1/2	+1/2
BankMtl	15341	19 1/4	19 1/4	19 1/4	+1/2
BankN	5510	19 1/4	19 1/4	19 1/4	+1/2
Bankeno	200	15 1/2	15 1/2	15 1/2	+1/2
BCdNat	300	15 1/2	15 1/2	15 1/2	+1/2
Barex	17000	7 1/2	6	7 1/2	+1
BarryExp	2300	7 1/2	7 1/2	7 1/2	+1/2
BeckerBp	200	55 1/2	54	54 1/2	+1/2
BeilCanad	2723	54 1/4	54	54 1/4	+1/2
BeilB	100	55 1/2	54 1/2	54 1/2	+1/2
BellDpr	150	55 1/2	55 1/2	55 1/2	+1/2
BellZ	3090	29	29	29	+1/2
BellZ 1/2	100	22 1/2	22 1/2	22 1/2	+1/2
BellZ 3/4	100	22 1/2	22 1/2	22 1/2	+1/2
BethCoPa	1300	18 1/2	18 1/2	18 1/2	+1/2
BlackPA	150	11 1/2	11 1/2	11 1/2	+1/2
BlackBro	420	25	25	25	+1/2
Block	800	255	255	255	+4
BovisCor	3500	58	57	57	-1/2
BowValy	18485	52 1/2	52 1/2	52 1/2	+1/2
Bow-mpr	110	33 1/2	33 1/2	33 1/2	+1/2
BratorRes	1200	125	125	125	+1/2
Bramale	5392	122	122	122	+5
BrascanA	9083	16 1/4	16 1/4	16 1/4	+1/2
BrendaM	1100	11 1/2	11 1/2	11 1/2	+1/2
BrightA	200	11 1/2	11 1/2	11 1/2	+1/2
Brinco	400	375	370	375	-15
BromBank	100	6 1/2	6 1/2	6 1/2	+1/2
BCFP	5800	25 1/2	25	25	-1/2
BCFP 1/2	1000	39 1/4	39 1/4	39 1/4	+1/2
BCPhone	4255	53 1/2	53 1/2	53 1/2	+1/2
BCPh4ep	115	54	54	54	+1
BCPh5ep	100	52	52	52	+1/2
BCPh15	120	52 1/2	52 1/2	52 1/2	+1/2
BCPh23ep	100	52 1/2	52 1/2	52 1/2	+1/2
Brunkw	4255	305	305	305	-25
BudAuto	600	58 1/2	58 1/2	58 1/2	+1/2
BurnsFds	56	10 1/2	10 1/2	10 1/2	+1/2
Bushnell	100	27 1/2	27 1/2	27 1/2	+1/2
CA Yachts	300	285	285	285	+1/2
CAEA	3455	12 1/2	12 1/2	12 1/2	+1/2
CalFrV	7402	513	12 1/2	12 1/2	+1/2
CalPowA	7902	37	36 1/2	36 1/2	-1/2
CalP 1/2	100	10 1/2	10 1/2	10 1/2	+1/2
CalP 1/4	100	10 1/2	10 1/2	10 1/2	+1/2
CalP 3/4	100	10 1/2	10 1/2	10 1/2	+1/2
CalP 5/8	100	10 1/2	10 1/2	10 1/2	+1/2
CalP 7/8	100	10 1/2	10 1/2	10 1/2	+1/2
CamMtl	22000	42	41	41	-5
CamMtl	5450	13 1/4	13 1/4	13 1/4	+1/2
CCHibA	700	380	375	375	-5
CampRL	766	33 1/2	33 1/2	33 1/2	+1/2
CanCmM	210	59 1/2	59 1/2	59 1/2	+1/2
CCeP	270	15 1/2	15 1/2	15 1/2	+1/2
CDCPrB	439	105 1/4	105 1/4	105 1/4	+1/2
CanMarit	300	129 1/2	129 1/2	129 1/2	+1/2
CNorWest	3200	11	10 1/2	10 1/2	-1/2
CPakrC	740	20 1/2	20 1/2	20 1/2	+1/2
CanTiraA	2850	523	22 1/2	22 1/2	+1/2
CPern6A	600	26 1/2	26 1/2	26 1/2	+1/2
CSafway	25	85	85	85	+1/2
CS Peta	4500	465	455	455	-5
CanTrustA	105	27 1/2	27 1/2	27 1/2	+1/2
CTrust7/8	2300	21 1/2	21 1/2	21 1/2	+1/2
CTung	2300	12 1/2	12 1/2	12 1/2	+1/2
CdnCcl	1600	6 1/2	6 1/2	6 1/2	+1/2
CCManA	200	52 1/2	52 1/2	52 1/2	+1/2
CGInvest	500	17 1/2	17 1/2	17 1/2	+1/2
CHydropt	2225	390	385	385	-5
CHormestd	300	58 1/2	58 1/2	58 1/2	+1/2
CHydro	2100	59 1/2	59 1/2	59 1/2	+1/2
CHyCom	11470	27 1/2	27 1/2	27 1/2	+1/2
CIL	175	19	19	19	+1/2
CILPr	210	43	43	43	+1/2
CIPowerA	300	55 1/2	55 1/2	55 1/2	+1/2
CManoirA	7400	5 1/2	5 1/2	5 1/2	+1/2
CMerrill	400	12 1/2	12 1/2	12 1/2	+1/2
CNatR	1000	390	375	375	-15
COccental	100	16 1/4	16 1/4	16 1/4	+1/2
COccntP	200	18 1/2	18 1/2	18 1/2	+1/2
CPInve	2140	18 1/2	18 1/2	18 1/2	+1/2
CPInvePr	225	16	16	16	+1/2
CPInve 1/2	11800	17	17 1/2	17 1/2	+1/2
CReserve	8275	58 1/2	58 1/2	58 1/2	+1/2
CdnSupD	10919	57	56 1/2	56 1/2	-1/2
CdnTiraA	2850	523	22 1/2	22 1/2	+1/2
CUTILIES	3240	14 1/4	14 1/4	14 1/4	+1/2
CUH19 24	400	27 1/2	27 1/2	27 1/2	+1/2
CUH19 36	400	27 1/2	27 1/2	27 1/2	+1/2
CUH19 48	400	27 1/2	27 1/2	27 1/2	+1/2
CWN4pr	160	59 1/2	59 1/2	59 1/2	+1/2
Canbra	500	400	400	400	+2
Canray	100	120	120	120	+2
Canron	5045	223 1/2	223 1/2	223 1/2	+1/2
CarA	100	11 1/2	11 1/2	11 1/2	+1/2
CarIQ	10200	420	400	410	+10
CarIP	200	25 1/2	25 1/2	25 1/2	+1/2
CarIPB	280	31 1/2	30 1/2	30 1/2	-1/2
CarmaA	400	11 1/2	11 1/2	11 1/2	+1/2
Cassiar	1200	9	8 1/2	8 1/2	-1/2
Celnesse	1250	315	314	314	-1
CEstA	200	11 1/2	11 1/2	11 1/2	+1/2
CentPat	500	114	114	114	+4
Centurion	305	355	355	355	+3
CharterQ	2000	285	285	285	-45
ChibKay	2900	10	10	10	+1

Nouveau record de baisse du dollar américain

PARIS (AFP) — La énième chute du dollar déclenchée vendredi en fin d'après-midi par l'annonce d'un déficit record de la balance commerciale des Etats-Unis (\$4.52 milliards en février et \$6.89 milliards pour les deux premiers mois de 1978), s'est accélérée lundi sur les marchés des changes.

La devise américaine a enregistré un nouveau record de baisse absolu à Tokyo, franchissant la barre de 220 yen, à 218.2 yen, soit une baisse de plus de deux pour cent.

Les autorités monétaires japonaises ne sont pas in-

tervenues et semblent désarmées: depuis le début de l'année, en dépit des achats massifs de dollars effectués par la Banque du Japon, le yen s'est apprécié de 10 pour cent vis-à-vis du dollar (après une hausse de 22 pour cent en 1977).

Le premier ministre japonais, M. Takeo Fukuda, a annoncé qu'il allait demander avec insistance au président Carter de prendre les mesures nécessaires.

En Europe, la baisse du dollar (un pour cent à Francfort, à 2.004 marks, et à Paris à 4.537 francs) a été freinée par l'intervention de la Bundesbank no-

tamment qui en a acheté 27 milliards.

Cette situation monétaire qui, selon des informations en provenance de Bonn, aurait fourni le principal thème de l'entretien de dimanche à Rambouillet (Banque parisienne) du chancelier ouest-allemand, M. Helmut Schmidt, avec le président français, M. Valéry Giscard d'Estaing, ne laisse pas d'inquiéter les Américains eux-mêmes.

Le nouveau président de la réserve fédérale, M. William Miller, a déclaré à l'hebdomadaire Newsweek que faute de discipline dans les dépenses fédérales, il

Christie vend sa division du pain

TORONTO — Une entente en principe est intervenue en vue de l'acquisition de la division du pain de la compagnie Christie, Brown Limited par les Boulangeries générales Limitées.

La compagnie Christie avait annoncé plus tôt cette année que pour des raisons d'ordre économique, elle en-

tendait mettre fin à sa division du pain dès le 6 mai 1978. La compagnie, qui fonctionne depuis 125 ans, poursuivra ses autres exploitations.

J. Peter Wygart, président des Boulangeries générales Limitées, et LLOYD Weir, président de la compagnie Christie, Brown Li-

mitée, ont annoncé conjointement: il nous fait tout particulièrement plaisir de constater que la nouvelle entente protégera les emplois d'environ 230 personnes.

Les emplois ainsi sauvegardés englobent ceux du personnel de production et de ventes de la compagnie à Welland.

AUBAINES PRINTANIÈRES pour les lève-tôt...

ÉVITEZ les augmentations de prix à venir. Grandes quantités de machinerie agricole encore à l'ancien prix.

PROFITEZ-EN! Nous devons réduire notre inventaire

FINANCEMENT SANS INTÉRÊT

jusqu'à 3 mois après la date du contrat sur tous les modèles de machinerie agricole.

C'est l'temps de voir Paul!

PAUL SIMONEAU & FILS INC.

1261 est, rue King, Sherbrooke, 563-4343
Richmond, Chemin de Windsor, 826-2324

LE PRÊT

CERTIFICATS DE DEPOTS GARANTIS
DEPOTS A TERMES

30 JOURS A MOINS 1 AN 1 AN 4 ANS 5 ANS

8% 9% 10%

Intérêt versé à l'échéance ou annuellement.

Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-Dépôt du Québec.

LE PRÊT

FRANCE CAMPEAU
1650 avenue, rue King
Sherbrooke
J1L 2C3

Succursales: Ste-Foy et Granby 19100

Tél.: 566-1616

La BFD peut-elle vous aider?

JACQUES BEAUDOIN

REPRÉSENTANT DE LA B.F.D.

sera à la Fondation J.A. Bombardier de Valcourt mercredi, le 5 avril 1978.

Information ou rendez-vous: 372-5202

Vous avez besoin de fonds pour la mise sur pied, la modernisation ou l'expansion de votre entreprise et vous ne pouvez vous les procurer ailleurs à des conditions raisonnables? Vous vous intéressez aux services de consultation et de formation en gestion offerts par la BFD? Vous désirez obtenir des renseignements sur les programmes gouvernementaux disponibles à votre entreprise? Notre représentant se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions.

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT

161, rue Principale
Granby, Québec (Tél: 372-5202)

Nouveaux horizons ouverts à la petite entreprise

PROPRIÉTAIRES!

ECONOMISEZ EN LOUANT VOTRE CHAUFFE-EAU À L'HUILE

à un prix mensuel minime

RÉSERVOIR 32 GALLONS

90 GALLONS d'eau chaude à l'heure.

INSTALLATION NORMALE GRATUITE

REPARATION ET ENTRETIEN ENTièrement à nos frais.

HUILE À CHAUFFAGE

1091 nord, Boul. Queen, SHERBROOKE
567-5251

Suivi à nos conditions de location

MARCEL KIROUAC

CONCOURS "BOITES A SURPRISES" DE LA TRIBUNE

58,341 Valeur: \$200.00

OFFERT PAR VOTRE GÉNÉREUX CAMELOT

REGLEMENT

- Six fois la semaine un ou des numéros seront tirés au hasard et seront publiés dans La Tribune
- Les personnes chanceuses devront communiquer avec nous dans les 7 jours, afin de nous en aviser et de connaître la façon de procéder pour recevoir leurs prix. Elles devront signaler 566-6353, et s'identifier.
- Les personnes gagnantes recevront un chèque valable pour un ou des achats chez un marchand de leur choix (pour vêtements, épicerie, meubles, huile, gaz, jeux, remèdes, etc.)
- Le chèque sera fait et à l'ordre de cette personne chanceuse et à l'ordre du marchand.

5- Les camelots des personnes gagnantes recevront de La Tribune une somme équivalente à 10% du montant reçu par leurs clients (minimum \$5.00)

6- Les employés de La Tribune, les camelots et les membres de leurs familles immédiates ne sont pas éligibles à ce concours.

7- Les personnes gagnantes devront répondre à une question d'habileté.

COUPON DE PARTICIPATION

(nom du participant)	(Nom du marchand)	(nom du camelot)
Nom.....	Nom.....	Nom.....
Adresse.....	Adresse.....	Adresse.....
Téléphone.....	Téléphone.....	Téléphone.....

(publ-promotion)

Franchir les portes de la banque d'avantages, c'est s'ouvrir plus d'une porte.



La Banque Royale a de l'argent à vous prêter.

Nos portes sont ouvertes à tous. Vous verrez qu'elles vous en ouvriront bien d'autres: celles du concessionnaire d'automobiles, celles de l'agence de voyage, celle de la nouvelle annexe de votre maison et autres. A vous de choisir!

Qu'il s'agisse de l'achat de biens ou d'un regroupement d'emprunts, nous sommes là pour répondre à vos besoins.

Nous offrons tous les avantages que les gens qui veulent emprunter recherchent d'abord. Nos portes sont facilement accessibles. Nos directeurs de succursales ou nos préposés aux prêts personnels sont réceptifs et compréhensifs. Nos prêts sont accordés dans le plus bref délai. Et nos taux sont avantageux.

Comparez les avantages et vous constaterez que quand il s'agit de prêts, **la banque d'avantages, c'est davantage la Banque Royale.**

Voici les avantages d'un prêt personnel "AAA" de la Banque Royale

Argent:

- besoin d'argent? Nous l'avons à la Banque Royale.
- une gamme de taux avantageux vous assure un prêt sur mesure, à votre mesure, sur la période qui vous convient.
- une assurance-vie couvre en entier le montant de votre emprunt et dégage vos proches de la responsabilité du remboursement, sans frais supplémentaires.

Attention:

- vous trouverez toujours une oreille attentive, un service rapide, humain, efficace et un conseiller bien avisé qui s'y connaît en matière de prêts.

- la plupart des succursales vous offrent les services spécialisés d'un préposé aux prêts personnels.

Aide:

- nous avons un formulaire de demande de prêt à votre disposition. Facile à obtenir et à remplir, vous pouvez même le compléter chez vous!
- n'attendez plus pour votre prêt! Souvent, en moins de 24 heures, vous obtenez le montant dont vous avez besoin.
- réservez à l'avance et sans aucun frais un prêt pour plus tard! Le pré-emprunt de la Banque Royale n'encourt pas d'intérêt pour la période de réservation de votre choix.
- si vous remboursez votre prêt avant échéance, il n'y a aucune pénalité à la Banque Royale.



BANQUE ROYALE

10 COMMERCES A VENDRE

DEPANNEUR LICENCIE et commerce estival, bien situé. Logement attenant. Pour renseignements 564-4917.

EPICERIE ACCOMMODATION licenciée avec boucherie, Windsor. Propriété avec logement 6 pièces. Bon centre d'affaires. Se retire, votre chance. Prix exceptionnel. **GASTON BEGIN**, courtier 569-3729.

MAGOG Epicerie licenciée. Financement facile. Equipement de qualité. Demander: **Madeleine Cyr**, 564-4917, 563-3000.

LE PERMANENT, courtier

PROPRIETE comprenant épicerie, accommodation et cinq loyers de deux à quatre chambres, deux garages et cour pavée, situé rue Galt ouest, près Université. Rapports \$184 annuellement. Prix \$48,000. S'adresser: 2104 Galt ouest app. 1. Tél: 567-3296.

RESTAURANT licencié incluant bar-salon, 70 places, près Université. Propriétaire, Equipement impeccable. Informations acheteur sérieux seulement. **Dennis O'Brien**, 562-8487, FIDUCIE DU QUÉBEC, courtiers, 565-8181.

VENTE DIRECTE Accommodation avec ou sans propriétaire, avec camion accidenté (800), 328, Bowen Sud, 569-1160.

12 MAISONS DE CAMPAGNE

A LA CAMPAGNE. Devenez propriétaire d'un petit coin de terre avec maison-mobilière, taxes peu élevées. **Nicole Martin**, 563-3000, 565-7187.

LE PERMANENT, courtier

CAMPAGNE. Ayer's Cliff, 27 acres boisés, résidence style suisse, 6 pièces, vue splendide sur montagnes, près autoroute. **Alyce Dion**, 563-3000, 567-0675, Gérald Emond, 569-8487.

LE PERMANENT, courtier

CAMPAGNE. Résidence style irlandaise, 9 pièces, intérieur, extérieur laqué sur son style solide. Endroit retiré. Taxes: \$135. **Alyce Dion**, 563-3000, 567-0675.

LE PERMANENT, courtier

MAISON CAMPAGNE, modèle "Split", 1978, 28 x 40, située sur terrain boisé 105 x 150. Très belle vue panoramique. 5 pièces avec abri d'auto et patio au-dessus. Chauffage électrique. Taxes peu élevées. **Angèle St-Joseph**, 561-5116, 563-2745, 562-9064.

ST-GEORGES DE WINDSOR, maison de campagne, 25 acres, superbe, lac artificiel, \$28,000. 514-584-2575.

14 BÂTIMENTS COMMERCIAUX

BÂTIMENTS et terrain pour enfants à commissions à vendre. Présentement en opération. Très gros revenus. Chiffre d'affaires plus de 2 millions. Pour informations: 181, J.O. Neuchapin, 1-514-378-0131, IMMOBILES GRAN-BIEN COURTIER.

21 HYPOTHEQUES

AVONS ARGENT à prêter en 1ère et 2ème hypothèque en ville et en campagne. Décisions rapides et sans complications. **IMMOBILIERS LAJOIE**, courtier, Laurier Lajoie, 567-2826, Jean-Guy Demers, 567-0078.

22 ARGENT A PRETER

Argent à 2ème hypothèque

- Meilleures taux
- Spécialité pour prêt à la campagne
- Argent disponible pour construction ou refinancement
- Achat d'hypothèque de toutes sortes

BADEAU & FILS COURTIER

1576 King Ouest
Tél: 569-7375
soir: 563-5604
22/18013

26 COMPTABILITE IMPOT

DECLARATIONS D'IMPOTS de particuliers, fédéral, provincial. Nous irons les remplir chez-vous. Jour ou soir. Longue expérience. 562-3419.

DECLARATION D'IMPOTS de particuliers, complètes à votre domicile. Prix très raisonnable. Composés: 569-8189.

REMPLEZ RAPPORTS d'impôt chez-vous. \$8.00, pour les deux. 569-9905.

41 APPARTEMENTS A LOUER

1 1/2, 2, 2 1/2, trois services compris, meubles, livres immédiatement. 900 Papineau, 563-9842.

1200, LAROCQUE

1 1/2, meuble, tapis, concierge, stationnement. \$125, mois, taxes incluses. 562-8008, 563-2754.

APPS. DE LUXE ET LE TRIANON

1 1/2 et 2 1/2 meublés, chauffés, tapis mur à mur. Stationnement. Buanderie et aspirateur. Livres immédiatement. S'adresser: 30 ou 55 BRYANT 569-8462 - 565-7978

41 APPARTEMENTS A LOUER

NOUVEAU A FLEURIMONTI

2450, Est, rue King
Tél: 567-1574
Près immédiatement 3-4 1/2 pièces, ultra modernes, concierge, chauffés, buanderie, prise d'auto, etc. Pas de taxe de locataire. Eau, vidange. 41/18076

LAUREAT RICHARD inc.

offre un grand choix d'immeubles bien gérés

1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2

EST.
Quartier du CEGEP et CHU
Tél: soir: 563-3784

OUEST
Quartier Universitaire
Soir: 563-1294 ou 563-8408

NORD.
Près du CARREFOUR
Piscine intérieure, saunas

JARDINS GARNIER Près du Carrefour
Site exceptionnel, piscine extérieure
Soir: 562-1139

INFORMATIONS: Jour: 566-5778 ou 106 Candiac, app. 206 41/18020

41 APPARTEMENTS A LOUER

APPS. HAUT BOIS
4 1/2 pièces,
\$172, par mois.
Tél: 562-8094
41-20562

APPS KELLO

4, 4 1/2, 5 1/2
Jardins Fleuris
Près Quatre-Saisons
CHU, école Libre
immédiatement.
563-4371

Longpré
2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2
meublés ou non

1096 rue Blais,
1155 Jolies,
1085 Jolies.
S'adresser:
567-3248.
41/19845

510, NORD, BOULVARD
CARTIER. 3 1/2, meuble, chauffé, moderne, spacieux, tranquille. Adultes. 569-6150, 569-5209.

875, VEILLEUX 3 1/2, meuble. Libre 1er mai \$185. 4 pièces. Semi-meuble. Libre immédiatement. \$185. 3 1/2 pièces. Libre 1er juin. \$185. 565-7325, 567-5711.

925 JOQUES, 1 1/2, 2 1/2, meublés, chauffés, \$110 et \$135 par mois. Adresser: 565-5587.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

41 APPARTEMENTS A LOUER

155 LOMAS
1 1/2, 3 1/2 meublés, tapis, piscine, stationnement, concierge. \$135 et \$179. Tél: 562-1398, 563-2754.

1825 CHAGNON, 4 pièces, chauffé, balcon, aspirateur mural, concierge. 567-2257.

1825 CHAGNON, 4 pièces, chauffage, eau chaude fournie, balcon, aspirateur mural, concierge. Libre 1er mai. 567-2257.

TER MAI
Ouest, 4 pièces, piscine extérieure etc. \$170, toute taxes inc. 563-8765 ou 562-9878.

1 1/2 PIÈCES, chauffé, meuble, électro fournie. Libre immédiatement ou au 307 St-Jean-Baptiste. Visiter sur rendez-vous le soir après 6h. 562-9582.

2 1/2 et 1 1/2 pièces, meublés, chauffés. (404, Bowen-Sud), près des hôpitaux 565-1152, 569-3036.

4 1/2, 5 PIÈCES, NORD à partir de \$140 chauffage, eau chaude, buanderie, intercom, semi-meublés, meublés, 3 pièces, etc. 567-0395.

4 1/2 PIÈCES, chauffé, poêle, réfrigérateur. Libre 1er mai au 31 août. 565-5302, après 6h.

5 PIÈCES, \$275/mois, meuble au complet. Libre 12 avril. Basse avrill gratuit. Près Centre d'achat Quatre-Saisons. 563-4793 après 1h.

610, NORD, BOULVARD CARTIER. 3 1/2, meuble, chauffé, moderne, spacieux, tranquille. Adultes. 569-6150, 569-5209.

875, VEILLEUX 3 1/2, meuble. Libre 1er mai \$185. 4 pièces. Semi-meuble. Libre immédiatement. \$185. 3 1/2 pièces. Libre 1er juin. \$185. 565-7325, 567-5711.

925 JOQUES, 1 1/2, 2 1/2, meublés, chauffés, \$110 et \$135 par mois. Adresser: 565-5587.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

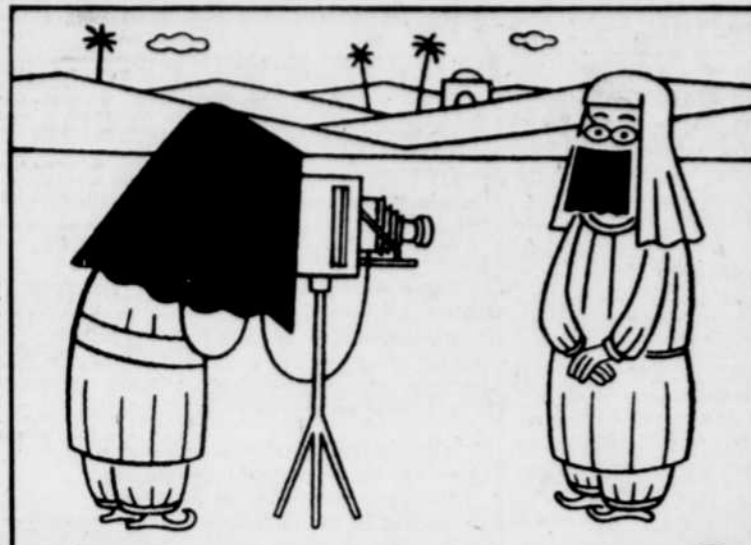
A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

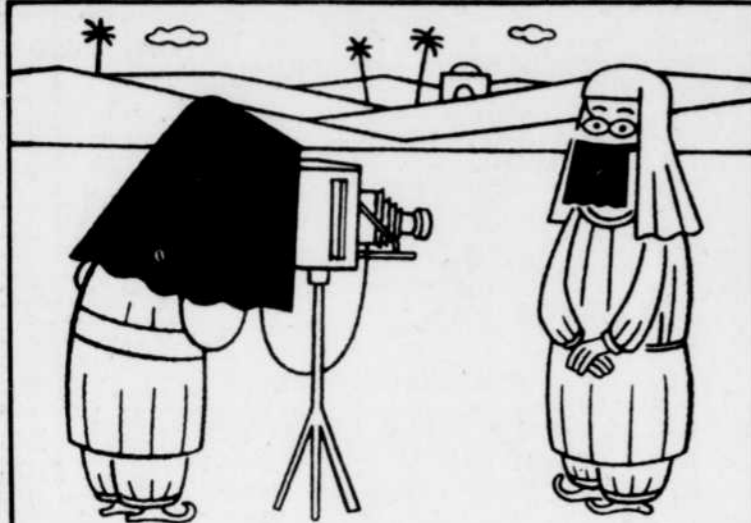
A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.

A LOUER: 3 1/2 pièces, près Woolco, \$140/mois. Adresser: 563-8349.



LAPLACE

Les 8 erreurs ETES-VOUS OBSERVATEUR ?



LAPLACE

Ces deux dessins sont en apparence identiques. Toutefois, il existe huit différences entre les deux. Si vous êtes observateur, tentez de les trouver. La solution est publiée ailleurs dans la section des petites annonces.

44 LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENT 3 PIECES, pour 1er mal. Semi-meublé, annexe, poêle, réfrigérateur fournis. \$83/mois. 562-7847. 562-9744. LOGEMENT 5 1/2 pièces, chauffé. Libre immédiatement ou 1er juillet. \$205.00 par mois. 569-4975. LOGEMENT 5 pièces. Libre pour 1er mai. 569-8666. LOGEMENT 5 1/2 pièces. Libre 1er mai. Chauffage électrique. Aussi articles pour bébé. 562-2963. LOGEMENTS 4 et 3 pièces, chauffés, eau chaude fournie. Peintures à neuf. Service conciergerie. Stationnement avec prise. Libres immédiatement. 562-6706 ou 567-7918. LUXEUX 4 pièces, ouest, piscine extérieure, etc. Libre immédiatement ou 1er juillet. \$170. Toutes taxes inc. 563-9765. 562-9678. NORD, 5 1/2 pièces, chauffé, balcon, libre 1er mai. \$205.00 par mois. Adresses: 567-7085. NORD, près Carrefour, 4 pièces. Libres immédiatement. 205. Plaque Candiac, app. 3. 563-1048. NORD: grand 5 1/2, libre 1er mai, \$215.00 par mois, chauffe, piscine, chauffée. 567-3117. QUEST, 4 et 1/2 et 12 pièces, chauffés. Rénovation. 870 Bertrand. 563-9685. QUEST, GRAND 3 1/2, près hôpital Youville, 11e, \$135.00, magnifique vue, vacuum, intercom, tapis, etc. 566-1999. 569-2000. QUEST, GRAND 4 1/2 pièces, moderne, sur tuiles, chauffé, eau chaude fournie, près de l'église et arrêt d'autobus. Libre 1er juillet. \$170.00. Inf: 569-1418. QUEST, rue Pacifique, 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, eau chaude, libre 1er mai. 567-3798. QUEST, 2565 Bonin, 4 pièces, chauffe, tapis, porte patio, balcon, stationnement, emplacement lavage. 563-6685. QUEST: Avril, Mai, Juillet, Aout. Année: 4 1/2 pièces, non meublé, chauffé, eau chaude, piscine, \$190. Possibilité plus moins d'un an. Après 48-563-2679. PRES HOPITAL, YOUVILLE, 3 1/2 pièces, chauffe, tapis mur à mur. 567-9036.

44 LOGEMENTS A LOUER

PRES WOOLCO, 4 1/2, tapis, vacuum, incluant chauffage, électrique, taxes. 562-8284. QUARTIER CENTRE-SUD: 3 pièces, pour 1er mai. Libre 1er mai. Après 48-563-1408. QUARTIER EST 875, Place Desormeaux, 3 1/2, 4 1/2, meubles ou tapis. Libres immédiatement. 565-8386. QUARTIER EST, 3,4,5 1/2 pièces, ultra-modernes, service conciergerie, piscine, balcon, privatisé. Très beaux. Libres immédiatement. 567-0233. 563-2913. QUARTIER NORD, 6 pièces, eau chaude, chauffage, libre 1er juillet. 569-0791. QUARTIER NORD, rue Précourt, 1 1/2, 2 1/2, 3 pièces, poêle, réfrigérateur, 3 pièces non-meublé, libres 1er juillet. 562-2024. RESERVEZ MAINTENANT! 1000, rue Dubreuil, 4 1/2, 5 pièces non-meublé, 3 1/2 pièces meublé ou non, chauffés. Accédez à payer. Libre immédiatement pour avril, mai, juin, juillet. Aout. Faites votre réservation maintenant. Très bon service après location. 569-4777. 566-1911. RUE CONEILL, sous-sol ensoleillé, 4 pièces, poêle, réfrigérateur, chauffe, eau chaude fournie. \$130.00. Libre 1er mai. Tél: 563-6905. RUE COURCELLETTE: 3 pièces, chauffe, eau chaude, entrée 220: \$125.00 par mois. Rens: 566-2913. RUE GALT-OUEST, 4 pièces, chauffe, eau chaude, 220: \$80.00 par mois. Rens: 563-8915. RUE GALT-OUEST, 3 pièces, eau chaude, entrée 220: \$125.00. Libre 1er mai. Tél: 566-1911. RUES GOVETTE et Chagnon, 2 1/2, 3, 4, 5 pièces, meubles ou non. Aucune taxe. 567-9410. ST-ELIE, route 220, 3 pièces, chauffe, éclairé, entrée privée. Après 5 h. 562-6482. VIEUX NORD, Petit 4 1/2 pièces, dans maison 2 logements, 2 étages, chauffe, eau chaude, entrée lavage. Résidentiel. Références exigées. 563-7370.

56 BUREAUX A LOUER

KING EST, Fleurimont. Superficie 1418 pi. ca. site commercial, réaménagement si nécessaire. Condition à discuter. 563-1554. KING-OUEST: Espace 1250 pi. ca. pour bureau. Chauffage, air climatisé, stationnement, conciergerie. Inf: 566-1221 de 8 hres à 11 h. 16 hres p.m. APARTEMENT AU LOGEMENT meublé ou non de 4 à 5 pièces, au 1er plancher pour homme d'affaires qui pourrait occuper comme bureau. Préférez sur rue King est ou King ouest ou autre rue assez la peinture, stat. 6 p. 565. Sherbrooke. COUPLE A LA retraite cherche 5 ou 6 pièces, dans Duplex, Quartier Est ou Nord, pour mai, juin, juillet. Tél: 562-8666 de 9 hres à 8 h. midi. COUPLE DE BAN ENFANTS avec chien esquimaux (tranquille), cherchent logement 4 pièces, chauffe, propre, avec endroit pour mettre cage du chien. Tél: 864-4948. 562-0335. DEMANDE A LOUER dans Quartier Nord, logement ou appartement avec foyer de chauffage. Tél: 563-2642 jusqu'à 23 hres 30 P.M. ou soir après 23 hres. 563-8915. FEMME SEULE cherche appartement de 4 à 5 pièces, avec foyer si possible, situé dans le vieux Nord. Après 8 hres: 842-2833 ou 864-9614. LOUERAIS log, 4 et 6 pièces, chauffé, eau chaude et 220. 567-5751, entre 5h et 6h pm. Non. Aucune taxe. 567-9410.

69 BATEAUX

BATEAU bois et moteur Johnson, 5 1/2 forces, parfaite condition. \$350. Remise 9x6, en bois. \$150. Cause décès. 562-6761. CHALOUPE, fibre de verre, 12 pieds, avec moteur 5 forces. Hélicoptère pour tout usage. le tout \$300. 567-3234.

71 DIVERS A VENDRE

11,000 P.I. CARRES terrain \$300. Pour démoli maison incendiée au 1399, Wellington. Sud. 563-1755. 2 PAIRES de sleighs doubles, pour gros chevaux. \$150.00 par paire. Aussi SLEIGH RIDES à Huntingville. Inf: Ham Nord: 819-844-2227 après 5 hres. 2 PNEUS RADIAUX "B.F. Goodrich" HR7814, 3,000 milles de long. \$270. le tout. Après 6h pm: 819-876-2642. 300 BALLEES de paille, à vendre 80c la balle. Inf: 567-6566. 4 DIVISEURS de bureau, beige sur pied chromé. Hauteur: 66". Prix raisonnable. Entre 8h30 et 5h. Machine à vendre: 563-8386. 4 ROUES MAG' à jantes blanches pour Ford 150, avec pneus pour Sebring. Remise: 2 G. 819-844-2227 après 5 hres. 5 TABLES DE BILLARD, 3 gr: 6 x 12, 2 gr: 4 x 4. A partir 10h am: 563-3511. ALIQUATEUR SHERBROOKE SHARPENING ENR. Aliquateurs tous genres de scies et outillage. Spécialité carbure. Vente et service. 1569, rue Victoria. SHERBROOKE. AMEUBLEMENT DE LIBRAIRIE et bibliothèque ou autres: 4 compléments en bois franc, vitres, bi-bibliothèque, supports track en métal pour livres de poches, autres supports en bois pour cartes de souche. Visitez LIBRAIRIE DES EDITIONS PALATIN, 250 N. Boul. St-François, Sherbrooke. Aucune offre raisonnable refusée. ATELIER COMPLET DE DECOUPELAGE avec "Frame Macintosh" pour découpe, découpe pour usage de marbre en Trifon, comprenant 3 tours à creuser, 2 tours à découper, 2 convoyeurs à ciment 40", différents outillages et équipement, pour garage et atelier de fabrication. Luxueux bancs de théâtre à l'état de neuf. En vente immédiatement. 567-0718. KING-OUEST: Espace 1250 pi. ca. pour bureau. Chauffage, air climatisé, stationnement, conciergerie. Inf: 566-1221 de 8 hres à 11 h. 16 hres p.m. COFFRE-FORT COMMERCIAL à vendre. 845-4223. CUIVELLETTE à domicile. Familles dévotionnaires. Lingerie, meubles, tapis. 566-1624. TONDEUSE A BIEGE, John Deere 6 h.p. trailer, 6 mois d'usage. 566-2572. VALVE REFACER, et vibro-ciment pour siège de valve. Après 5h: 567-6396.

MEUBLES NEUFS

Meubles neufs de tous styles, appareils ménagers et TV. Comparez et vous choisirez. RAOUL FORTIER INC. 1026 Wellington Sud Sherbrooke. Tél: 567-3581. Echange. Vendons aussi meubles usagés. 711960.

SYSTEMES DE SON RESIDENTIEL & DISCO

T.V. QUASAR VENTE ET SERVICE. PRELAIIS ELECTRONIQUE 522 Galt ouest 565-1565. BOIS DE FOYER Sec. Grosseur idéale pour tous genres de foyers. Bois d'allumage. Livrés. 566-2555. J.M. GAGNON ENR. Tout pour la plomberie. Bas prix - Bon service. Aussi: • Armoires • Chauffage • Ventilation. 4135 Fontaine, Rock Forest 569-9673.

PLAQUES-FEUILLES

Anglais - Français. Pipes - Acier Carburé. Machine de découpage de forme. Nouvelle facilité d'entreposage. 566-2555. J.M. GAGNON ENR. Tout pour la plomberie. Bas prix - Bon service. Aussi: • Armoires • Chauffage • Ventilation. 4135 Fontaine, Rock Forest 569-9673.

SIMMONDS

Entrepôt d'acier 1931, Galt Est, Sherbrooke. 563-4155. TABLES DE BILLARD Résidentielles et commerciales. Vente, location, réparation. Plan budgétaire. Aucun comptant. CLEM BILLARD ENR. 3777, King est, Fleurimont - 569-4033. 71120014.

VIANDE POUR CONGELATEUR

Beaufort porc veau poulet. Qualité garantie. Congélation immédiate après découpage. Chemin Stoke, Coin 5e Rang. Tél: 878-3854. 7118654.

ESCOMPTE 20% SUR MIROIRS EN MAGASIN

VITRINE & DUFOUR • Vitres, Moutiquettes • Miros • Dessus de meubles • Parabris de motoneiges • Vitres, plastique de sécurité pour construction de voirie, etc. 562-4777.

T.V. COULEURS

Modèle GB-682. Nouveau châssis-longue vie. Ecran 26", 100% transistorisé. Consomme moins d'énergie qu'une ampoule de 100 watts. "Autres modèles à meilleur prix qui soit". Vaillancourt TV. 1030 King est Sherbrooke. TEL: 567-4074.

71 DIVERS A VENDRE

AUBAINE POUR JEUNE COUPLE. Humidificateur, tenture pour salon et chambre à coucher. Le tout très propre, comme neuf. Inf: après 5h: 563-7252.

BAS PRIX. MENAGE NEUF. 3 PIECES.

COMPRESANT: réfrigérateur, poêle à bois, meuble, mobilier cuisine 5 morceaux; mobilier salon 2 morceaux avec table et lampe; mobilier chambre complet. Prix spécial seulement \$899. Aussi autres ensembles à partir de \$399. Termes faciles. Arrangement de paiement sur les lieux. Gratuits: entreposage, livraison, service. Demandez Guy Toussaint. 565-7015, 565-7515, ou Florian Bourque, 843-7957.

BEAUCAL REMBOURAGE.

Rembourage de meubles tous genres. Neufs de tissu à partir de \$3.98 la verge, 300 Queen, Lennoxville. 562-0150.

BOIS A VENDRE, 2 x 4, 2 x 6, 2 x 8, 2 x 10.

BOIS DE CHAUFFAGE, 100% érable, fendu. Tél: 565-1745.

BOIS DE FOYER, 90% érable à la pelle.

CAISSE enregistreuse électronique NCR 210, 2 ans d'usage. Contrat d'entretien et garantie. 566-1221.

CHAUFFAGE AIR FORCE/COMB.

réservoir à l'huile 200 gal., avec 5X8 en aluminium; annexe à 2 tables chaises; poêle à bois; chauffe-eau; poêle électrique. 220-évier en fonte; bain; lit complet. Inf: 569-7515.

CHAUFFAGE AIR FORCE/COMB.

réservoir à l'huile 200 gal., avec 5X8 en aluminium; annexe à 2 tables chaises; poêle à bois; chauffe-eau; poêle électrique. 220-évier en fonte; bain; lit complet. Inf: 569-7515.

CHAUFFAGE AIR FORCE/COMB.

réservoir à l'huile 200 gal., avec 5X8 en aluminium; annexe à 2 tables chaises; poêle à bois; chauffe-eau; poêle électrique. 220-évier en fonte; bain; lit complet. Inf: 569-7515.

CHAUFFAGE AIR FORCE/COMB.

réservoir à l'huile 200 gal., avec 5X8 en aluminium; annexe à 2 tables chaises; poêle à bois; chauffe-eau; poêle électrique. 220-évier en fonte; bain; lit complet. Inf: 569-7515.

CHAUFFAGE AIR FORCE/COMB.

réservoir à l'huile 200 gal., avec 5X8 en aluminium; annexe à 2 tables chaises; poêle à bois; chauffe-eau; poêle électrique. 220-évier en fonte; bain; lit complet. Inf: 569-7515.

CHAUFFAGE AIR FORCE/COMB.

réservoir à l'huile 200 gal., avec 5X8 en aluminium; annexe à 2 tables chaises; poêle à bois; chauffe-eau; poêle électrique. 220-évier en fonte; bain; lit complet. Inf: 569-7515.

CHAUFFAGE AIR FORCE/COMB.

réservoir à l'huile 200 gal., avec 5X8 en aluminium; annexe à 2 tables chaises; poêle à bois; chauffe-eau; poêle électrique. 220-évier en fonte; bain; lit complet. Inf: 569-7515.

CHAUFFAGE AIR FORCE/COMB.

réservoir à l'huile 200 gal., avec 5X8 en aluminium; annexe à 2 tables chaises; poêle à bois; chauffe-eau; poêle électrique. 220-évier en fonte; bain; lit complet. Inf: 569-7515.

CHAUFFAGE AIR FORCE/COMB.

réservoir à l'huile 200 gal., avec 5X8 en aluminium; annexe à 2 tables chaises; poêle à bois; chauffe-eau; poêle électrique. 220-évier en fonte; bain; lit complet. Inf: 569-7515.

CHAUFFAGE AIR FORCE/COMB.

réservoir à l'huile 200 gal., avec 5X8 en aluminium; annexe à 2 tables chaises; poêle à bois; chauffe-eau; poêle électrique. 220-évier en fonte; bain; lit complet. Inf: 569-7515.

CHAUFFAGE AIR FORCE/COMB.

réservoir à l'huile 200 gal., avec 5X8 en aluminium; annexe à 2 tables chaises; poêle à bois; chauffe-eau; poêle électrique. 220-évier en fonte; bain; lit complet. Inf: 569-7515.

CHAUFFAGE AIR FORCE/COMB.

réservoir à l'huile 200 gal., avec 5X8 en aluminium; annexe à 2 tables chaises; poêle à bois; chauffe-eau; poêle électrique. 220-évier en fonte; bain; lit complet. Inf: 569-7515.

CHAUFFAGE AIR FORCE/COMB.

réservoir à l'huile 200 gal., avec 5X8 en aluminium; annexe à 2 tables chaises; poêle à bois; chauffe-eau; poêle électrique. 220-évier en fonte; bain; lit complet. Inf: 569-7515.

CHAUFFAGE AIR FORCE/COMB.

réservoir à l'huile 200 gal., avec 5X8 en aluminium; annexe à 2 tables chaises; poêle à bois; chauffe-eau; poêle électrique. 220-évier en fonte; bain; lit complet. Inf: 569-7515.

CHAUFFAGE AIR FORCE/COMB.

réservoir à l'huile 200 gal., avec 5X8 en aluminium; annexe à 2 tables chaises; poêle à bois; chauffe-eau; poêle électrique. 220-évier en fonte; bain; lit complet. Inf: 569-7515.

CHAUFFAGE AIR FORCE/COMB.

réservoir à l'huile 200 gal., avec 5X8 en aluminium; annexe à 2 tables chaises; poêle à bois; chauffe-eau; poêle électrique. 220-évier en fonte; bain; lit complet. Inf: 569-7515.

CHAUFFAGE AIR FORCE/COMB.

réservoir à l'huile 200 gal., avec 5X8 en aluminium; annexe à 2 tables chaises; poêle à bois; chauffe-eau; poêle électrique. 220-évier en fonte; bain; lit complet. Inf: 569-7515.

CHAUFFAGE AIR FORCE/COMB.

réservoir à l'huile 200 gal., avec 5X8 en aluminium; annexe à 2 tables chaises; poêle à bois; chauffe-eau; poêle électrique. 220-évier en fonte; bain; lit complet. Inf: 569-7515.

CHAUFFAGE AIR FORCE/COMB.

réservoir à l'huile 200 gal., avec 5X8 en aluminium; annexe à 2 tables chaises; poêle à bois; chauffe-eau; poêle électrique. 220-évier en fonte; bain; lit complet. Inf: 569-7515.

CHAUFFAGE AIR FORCE/COMB.

réservoir à l'huile 200 gal., avec 5X8 en aluminium; annexe à 2 tables chaises; poêle à bois; chauffe-eau; poêle électrique. 220-évier en fonte; bain; lit complet. Inf: 569-7515.

CHAUFFAGE AIR FORCE/COMB.

réservoir à l'huile 200 gal., avec 5X8 en aluminium; annexe à 2 tables chaises; poêle à bois; chauffe-eau; poêle électrique. 220-évier en fonte; bain; lit complet. Inf: 569-7515.

CHAUFFAGE AIR FORCE/COMB.

réservoir à l'huile 200 gal., avec 5X8 en aluminium; annexe à 2 tables chaises; poêle à bois; chauffe-eau; poêle électrique. 220-évier en fonte; bain; lit complet. Inf: 569-7515.

CHAUFFAGE AIR FORCE/COMB.

réservoir à l'huile 200 gal., avec 5X8 en aluminium; annexe à 2 tables chaises; poêle à bois; chauffe-eau; poêle électrique. 220-évier en fonte; bain; lit complet. Inf: 569-7515.

CHAUFFAGE AIR FORCE/COMB.

réservoir à l'huile 200 gal., avec 5X8 en aluminium; annexe à 2 tables chaises; poêle à bois; chauffe-eau; poêle électrique. 220-évier en fonte; bain; lit complet. Inf: 569-7515.

CHAUFFAGE AIR FORCE/COMB.

réservoir à l'huile 200 gal., avec 5X8 en aluminium; annexe à 2 tables chaises; poêle à bois; chauffe-eau; poêle électrique. 220-évier en fonte; bain; lit complet. Inf: 569-7515.

71 DIVERS A VENDRE

MICHELIN escompte 20%. Usagé, 2000 milles, idéal pour conducteur. Ouvert jusqu'à 9h pm, samedi midi. ST-ELIE TIRE, 569-2030 ou 71-0068.

MICHELIN X, 155 SR 13, 4 pneus d'été, 2,000 milles, 4 garnitures de Toyota Corolla 1600.

Mobilier de salon, 2 morceaux, 566-4453.

Mobilier salon 3 morceaux, à vendre. Aussi humidificateur, genre meuble, 2000 milles de cuisine. 177, Laurier Est. 567-6587.

Mobilier salle à dîner, de design, datant de 50 ans, en bois naturel, 2 tables, 4 chaises, 6 chaises avec siège en cuir, grande table, 45" x 50", (94" de long). 4 plaques à cuisson, 2 plaques, vaisselier avec porte vitre, un grand bahut. Entre 5h-7h. 563-5183.

PANNE POUR évaporateur 52 po. large X 13 pi. long. Garantie très bonne. 2 réservoirs pour ramasser eau d'évaporation. 2 supports complets, chaudières à vapeur, chaudières, etc. 566-1221.

PHOTOCOPIEUR 3M, modèle 78-AQ, en parfait ordre. Photocopie 8 1/2 x 11, idéal pour commerce et bureaux. 566-1221.

POELE à bois combiné électrique. Neuf. 566-1221.

POELE AVOCADO, 4 autres modèles blancs, poêle au bois alimenté. Prix spéciaux, livraison, service. 566-1221.

POELES ELECTRIQUES, 24", 30", "Frigidaires". \$75.00. 562-8422.

PUIPIRES BUREAU, CHENE, 34 x 60, \$85.00, 30 x 60, \$65.00, 30 x 42, \$45.00. Tables chêne pour bureau, 30 x 50, \$45.00, 30 x 60, \$55.00, 30 x 72, \$65.00. Chaises à bureau, tournoisantes: \$25.00. Chaises à bureau, droites avec bras, 19 hms pm et 5h: \$9.50. Entre 9h am et 5h pm: 566-1221.

TAPIS. A 50% de rabais, 500 coupons à \$1.99 la verge carrée, plus de 2,000 verges de \$3.79 à \$5.95 la verge carrée. A L'OUVERTURE, Gars du Tapis, 1339, rue Duval. 567-6396.

TELEVEUR portatif 14", Panasonic, et stéro. meuble. 566-1221.

TONDEUSE A BIEGE, John Deere 6 h.p. trailer, 6 mois d'usage. 566-2572.

VALVE REFACER, et vibro-ciment pour siège de valve. Après 5h: 567-6396.

72 NOUVELLETES

CHAIRES BOIS merisier usagées, 18 po. siège de fer, \$30.00, 16 po. \$20.00, 14 po. \$15.00. Pupitre avec couvercle pour étudiant. 1re à 5ième année. \$3.50. Bière à 10ème année. \$2.00. Table sur pieds à 4x4 table pliante merisier, \$5.00. S'adresser, entre 9h am et 5h pm: 569-9230.

PARTIE DE SUCRE Repas, Sleigh Ride

ERPIERE, S.P.C. INC. 3 Miles limites Sherbrooke Chemin Ascot. Réservation de groupe du lundi au samedi. Dimanche ouvert à tous, sans réservation. 563-9732 ou 565-1784. 72-20368.

81 MACHINES A COUDRE

CHEZ nous la service après-vente gratuit fait la différence. Dépendance, réparation, nettoyage, réparation de toutes marques. Meubles à partir de \$49.95. CHEZ LA MACHINE A COUDRE, Leo Lebanc, 100, Avenue nord, Sherbrooke. 566-1221.

MACHINE A COUDRE, meuble, "Singer", garde-robe complète, dames, 20 ans, neufs ou usagées. 567-4450 après 5h.

REPARATION, VENTE, MACHINES A COUDRE, 1704 Galt Est. 562-8133, 569-0890.

82 VETEMENTS A VENDRE

JOLIE ROBE DE MARIE, 5 ans, soie, cape et ceinture. 569-2873.

UNE COUTURIERE compétente est à votre disposition pour ajustement et réparation de tout vêtements pour hommes et dames. BOUTIQUE SKARO, 688, Centre, 563-4377.

85 TRÈS POUX PELOUSE

DESIRE ACHETER Berger Anglaise et Terreneuve de race pure, de 2 à 5 mois. Appelez 565-0700.

86 DEMANDE A ACHETER

ACHETERAIS CAROSSE DOUBLE pour jumeaux. 562-1785.

ACHETERAIS trailer usagé, pour bateau en fibre de verre de 16 à 20 pi. 566-1221.

ACHETERAIS vieux démarreurs et alternateurs S'adresser 399, 10ième Avenue sud. 566-1419.

DEMANDE A ACHETER un véhicule, location et comptabilité, appareils ménagers défectueux, ou en bonne condition. 569-4849.

DEMANDE A ACHETER un véhicule, location et comptabilité, appareils ménagers défectueux, ou en bonne condition. 569-4849.

DEMANDE A ACHETER un véhicule, location et comptabilité, appareils ménagers défectueux, ou en bonne condition. 569-4849.

DEMANDE A ACHETER un véhicule, location et comptabilité, appareils ménagers défectueux, ou en bonne condition. 569-4849.

DEMANDE A ACHETER un véhicule, location et comptabilité, appareils ménagers défectueux, ou en bonne condition. 569-4849.

DEMANDE A ACHETER un véhicule, location et comptabilité, appareils ménagers défectueux, ou en bonne condition. 569-4849.

DEMANDE A ACHETER un véhicule, location et comptabilité, appareils ménagers défectueux, ou en bonne condition. 569-4849.

DEMANDE A ACHETER un véhicule, location et comptabilité, appareils ménagers défectueux, ou en bonne condition. 569-4849.

DEMANDE A ACHETER un véhicule, location et comptabilité, appareils ménagers défectueux, ou en bonne condition. 569-4849.

DEMANDE A ACHETER un véhicule, location et comptabilité, appareils ménagers défectueux, ou en bonne condition. 569-4849.

DEMANDE A ACHETER un véhicule, location et comptabilité, appareils ménagers défectueux, ou en bonne condition. 569-4849.

DEMANDE A ACHETER un véhicule, location

Ephémérides

4 avril 1978
Par la PC et l'AP

Il y a 21 ans aujourd'hui, le 4 avril 1957, l'ambassadeur du Canada en Egypte, Herbert Norman, se suicida après avoir été accusé, par la commission sur les activités anti-américaines de la Chambre des représentants, d'avoir été communiste dans sa jeunesse. Les informations de la commission devaient toutefois s'avérer inexactes, en partie à cause d'une erreur sur la personne et en partie à cause d'un rapport de la Gendarmerie royale datant de 1940, corrigé par la GRC mais que le FBI américain avait omis de transmettre à la commission.

1976-Le président Anouar el Sadate annonce qu'il refusera désormais le droit à la marine de guerre soviétique d'utiliser les ports égyptiens.

1975-Un avion géant américain, évacuant des orphelins vietnamiens vers les Etats-Unis, s'écrase et prend feu dans une rizière après son décollage de Saïgon: une centaine d'enfants et 25 accompagnateurs sont tués.

1973-Le Saint-Siège publie des documents, jusque-là secrets montrant que des collaborateurs de Pie XII, et probablement le pape lui-même, étaient au courant de l'extermination des juifs par les nazis pendant la guerre.

1968-Le pasteur Martin Luther King, défenseur des droits des noirs américains, est assassiné à Memphis, au Tennessee.

1949-Les ministres des Affaires étrangères des Etats-Unis, de Grande-Bretagne, de France, du Canada, de Belgique, de Hollande, du Luxembourg, d'Italie, du Portugal, du Danemark, de Norvège et d'Islande signent le traité de Washington créant l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN).

1940-En France, le gouvernement décrète que le communisme est un crime de haute trahison.

1932-L'Américain G.C. King isole la vitamine C.

170 AUTOS A VENDRE

DATSUN B-210, 1975, Hatchback, 35.000 miles, radio AM-FM. Mécanique parfaite état. Cause départ. 562-5944.

DATSUN B-210, 1974, bon prix, 569-1848 ou 565-0795, après 5h.

DODGE CHARGER 1974, sièges-baquets, aut. console, tout équipé, très propre. Excellent état. 567-4074, 569-4450.

DODGE DART 1974, 6 cylindres, très propre. Tél. après 5h. 569-8059 ou 567-7950.

DODGE VAN 1970, peinture neuve. Aussi MAVERICK 1974, peinture neuve, antirouille (gratuit). 569-5102.

FORD LTD 76, 2 portes, HT, air climatisé, dégivreur arrière. Prix: \$2.650. Tél. 562-2149.

FORD LTD BROUGHAM 1974, h.t., 2 portes, toit vinyle, très propre, bas millage, 1 seul propriétaire. Cause vente 2 autos. Toute offre raisonnable acceptée. S'adresser: 2181 Denault.

FORD XL 70, mécanique A-1, 61.000m. Prix \$300. Aucune offre raisonnable refusée. Tél. 562-7262.

JEEP CJ7 1976 V-8, servo-direction (power steering) avec "winch", radio FM, 5 "Mag" Echangeurs contre Thunderbird 1977 ou roulotte 35 pi. récente. 567-2433 le jour seulement.

JIMMY 1976, 4 x 4, moteur 400, automatique, 23.000 miles. Prix à discuter. 846-3229.

MAZDA 1973, automatique, 36.000 miles, en bon état, très propre, bien équipée. Tél. 566-1473 ou 562-1671.

MAZDA RX-4, 1976, bas millage, très propre, garantie. 566-1221, 567-3094.

MAZDA STATION WAGON, 1974, automatique, moteur RX 4, garantie 10.000 miles ou 6 mois, pneus radiaux, freins neufs, tout équipé. Prix: \$1850.00. Inf. 562-8707 après 5h.

MERCURY COUGAR 1973, automatique, sièges baquets, très propre, en parfait ordre, à prix raisonnable. Cause vente: 2 voitures. Après 5h. 562-0967.

MERCURY MARQUIS 1971, bonne condition. Aucune offre raisonnable refusée. Tél. 569-8582.

METEOR RIDEAU 1972, 4 portes, très propre, 4 pneus Michelin. Tél. 562-4152.

METEOR RIDEAU 500, 1970, moteur 351, très propre et en très bonne condition. 49.000 miles. \$800.00. 151, 10e Nord, 569-0746.

NOVA 1972, 350, manuelle, 2 portes, très propre, 4 pneus radiaux. Tél. 875-3961.

PACER 1977, très propre. Inf. 562-2020.

PLYMOUTH ROADRUNNER, 1973, 4 vitesses, radio AM-FM. 664 Langlois ou 562-7050.

PLYMOUTH SCAMP 1976, 2 portes, ht, 6 cylindres, 33.000 miles. Station Wagon Plymouth 1975, 42.000 miles, en très bon état. Inf. 562-1865.

PLYMOUTH SCAMP 1975, 18.000 miles. Tél. jour: 567-3450; après 4h. 569-2487.

PLYMOUTH SATELLITE, 1972, 2 portes, bas millage, très propre. 569-4867.

PNEUS "RADIALS" et conventionnels, usagés, toutes grandeurs, en bon état. 846-4169.

PONTIAC 1972, Grand Prix, moteur 350. Prix: \$1300.00. 569-9874.

PONTIAC VENTURA 1973, 307cc, 60.000 miles, en parfait état. \$1300.00. Prix à discuter. 569-2496.

RAMBLER 1970, automatique, 4 portes, très bonne condition. \$700.00. Tél. 567-4683.

SPECIALITE VOLKSWAGEN 10 Chemin Milton & Granby. Tél. 514-378-1997. 150 Volks à vendre de 1968 à 1977. En très bonne condition, avec garantie. Pièces de tous les modèles de Volks à vendre. Faisons postage et réparations.

STATION BEAUMONT, 1969, 6 cylindres, standard, \$800.00. Après 5h. 411 Pasteur. 565-1044.

VEGA 74, 35.000 mi, bonne mécanique, seulement \$500. Tél. jour: 567-4432, après 7 hres, 567-5432.

VOLKS, 1971, Super Beetle, radio, chauffage gaz, bonne condition. \$500.00. 562-3572.

VOLKSWAGEN 1971, prix à discuter, système de son à vendre. 567-0892.

Pour vendre, acheter, louer...

"Les Petites Annonces" de

LA TRIBUNE
"c'est l'affaire"
569-9501

Le ministre des Postes pris à partie

OTTAWA (PC) — Lundi, aux Communes, les députés conservateurs ont pris à partie le ministre des Postes, M. Gilles Lamontagne, qu'ils

accusent d'avoir illégalement majoré les tarifs à un moment où les services postaux laissent à désirer.

Pour M. Walter Dinsdale, député



VENTE PAR SOUMISSION

(Reprise de finance)

Louida Payeur Inc recevra jusqu'au 20 avril 1978 inclus, au 2850 est, rue King à Sherbrooke, Québec, des soumissions pour la vente d'un tracteur sur chenilles (dé-chiqueteur arrière), modèle Case 1150B, série -730340 (1976).

Les soumissions devront être remises sous enveloppes scellées et elles seront ouvertes le 21 avril 1978 à 4h.00 p.m. au bureau de Louida Payeur Inc, 2850 est, rue King, à Sherbrooke, Qué. a/s de M. Charles Lagué, directeur des ventes.

Louida Payeur Inc ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et ouvertes, il se réserve également le droit d'accepter toute soumission en totalité ou en partie.

Sherbrooke, Qué., ce 30 mars 1978

Louida Payeur Inc
Charles Lagué, directeur des ventes
(Construction et Utilité)

TÈRE PUBLICATION

Prenez avis que Autobus J.P. Bolduc & Fils Inc., 1330 rue de l'Église, Pontbriand, P.Q. et de Frontenac, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, afin d'obtenir l'autorisation de modifier ses tarifs pour le transport scolaire du midi dans les municipalités de Thetford Sud, Robertsorville, et Pontbriand. Taux actuel, 0.35 l'unité, ou 10 billets pour \$3.00, 20 billets pour \$5.00, tarif demandé 0.35 l'unité, 10 pour \$3.00. Toute personne désirant porter opposition à la présente demande doit le faire dans les cinq (5) jours de la 2ème publication de cet avis à la Commission des Transports du Québec au 585, Boul. Charest est, Québec, P.Q.

20023-4-5-6 avril

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE SAINT-FRANÇOIS
No 450-12-002787-78

MME FLORENCE ROULEAU-GIROUX, ménagère, domiciliée et résidant au 922 rue St-Louis, à Sherbrooke, district de St-François, la requérante M. HENRI GIROUX, adresse inconnue.

La Cour ordonne à l'intimé, HENRI GIROUX, de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la date de la première publication de la présente ordonnance dans LA TRIBUNE de Sherbrooke. Prenez avis qu'une copie de la requête en divorce a été déposée à votre intention au greffe des divorces du district de St-François.

Vous êtes de plus avisé qu'à défaut de signifier ou de déposer votre comparution ou votre contestation dans les délais prévus, la requérante pourra obtenir contre vous un jugement de divorce par défaut accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

A Sherbrooke, ce 21ème jour de mars 1978.

LEO PAUL DESROCHERS
Registrare des divorces
adjoint

20012

FACE A L'ALCOOLIQUE AL ANON Te Tend La Main 567-2164

170 AUTOS A VENDRE

ACHETONS VIEILLES AUTOMOBILES pour scrap. Vendons pièces d'auto. 569-0733.

AMATEURS DE HOT-RODS ou collectionneurs d'antiquités. Fargo 1947, 12 tonne, unique, parfait état. Aussi Pick-Up Ford, 1951, 12 tonne, excellente condition. 567-1036 ou 562-5281 après 6h.

AUBAINE 2e auto, Marquis 1971, prix à discuter. 569-6449.

AUTO DE LUXE, Buick LeSabre 1978, 4 portes, tout équipée. Garantie jusqu'en novembre 1978. 3.000 Miles. Valeur \$9,735. Prix demandé \$8,000. Faut voir à 2650 Portland, app. 5.

BLAZER 1976, Cheyenne, 22.000 miles, achetée en 1977. Plusieurs options additionnelles. Condition impeccable. Particulier. 563-3705.

BUICK Riviera 1976, équipée A à 2, 19.000 miles, comme neuve. Accepterai peut-être échange. 563-7033, 569-8037.

BUICK RIVIERA 1969, propre, bonne mécanique, moteur refait, radio, vitres électrique. \$550.00. Inf. 567-5491.

A VENDRE

OLDSMOBILE 1952, 2 portes, V-8, transmission automatique.

CAMION INTERNATIONAL 1968, 1 1/2 tonnes avec plate-forme 8' x 15'.

CAMION INTERNATIONAL 1939, refait à neuf, 1 1/2 tonnes "stake-body".

CAMION INTERNATIONAL 1974, 1/2 tonne, V-8, transmission 4 vitesses

TOUTE OFFRE RAISONNABLE ACCEPTÉE
Pour voir:
340 RUE QUEEN, LENNOXVILLE
170 20613

170 AUTOS A VENDRE

BUICK SKYLARK, 1969, très propre \$500. Inf. 562-8677, 565-4342 (bureau).

CADILLAC 1971, mécanique parfaite. Plymouth Satellite 1968, moteur 1972. En parfait ordre. Inf. 563-0822.

CADILLAC Eldorado 74, propre comme neuf, tout équipée, pneus Michelin, condition mécanique parfaite. Tél. 567-2877.

CADILLAC Fleetwood, 1974, 4 portes, comme neuf. Un seul propriétaire. \$5000. 563-1362.

CADILLAC SEDAN DE VILLE, 1970, très propre. \$950.00. 567-2926.

CAMARO 1973, Plymouth Fury II 1974, Ford Gran Torino Sport 1973. 569-5429.

CHEVILLE MALIBU 1976, moteur 350, automatique, servo-trains, servo-direction. 19.000 miles. 1 propriétaire. 567-0947.

CHEVROLET NOVA 1974, Hatch Back, moteur 350, transmission automatique, 50.000m., peinture récente, mécanique en bon ordre. Pour inf. 843-8328.

CHEVROLET NOVA 1974, 8 cylindres, moteur refait, peinture neuve, 86.000 miles. Très bonne condition. \$1.200.00. 201 Conseil. 566-2805.

CHEVROLET BELAIR 1971, h.t., 2 portes, mécanique en parfait ordre. 567-4017.

CHEVROLET 1972, bonne mécanique, prix: \$600. Volkswagen 1971. Renseignements: 832-2354.

CHRYSLER 1971, Newport, 2 portes, ht, 64.000 miles, à vendre ou à échanger pour toute remorque. 877-2559.

CHRYSLER 300 1970, carrosserie très bon état. Beaucoup de pièces neuves, transmission sur garantie, moteur devra être remplacé. 567-7497.

CHRYSLER IMPERIAL LE BARON, 1974, carrosserie très propre, mécanique parfaite condition. S'adresser: Roland Lathour, 172 Terril, 569-5278.

CORVETTE 76, L-48, toute équipée. Tél. 567-2663.

DATSUN B-210, hatch back 1976, 38.000 miles, 4 roues Magnesium 4 Radials, 5 pneus d'hiver. \$2.350.00. Tél. 842-2820 après 5h. PM. seulement.

AVIS PUBLIC

Par ordre de Mercure, Béliveau & Associés
Re: Pacific Mobile Corp.

VENTE A L'ENCAN 9 JOURS

manufacturiers de maison mobiles et pré-fabriquées à être vendues par

ENCAN PUBLIC

sur les lieux à
St-Germain, Co. Drummond, Qué.
60 milles à l'est de Montréal, Qué.

Direction: Autoroute Trans Canada, Route 20,
sortie 105, St-Germain.

les 11, 12, 13, 14, 17, 18, 19, 20, 21 AVRIL 1978

à 10H. A.M.

Machinerie, équipement d'usine, outils, équipement de bureau, matériel roulant, remorques, etc.

Matières premières et produits finis pour un montant d'environ \$1,222,000.00, au prix du manufacturier comprenant: articles de plomberie, d'électricité, meubles, métal en feuille, matériaux de construction, linoléum, quincaillerie, etc.

Terrain (2000' x 750') et deux grosses bâtisses.

Ouvert pour inspection: vendredi le 7 avril, samedi le 8 et lundi le 10 avril 1978 de 9h a.m. à 5h p.m.

Pour plus de détails, et brochures, adressez-vous aux encanteurs:

M. GOLDSMITH & CO. LTD

Encanteurs - Liquidateurs - Estimateurs
1162 ouest, St-Antoine, Montréal
Tél: (514) 866-5801

Le Groupe des communications informatiques

Bell Canada

En collaboration avec le Réseau téléphonique transcanadien

Les réseaux de commutation par paquets exigent une structure standard d'accès des données afin que vous puissiez en tirer tous les avantages.

Dans le cas de Datapac, c'est PSA/X.25. PSA/X.25 assure fiabilité et exactitude grâce à des mécanismes intégrés de détection des erreurs.

PSA/X.25 permet l'accès à bon marché en réduisant le nombre de lignes d'accès au réseau ainsi que les points d'accès à l'ordinateur.

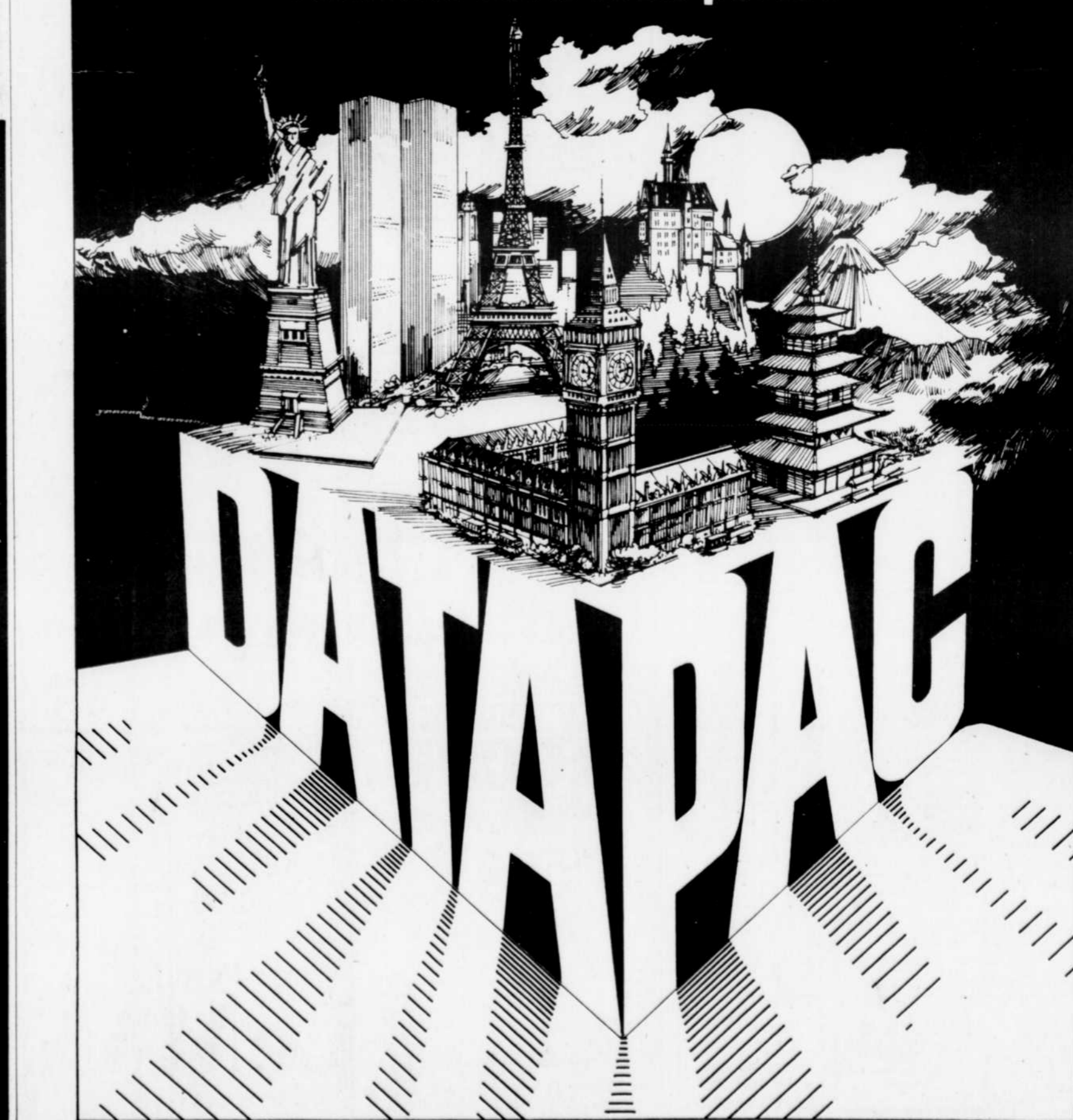
PSA/X.25 peut compter sur les ressources des fournisseurs en ordinateurs, en terminaux et en logiciels au Canada et de par le monde.

X.25 est le seul standard à accès synchrone aux réseaux de commutation par paquets reconnu internationalement. De la sorte, les usagers sont assurés de pouvoir établir des communications peu coûteuses à l'échelle mondiale.

Datapac établira la liaison directe entre vous et les entreprises de télécommunications américaines qui emploient X.25. Et, l'avenir vous réserve des liaisons similaires dans des pays du monde entier.

Suivez la marche des données. Choisissez Datapac. Demandez le Zenith 33000, sans frais d'interurbain. Un premier pas vers les communications informatiques de l'avenir.

Grâce à Datapac l'univers est à votre portée



A moins d'un changement d'attitude de l'Opposition

Reprise probable de la guerilla contre le projet 70

QUEBEC (PC) — A moins d'une modification d'attitude pendant les vacances de Pâques, l'Opposition poursuivra aujourd'hui sa guerilla contre le projet

deux partis de l'Opposition continuent de prétendre que la "nationalisation" de l'Asbestos Corporation ne procurera pas le nombre d'emplois escomptés et n'ap-



le Québec

de loi 70 prévoyant la mise sur pied d'une Société nationale de l'amiante. C'est ce matin, en effet, que reprennent les travaux de la commission parlementaire chargée de scruter article par article le projet de loi avant le débat

portera pas les effets bénéfiques présumés sur l'économie du Québec.

Les porte-parole libéraux et unionistes n'y voient là qu'une autre manifestation du "socialisme" du gouvernement de M. Lévesque et déplorent surtout le manque d'information sur les coûts d'une telle opération.

C'est pourquoi ne veulent-ils pas accorder de "chèque en blanc" au gouvernement sans être assurés de la rentabilité du projet.

Avant de prendre congé pour l'ajournement pascal, le 22 mars dernier, le ministre des Richesses naturelles et parrain du projet de loi, M. Yves Bérubé, a remis une série de documents et d'études sur les aspects techniques de l'industrie de l'amiante.

Le comportement des libéraux John Ciaccia, Claude Forget et Fernand Lalonde, et de l'unioniste Yvon Brochu agace visiblement M. Bérubé qui les a bien avertis qu'il vaquera à ses affaires quotidiennes au lieu de perdre son temps à écouter des "stupidités" dans le seul but de retarder l'étude du projet de loi.

Plus convaincu que jamais de la nécessité de se porter acquéreur de l'Asbestos Corp. et se sentant appuyé par les gens de la région de Thetford Mines, le ministre Bérubé arrive mal à comprendre l'obstination de l'Opposition.

Il a ainsi commencé la semaine dernière une tournée des comités des députés dissidents pour expliquer à ces électeurs la portée précise du projet de loi et dénoncer en même temps la conduite de leur député.

C'est un des moyens de pression qu'a choisis M. Bérubé pour freiner la résistance des représentants de l'Opposition qui, estime-t-on, pourraient bien faire trainer le débat jusqu'à l'ajournement de l'été.



René Lévesque

en troisième lecture devant l'Assemblée nationale.

Dès l'annonce de cette politique par laquelle le gouvernement du Québec veut entrer dans le club de l'amiante et participer directement à son développement libéraux et unionistes, ardents défenseurs de l'entreprise privée, s'y sont opposés fermement.

Ils ont dès lors organisé un filibuster lors du débat en deuxième lecture et ils ont poursuivi de plus belle leur obstruction en commission parlementaire à tel point que les membres n'ont pas encore amorcé l'examen du premier article du projet de loi.

Du socialisme

En dépit des souhaits exprimés par des représentants de divers milieux de la région de l'amiante d'adopter le plus rapidement le projet de loi, les

Les fonctionnaires cadres tentent de se regrouper

QUEBEC (PC) — Les quelque 26,000 cadres de la Fonction publique et para-publique du Québec tentent de se regrouper au sein d'une Conférence des cadres dont les bases ont été lancées en fin de semaine.

C'est ce qu'ont annoncé lundi les représentants de cette Conférence des cadres lors d'une conférence de presse.

La Conférence a réuni 18 associations, fédérations ou syndicats de cadres de la fonction publique ou para-publique et projette de présenter au gouvernement les requêtes de ceux qui "se perçoivent comme un tiers-parti dans le monde des relations de travail", entre l'Etat-employeur et le syndiqué-salarié.

Six co-présidents ont été élus en fin de semaine pour défendre les intérêts de la nouvelle Conférence des cadres.

34 COMMERCES Pour répondre à vos besoins

18 ANS DE SERVICE



CENTRE D'ACHATS KING

* Facilité de stationnement

* Diversité des services et des commerces

* Relations amicales clients - propriétaires

King Luncheonette
Tabagie King
Restaurant Yildiz
Spa Olympic
Skinner & Nadeau Inc
Sunbeam
Jouets J.L. Boulanger Ltée
Assurances Wawanesa
Boîte à musique Lévis
Ateliers d'Outils électriques Ltée
CKSH-TV-9
Léo Laliberté & Fils Ltée, tailleurs

Equipement de Bureau Elite (1974) Inc
Le Permanent
Pâtisserie Liégeoise Inc
Peintures & Spécialités Universel
La Prudentielle d'Amérique
Salon Fémina
Dominion
Zellers
Boutique du Voyage de l'Estrie Inc
Banque de Montréal
Déry, Barrette et Associés Inc
Groupe Commerce Assurances

Société des Alcools du Québec
Gauthier & Frères
La Galerie des Livres Inc
Salon de coiffure Centre d'Achats King O.
Le Jardinier Amateur
Gabriel A. Zako, pharmacien
Les Quilles de l'Estrie
I. Turcotte, corsetière
Chaussures Trans-Canada
Nettoyage Martinizing.

18762

Pontiac Une expérience absolument unique!



Le sedan 4 portes Grand LeMans.

L'intérieur spacieux d'une voiture intermédiaire

En 1978, General Motors a recréé ses voitures intermédiaires de façon remarquable.

Le résultat: de nouvelles voitures intermédiaires plus courtes à l'extérieur mais plus grandes à l'intérieur.

La nouvelle LeMans est sans contredit une expérience absolument unique.

L'approche scientifique, l'exécution astucieuse et l'élégance sont les trois points principaux sur lesquels Pontiac s'est basée afin de perfectionner la nouvelle série LeMans.

Si l'on compare avec les dimensions des modèles de l'an dernier, les nouvelles

LeMans présentent des dimensions extérieures réduites. On serait donc porté à croire que l'espace intérieur est aussi réduit. Mais il n'en est rien. En plus de vous offrir l'espace auquel vous êtes habitué, la LeMans vous en offre davantage pour la tête et les jambes. Six personnes peuvent y prendre place confortablement sans avoir à se "serrer les coudes". Même le coffre arrière est plus grand.

Et pour couronner le tout, les nouvelles LeMans offrent une élégance traditionnelle, le confort, un fini soigné et des aménagements intérieurs de bon goût. Cette année, la nouvelle série LeMans

est plus perfectionnée et plus raffinée que jamais.

Ces bonnes nouvelles s'étendent à toute la gamme LeMans: les coupés, les sedans et les familiales Safari. La LeMans et la Grand LeMans, avec moteur V6 en équipement standard et un V8 en option, et la Grand AM, équipée d'un moteur V8 seulement, sont, comme toutes les LeMans de Pontiac, une expérience absolument unique.

Que vous ayez l'intention d'acheter ou de louer une voiture, voyez le concessionnaire Pontiac. Un plaisir nouveau qui vous enchantera.

PONTIAC

LeMANS

Certains des équipements représentés ou mentionnés sont livrables en option, moyennant supplément.

M-578CF

CONFIER LA PRÉPARATION DE VOS DÉCLARATIONS D'IMPÔT À H & R BLOCK LES SPÉCIALISTES DE L'IMPÔT.

Beaucoup de gens croient que c'est dispendieux de faire préparer ces déclarations par des spécialistes. Chez H & R Block, ce n'est pas le cas. L'an dernier près de trois quart d'un million de Canadiens furent aidés par H & R Block à un coût moyen inférieur à \$15.00

Plus les déclarations sont simples, plus bas sont les prix.

H&R BLOCK

POUR VOTRE IMPÔT

1578 ouest, rue King - 801 est, rue King

L.-V.: 9h. - 9h.; Sam.: 9h. - 5h.

567-0533 - SANS RENDEZ-VOUS

4867, boul. Bourque Sears Carr. de l'Estrie

100, rue Des Grandes Fourches

VICTORVILLE

43, Notre-Dame

EAST ANSUS

34, rue Angus

DUNSMITHVILLE

112 Cookburn

GRANDY

318, rue Principale

COWANSVILLE

236, rue Main

MAUDU

78 ouest, Principale

THETFORD MINES

97 sud, Notre-Dame

COATICOOK

15, rue Child

17783

L'AUTO-BINGO

LA TRIBUNE

1	\$4,000.00	2	\$300.00
3	\$300.00	4	\$1,000.00
5	\$250.00	6	\$250.00
7	\$400.00	8	\$300.00
9	\$250.00	10	\$250.00
11	\$300.00	12	\$400.00
13	\$500.00	14	\$250.00
15	\$250.00	16	\$300.00
17	\$1,000.00	18	\$400.00
19	\$250.00	20	\$250.00
21	\$300.00	22	\$500.00
23	\$400.00	24	\$250.00
25	\$250.00	26	\$300.00
27	\$300.00	28	\$250.00
29	\$400.00	30	\$3,000.00
31	\$250.00	32	\$250.00
33	\$300.00	34	\$300.00
35	\$400.00	36	\$400.00
37	\$250.00	38	\$250.00
39	\$500.00	40	\$300.00
41	\$250.00	42	\$1,000.00
43	\$250.00	44	\$250.00
45	\$2,000.00	46	\$300.00
47	\$250.00	48	\$250.00
49	\$250.00	50	\$2,000.00
51	\$1,000.00	52	\$250.00
53	\$250.00	54	\$300.00
55	\$300.00	56	\$400.00
57	\$250.00	58	\$250.00
59	\$300.00	60	\$500.00
61	\$400.00	62	\$250.00
63	\$250.00	64	\$300.00
65	\$300.00	66	\$400.00
67	\$250.00	68	\$250.00
69	\$300.00	70	\$300.00
71	\$1,000.00	72	\$5,000.00
73	\$300.00	74	\$250.00
75	\$500.00		

● **GRAND PRIX:**
une automobile de \$6,000⁰⁰

● **PRIX A GAGNER:**
de \$250⁰⁰ à \$5,000⁰⁰

● **GAGNEZ LE MONTANT**
qui correspond au dernier nombre vous
permettant de compléter votre marathon

LE SUPER BINGO de La Tribune

dont l'enjeu principal sera une automobile d'une valeur de \$6,000.00 aura lieu le dimanche, 16 avril 1978, à 14 heures, à l'aréna Eugène Lalonde, à Sherbrooke, lors du Grand Bingo dirigé par M. J.-E. Prud'homme.

Seuls, les gagnants des cinq marathons de La Tribune participeront

au SUPER BINGO de La Tribune.

Veillez conserver la carte de bingo "LA TRIBUNE 8" que vous avez reçue. C'est la seule carte valable pour les cinq marathons.

● **A CHAQUE MARATHON LES MONTANTS**
d'argent correspondant
aux nombres ci-contre varieront

Nous avons au moins 1 gagnant pour le 5e MARATHON
avec le numéro 0-61, publié lundi, le 3 avril

Les résultats complets seront annoncés dès que les vérifications d'usage seront complétées.

REGLEMENT:

- 1- L'Auto-Bingo consiste en 5 marathons successifs et seule la carte de Bingo identifiée "La Tribune-8" sera valide.
 - 2- Chaque jour, La Tribune publiera un ou des numéros pour vous permettre de compléter votre marathon.
 - 3- Le montant sera déterminé par le numéro gagnant et variera entre \$250.00 et \$5,000.00 comme vous pouvez le constater dans cette page.
 - 4- Tous les gagnants de chaque marathon seront invités à Sherbrooke pour participer à un SUPER BINGO dont l'enjeu principal sera une automobile d'une valeur de \$6,000.00.
 - 5- Le gagnant de la dite voiture pourra se la procurer chez le concessionnaire qu'il aura désigné sur le coupon publié dans cette page. Le chèque sera fait à l'ordre du gagnant et du concessionnaire.
 - 6- Le camelot de chaque gagnant recevra la somme de \$10.00 et le camelot du gagnant de l'automobile recevra \$100.00.
 - 7- Quand votre carte est remplie (il s'agit d'un marathon) appelez immédiatement à La Tribune (569-9201) et demandez le responsable du Bingo, pour la vérification de vos numéros.
 - 8- Pour vous qualifier, vous devez appeler AVANT MIDI (12h.00) le lendemain de la publication du numéro qui vous a permis de compléter votre carte. Pour les numéros publiés les vendredis et samedis, vous avez jusqu'au lundi MIDI pour vous qualifier. Il est évident que le participant qui aura complété sa carte avec le ou les numéros du vendredi sera déclaré gagnant avant celui qui aura complété sa carte avec le ou les numéros du samedi ou du lundi.
 - 9- Lorsque nous publions plus d'un numéro, un même jour, le premier numéro a priorité quand il s'agit de déterminer un gagnant.
 - 10- Les employés de La Tribune et les camelots de La Tribune, ainsi que leurs parents, ne sont pas éligibles à ce concours.
 - 11- La décision de la direction de La Tribune concernant les gagnants sera finale et ces personnes devront répondre à une question d'habileté.
 - 12- La Tribune ne sera en aucun cas responsable pour plus de \$5,000.00 en argent ou plus de \$6,000.00 en valeur pour l'achat d'une auto, même si la cause est due à une erreur typographique ou autre.
- P.S. Il est entendu que les gagnants de chaque marathon pourront partager le montant s'ils sont unanimes, au lieu de tirer au sort tel qu'indiqué au bas du coupon de participation.

COUPON A ETRE UTILISE PAR LES GAGNANTS SEULEMENT

PARTICIPANT

Nom.....
Adresse.....

CONCESSIONNAIRE DE L'AUTOMOBILE

Nom.....
Adresse.....

CAMELOT DEPOSITAIRE ou AGENT DE ROUTE MOTORISEE

Nom.....

N.B. Les espaces ci-contre et ci-dessus doivent être remplis pour que ce coupon soit valide pour les tirages.

UNE AUTRE
GRANDE
SURPRISE
DE

LA TRIBUNE

PEUT
VOUS
VALOIR

VOTRE CARTE DE
BINGO de La Tribune -8
\$500⁰⁰

Lors du **GRAND BINGO** dirigé par M. J.E. Prud'homme à l'aréna Eugène Lalonde, sur le terrain de l'exposition, le dimanche 16 avril 1978, un tour spécial sera joué **GRATUITEMENT** avec les cartes de La Tribune-8. Le gagnant recevra la somme de **\$500⁰⁰**

Conservez donc votre carte de **BINGO La Tribune-8**, jusqu'au 16 avril prochain, vous pourrez gagner **PLUS!**

(Publi-promotion)

Sherbrooke

M. Jim Rolland Pelletier

Au centre hospitalier St-Vincent de Paul de Sherbrooke, le 2 avril 1978, à l'âge de 65 ans, est décédé Monsieur Jim Rolland Pelletier, époux de Marie

Lauzon. Il demeurait au 570, rue Mercier, à Sherbrooke.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Mlle Doris Pelletier, M. & Mme Denis Pelletier (Doris), M. & Mme Gilles Pelletier (Nicole), M. & Mme André Ouellette (Gisèle) de Floride; Il laisse également, Linda, Denise, Nicole, Mark, Eric, Jean et Michael, ses frères, beaux-frères et belles-sœurs; M. & Mme Léopold Pelletier (Yvette), M. & Mme Hector Pelletier (Rolande), M. & Mme Gérard (Gerry) Pelletier (Rye), Mme Mary Bresse, M. & Mme Théophile Lauzon (Marie-Emma), M. & Mme Godfoix Brochu (Lucinda), M. & Mme Philibert Lauzon (Marie-Rose), ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis.



M. Jim Rolland Pelletier

COTE (M. Ernest (Ti-Nest)) — A Sherbrooke, le 2 avril 1978 à l'âge de 85 ans, est décédé M. Ernest Côté époux de feu Marie-Rose Pinard demeurant au 51 Deragon, Magog.

Les funérailles auront lieu le jeudi 6 avril 1978. Le convoi funéraire partira des salons funéraires Robert et Marc Brien Ltée 280 St-Patrice Ouest Magog 843-3700. Lionel Ménard, représ. à 13h.45 pour se rendre à l'église St-Patrice où le service sera célébré à 14 heures. Inhumation au cimetière St-Patrice. Heures de visite: 14 à 17 heures et 19 à 22 heures. Jeudi, le salon sera ouvert à 12 heures. (48)

DESROSIERS (M. André) — A Sherbrooke, le 3 avril 1978 à l'âge de 55 ans, est décédé M. André Desrosiers fils de Guy Roy et de feu Lydia Renaud demeurant au 5285 Fontaine, Rock Forest. Les funérailles auront lieu le jeudi 6 avril 1978. Le convoi funéraire partira des salons funéraires A. Bélieux 1971 Inc. 505 Short Sherbrooke 562-8866.

Germain Gendron prés. à 9h.30 pour se rendre à l'église St-Rock de Rock Forest, où le service sera célébré à 10 heures. Inhumation au cimetière St-Michel. Il laisse dans le deuil son père Elol et ses sœurs; M. et Mme Robert Signouin, M. et Mme André Vanier ainsi que plusieurs autres parents et amis. (48)

Godbout (M. René) — A Sherbrooke le dimanche 2 avril 1978 à l'âge de 59 ans, est décédé M. René Godbout époux de Yvonne Couture. Les funérailles auront lieu le mercredi 5 avril 1978. Le convoi funéraire partira des salons funéraires Antonio Boisvert & Fils Ltée 64, 3ème avenue T4: 845-9004 Windsor

à 13h.45 pour se rendre à l'église Saint-Philippe de Windsor où le service sera célébré à 14h. Inhumation au cimetière Saint-François Xavier de Brompton. Heures de visite: de 14h. à 17h. et de 19h. à 22. Mercredi, le salon sera ouvert à compter de 10h. (47)

HOUDE (M. Bertrand) — A Disraeli, le 3 avril 1978 à l'âge de 32 ans, est décédé subitement M. Bertrand Houde fils de Arthur Houde et de Bernadette Moisan demeurant à R.R. 3, Disraeli. Les funérailles auront lieu le jeudi 6 avril 1978. Le convoi funéraire partira des salons funéraires de la maison funéraire Audet Ltée 496 ave Jacques-Cartier Disraeli - 449-3121 à 13h.30 pour se rendre à l'église St-Jacques le Majeur où

le service sera célébré à 14 heures. Inhumation au cimetière Ste-Luce de Disraeli. (47)

Lacerte (M. Gaston) — A Asbestos le dimanche 2 avril 1978 à l'âge de 53 ans, est décédé M. Gaston Lacerte, demeurant au 330 boulevard Coakley époux de Gisèle Colard. Les funérailles auront lieu le mercredi 5 avril 1978. Le convoi funéraire partira des salons funéraires Réal Desrochers 229 boulevard Saint-Luc T4: 879-2232 Asbestos

à 13h.45 pour se rendre à l'église Saint-Aimé d'Asbestos où le service sera célébré à 14h. Inhumation au cimetière du même endroit. (47)



Morin (M. Alexandre) — A Sherbrooke le samedi 1er avril 1978 à l'âge de 70 ans, est décédé M. Alexandre Morin, demeurant au 191 rue King Ouest, apt. 3. époux en premières noces de feu Lucille Tisdell et en secondes noces de feu Georgette Roy. Les funérailles auront lieu le mardi 4 avril 1978. Le convoi funéraire partira des salons funéraires Brien & Monfette Ltée 716 rue Short T4: 565-9393 Sherbrooke

à 13h.45 pour se rendre à l'église Notre-Dame du Perpétuel Secours où le service sera célébré à 14h. Inhumation au cimetière Saint-Michel. Heures de visite: de 14h à 17h. et de 19h. à 22h. Mardi, le salon sera ouvert à compter de 12h. (46)

MORIN (Révérend Père Wilfrid, s.j.) — A l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke, le 3 avril, à l'âge de 71 ans, est décédé le Révérend Père Wilfrid Morin, S.J., aumônier des Ursulines de Stanstead, dans la 51e année de sa vie religieuse. Il sera exposé au salon du monastère des Ursulines aujourd'hui, à compter de 15 heures et au premier service sera chanté en la chapelle du monastère mercredi, à 11 heures. De là, il sera transporté à Montréal et réexposé au salon Marchand, 4228, rue Papineau. La dépouille funéraire à 9h.45 vendredi matin pour l'église Immaculée-Conception, rue

Vel et Elkas VOTRE SALON FUNÉRAIRE PRIVÉ INC
601, rue Consett Sherbrooke, Qué. 565-1155 Steve Elkas, prés. Pierre Brien, gérant 132093

Papineau, où un deuxième service sera chanté à 10 heures. Direction des funérailles: Rodrigue et Frères 43, Dufferin, Stanstead, 876-2474

Soulard (Noël) — A l'hôpital Hôtel-Dieu le 3 avril 1978 est décédé M. Noël Soulard époux de Marie-Rose Drouin demeurant 221 Queen, Lennoxville. Les funérailles auront lieu le jeudi 6 avril. Le convoi funéraire partira des salons funéraires

Vel et Elkas inc. 601 Consett Sherbrooke, tél: 565-1155 Steve Elkas prés. Pierre Brien gér. à 7h.40 pour se rendre à l'église St-Antoine de Lennoxville où le service sera célébré à 2h. Inhumation au cimetière St-Michel, heures de visites 2 à 4 et 7 à 10h; jeudi à partir de 11 heures. Il était le père de Gilles et Nicole F. (48)

ROY (Mme Vve Napoléon) — A Sherbrooke, le 3 avril 1978 à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Vve Napoléon Roy née Elmira Turcotte demeurant au 333 St-Michel, Sherbrooke. Les funérailles auront lieu le jeudi 6 avril 1978. Le convoi funéraire partira des salons funéraires

Brien et Monfette Ltée 355 King Est Sherbrooke 565-9393 Jean-Marie Morin, représ. à 13h.45 pour se rendre à l'église Notre-Dame de l'Assomption où le service sera célébré à 14 heures. Inhumation au cimetière St-Michel. Heures de visite: 14 à 17 heures et 19 à 22 heures. Jeudi, le salon sera ouvert à 11 heures. (48)

Richmond

M. l'abbé Charles Robitaille

Samedi, le 1er avril à 16h10, décédait l'un de nos dévoués durs de paroisse, M. l'abbé Charles Robitaille. Natif de Manchester N.H. aux Etats-Unis, M. Robitaille vécut presque toute sa vie au Québec. Il fit ses humanités classiques au Séminaire de Sherbrooke, ses études en philosophie au Séminaire de philosophie de Montréal et ses études théologiques au Grand Séminaire de Montréal et au Séminaire de Sherbrooke. Ordonné prêtre le 29 juin 1938 par Mgr Desranleau, il consacra les 21 premières

années de son ministère au Séminaire de Sherbrooke, au début comme maître de discipline, puis comme professeur de français, d'anglais et de catéchèse. Ensuite il cumula les fonctions d'économiste et d'assistant-procureur de 1956 à 1959. M. l'abbé Robitaille fut l'un des directeurs spirituels les plus recherchés pendant son séjour au Séminaire. Plusieurs anciens du séminaire l'ont eu pour guide spirituel pendant leurs études classiques. En 1959 Monsieur Robitaille opta pour le ministère paroissial. Il se dévoua dans deux importantes paroisses du diocèse, la paroisse Saint-Marc De Coaticook de 1959 à 1968 et la paroisse Sainte-Famille de Richmond de 1968 jusqu'à son décès.



M. l'abbé Charles Robitaille

M. Robitaille se distingua par ses qualités d'accueil, de bonté et de présence envers ses paroissiens. Il fut toujours d'une grande patience et d'une grande bonté envers les démunis, les vieillards et les malades. M. le curé Robitaille laisse pour le pleurer sa sœur, Mlle Pauline Robitaille, de Manchester, un frère M. Paul Robitaille également de Manchester ainsi qu'un beau-frère et une belle-sœur, M. et Mme Baker de New York.

Cornwall

Mme Marguerite Langlois-Rodrigue

Le 1er avril 1978, à l'âge de 53 ans, est décédée Mme Marguerite Langlois-Rodrigue, de Cornwall, Ontario, autrefois de Magog, fille de feu Hector Langlois et de feu Florence Gaudreau, de Magog, épouse de Benoit Rodrigue. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses deux enfants, Alain et Jocelyne, ses frères et sœurs, M. et Mme Albert Langlois, de Cornwall, M. et Mme Victor Langlois, de Cornwall,

M. et Mme Edouard Langlois, de Oshawa, M. et Mme Henri Langlois, de Cornwall, Mme Thérèse Langlois, de Montréal. M. et Mme Gérard Langlois, de Washington, M. et Mme Marcel Langlois, de Magog, M. et Mme Vianney Gagné (Jeannine), de Cornwall, ainsi que des oncles et tantes, cousins et cousines, neveux et nièces, parents et amis.

Où est Charlie Chaplin?

Aucun indice sur les voleurs du cercueil

CORSIER—SUR—VEVEY (AP) — Un mois après le vol mystérieux du cercueil de Charlie Chaplin, dans le cimetière du village de Corsier-sur-veyvey en Suisse, les enquêteurs n'ont encore trouvé aucun indice permettant d'identifier les voleurs. Mais Me Jean-Félix Paschoud, l'avocat de la famille Chaplin, reste persuadé que ce vol est crapuleux et qu'une rançon sera demandée, peut-être même dans plusieurs années. Il y a déjà eu de nombreuses demandes de rançon adressées par téléphone à la résidence de Chaplin. Mais aucun des ravisseurs présumés n'a fourni jusqu'à présent une preuve attestant que le cercueil, volé le 2 mars dernier, est bien en sa possession. "Je suis sûr qu'une demande de rançon sera faite un jour", a déclaré Me Pas-

choud. "Je sais que ces demandes sont généralement présentées peu après l'enlèvement. Mais la plupart des victimes d'enlèvements sont des personnes vivantes. Avec un cercueil, les voleurs peuvent attendre 25 ans s'ils le désirent". L'avocat a démenti par ailleurs les rumeurs selon lesquelles le corps de Chaplin aurait été transporté en Angleterre où il est né. "Il n'y a plus de fanatisme national en Angleterre comme cela a été jadis et jusqu'à présent, l'hypothèse la plus plausible est que le corps est gardé ici". De même, le juge Jean-Daniel Tenthorpe, magistrat chargé de l'enquête, estime que ces rumeurs sont de "pures inventions". Les deux policiers du village ont aussi leur idée sur le vol: "Je suis sûr qu'il doit être en Suisse, dit M. Michel

Brien Monfette DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES
297 King o., Sherbrooke, 565-9393 11453

Sherbrooke

Mme Vve Napoléon Roy

Au Centre hospitalier Hôtel-Dieu de Sherbrooke, le 3 avril 1978, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Elmira Turcotte, épouse de feu Napoléon Roy. Elle de-



Mme Vve Napoléon Roy

meurait au 333 rue St-Michel, à Sherbrooke. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Mme Noël Démon (Laurette), Mme Gé-

rard Roy (Armande), M. & Mme Hervé Roy (Pauline), M. & Mme Gaston Quintal (Pauline). Ses frères et sœurs: Mme Arthur Millette de Trois-Rivières, Mme Aldéa Lemire de Disraeli, M. & Mme Omer Turcotte de St-Jean d'Iberville, M. & Mme Arthur Sansoucy de Montréal, Mme Emilien Turcotte de Manchester, Mme Edmond Turcotte de Montréal, M. & Mme Raoul Gamache de Thetford, M. & Mme Marius Bergeron de St-Ferdinand D'Halifax, M. & Mme Armand Turcotte de Montréal, M. & Mme Raymond Turcotte de Montréal, M. & Mme Gérard Turcotte de Montréal, M. & Hervé Turcotte de Montréal, ses beaux-frères et belles-sœurs: M. & Mme Achille Roy de Garthby, M. & Mme Albany Roy, de Disraeli, M. & Mme Ovide Boisvert de Willimantic, Conn., M. & Mme Doris Racette, de Willimantic, Conn. M. & Mme Olivia Roy, de Disraeli, M. & Mme Oscar Roy, M. & Mme Hector Contois, ainsi que 13 petits-enfants, plusieurs cousins et cousines et amis.

Magog

M. Ernest Côté

Au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, dimanche, le 1er avril 1978, à l'âge de 85 ans, est décédé Monsieur Ernest Côté "Ti

brooke, ses filles: M. & Mme Sylvio Roy (Antoinette) de Alendale, Floride, M. & Mme G.P. Lussier (Rolande) de Magog, M. & Mme Jean-Marc Lacasse (Yvette) de Magog, M. & Mme Normand Levesque (Solange) de Magog, ses sœurs: Mme Rose Chagnon de Lowell, Mass., Mme Eva St-Hilaire de Lowell, Mass., ses belles-sœurs: Mme Simonne Pinard de Detroit, Michigan, Mme Yvonne P. Lavallée de Detroit, Michigan, Mme Noella Chinaski de Detroit, Michigan, M. Roland Pinard de Detroit, Michigan, Mme Lydia Houle de Magog, M. & Mme Philippe Pinard de Welland, Ontario, M. & Mme Wilfrid Pinard de Windsor, Ontario, M. & Mme Fernand Pinard de Granby, M. Aimé Pinard de Granby, ainsi que plusieurs cousins, cousines, autres parents et amis.



M. Ernest Côté

Nest", époux de feu Marie-Rose Pinard. Il demeurait au 51 rue Deragon à Magog. Il laisse dans le deuil, un fils: M. & Mme Aimé Côté (Rita Blouin) de Sher-

Drummondville

Mme Vve Antoinette Paul

DRUMMONDVILLE - Au Pavillon Georges-Frédéric de Drummondville, le 3 avril, est décédée, à l'âge de 72 ans, Mme Veuve Antoinette Paul, épouse de feu Donat Paul et née Antoinette René.

Paul de St-Majorique et M. et Mme Denis Gingras (Jeanne-Mance) de St-Majorique, ainsi que 20 petits-enfants et une arrière-petite-fille, autres parents et amis.

La défunte laisse dans le deuil ses enfants et leur conjoint, soit M. et Mme Henri Paul de St-Majorique, M. et Mme Jules Hamel (Agathe) de Drummondville, M. et Mme Jean-René Paul de Morgan (Vermont), M. et Mme Gaëtan Croteau (Estelle) de Drummondville, M. et Mme Fernand Desrosiers (Fernande) de St-Majorique, M. et Mme Jules

LOUEZ DE TOUT 569-9548
LES ENTREPRISES MARTINEAU INC.
2456 ouest, rue King
Machine à laver les tapis à la vapeur. 16702

VOUS SENTEZ LE BESOIN DE PARLER A QUELQU'UN? QUELQU'UN VOUS ECOUTE
SECOURS -AMITIE
563-5511
A TOUTE HEURE DU JOUR ET DE LA NUIT

Fiducie du Québec
9 1/4
DÉPÔTS GARANTIS
5 ans, intérêt annuel
dépot initial minimum
\$1,000
Pour information
1845 ouest, rue King
(819) 565-8181
Taux sujet à changement sans préavis
extérieur sans frais
1-800-361-6840
desjardins Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec

SINCERES REMERCIEMENTS



Mme Yolande Couture

désire remercier toutes les personnes qui, soit par offrandes de mes ses, cartes de condoléances, télégrammes, fleurs, visites au salon, assistance aux funérailles ou de quelque manière que ce soit, lui ont témoigné de la sympathie lors du décès de

MME ROSE-ANNA FORTIN

survenu le 25 février 1978

Toute personne ayant omis de s'inscrire ou d'ajouter son adresse est priée de considérer ces remerciements comme personnels.

20733

TÉMOIGNEZ VOTRE SYMPATHIE

AVEC DES FLEURS

Rouillard Inc. FLEURISTE
35 Wellington Sud, Sherb. 562-4733 20075



La Boutique de fleurs **Vaudry Inc.**
49 Belvedere Lennoxville 563-7272 19972

Rock Forest CRISPY FLEURISTE
Plaze Rock Forest 566-2747 19973

Fleuriste **Paul McHanna**
567-4841 236, rue Dufferin 19971

La météo

cantons de l'est

Aujourd'hui minimum et maximum à Sherbrooke: Plate -5 5 Aperçu pour demain: Nuageux -5 5

au québec

REGIONS	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	Neige	Dégagement -10 0
Laurentides	Pluie	Nuageux -5 5
Outaouais	Pluie	Nuageux -5 8
Montréal	Pluie	Nuageux -5 8
Mauricie	Neige	Nuageux -5 -2
Québec	Neige	Nuageux -5 -2
Lac St-Jean	Neige	Nuageux -5 -2
Rimouski	Neige	Nuageux -5 -2
Gaspésie	Nuageux	Nuageux -5 -2
Baie-Comeau	Nuageux	Nuageux -5 -2

au canada

	Beau	Vancouver	8 12
C-Britannique	Beau	Edmonton	2 4
Alberta	Variable	Regina	4 13
Saskatchewan	Beau	Winnipeg	-1 5
Manitoba	Variable	Toronto	0 8
Ontario	Variable	Frédéricton	-4 5
Nouveau-Brunswick	Nuageux	Halifax	0 6
Nouvelle-Ecosse	Nuageux	Charlottetown	-3 -1
Ile-P.-E.	Nuageux	St-Jean	-5 -2
Terre-N	Variable		

dans le monde

	MIN.	MAX.		MIN.	MAX.		MIN.	MAX.
Boston	6	8	Chicago	-1	2	Honolulu	23	28
L. Angel	14	19	Miami	21	26	New York	5	10
N. Orleans	17	29	S. Fran.	11	15	Washington	11	16

A 1.00 heure A.M., il faisait à:

Amsterdam	5	Athènes	15	Berlin	3
Bruxelles	5	Canberra	22	Genève	6
Hong Kong	21	London	5	Lisbonne	9
Moscou	2	Madrid	4	Oslo	3
Paris	10	Rome	11	Saigon	22
Stockholm	1	Tokyo	9	Tunis	22
Varsovie	3	Vienne	3		

VERS LE SOLEIL

Acapulco	22	30	Barbade	25	29	Bermudes	17	21
Mexico	14	26	Nassau	18	27			

M. Fernand Fortin a succombé à ses blessures

LAC-DROLET — M. Fernand Fortin, un travailleur de 52 ans à l'emploi de la firme Frontenac Granite, de Lac-Drolet, a succombé, au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, aux blessures qu'il avait subies la semaine dernière lorsque l'automobile dans laquelle il prenait place est entrée en collision avec un camion-remorque à la sortie de l'usine où il travaillait.

Le conducteur de l'automobile dans laquelle voyageait la victime, M. Honoré Sirois, a été blessé de même que M. Paul-Henri

Gosselin, un piéton qui marchait en bordure de la route 269, à proximité du lieu de la tragédie. L'état des deux blessés n'inspire toutefois pas de craintes. Deux automobiles stationnées le long de la route ont été lourdement endommagées lorsque la voiture qui transportait la victime a été projetée contre elles sous la violence de l'impact. Les pertes matérielles sont très importantes. L'agent Daniel Cloutier, du détachement de Lac-Mégantic de la Sûreté du Québec, a procédé aux constatations habituelles sur les lieux du drame.

Après le Nigéria, le Libéria

Où est votre politique africaine, M. Carter?

MONROVIA, Libéria (AP) — Le président Jimmy Carter achevait lundi sa visite en Afrique noire par une dernière étape au Libéria où il a passé quelques heures après avoir déjeuné avec le président du Libéria, M. William Tolbert.

La visite du président américain a mobilisé tout le pays et le journal officiel du Libéria le New Liberian a publié une édition spéciale à cette occasion. Le journal met l'accent sur les relations privilégiées qui existent entre les Etats-Unis et le Libéria mais demande en première page: "M. Carter:

où est votre politique africaine?". Le journal poursuit plus loin: "Le Libéria a eu sa part dans la négligence des Etats-Unis".

Le Libéria, fondé en 1822 par des esclaves noirs africains venus des Etats-Unis, fut la première nation noire indépendante du continent africain.

Le président américain devait repartir dans l'après-midi vers Washington.

Avant d'arriver au Libéria, où il a été très chaleureusement accueilli, il venait de Lagos, la capitale du Nigéria, où il a pu trouver un terrain d'entente avec les

dirigeants nigériens sur les problèmes posés par le règlement pacifique des questions rhodésienne et namibienne.

Cependant des désaccords sont clairement apparus entre le président américain et le général Olusegun Obasanjo, le dirigeant militaire du Nigéria, sur la façon de parvenir à un accord en Afrique du Sud.

Il semble également que les deux hommes aient émis des points de vue divergents sur l'attitude à avoir face à la présence cubaine sur le continent africain.

Lors des conversations privées qu'ils ont eues à Lagos, le président Carter et le général Obasanjo se sont mis d'accord sur le nouveau plan occidental concernant

l'étape transitoire vers un gouvernement noir dans le Sud-Ouest africain, la Namibie, région contrôlée par l'Afrique du Sud.

Ce plan n'a pas été rendu public et doit encore être approuvé par l'Afrique du Sud et les mouvements nationalistes.

Rhodésie

M. Carter a indiqué que le général Obasanjo et lui-même s'étaient également mis d'accord sur la question rhodésienne. Le président américain a annoncé que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ont demandé une nouvelle conférence réunissant les dirigeants noirs de la guérilla et des représentants de la minorité blanche rhodésienne et des Noirs modérés.

Thor Heyerdhal brûle son radeau pour protester contre la guerre

DJIBOUTI (AFP) — Le Norvégien Thor Heyerdhal et son équipage ont volontairement mis le feu à leur radeau, pour protester contre la guerre moderne et les pays qui envoient des armes modernes pour encourager cette guerre néfaste pour la civilisation.

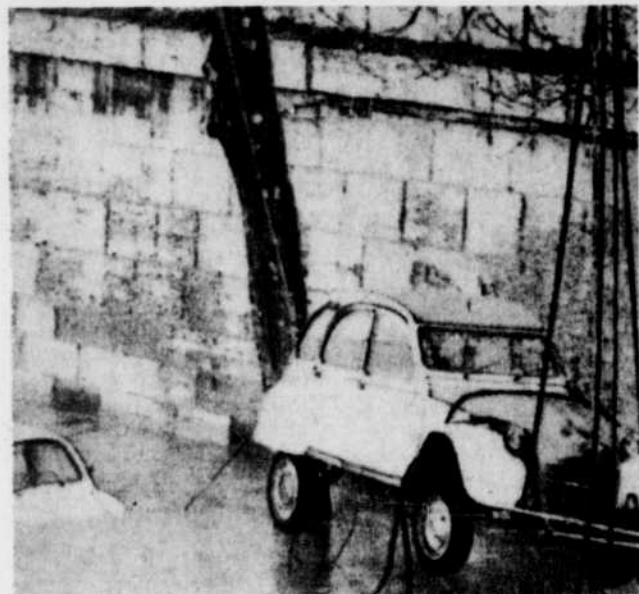
expédition à Djibouti, pour des raisons indépendantes de leur volonté car le radeau ne pouvait continuer la route vers Massawa, port de l'Erythrée, à la fois pour raison de guerre, en parlant de l'Erythrée, et pour des raisons de sécurité, en parlant du Nord-Yemen. En effet, le Nord-Yemen refusait à présent l'entrée du bateau, après l'avoir acceptée au début.



Thor Heyerdhal affirme que le monde peut vivre en paix, et il se demande la raison de cette guerre (de l'Erythrée), alors que nous, qui sommes onze de différentes nationalités, avons pu cohabiter dans ce bateau pendant 144 jours et faire 10,000 kilomètres.

Le navigateur a envoyé une lettre en ce sens, signée par tout l'équipage, au secrétaire général des Nations unies Kurt Waldheim. Il l'a remercié d'avoir permis au bateau de naviguer avec le drapeau des Nations unies. M. Heyerdhal a également fait part de sa décision de brûler son bateau au président de la République de Djibouti, M. Hassan Gouled.

Aux journalistes présents, le navigateur a déclaré enfin que ce n'était pas là sa dernière expédition.



Au sec malgré tout

Le niveau de la Seine montant continuellement à Paris, à la suite des fortes pluies des derniers jours, les propriétaires d'autos habitués à stationner leur véhicule le long des berges du fleuve ont dû avoir recours à des moyens de fortune pour les garder de la noyade. Celui-ci a utilisé des cordes et des poulies pour suspendre son auto aux arbres de la rive. (Téléphoto PA)

Emeutes au Pakistan: au moins neuf morts

LA NOUVELLE-DELHI (AP) — La troupe a pris position lundi dans les rues d'Hyderabad, capitale de l'Etat d'Andhra Praesh, après des émeutes et des tirs de la police qui ont fait neuf morts et au moins 80 blessés, a annoncé la police.

Les autorités ont ordonné un couvre-feu de deux jours dans les deux agglomérations d'Hyderabad et de Secunderabad. Il s'agit de mettre fin aux manifestations de rues organisées pour protester contre le prétendu viol d'une femme musulmane et l'assassinat de son mari par la police il y a quatre jours.

Assemblée nationale française

Chaban-Delmas à la présidence

PARIS (AP) — M. Jacques Chaban-Delmas a remporté lundi la bataille pour le perchoir.

Cette victoire, acquise après deux tours de scrutin, a été chahuteusement saluée par les députés de la majorité.

L'affaire s'était pourtant mal engagée pour cette majorité, dont les deux candidats appartenaient au RPR, à cette différence près que M. Edgar Faure était investi officiellement par le rassemblement, alors

que M. Chaban-Delmas se présentait à titre personnel, avec les faveurs des giscardiens.

Le premier tour de scrutin permettait au député maire de Bordeaux de devancer nettement le président sortant, avec 153 voix contre 15, sur 489 votants et 487 suffrages exprimés.

Le socialiste Pierre Mauroy recueillait 112 voix et le communiste Maurice Andrieux 86.

Le monde en bref

Un message avalé

BONN (AFP) — Les spécialistes ouest-allemands de la lutte anti-terroristes ont cherché à décrypter un message en langue allemande découvert par la police italienne le jour même de l'enlèvement de M. Aldo Moro.

Au cours d'un contrôle routier, un instituteur italien, M. Giuseppe Zambon, essaya d'avalier un bout de papier que les policiers réussirent toutefois à lui arracher alors qu'il l'avait déjà déchiré et maché.

Narita: le 20 mai

TOKYO (AP) — Le gouvernement japonais a décidé lundi d'ouvrir le nouvel aéroport de Narita à Tokyo en principe le 20 mai. L'ouverture, prévue à l'origine pour le 30 mars, avait dû être ajournée à la suite de violentes manifestations au cours desquelles du matériel de la tour de contrôle avait été endommagé.

Devant l'intention des adversaires de l'aéroport de poursuivre leurs actions, les autorités envisagent divers moyens de protection, notamment l'installation d'une clôture électrifiée doublée d'un fossé autour de l'aéroport.

Dissidents en Bulgarie

VIENNE (AP) — Pour la première fois en Bulgarie, un groupe de dissidents vient de faire son apparition. C'est ce que vient de révéler lundi le journal Die Presse publié à Vienne.

Ce groupe a rendu public un document intitulé 'Déclaration 78' qui s'attaque aux violations des droits de l'homme et comporte six points principaux.

Selon le journal autrichien, le document n'est pas signé mais il émanerait d'un groupe qui s'appelle lui-même 'A.D'.

VOYEZ TOUT CE QUE VOUS OBTENEZ POUR \$3668*!

OU MOINS



*Prix maximal suggéré par le fabricant pour une Canadienne 2 portes. Les taxes, les frais de transport, d'immatriculation et de préparation par le concessionnaire ne sont pas inclus.

LA TOYOTA CANADIENNE. TOUTE UNE VOITURE!

LE PRIX. Côté prix, la Toyota Canadienne mérite sans aucun doute toute votre attention. Parce qu'elle est l'une des voitures les moins chères au Canada, la Canadienne vous en donne beaucoup pour votre argent. Et ça, c'est un bon point de départ!

L'ÉQUIPEMENT STANDARD. En plus du prix exceptionnellement bas, vous obtenez un équipement tout aussi exceptionnel sans frais supplémentaires. Exemples: batterie et alternateur ultra-puissants, dégivreur électrique de la lunette arrière, désembueurs des glaces latérales, suspension avant à état MacPherson, freins à disque assistés à l'avant, protection anti-rouille d'avant-garde et, pour les petits matins frisés, une chauffeuse rapide et ultra-puissante.

LA CANADIENNE

L'ENDURANCE EN HIVER.

C'est à partir de rigoureux tests dans le Grand Nord et dans des rues couvertes de sel que la Toyota Canadienne a été conçue.

Cette voiture a su relever le défi de l'hiver canadien et elle continue de le faire avec succès chaque année.

L'ÉCONOMIE.

La Toyota Canadienne est moins chère à l'achat et moins chère à l'usage. Parce qu'avec son moteur de 1200 cc, la Canadienne vous permet d'économiser beaucoup d'essence. Parce qu'elle est robuste et qu'elle dure donc plus longtemps.

Parce qu'enfin, c'est une Toyota et que chez Toyota, les voitures économiques, ça nous connaît.

TOYOTA

AUJOURD'HUI, C'EST LA TOYOTA CANADIENNE!

VOYEZ CES CONCESSIONNAIRES TOYOTA DÈS AUJOURD'HUI!

Sherbrooke
Centre de l'Auto Sport Sherbrooke Inc.,
2059 rue King ouest
Tel: 819-567-3931

Drummondville
Gougeon Automobiles Ltée.
950 boul. St-Joseph
Tel: 478-2233

Magog
Lavalée Automobile
R.R. #2 Chemin
Tel: 843-9883

Richmond
Picken Service Inc.
R.R. #2
Route 116
Tel: 826-2309

Thetford Mines
Thetford Toyota Inc.
1890 Nord, rue Notre-Dame
Tel: 335-5425

Victoriaville
L Toyota Inc.
53 Girouard
Arthabaska
Tel: 758-8235